LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

Montréal, jeudi 22 juillet 1965 / sainte Marie-Madeleine / 81e année, no 167 / 4 cahiers / 52 pages / La météo: humide et chaud / minimum 65 / maximum 85

AUJOURD'HUI

Modification de la formule du conseil provisoire de Ville de Laval • En page 3

La livraison du courrier est paralysée dans tout le pays

Le gouvernement veut maintenir les services essentiels

par Jacques Lafrenière

La grève des employés des postes se propage rapidement. Des piquets de grève se sont élevés dans une vingtaine de villes importantes du Canada, par suite de l'arrêt de travail décidé par les postiers de Montréal et de Vancouver qui a débuté ce matin.

Le gouvernement s'inquiète de la situation. Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a annoncé ce matin, à l'issue d'une séance de son cabinet, qu'un comité formé de trois ministres étudiera les mesures à prendre pous assurer les services essentiels de la poste.

M. Pearson a en outre déclaré qu'il annoncera plus tard dans la journée le nom du commissaire dont le rôle sera d'étudier la revision des salaires pour tous les employés du service civil faisant partie de la classe "D", au nombre de 56,000, dont 22,000 sont les employés des postes.

Le comité spécial du cabinet est composé de MM. Edgar Benson, ministre du Revenu, René Tremblay, ministre des Postes et Lawrence Pennell, Solliciteur général.

Les dépêches en provenance d'Ottawa laissent entendre que M. Benson n'envisage pas pour le moment d'avoir recours à une injonction qui pourrait avoir pour effet de mettre fin à la grève.

L'arrêt de travail se propage

Les 4,100 employés des postes de Montréal et ceux de la Colombie-Britannique sont en grève depuis 5 h. ce matin, heure normale de l'Est. Les postiers d'une vingtaine de municipalités ont suivi le mouvement.

Un porte-parole du bureau central de spostes de Montréal a déclaré qu'aucun employé n'était préposé au tri aujourd'hui. Le courrier s'accumule sur les quais, à l'aéroport de Montréal et dans les entrepôts des entrepreneurs. Rares sont les camionneurs qui ont franchi les piquets de grève, ce matin. Les 300 camions affectés au transport du courrier à Montréal circulent dans les rues de la ville, mais ne peuvent livrer leur chargement aux endroits habituels. On s'attend que les sacs de courrier s'empileront dans les entrepôts des entrepreneurs.

On estime présentement que la moitié des employés des postes font la grève — perlée ou grève tout court — de sorte que toute la "Poste royale" est complètement désorganisée. Montréal étant la "plaque tournante" pour tout l'est du Canada et le Sud de l'Ontario, il se trouve donc des millions de citoyens de l'Ontario, du Québec et des provinces Maritimes qui ne pourront compter recevoir leur

Voir GREVE en page 2

photo LA PRESSE

Ça ne passe pas

Un camion de la Poste royale a été arrêté aux petites heures ce matin, à l'entrée de la centrale postale de Montréal, rue St-Antoine, par une ligne de piquetage. Les postiers sont en grève depuis 5 h. ce matin, à Montréal et dans une bonne partie de la province de Québec. Le camionneur n'a pas insisté et a rebroussé chemin. Une pleine charge de courrier en panne.

La grève s'étendra à Québec samedi

QUEBEC (DNC) — A l'instar de leurs confrères de Montréal et de Vancouver, les facteurs de Québec ont décidé à l'unanimité, au cours d'une assemblée spéciale tenue hier soir au Cercle des Travailleurs, rue Bayard, d'entrer en grève pour appuyer leurs revendications auprès du gouvernement du Canada.

Par un vote également unanime, les commis des postes affectés au service de jour, réunis dans la même salle, décidaient quelques minutes plus tard et pour les mêmes raisons, de quitter le travail.

Aujourd'hui, les commis des postes affectés au service de nuit se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la grève. Ils ont décidé de dresser leurs lignes de piquetage demain soir à 11 h. 30.

Quant aux facteurs, ils établiront leurs piquets de grève à 6 h. 30 samedi matin ; les commis, à 3 h. l'après-midi.

M. J.-A. Brousseau, président de la succursale no 5 (Québec) de l'Association fédérée des facteurs du Canada, qui présidait hier soir l'assemblée, a fait savoir que les facteurs de Lévis, qui avaient pris un vote de grève la veille ont également décidé de débrayer samedi matin.

Le personnel des postes de Québec compte 320 commis, 160 facteurs et 60 commis ambulants. M. Brousseau a déclaré que le district de Québec compte 85,000 usagers des postes.

M. Brousseau avait à ses côtés M. Maurice Gaulin, représentant du CTC et président de l'Association des employés des postes et M. Majella Perron, président du Conseil du Travail de Québec, affilié au CTC.

Dès le début de l'assemblée, M. Brousseau a expliqué aux membres la procédure à suivre et déclaré que les rajustements de salaires offerts par le Trésor canadien sont nettement insuffisants et nullement conforme aux recommandations du bureau des recherches sur les salaires des employés civils. Admettant que la grève était actuellement la seule arme disponible, il a cependant prévenu l'assemblée que pour être efficace celle-ci devait être générale à travers tout le Canada.

Pour sa part, M. Gaulin a déclaré que les confrères de Montréal ont peut-être anticipé sur la procédure à suivre mais que par contre la décision des facteurs de la métropole a eut le mérite de faire bouger Ottawa.

Dès les premières minutes de l'assemblée il devint évident pour tout observateur que les facteurs de Québec massés dans la salle du Cercle des

Voir QUEBEC en page 2

photos LA PRESSE

LES GISANTS

Aux applaudissements des grévistes, quelques postiers sont entrés dans la salle de réunion hier avec un sinistre cercueil noir portant l'inscription "Ci-git esclavage, chantage, patronage et gaspillage". D'autres gisants, des sacs de courrier immobilisé par la grève, s'accumulent dans les divers stations de la "Poste royale", comme en témoigne une autre photo.

Edmund T. Asselin ne sera plus candidat

M. Edmund T. Asselin, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, a annoncé hier que dans l'intérêt de sa famille et de son parti, il avait décidé de ne pas poser sa candidature lors des prochaines élections fédérales. Il reste toutefois député pour l'instant.

M. Asselin rappelle que, malgré qu'un jugement de la cour supérieure lui ait été favorable, certaines personnes persistent à mettre en doute son honnêteté à la suite du rôle qu'il a joué dans une transaction immobilière avec le Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM).

Une commission provinciale d'enquête nommée à cette occasion avait révélé que M. Asselin et un associé avaient réalisé un profit "sans risques" de $87,605 sur la vente d'un terrain à la commission scolaire protestante de Montréal. Toutefois, lors d'un procès qui lui fut intenté à ce propos devant la cour supérieure, le juge Paul Trépanier débouta la commission avec dépens. Et aucun appel ne fut porté dans le délai légal de 30 jours.

On sait que M. Asselin avait

Voir ASSELIN en page 2

Deslauriers est accusé de s'être parjuré onze fois à l'enquête d'Yvon Dupuis

par Claude Denault

SAINT-JEAN, Qué. — Le Dr Roch Deslauriers, principal témoin de la Couronne dans l'affaire Dupuis, a été accusé mercredi de s'être parjuré onze fois lors de son témoignage à l'enquête préliminaire de l'ancien ministre sans portefeuille, M. Yvon Dupuis.

Le plaignant est l'industriel, M. Réal Rousseau, de Pointe-du-Moulins, un ami du député de Saint-Jean-Iberville-Napierville. M. Deslauriers comparaîtra devant le juge Honorius Michaud à Saint-Jean, le 11 août prochain alors que débutera son enquête préliminaire.

Le chiropraticien âgé de 31 ans, est accusé de s'être parjuré sur les onze points suivants :

1 — en affirmant qu'une Bible qui lui était montrée était semblable à celle sur laquelle il a prêté serment après avoir signé l'affidavit le 26 décembre dernier à la résidence de M. Rousseau ;

2 — en disant que la Bible en question était "plus petite, moins épaisse et moins longue" que celle sur laquelle il avait prêté serment le 26 décembre dernier ;

3 — en disant que M. Dupuis lui a demandé en mai 1961 une somme de $10,000;

4 — en disant que personne, sauf M. Dupuis, ne lui a dit que le $10,000 devait servir à prouver sa solvabilité;

5 — en disant que M. Réal Rousseau a exercé des pressions sur lui le 26 décembre dernier afin qu'il signe un document qui lui était soumis;

6 — en disant qu'il a déjà mentionné soit à M. Jean Lesage, soit à M. Bernard Pinard, soit à M. Eric Kierans qu'il avait reçu une somme de $10,000;

7 — en disant qu'il a payé les frais de notaire se rapportant à son projet de piste de course;

8 — en disant que M. Yvon Dupuis avait cessé après la mort de M. Paul Earl de dire que les $10,000 étaient allés à des fonctionnaires du ministère québécois du Revenu pour affirmer plutôt que M. Earl lui-même avait été le bénéficiaire ;

9 — en disant que l'entente entre lui-même et M. René Hébert avait été pensée par M. Dupuis afin que M. Hébert fasse pression pour que le groupe dirigé par M. Deslauriers obtienne la franchise de la piste de course de Saint-Luc ;

10 — en disant que M. Yvon Dupuis lui avait demandé le 9 mai 1961 à la porte du Château Laurier à Ottawa de l'attendre pendant qu'il irait à l'intérieur remettre $9,000 à un messager du ministère du Revenu ;

11 — en disant que M. Dupuis fut le premier député que, lui et M. Albert Ariff, rencontrèrent au début des pourparlers pour l'obtention d'une franchise d'une piste de course.

Roch Deslauriers

Me Claude Lauzon a demandé que la comparution soit reportée au 11 août en raison de l'absence de son associé, Me Henri Choinière, actuellement en vacances.

Le procureur de M. Rousseau, Me Rolland Blais, qui représente Me Raymond Daoust, lui-même en vacances, et le président du tribunal ont accédé à cette demande.

Voir DESLAURIERS en page 2

J'ignore tout du scandale; j'ai tout dit ce que je savais à l'enquête Dorion —Rivard

par Léopold Lizotte

Lucien Rivard ne fera aucune démarche pour recouvrer sa liberté au Canada, si on exécute dans un délai raisonnable (soit quelques jours) l'ordre d'extradition déjà prononcé contre lui, et si on l'envoie subir son procès le plus tôt possible aux Etats-Unis.

C'est ce qu'a déclaré Me Dollard Dansereau c.r., hier soir, à la suite d'une longue entrevue qu'il avait eue plus tôt avec son client, au quartier général de la Sûreté provinciale.

C'est Rivard lui-même, incidemment, qui a donné mission à son avocat de rendre publique sa position actuelle devant l'imbroglio politico-judiciaire dont il est le personnage central.

En expliquant son désir d'être envoyé à Laredo le plus tôt possible, Rivard déclare donc :

"J'étais de bonne foi lorsque, sur les avis de mes avocats, j'ai entrepris il y a quelques mois de combattre l'extradition, et ce, en dépit de l'assurance que je pouvais obtenir des autorités américaines d'être remis en liberté sous cautionnement outre-frontière.

"On notera par ailleurs que j'ai témoigné à l'enquête Dorion et que j'y ai dit tout ce que je savais, c'est-à-dire très peu, sur les tractations auxquelles on faisait allusion, celles-ci s'étant faites hors de ma connaissance. Qu'est-ce que je pourrais ajouter de plus aujourd'hui, alors que j'ignore tout de ce scandale dont je n'ai été que l'occasion, pourrait-on dire ?

"Présentement, tout ce que je veux, c'est subir mon procès le plus vite possible, et je suis prêt à signer un abandon formel de toute procédure si on m'assure que, dans quelques jours, l'ordre de la cour sera exécuté et que je serai envoyé aux Etats-Unis.

"C'est mon intérêt de m'y rendre le plus tôt possible pour avoir l'occasion de m'y défendre adéquatement.

"Par contre, si on veut recommencer des enquêtes, eh bien je réclamerai ma liberté."

Me Dansereau, de son côté, a déclaré qu'il n'avait personnellement reçu aucune communication d'Ottawa hier au sujet de la décision que pourraient prendre les autorités fédérales à brève échéance alors qu'un groupe de policiers américains sont toujours à Montréal, attendant le moment de prendre possession de la personne de Rivard.

Me Assaly devra en solliciter l'ordonnance

(PC) — Le ministre de la Justice, M. Cardin, a annoncé hier à Ottawa que si l'avocat de la défense, Me Louis Assaly, désire que Lucien Rivard demeure au Canada, il lui est loisible de solliciter une ordonnance de la cour en ce sens.

"Il lui faut suivre une procédure qui rendra obligatoire la présence de Rivard", a déclaré M. Cardin dans une interview.

Me Assaly, avocat de l'ex-adjoint ministériel Raymond Denis, avait antérieurement formulé son opposition à l'extradition immédiate de Rivard. Me Assaly avait déclaré que Rivard devrait être accusé de nouveau d'évasion de prison de façon qu'il soit détenu au Canada jusqu'à ce que la cause de Denis soit entendue.

M. Cardin a déclaré que si Me Assaly tient à ce que Rivard reste au Canada, il serait bien plus simple qu'il s'adresse à un tribunal plutôt que de demander que la couronne porte une accusation contre Rivard une seconde fois.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a déclaré

Voir RIVARD en page 2

Je ne laisserai pas la Cour suprême se mêler de nos affaires

C'est ce qu'a lancé hier dans les couloirs de la conférence fédérale-provinciale M. Lesage, exaspéré par les discussions sur les droits sous-marins

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — "Je n'ai que faire de la Cour suprême."

"Je ne laisserai personne se mêler de nos affaires à nous."

C'est ce qu'a lancé hier dans les corridors de la conférence fédérale-provinciale M. Jean Lesage, complètement exaspéré par les discussions qui venaient de se dérouler dans la grande salle au sujet de la propriété des droits sous-marins.

M. Lesage a ainsi rejeté en bloc les positions fédérales et écarté du revers de la main la possibilité que la décision de la Cour suprême aie quelque influence sur son comportement futur.

La réunion a été un échec complet.

Toutes les provinces se sont liguées pour battre en brèche la position du gouvernement fédéral qui reste cependant la même.

Dans ce qu'un observateur a qualifié d'échange le plus dur qu'il lui ait été donné d'entendre au cours d'une conférence fédérale-provinciale, le premier ministre Lesage a vivement pris à partie les positions du gouvernement d'Ottawa.

"Nous ne reconnaissons pas l'autorité de la Cour suprême en cette matière", a-t-il dit plus tard aux journalistes.

"Nous ne porterons aucune attention à ce que la Cour décidera."

"Nous conttinuerons d'émettre nos propres permis et les reconnaîtrons comme seuls valides."

"Il n'est uas question d'émettre conjointement des permis."

"Nous allons prendre les moyens de faire respecter nos droits."

Un journaliste a alors demandé à M. Lesage s'il entendait lancer un référendum sur la question. M. Lesage a laissé entendre qu'il était trop tôt pour soulever la question.

Voir LESAGE en page 2

téléphoto PC

En territoire québecois

Après la journée houleuse à la conférence fédérale-provinciale lors du débat sur les droits miniers sous-marins, où le premier ministre québecois, M. Jean Lesage, a eu des mots particulièrement durs à l'endroit du premier ministre canadien, M. Pearson, les deux hommes se sont retrouvés souriants et apparemment détendus à la résidence d'été de M. Pearson, au lac Harrington, dans le parc de la Gatineau, en territoire québecois.

La pause-café n'est pas chère, même à $410

OTTAWA. (PC) — M. Pearson a déclaré aujourd'hui que $410 la tasse de café c'était quand même une aubaine pour le trésor fédéral. Il faisait alors allusion à une nouvelle publiée hier qui disait, en se basant sur la moyenne des salaires annuels des délégués, que chaque pause-café de 15 minutes coûtait $410.

"Vous devez savoir, de dire M. Pearson, que nous sauvons $1,000,000 à chaque minute où nous pouvons tenir les délégués en dehors de la table des négociations."

Il a aussi fait remarquer qu'hier il n'y avait eu qu'une pause-café.

La conférence a pris fin ce matin

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — La conférence fédérale-provinciale est terminée. Les premiers ministres canadiens ont tenu, ce matin, leur sixième et dernière réunion.

La première partie de la séance a été consacrée à l'étude du rapport d'un comité formé des procureurs généraux. Le rapport contient plusieurs suggestions, la plupart soumises par le Québec, et préconise entre autres, la formation d'un Interpol canadien.

Mais le dernier sujet abordé à la conférence est de beaucoup le plus explosif. En effet, les premiers ministres doivent se mettre d'accord sur le texte d'un communiqué devant être remis à la presse à la toute fin de la réunion.

Bien plus, les journalistes ont pu, une fois la conférence finie, pénétrer dans la grande salle où d'énormes chandeliers de verre surveillent nonchalamment les débats.

Tôt ce matin, les premiers ministres ont studieusement pris place à l'intérieur de la salle de la confédération. M.

Voir CONFERENCE en page 2

Autres informations sur la conférence en page 15

SOMMAIRE

Annonces classées	28 à 38
Bandes dessinées	50
Camping	46
Décès, Naissances, etc.	51
Editorial	4
Finance	48, 49
Horoscope	13
Les patrons	33
Mots croisés	31
Nouvelles internationales	27
Radio et Télévision	22
Spectacles et Concerts	24, 25
Sports	41 à 47, 52
Tribunaux	9
Vie dans les parcs	50
Vie féminine	16 à 18
Vie mondaine	17
Votre médecin	14

"Laissez-le brûler"

"Il n'y a rien à faire. On ne pourra empêcher le caoutchouc brut d'alimenter l'incendie. On ne peut que le tirer du quai et le laisser brûler." Telle est l'opinion d'un marin de l'"Orient Trader", un cargo qui a pris feu hier après-midi, dans le port de Toronto. On l'a toué du quai numéro 11 où il se trouvait, et on l'a échoué sur une petite île au large du port.

Du caoutchouc brut brûle dans les cales

TORONTO. (PC) — On ne garde que peut d'espoir d'éteindre le feu qui a éclaté à bord d'un cargo grec, l'Orient Trader, chargé de caoutchouc brut.

Le navire, qui était en rade dans le port de Toronto, a été toué près d'une petite île et les sapeurs continuent à lutter en utilisant surtout de la mousse carbonique, l'eau ayant tendance à activer la réaction avec le caoutchouc en fusion. On s'attend à ce que l'incendie dure longtemps, à moins que les réservoirs de mazout, si la chaleur les faisait exploser, ne désintègrent le cargo.

Le feu, d'origine inconnue, a éclaté au début de l'après-midi alors que huit membres d'équipage étaient en devoir. Chose curieuse, le jour précédent, des officiers de la Gendarmerie canadienne avaient arrêté un membre de l'équipage en rapport avec la disparition de matériel électronique d'une valeur de $20,000 qui devait être déchargé à Montréal.

On ne rapporte aucun blessé, tout l'équipage ayant pu quitter le navire à temps. Maintenant, seuls ceux qui combattent l'incendie sont en danger.

Le navire de 15,000 tonneaux était amarré au quai no 11 lorsque la fumée s'échappant de la cale no 4 a été aperçue. Immédiatement, quelque 20 camions à incendie de Toronto ont été dépêchés sur les lieux. Un navire de la Cunard, le Lycia, amarré près de l'Orient Trader, a immédiatement quitté ce quai pour être hors d'atteinte.

En peu de temps, une fumée dense et une odeur âcre emplissaient l'atmosphère des environs, ce qui n'a pas empêché des centaines de curieux de se masser aux alentours, spectateurs intéressés.

Lorsqu'on a constaté le danger d'explosion et le fait que le feu ne pourrait probablement pas être éteint, on a décidé d'échouer le navire sur une île située en face du port.

Un procès pour espionnage qui fait événement mondain à Moscou

MOSCOU (UPI, PA) — Gerald Brooke, un instituteur âgé de 27 ans et qui enseigne le russe dans un collège de Londres, subit aujourd'hui son procès dans une vaste salle de concert à Moscou, en présence de 560 spectateurs et quatre caméras de télévision.

Brooke est accusé de s'être livré à des activités subversives pour le compte d'une organisation anti-soviétique qu'on croit être l'Alliance populaire du travail (NTS), un organisme dirigé par des émigrés russes et qui compte plusieurs succursales en Europe occidentale. Le jeune instituteur s'est empressé de plaider coupable à l'acte d'accusation qui a été lu devant lui ce matin au cours d'une première séance qui a duré 45 minutes.

Le procès se déroule dans la salle de spectacle du Syndicat des artistes que des charpentiers ont convertie en cour de justice. Le tribunal siège devant le grand rideau rouge de la scène et quatre caméras de télévision virevoltent au milieu de l'assistance. Au bar, les curieux — en grande partie des gens appartenant au monde du spectacle — peuvent se procurer de la bière, du chocolat et du saumon fumé.

Vêtu d'un complet bleu foncé, Brooke a fait une entrée remarquée dans la salle. Il parle parfaitement le russe, mais avec un accent anglais toutefois. Il a conservé son calme tout au long de la séance. "Je me reconnais coupable, pleinement et totalement", a-t-il déclaré d'une voix ferme, après la lecture de l'acte d'accusation.

Brooke a organisé pour le compte de la NTS plusieurs voyages en Union soviétique, notamment pour un groupe d'enseignants britanniques, et pour des agents allemands et japonais. "Les dirigeants de la NTS, précise l'acte d'accusation, sont actifs en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et dans d'autres pays impérialistes."

L'accusation souligne également que la Grande-Bretagne autorise ses ressortissants à se livrer à des activités subversives contre l'URSS, bien qu'elle entretienne avec cette dernière des relations diplomatiques normales.

L'un des objectifs de Brooke était de collecter des informations relatives à la situation intérieure en URSS, notamment sur les rapports entre l'église et l'Etat. Sa femme, arrêtée en même temps que lui le 24 avril dernier, a été relâchée par la suite.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

"Nous n'essayerons pas de faire respecter nos positions par les cours car nous ne reconnaissons aucune autorité à la Cour suprême en la matière.

Un changement d'attitude

Les journalistes estiment qu'en cela M. Lesage a fait une pirouette, car il aurait affirmé lors de l'octroi d'un permis à Pan-American Petroleum par le fédéral qu'il prendrait une injonction pour empêcher la compagnie de procéder.

Finalement, le premier ministre Lesage s'est écrié :

"Je n'ai que faire de la Cour suprême."

Le ministre des Affaires du Nord du Canada, M. Arthur Laing, assistait impassible à la scene. Il n'a pas saisi toute la conversation qui se déroulait tantôt en anglais tantôt en français, mais toujours sur le même ton, celui de l'emportement.

M. Lesage a laissé entendre à plusieurs reprises qu'il ne serait satisfait d'aucune solution juridique au problème. "Il s'agit d'une question strictement politique."

M. Lesage fonde ses droits sur deux principes :

— Les richesses naturelles appartiennent aux provinces ;

— Il aurait été convenu à la conférence sur les eaux limitrophes, en 1958, que le plateau continental appartient au pays adjacents. Le Québec en entrant dans la Confédération a, selon M. Lesage, conservé ses droits.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, a soutenu exactement les mêmes thèses.

Ces positions de M. Lesage et son opposition au fédéral s'appliquent pour ce qui est du littoral atlantique de la province.

Quant aux eaux de la baie James, de la baie d'Hudson et de la baie d'Ungava, M. Lesage a annoncé que le Québec, le Manitoba et l'Ontario s'étaient entendus pour demander, dans un mémoire qui sera soumis bientôt au fédéral, que les frontières des provinces soient étendues pour leur permettre d'avoir accès aux richesses sous-marines du littoral.

Une échelle de violence

Les discussions ont été tellement violentes hier que des hauts fonctionnaires se sont plus à établir une échelle des interventions les plus dures. Ce seraient dans l'ordre, celles de MM. Lesage, Bennett, Stanfield, Shaw et Robichaud.

M. Lesage avait laissé entendre à M. Pearson qu'il dirait à la presse tout ce qu'il avait dit.

Il n'a pas mis à exécution cette menace.

Le premier ministre du Québec a été très dur pour le premier ministre Pearson. Il lui a même dit qu'il faisait une erreur "qui serait fatale pour la Confédération".

Il aurait longuement insisté pour signifier clairement à tous les délégués que la mesure qu'il a prise au sujet des droits sous-marins était intolérable pour le peuple du Québec.

En fait, M. Lesage aurait longuement référé dans ses propos à la colère du peuple du Québec au sujet de toute cette histoire.

De son côté, le ministre canadien des Affaires du Nord et des Ressources nationales aurait laissé entendre à des journalistes que la position du Québec est somme toute assez faible puisqu'elle ne laisse aucune porte ouverte à la négociation.

Pour sa part, à sa sortie de la conférence, le premier ministe de la Colombie-Britannique, M. Bennett, a déclaré que le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Cour suprême, est en voie d'organiser le vol pur et simple de certaines ressources naturelles des provinces.

Smallwood est satisfait

M. Smallwood était satisfait. Il aurait préféré une solution politique immédiatement, mais il n'avait aucune objection à ce qu'elle soit fondée sur des décisions judiciaires. Plus tard, selon lui, sous la force de la pression politique et ayant acquis des certitudes juridiques, le gouvernement fédéral ne se ferait pas tirer l'oreille pour négocier.

Le premier ministre du Manitoba, qui n'a accès qu'aux eaux des grandes baies du Nord, s'est déclaré satisfait de ce que le fédéral veuille négocier l'extension des frontières du Manitoba, de l'Ontario et du Québec dans la baie d'Hudson.

Le premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, M. Shaw, a réaffirmé que les droits sous-marins appartiennent aux provinces, quelle que soit l'attitude d'Ottawa.

Quant à M. Laing, le ministre des Affaires du Nord du Canada, il n'a fait que rappeler les positions du gouvernement sur le sujet.

"We agreed to disagreed" fut le seul commentaire de M. René Lévesque qui ajouta que la situation n'était pas choatique.

ASSELIN

SUITE DE LA PAGE 1

été invité par ailleurs à comparaître devant le conseil de direction de la Fédération libérale du Canada, section Québec, lundi soir prochain lors d'une réunion qui devait étudier "s'il y avait lieu de le destituer ou de le suspendre".

M. Asselin déclare dans son communiqué : "Malheureusement, soit par ignorance du jugement, soit pour toute autre raison, certaines personnes ont continué à me blâmer quand même depuis." Et il ajoute : "Dans les circonstances, je crois de mon devoir de ne pas permettre aux adversaires du parti libéral de profiter de cette situation. Je ne puis, non plus, permettre que se continue, pour ma famille, une persécution injuste dont elle est l'innocente victime."

M. Asselin a publié son communiqué à Ottawa avant de partir pour Montréal où il en a fait lecture à une réunion à huis-clos de l'exécutif de son comté. Il devait rentrer ce matin à Ottawa où il tiendra une conférence de presse à 11 heures. Il a déjà informé MM. Pearson et Favreau de sa décision.

Lorsque l'affaire de la vente de terrain avait éclaté en 1962, la province avait nommé la commission d'enquête Mackay. Toutefois, vue l'insatisfaction générale à la suite de son rapport, une commission royale d'enquête avait été mise sur pied. Le juge Arthur I. Smith, de la cour supérieure de Montréal, en était le seul commissaire.

Dans son communiqué, M. Asselin commente largement le rapport de cette commission. Il dit entre autre : "Ainsi le rapport me blâmait d'un manquement à mon devoir (breach of trust) parce que, mandataire ou agent de la Commission scolaire, j'aurais conclu la transaction, non pas pour la commission, mais pour moi-même et mon associé. Or, la Cour supérieure, après audition des témoins sous serment, après examen des faits et considération des principes en cause, arrive à la conclusion que je n'étais pas mandataire ou agent de la Commission. Il est donc impossible que j'aie "trahi mon mandat" comme certains ont voulu le laisser entendre, puisqu'il n'existait pas de mandat."

"Enfin, le rapport Smith laisse entendre que je me serais indûment servi d'informations confidentielles que j'étais seul à pouvoir obtenir par la suite de mes relations avec la Commission. Sur ce point... la Cour supérieure affirme que "ici encore cette allégation est absolument contraire à la preuve." La Cour a cru nécessaire d'ajouter, "sur tout, le tribunal cherche en vain motif à jeter quelque blâme que ce soit sur le défendeur ou sur les officiers de la demanderesse, dans toute cette transaction..."

M. Asselin affirme que ceux qui ont lu le rapport de l'enquête et le jugement du tribunal reconnaissent que dans cette cause "le caractère moral ou immoral de sa conduite ne saurait être déterminé qu'à la lumière de la nature légale ou illégale de la transaction".

"Autrement dit, si ma conduite fut en tout point conforme à la loi, il faut nécessairement dans ce cas particulier, qu'elle soit considérée, en conscience, correcte."

Imprudence mais aucun mal

M. Asselin a déclaré à un journaliste que rétrospectivement il croyait qu'il avait été imprudent de sa part alors qu'il était représentant du public, bien que à temps partiel, d'avoir conclu une transaction avec un autre corps public.

Toutefois à l'époque il ne croyait pas avoir été mal avisé et il continue d'assurer qu'il n'y avait rien de mal ou de contraire à l'éthique à cela.

M. Asselin affirme que la polémique ne lui a pas fait de tort dans son propre comté mais qu'elle lui a créé des difficultés avec d'autres députés libéraux de la région de Montréal.

Il n'a pas l'intention pour le moment de briguer d'autres charges publiques, mais il sera heureux de faire tout en son pouvoir pour assurer l'élection d'un candidat de l'équipe Pearson.

Dans sa déclaration, il louange M. Pearson et M. Guy Favreau, qu'il considère indispensables à la prospérité future, voire la survivance, de notre confédération.

M. Asselin fut pour la première fois élu au parlement fédéral en 1962. Il a fait part de sa démission présentement afin de permettre à l'association de son comté de se préparer à une élection qui pourrait être prochaine.

Admis au barreau du Québec après avoir commencé l'étude du droit en 1960, M. Asselin se propose d'ouvrir une étude légale à Montréal.

CONFERENCE

SUITE DE LA PAGE 1

Lesage, souriant mais très fatigué, a badiné quelque peu avec les journalistes avant d'aller exprimer, une dernière fois, ses propos explosifs.

Ce soir, les premiers ministres retournent chez eux mais plusieurs fonctionnaires de provinces demeurent à Ottawa pour participer à des travaux en comité. Le premier ministre de la Colombie-Britannique, tel qu'entendu auparavant a quitté Ottawa hier soir à destination de New York. Il n'était donc pas là pour supporter M. Lesage dans l'affaire des droits miniers sous-marins.

La première grève des postiers depuis 24

OTTAWA. (PCf) — Il s'est écoulé plus de 40 ans depuis que le Canada a été le siège d'une grève postale de quelque envergure.

Quand les facteurs de Montréal et de Vancouver sont entrés en grève ce matin, c'était la première grève du genre depuis 1924.

Les vieux exemplaires de la Gazette du travail, dans les archives publiques, ont enregistré deux grèves nationales des employés des postes.

La première a commencé le 22 juillet 1918, et les 3,102 employés concernés sont retournés au travail le 31 juillet. Les facteurs avaient demandé que leur cause soit portée devant un tribunal d'arbitrage, parce que les augmentations votées par le Parlement se faisaient attendre. L'arbitrage leur fut refusé et la grève a éclaté.

Les facteurs de 15 villes participaient à cette grève. Les principales villes concernées étaient Hamilton, Winnipeg, Vancouver, New Westminster et Victoria. Dans quelques villes de l'Ouest, les commis postaux s'étaient joints aux facteurs. Le gouvernement a promis qu'il ferait étudier les revendications des facteurs par la Commission du service civil et les facteurs sont retournés au travail.

La grève des postes qui éclata le 18 juin 1924 eut des répercussions beaucoup plus importantes. Environ 3,200 employés des postes, la plupart de Montréal, de Toronto et de Windsor, avaient fait la grève pour obtenir des augmentations de salaire. La grève avait pris fin le 30 juin, 12 jours plus tard.

Mesure inique

On a rapporté que le gouvernement avait engagé des briseurs de grève dans plusieurs bureaux de poste et qu'au moment où les employés réguliers ont retourné au travail leur salaire avait été réduit à celui d'aide-facteur. Cette mesure avait soulevé la colère du mouvement ouvrier canadien qui avait protesté auprès du gouvernement, demandant qu'une "amnistie soit accordée à tous ceux qui avaient participé à la grève".

Finalement, en avril 1926, près de deux ans plus tard, le gouvernement avait réinstallé les employés réguliers à leurs anciens salaires et avait accepté de leur rembourser les pertes financières qu'ils avaient subies.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

courrier, aussi longtemps que l'arrêt de travail se prolongera.

A Halifax, plusieurs femmes ont téléphoné à un poste de radio pour se plaindre du fait qu'elles ne pourraient recevoir leurs chèques d'allocations familiales (ces chèques ont été distribués lundi et mardi dans le Québec). Le speaker a déclaré que le transport de ces chèques serait assurée par l'aviation royale du Canada. Les facteurs, qui ne sont pas en grève, pourront faire la livraison à domicile.

Les employés des postes de la ville de Québec doivent se mettre en grève demain. Ils rejoindront ainsi leurs collègues de Montréal, Sherbrooke, Granby, St-Jérôme, Hamilton, ceux de la plupart des villes de la Colombie-Britannique, etc. A Toronto et à Ottawa les employés des postes suivent les règlements "à la lettre", ce qui a pour effet de ralentir leur rythme de travail.

Ils ne veulent rien de moins que $660

Les grévistes ont rejeté hier la proposition formulée par le ministre du Revenu, M. Benson, de confier à une commission le soin d'enquêter sur leurs salaires.

Les grévistes ont oublié également l'appel à la modération de la part de leurs dirigeants nationaux.

Ils réclament, pour mettre fin à leur arrêt de travail, une augmentation de salaires de $660 par année, "pas moins". Le gouvernement a offert vendredi de hausser leurs salaires de $300 et de $360 par année. Ceux qui sont préposés au premier tri retirent présentement $3,960 par année après cinq années de service, les facteurs et les commis, respectivement $4,380 et $4,680.

Ce n'est qu'hier que le gouvernement a commencé à s'inquiéter véritablement de la situation. Le cabinet fédéral s'est réuni d'urgence pour tenter de trouver les moyens d'éviter l'affrontement final.

C'est à l'issue de cette séance, que M. Benson et le ministre des Postes, M. René Tremblay, ont été mandatés pour agir au nom du gouvernement. Ils ont offert de confier le litige à une commission d'enquête indépendante.

La suggestion a été acceptée par la Fraternité des employés des postes. Le président, M. Joe Belland, a demandé aux représentants des futurs grévistes d'accepter le compromis. Mais la proposition a été huée copieusement, du moins à Montréal. M. Belland et les autres dirigeants nationaux des associations d'employés concernées ne semblent pas avoir l'estime de leurs membres.

Des ennuis sérieux sont en vue

Les employés des postes avaient commencé depuis quelque temps à montrer un peu moins d'empressement à leur travail. Les autorités du bureau de poste de Montréal ont dû payer du surtemps pour trier le courrier qui s'était accumulé en fin de semaine dernière.

Les banques utilisent d'autres moyens que les Postes royales pour le transport de l'argent d'une succursale à l'autre.

Le chef du tirage de LA PRESSE, M. Lucien Desjardins, a déclaré hier que les responsables du bureau de poste feraient le nécessaire pour que la livraison des quotidiens par la poste (de même que le courrier de première classe, les médicaments et les marchandises périssables) s'effectuent le plus normalement possible. Il y a au moins 34,300 personnes qui reçoivent régulièrement par la poste les quotidiens imprimés à Montréal.

Plusieurs camionneurs ont refusé ce matin de franchir les piquets de grève et s'en sont retournés avec leur marchandise: des milliers de lettres et colis qui devront attendre dans un entrepôt que le conflit soit réglé, avant d'être acheminés vers leurs destinataires.

Un porte-parole du Canadien National a déclaré que, si l'arrêt de travail se prolonge plus de deux jours, il se posera le problème de trouver des entrepôts.

Les entreprises ferroviaires s'attendent à une augmentation sensible du transport par freight et express. Il en est de même des compagnies aériennes. Un porte-parole d'Air Canada a soutenu que sa compagnie était en mesure d'accepter une augmentation du volume du transport par air.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

Travailleurs étaient bien décidés à recourir à "une grève totale" pour appuyer leurs revendications. Il ne restait plus qu'à décider du jour et de l'heure du débrayage.

La grande majorité de l'assemblée semblait bien résolue à établir les lignes de piquetage dès ce matin. Les chefs syndicaux ont cependant fait remarquer qu'un délai de 48 heures n'était pas de trop pour mettre le dispositif en place. C'est alors que l'unanimité s'est faite autour de cette solution.

Les chèques d'assistance sociale seront distribués par messager

Les chèques d'assistance sociale du Service de Bien-être social de la ville de Montréal, seront distribués cette semaine par messager.

C'est ce que nous a déclaré M. Charles Renaud, directeur du service d'assistance sociale de la Ville de Montréal.

M. Renaud a expliqué que devant la grève des facteurs de Montréal, les bénéficiaires qui devaient recevoir leurs chèques d'assistance sociale dans le courier de jeudi ou vendredi, les recevront, cette semaine, par messager.

"Nous demandons donc aux bénéficiaires, a dit M. Renaud, d'attendre leurs chèques chez eux dans la journée de jeudi ou la matinée de vendredi".

Si les bénéficiaires sont absents, a expliqué M. Renaud, leurs chèques ne seront pas laissés à une tierce personne, mais retournés au bureau.

Enfin, ceux qui doivent se présenter au bureau pour obtenir leur allocation devront le faire comme d'habitude.

RIVARD

SUITE DE LA PAGE 1

pour sa part à Saskatoon hier que l'affaire Lucien Rivard "a toutes les caractéristiques d'un imbroglio sordide qui a apporté le déshonneur au gouvernement du Canada et au Canada à travers le monde".

Au cours d'une interview enregistrée pour la radio, M. Diefenbaker a affirmé que la commission Dorion devrait se remettre à siéger afin d'entendre Rivard. Le chef de l'opposition a affirmé que Rivard est un "témoin contraignable" et que le juge en chef Dorion devrait être investi des pouvoirs nécessaires à la poursuite de son enquête.

Il a ajouté que Rivard devrait subir son procès au Canada sous une accusation d'évasion avant d'être extradé aux Etats-Unis. "La justice veut qu'il subisse son procès au Canada d'abord, a-t-il dit."

Des élections bientôt

Interrogé sur la conférence fédérale provinciale, M. Diefenbaker a dit que le déroulement de la rencontre indique que le premier ministre Pearson a l'intention de décréter des élections générales aussitôt que possible.

"Il ne veut pas que la Chambre vote une motion de censure contre son gouvernement. Pour cette raison, je crois qu'il a écarté l'idée de paraitre devant le parlement le 27 septembre, et à la place, déclencher des élections."

DESLAURIERS

SUITE DE LA PAGE 1

Le prévenu demeurera en liberté sur parole.

L'enquête préliminaire de Deslauriers au sujet de l'accusation d'avoir fabriqué un faux documents, portée contre lui il y a quelques semaines, a également été fixée au 11 août.

La Cour a également ordonné qu'un mandat d'arrestation soit émis entre le 6 et le 11 août contre le principal témoin de la poursuite, M. Raoul Gobeille, de Ville Brossard, afin de s'assurer qu'il sera présent à l'enquête. Cette mesure a été rendue nécessaire par suite du refus de M. Gobeille de se présenter devant le tribunal hier en dépit d'une assignation qui lui avait été signifiée par Me Daoust.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 65
MAXIMUM DEMAIN : 85

Swears & Wells (Canada) Ltd.

L'opulence des fourrures cette année dépasse tout ce que l'on pourra jamais voir. Et il semble bien que c'est Swears & Wells qui présente en primeur des fourrures qui mettent pleinement en valeur la richesse des peaux ! La jeune femme ci-dessus porte un renard rouge naturel de Sibérie. Ce n'est là qu'une des centaines de superbes fourrures en montre présentement, durant la vente d'août en cours chez Swears & Wells (Canada) Limited, à 1454, rue Peel, vis-à-vis de l'hôtel Mont-Royal.

pour résoudre vos problèmes scolaires...

LE COLLEGE FRANÇAIS

5217 AVENUE DE L'ESPLANADE

— Collège classique mixte (jeunes gens, jeunes filles).
— Professeurs français, direction laïque (M. et Mme Portal).
— Reconnu officiellement le 23 mai 1962.
— Habilité à recevoir les $200 des Commissions scolaires et les prêts-bourses gouvernementaux.
— Effectifs 1964-65 : 35 professeurs, 800 élèves.

COURS COLLEGIAL FRANÇAIS

— Cours complet en 3 ans (année unique de philosophie).
— Ouvert à tout étudiant qui peut justifier d'un niveau suffisant.
— Nombreuses options possibles :
— Série littéraire (latin ou 2e langue vivante, peu de sciences).
— Série scientifique (avec ou sans latin).

COURS SECONDAIRE

— Programmes et examens officiels de l'Université de Montréal.
— Section spéciale pour les programmes sans latin des Universités françaises.

COURS PRIMAIRE EN 5 ANS

— Classe spéciale de pré-classique.
— Admission en pré-scolaire ou maternelle dès l'âge de 4 ans.

Renseignements et inscriptions, tél. 272-0754 — 272-1455

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

Cours de préparation aux examens de reprise — 11e et 12e années

DERNIER JOUR D'INSCRIPTION

Le 26 juillet, de 9 heures a.m. à 10 heures a.m.

Aux centres suivants :

Ecole Le Plateau — 3700, avenue Calixa-Lavallée
Ecole St-Emile — 3700 est, rue Sherbrooke
Ecole St-Viateur — 7315, rue de Lanaudière

NOTE — L'organisation de ces cours nécessite une inscription minimum de 100 élèves par centre.

SKI AQUATIQUE GRATUIT ■ PECHE ■ GOLF ■ PECHE ■ SKI AQUATIQUE GRATUIT ■ VOILE

Plaisir pour toute la famille

Trois lacs réservés pour la pêche à la truite, alors que le quatrième lac comble de joie le nageur et le skieur. Golf : 3 milles.

SKI AQUATIQUE ET VOILE GRATUITS
Taux $15.00 P.P. (2 pers p. ch.)
Repas de gourmet compris
CUISINE CONTINENTALE
Ecrivez ou téléphonez pour dépliant en couleurs.

ALPINA EN QUEBEC
Suite 3817, 1 Place Ville-Marie
Montréal 3 — Tél. 878-9225
Tél. St-Donat 424-2452

L'AUTOBUS ARRETE A LA PORTE

Propriétaire :
GEORGES A. FUSEY,
autrefois de Jasper en Québec

ALPINA EN QUÉBEC

ST-DONAT

TRES SPECIAL : avec nos compliments une course en ski aquatique gratuite pour nos clients du lunch ou du dîner. Dégustez un repas de gourmet tout en contemplant le pittoresque lac Bouillon.

GOLF, VOILE ■ SKI AQUATIQUE GRATUIT

REPRESENTANT DES VENTES INDUSTRIELLES

Homme bilingue demandé pour visiter ateliers industriels de la région de Montréal à titre de représentant d'une importante entreprise canadienne. L'expérience de la vente et des aptitudes en mécanique seraient préférables.

Salaire selon l'expérience, bénéfices marginaux inclus. Auto fournie. Entrevue accordée aux candidats convenables.

Pour renseignements, écrire dès aujourd'hui

CASE 7061, La Presse

Val Royal

20% D'ESCOMPTE SUR ARTICLES D'ETE

BARBECUES	26.95 à 189.50	MOINS 20%
PISCINES	19.98 à 329.88	MOINS 20%
GYMNASES	23.25 à 71.95	MOINS 20%
PARASOLS ET TABLES	37.40 à 56.90	MOINS 20%
CHAISES ALUMINIUM	5.40 à 47.25	MOINS 20%
TONDEUSES	53.88 à 189.95	MOINS 20%
BALANÇOIRES	29.95 à 58.60	MOINS 20%

NOS GRANDES TENTES A CARTIERVILLE ET MONTREAL-NORD SONT OUVERTES JUSQU'A 9 H. P.M. TOUS LES JOURS

Val Royal

Matériaux et Quincaillerie de Construction

Ouverts jusqu'à 5.30 p.m.
Le SAMEDI 12.30 p.m.
Jusqu'au 4 sept.
Vastes terrains de stationnement

• CARTIERVILLE FE. 4-5320
12,200 boul. LAURENTIEN
• MTL-NORD DA. 2-7341
11,401 boul. PIE-IX
• V. BROSSARD OR. 6-1833
6180 boul. TASCHEREAU

DIVISION DES ENTREPRISES P.H. DESROSIERS LTEE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 22 JUILLET 1965 — 81e ANNEE — No 167

Laval: la formule du conseil provisoire serait modifiée

QUEBEC. (PC) — Tous les articles du bill 63 prévoyant la fusion des 14 municipalités de l'île Jésus ont été adoptés, hier, sauf l'un des plus importants, celui qui décrète la formation d'un conseil (municipal) provisoire.

C'est en terminant l'étude de ce projet de loi que le comité des bills privés de l'Assemblée législative s'est buté à cette difficulté : une formule idéale devant déterminer le choix des conseillers appelés à administrer la nouvelle ville de Laval jusqu'à la tenue d'une élection à l'automne de 1966.

Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a retenu une suggestion du député de Montréal-St-Jacques, M. Paul Dozois, ancien ministre des Affaires municipales, pour l'étudier à son mérite et amender le bill en conséquence, s'il y a lieu.

Selon l'article 6, le conseil temporaire serait formé de 22 membres, dont les 14 maires actuels et huit autres membres choisis parmi les conseillers des villes de Chomedey, Auteuil, Duvernay, Pont-Viau et Laval-des-Rapides.

La ville de Chomedey a la priorité avec quatre conseillers, tandis qu'un seul doit être désigné dans chacune des autres municipalités.

C'est de là qu'est né cet argument amer de la part du chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, qui prétend que le projet de fusion est orienté "de façon à faire du maire de Chomedey le maire de Laval".

Reprenant une suggestion du maire Jacques Tétreault, de Pont-Viau, le député Paul Dozois a préconisé que les villes soient représentées par les 14 maires actuels, au sein du conseil provisoire, et par un conseiller pour chaque 15,000 résidants de l'île Jésus.

Cette formule ne donnerait ainsi que trois représentants à Chomedey, tandis que Laval-des-Rapides en compterait deux, et chacune des autres villes comprises dans cette nouvelle sélection, Pont-Viau, Duvernay et St-Vincent-de-Paul, n'aurait droit qu'à un seul conseiller. La municipalité d'Auteuil se trouverait donc exclue de ce deuxième choix.

C'est ici que le ministre Laporte a déclaré que cet article du bill "le rendait malade"...

Vaine tentative de l'opposition

MM. Johnson et Dozois se sont rigoureusement opposés, mais en vain, à ce que la première élection générale ait lieu le premier dimanche de novembre 1966, et que la ville soit dirigée par un conseil temporaire dont les membres seront choisis, selon eux, de façon antidémocratique.

Tour à tour, les députés de Bagot et de Montréal-St-Jacques ont fait valoir les arguments qui, selon eux, militaient en faveur d'une élection générale dès novembre 1965.

Référant aux difficultés que M. Laporte envisage comme impossibles à solutionner afin de procéder à l'élection dès novembre prochain, à savoir, notamment, l'établissement de nouvelles listes électorales, MM. Johnson et Dozois ont cité le cas de la ville de Québec qui tiendra une élection dès cet automne, et "où le suffrage universel est en vigueur", soit que tout locataire ou propriétaire âgé d'au moins 18 ans pourra participer à l'élection du maire et des échevins.

Revenant à la charge, le chef de l'opposition a déclaré qu'il était curieux de constater que le gouvernement découvre maintenant qu'il y aurait des inconvénients à faire des élections le plus tôt possible.

M. Johnson a fait allusion à un pamphlet distribué il y a quelques mois par le ministère des Affaires municipales aux citoyens de l'île Jésus, faisant valoir les avantages du bill 63. Lisant un extrait de la brochure qui dit que "le maire et les échevins ne seront pas choisis d'office", M. Johnson a demandé la raison de cette "volte-face" du gouvernement.

M. Laporte a rétorqué qu'il favorisait l'élection immédiate, mais que l'avis d'experts sur cette question était unanime : il est préférable que le vote général pour l'élection du maire et des conseillers de la nouvelle ville soit reporté au mois de novembre 1966.

Cette proposition du député Dozois de décréter des élections dès cette année, plutôt qu'en novembre 1966, a été battue par un vote de 15 contre 6.

Le député de Montréal-St-Jacques a également suggéré, à l'issue des débats, que l'étude du bill et son adoption en troisième lecture par l'Assemblée législative soient reportées à l'an prochain.

Voir LAVAL en page 6

On trouvera les FAITS DIVERS en page 6

On réclame la démission du conseil et une enquête à Laval-des-Rapides

(T.D.) — Une requête vient d'être adressée au ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte par le Comité civique de Laval-des-Rapides, réclamant une enquête sur l'administration municipale de cette ville de l'île Jésus.

De plus, cet organisme s'est adressé aux autorités municipales de Laval-des-Rapides pour demander au maire Claude Gagné et aux conseillers de démissionner en bloc, "vu la mauvaise administration de notre ville".

Cette requête, dont une copie a également été envoyée au premier ministre Jean Lesage et au député de Laval, Me J.-Noël Lavoie, est endossée par le président du Comité civique, M. J.-Paul Saindon, et par MM. André Vaillancourt et Robert Roy, tous deux directeurs de l'organisme.

C'est à la suite de l'étude du rapport financier de 1963-64 que les requérants ont pris une telle initiative.

Le bilan fait mention d'un déficit accumulé de $660,993 au 31 décembre 1964. Si l'on tient compte du déficit prévu au budget de 1965, soit $576,000, le déficit global atteindrait la somme de $1,236,993 à la fin de l'année en cours.

Le Comité civique a également fait parvenir aux contribuables de Laval-des-Rapides une circulaire pour leur expliquer la situation.

"Vous avez sans doute été surpris de l'augmentation du taux de la taxe de 75 cents du $100 à $1.20, soit une augmentation de 37½ p. 100. Cette hausse de la taxe est valable seulement pour combler le déficit prévu de $576,000 pour l'année courante 1965."

Dans le même texte, il est fait mention d'un montant de $125,000 représentant des arrérages de taxes prescrites et irrécupérables. Selon la Loi des cités et villes, les taxes sont prescrites après trois ans.

La question est posée : "Qui paiera ces arrérages de taxes perdues pour le trésor municipal ?"

Le Comité civique appuie sa demande d'une enquête sur plusieurs autres raisons :

- **"Virements de fonds de $86,000 par l'administration du maire Claude Gagné ;**
- **"Paiement de frais de cour à même le fonds des contribuables à la suite de la condamnation personnelle du maire Claude Gagné, en Cour supérieure ;**
- **"Référendum malhonnête du 23 janvier 1965, dénoncé au comité des bills privés le 14 juillet dernier ;**
- **"Dépenses inutiles de l'ordre de $80,000 pour la préparation de plans et devis pour un centre civique de $2½ millions, projet rejeté par les contribuables en 1964.**

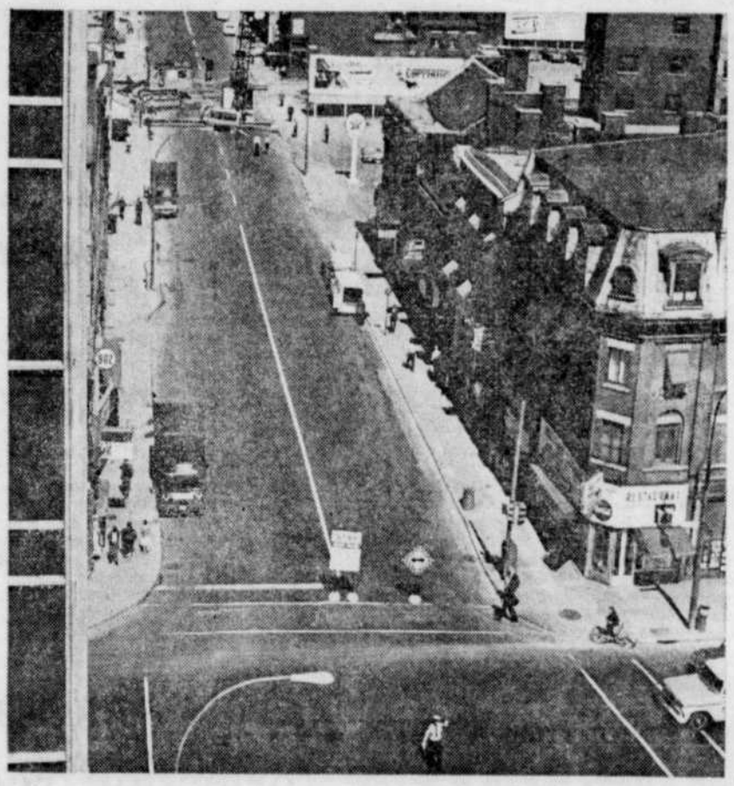

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

Le boul. St-Laurent fermé entre les rues Vitré et Craig

Le tronçon "Vitré-Craig" du boul. St-Laurent est fermé à la circulation depuis hier matin, en raison de travaux d'excavation relatifs à la ligne no 2 du métro (sous la rue Vitré). Durant les travaux qui se poursuivront quatre semaines, la circulation nord-sud est détournée par la rue Clark qui est établie à sens unique (nord-sud) entre le boul. Dorchester et la rue Craig. Puis la circulation "sud-nord" doit emprunter la rue St-Dominique ou la rue St-Urbain, laquelle sera maintenue à sens unique "sud-nord" et de façon continue, entre la rue Craig et le boul. Dorchester.

Où en sont les travaux du métro

par Raymond Masse

Où en sont les travaux du métro qui doit être exploité à Montréal même et sur la rive sud ?

Plus précisément, où en sont les travaux d'excavation des tunnels qui auront une longueur totale de 16.1 milles, y compris les raccordements ?

Entre 90 et 95 p. 100 des travaux d'excavation sont complétés.

Et le bétonnage des tunnels ? Il est bel et bien terminé dans une proportion de 80 à 85 p. 100.

Puis les travaux de finition des stations qui seront au nombre de 26, y compris la station Berri-DeMontigny où la ligne "est-ouest" et la ligne "nord-sud-est-ouest" se croiseront et où on pourra accéder à la ligne "Longueuil" ? Les contrats sont déjà adjugés concernant 11 stations. Des contrats le seront ces jours-ci quant à quatre autres stations.

Plus de 30 des 369 voitures sur pneumatiques qui circuleront sur les trois lignes sont en construction. Ces 369 voitures constitueront 41 trains de neuf voitures. Prix du contrat : $45,513,918. Capacité de chaque voiture : 170 voyageurs — assis et debout.

Quant aux trois lignes en construction, il s'agit des lignes suivantes :

a) ligne "est-ouest" (aussi baptisée no 1), entre la rue Atwater et la rue Frontenac, sous les rues DeMontigny, Ontario, Burnside et St-Luc;

b) ligne "nord-sud-est-ouest" (no 2), d'un point situé au nord du boul. Henri-Bourassa jusqu'à un point sis à l'ouest de la rue Guy, sous les rues Berri et Viger;

c) la ligne "Longueuil" (no 4), de la rue Ontario jusqu'à un point sis à environ 2,200 pieds à l'est du pont Jacques-Cartier (à Longueuil), sous les rues St-Denis et Bonsecours, puis sous le fleuve, dans les îles Ste-Hélène et Notre-Dame, ainsi que sous la voie maritime du St-Laurent.

Les lignes "est-ouest" et "nord-sud-est-ouest" doivent être utilisables à la fin de l'été de l'an prochain. Quant à la ligne "Longueuil", elle doit être mise en service au printemps de 1967, avant l'ouverture, en avril, de l'Expo.

Les tunnels bétonnés reliant les stations auront une

Voir METRO en page 6

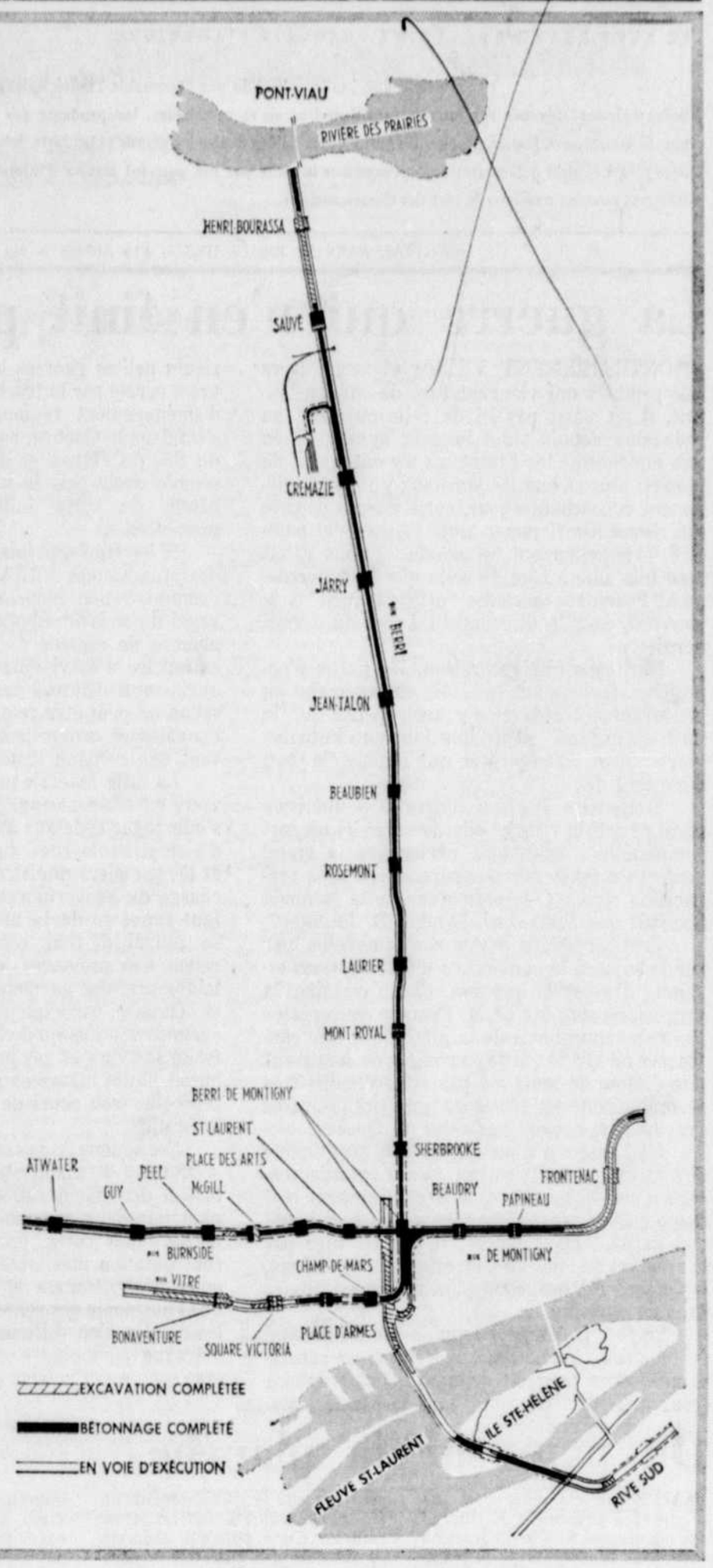

Décès du directeur adjoint de la police de Montréal

Le directeur adjoint de la police de Montréal, M. Roméo Longpré, qui était âgé de 58 ans, est décédé vers 8 h. ce matin, à l'hôpital Royal Victoria, des suites d'une longue maladie.

M. Longpré était au service de la police de Montréal depuis janvier 1927. Il fut nommé directeur-adjoint au mois d'octobre 1959.

Voici les principales étapes de la carrière de M. Longpré : août 1931 : sergent-détective ; mai 1948, lieutenant-détective; mai 1950: capitaine-détective ; décembre 1953 : assistant-inspecteur; décembre 1957 : inspecteur-chef à la Sûreté ; octobre 1959 : directeur-adjoint de la police de Montréal.

On n'a encore annoncé ni l'endroit ni la date où se tiendront les obsèques.

Roméo Longpré

Les restaurants gâteraient la sauce en 1967

Il faudrait former un personnel technique de 7,000 personnes pour la région de Montréal d'ici l'Expo, et l'on craint que notre enseignement technique, dans sa forme actuelle, ne puisse y parvenir

par Raymond Grenier

Pour recevoir une trentaine de millions de visiteurs durant l'Exposition universelle de 1967 et leur servir quelque 300,000 repas ou casse-croûte par jour, il faudrait former un personnel qualifié de restaurant de quelque 7,000 personnes, dont 1,380 cuisiniers et aides-cuisiniers. Or, à cause d'une carence difficilement explicable de son enseignement technique, le Québec risque fort de ne pouvoir préparer ce personnel et d'abandonner sa réputation touristique à des gâte-sauces.

A l'occasion d'une réunion d'experts de la restauration et de l'hôtellerie qui doit avoir lieu, demain, pour étudier ce problème, une rapide enquête a permis de mettre à jour un certain nombre de faits qui ne sont guère de nature à entretenir l'idée complaisante que l'on se fait du supposé souci particulier que l'on a de la bonne table dans "la belle province".

Déjà, le 23 juin dernier, un comité consultatif de l'Expo a abordé ce problème, dont il doit poursuivre l'étude demain en examinant des projets de programme et de budget de formation technique.

Pour cette étude, la Compagnie de l'Expo a invité non seulement des personnalités de l'industrie de la restauration et de l'hôtellerie comme MM. Eddy Prévost, secrétaire du bureau de direction de l'Association des restaurateurs du Québec, Gérard Delage, secrétaire du bureau de direction de l'Association des restaurateurs du Québec, et Jean Scmied, d'Eaton, prés. de la Société des chefs de cuisine et pâtisserie du Québec, mais également des responsables des services fédéral et provincial de placement — et des responsables du ministère québécois de l'Education, dont M. Paul Gérin-Lajoie lui-même.

L'invitation faite à M. Gérin-Lajoie et à d'autres personnalités responsables du ministère québécois de l'Education s'explique aisément par le simple fait qu'il s'agit d'un problème d'enseignement technique qui ne pourra être résolu que par une intervention de ce ministère.

Des subventions inutilisées

Il serait d'autant plus étonnant qu'une pareille intervention ne se fasse pas que cela significrait l'inutilisation de subventions fédérales défrayant 75% des frais de construction et d'aménagement des écoles techniques. C'est M. Gérin-Lajoie lui-même qui a enlevé de haute lutte une prolongation de cette manne fédérale jusqu'en 1966.

Voici quelques faits qui permettent de se faire une idée du problème.

- Déjà, à l'heure actuelle, le secteur de la restauration et de l'hôtellerie souffre d'une carence de personnel qualifié que l'on peut estimer à 25% ou à 30%.
- En 1967, sur le terrain de l'Expo, il y aura 70 comptoirs "casse-croûte" ou stands de rafraîchissements et 85 restaurants. Cela signifie 23,000 clients à servir.
- On estime que les visiteurs de l'Expo prendront 300,000 repas ou casse-croûte par jour (pour un sur le terrain de l'Expo, il y en aura 4 ou 5 à l'extérieur).
- Cela exige un personnel de plus de 7,000 personnes (compte tenu d'une marge de sécurité de 20%). En voici le décompte :

Chefs et cuisiniers	450
Aides-cuisiniers	930
Légumiers	140
Pannetiers et pâtissiers	140
Nettoyeurs	310
Plongeurs	675
Nettoyeurs de casseroles et éviers	310
Maitres d'hôtel (hommes et femmes)	140
Serveurs et serveuses	3270
Commis débarrasseurs et "de suite"	450
Caissiers et caissières	465

Voir RESTAURANTS en page 6

Saulnier: "Les Montréalais n'ont pas de leçon à recevoir du maire de Granby!"

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, a riposté hier à M. Paul-O. Trépanier, architecte et maire de Granby, qui avait critiqué, la veille, l'administration Drapeau-Saulnier au cours de sa conférence devant les membres du club Kiwanis-St. George.

1 — L'architecte Trépanier avait dit que l'administration montréalaise devrait transformer l'île Notre-Dame en parc, une fois l'Expo 1967 terminée, au lieu d'y laisser construire des conciergeries. M. Saulnier répond carrément que les Montréalais n'ont pas de leçon à recevoir du maire de Granby à ce sujet.

2 — Et M. Trépanier avait de nouveau dénoncé le projet Habitat '67. Il avait déclaré, une fois de plus, son opposition à l'octroi de subventions en vue de la construction de logements destinés aux riches. M. Saulnier se révèle aussi opposé au projet Habitat '67, mais non sans décocher quelques flèches à l'endroit de M. Trépanier.

Voici, intégralement, la déclaration de M. Saulnier :

"Le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, s'agite. Il s'est donné pour mission de montrer aux Montréalais le soin qu'ils doivent prendre des espaces libres.

"Je dois lui rappeler que, dans ce domaine, les Montréalais n'ont pas de leçon à recevoir du maire de Granby. En effet, les Montréalais consacrent annuellement à ces fins trois fois plus (per capita) que les citoyens de Granby. Le pourcentage du territoire de Montréal consacré aux parcs publics est presque deux fois plus élevé qu'à Granby.

"La décision de disposer des terrains de l'île Notre-Dame après l'Expo, sera prise à

Voir SAULNIER en page 6

COFFRE A ARGENT

En métal gris, comprenant un plateau divisé en 7 compartiments pour la monnaie. Serrure à clef. Poignée à même le couvercle. Dimensions : 10" x 4⅜" x 7¼".

Prix rég. : $6.25

SPÉCIAL PILON $4.75

"Votre centre d'achats d'articles de bureau"

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-6261
800 E. Ste-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-7961

LOUEZ

des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.

VENTE
REPARATION
PIECES

Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES

GELINAS Compressors Inc.
4845, rue ST-DENIS AV. 8-0163
Stationnement gratuit à côté du magasin
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

CORBEIL
SUR LA PLAZA

SOLDE FIN DE SAISON !
600 PAIRES DE SOULIERS

prix de rabais extraordinaire !

REG. 14.95 A 21.95 POUR

8.49 LA PAIRE

Choix de marques réputées. Des styles nouveaux — escarpin, à courroie, empeigne montante avec ou sans élastique, fabriqués en cuir de veau, daim d'été et filet. Talons jet, illusion, cubain et bas. Quelques-uns sont ouverts. Assortiment de blanc, beige et havane. Pointures 4 à 11, largeurs AA et B dans le groupe.

Aussi sacs à main, beige et blanc à moitié prix. $8.49

AU DEUXIEME

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Compte courant ou budgétaire si désiré

6500, rue Saint-Hubert. Tél. 279-1581
ANGLE BEAUBIEN
Stationnement gratuit

GARANTIE À VIE
MIDAS

- SI JAMAIS VOTRE SILENCIEUX DOIT ETRE REMPLACE, IL LE SERA SANS FRAIS.
- LA GARANTIE MIDAS CONTRE LA ROUILLE, LA CORROSION, LA PERFORATION, ETC. EST VALIDE A N'IMPORTE LEQUEL DES 469 ATELIERS MIDAS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.
- L'INSTALLATION DES SILENCIEUX EST GRATUITE ET SE FAIT SOUS VOTRE SURVEILLANCE.
- VERIFICATION RAPIDE ET GRATUITE DES AMORTISSEURS
- NOUS HONORONS LES CARTES DE CREDIT.

Installation gratuite...

4495 Iberville
Angle Mont Royal
526-1627-8

850 boul. Labelle
Face Centre d'achats St-Martin
681-1601

6100 Upper Lachine
ouest de Girouard
481-0404

10,111 boul. Pie IX
nord du boul. Métropolitain
321-7108-9

OUVERT TOUS LES JOURS de 8 A.M. à 9 P.M.
Sam., 8 A.M. à 5 P.M.

Lun., jeu., ven., 8 A.M. à 9 P.M.
Mar., mer., 8 A.M. à 6 P.M.
Sam., 8 A.M. jusqu'à midi

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

"PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, JEUDI 22 JUILLET 1965 — 81e ANNEE — No 167

La guerre qui n'en finit pas

CONTRAIREMENT à l'idée et aux images pénibles qui viennent tout de suite à l'esprit, il ne s'agit pas ici de celle qui sévit en Indochine depuis vingt longues années. Bien que nos voisins les Etats-Unis s'y enfoncent de plus en plus et que les journaux y fassent fidèlement écho chaque jour, cette guerre pourrie qui risque d'enflammer toute l'Asie — et peut-être, éventuellement, le monde — nous paraît bien lointaine à côté de celle que le gouvernement Pearson a déclarée "officiellement" à la pauvreté dans le discours du Trône du 5 avril dernier.

Non sans quelque raison, les partis d'opposition, notamment le NPD, ont reproché au gouvernement fédéral d'y avoir pensé sur le tard, en imitant, encore une fois, une initiative lancée outre-frontière et qui semble, là-bas, faire long feu.

L'offensive Pearson contre le paupérisme rural et urbain risque-t-elle de subir ici un sort comparable à celle qu'a déclenchée, à grand renfort de publicité et apparemment sans préparation sérieuse, le promoteur de la "Grande Société" aux Etats-Unis, Lyndon B. Johnson ?

Les discussions qui se sont amorcées hier sur le sujet, à la conférence d'Ottawa, nous inclinent à poser la question. Chose certaine, la proposition-surprise de M. Pearson de reporter l'examen approfondi de la question à une conférence nationale qui ne pourrait avoir lieu avant une dizaine de mois n'a pas été accueillie très favorablement par plusieurs premiers ministres provinciaux, surtout par celui du Québec.

M. Lesage n'a pu cacher son scepticisme devant une suggestion qui vise à retarder encore d'un an, peut-être, le déclenchement réel d'une guerre sur tous les fronts contre ce grand mal social. Apparemment, si l'on en juge par la réaction du chef du gouvernement québécois, le Québec est beaucoup plus pressé qu'Ottawa dans ce domaine.

En fait, pourtant, lorsqu'on prend la peine de regarder au-delà des apparences, on constate qu'Ottawa poursuit depuis quelques années (pour ainsi dire presque "sans le savoir") plusieurs petites guerres localisées contre la pauvreté rurale par le truchement des programmes d'aménagement régional dits "ARDA". Mais c'est dans le Québec, notamment dans la région du Bas du Fleuve et de la Gaspésie, que l'on semble avoir pris le plus à coeur la réussite hâtive de cette initiative particulièrement prometteuse.

Si les études préalables à la mise en oeuvre des programmes ARDA ont ouvert les yeux de l'administration fédérale sur l'étendue des ravages du sous-développement économique dans nombre de régions du pays, au Québec cette entreprise a servi de stimulant à d'autres enquêtes et à d'autres programmes dont la réalisation ne peut être retardée indéfiniment. D'où l'impatience compréhensible de M. Lesage devant une certaine lenteur d'Ottawa.

La lutte fédérale-provinciale contre la pauvreté est-elle mal engagée ? On est en droit de s'interroger là-dessus à la lumière des échanges d'hier entre le chef du gouvernement fédéral et les premiers ministres provinciaux. A la décharge du gouvernement central, cependant, il faut convenir de la nécessité dans laquelle il se trouvait de tenir compte de l'état de préparation des provinces, qui ne sont certes pas toutes arrivées au même stade que le Québec et l'Ontario, par exemple. Et après lui avoir dit sur tous les tons qu'il cherchait à imposer d'autorité ses vues et ses projets aux provinces, on aurait plutôt mauvaise grâce maintenant de lui reprocher son souci de consultation et de collaboration.

Soulignons en passant et pour terminer que si Ottawa avait manifesté la même préoccupation dans le domaine des droits d'exploration et d'exploitation des gisements miniers sous-marins en bordure des côtes, on n'eût pas assisté à la confrontation inévitable qui s'est produite hier entre MM. Pearson et Lesage. D'où l'on voit que l'harmonie des relations fédérales-provinciales résulte d'un difficile jeu d'équilibre qui se détraque au moindre geste malhabile et qu'il faut sans cesse remettre au point.

Cyrille FELTEAU

Du pain sur la planche

PARCE que le Québec n'est pas prêt à prendre à sa charge dès maintenant tout le programme favorisant la mobilité de la main-d'oeuvre, présenté aux Communes en mai dernier, M. Lesage accepte, **avec réserves bien sûr,** de participer au projet fédéral. Mais aussitôt que sera mis sur pied, au sein du ministère provincial du Travail, le service de réadaptation et de reclassement des chômeurs auquel faisait déjà allusion en avril M. Carrier Fortin, le Québec assumera entièrement cette responsabilité et réclamera alors d'Ottawa une compensation fiscale équivalente.

Sur le plan du travail, le Québec ne souffre pas seulement d'un complexe d'infériorité, mais d'une infériorité réelle vis-à-vis l'Ontario, où l'industrialisation est plus avancée et les salaires sont plus élevés. C'est la raison principale pour laquelle le gouvernement de M. Lesage craint si fort les effets néfastes d'une politique fédérale de mobilité qui attirerait dans la province-soeur ou même en Colombie-Britannique nos travailleurs spécialisés bilingues et qui ne pourrait nous amener en retour qu'une main-d'oeuvre en majorité anglophone.

Mais il existe une contradiction dans le raisonnement de M. Lesage ! Car plus loin, il laisse entendre que les Québecois ne se prévaudraient pas du programme, vu que dans les autres provinces, ils ne pourraient à peu près pas faire instruire leurs enfants en français.

Alors, y a-t-il du danger ou s'il n'y a pas de danger ? Nous croyons qu'il y en a et qu'il y en aura fatalement tant que l'immense tâche entreprise par le ministère provincial du Travail (politique nouvelle, restructuration (Fortin dixit), développement des services existants et création de plusieurs autres) n'aura pas atteint un stade plus avancé.

Et le danger d'hémorragie existera aussi tant que, sur un plan parallèle, le programme de développement régional — qu'il s'agisse de celui d'Ottawa auquel le Québec adhérera, **avec réserves bien sûr,** pendant encore un an, ou de celui du gouvernement provincial, actuellement en voie de structuration (Lesage dixit) — n'aura pas commencé à donner des fruits. Parmi ces fruits, le plus désirable est certes la disparition du chômage endémique qui sévit dans certaines zones et qui oblige continuellement plusieurs des nôtres à loucher, avec raison, vers de plus vertes vallées.

Renaude LAPOINTE

Il est temps de montrer les dents

LE travail le plus secret de la présente conférence fédérale-provinciale aura été celui des ministres de la justice et procureurs généraux. Ces messieurs savent combien éternelle sera la lutte contre le crime ; ils n'ignorent pas non plus les durs échecs auxquels ils peuvent s'attendre.

De récents et fort tristes événements ont révélé jusqu'où le crime organisé pouvait pousser ses tantacules. Donc il est temps de répondre au crime organisé par une surveillance cohérente, par un assaut mieux concerté et une coordination bénéficiant d'une souple rapidité d'action, celle-ci aidée du dispositif le plus moderne d'information de dépistage. Ce dispositif n'est plus, de nos jours, uniquement humain. Un appareillage mécanique est devenu nécessaire pour relier entre eux tous les postes de police de nos grandes villes ; le réseau d'intercommunication doit être perfectionné. Or, si quelques villes sont remarquablement équipées à cet égard, en maints centres l'équipement technique est d'un autre âge.

La lutte à la pauvreté exigera des millions de dollars. Souhaitons que les corps policiers de tout le pays obtiennent les fonds requis pour se doter sans trop de retard, de la mécanique dernier-cri permettant d'informer Vancouver et Halifax, en quelques minutes, du crime venant d'être commis dans la métropole ou à Toronto. Voilà pour l'élément technique.

Puis il y a les problèmes de juridiction, simples en apparence mais complexes dans leur application quotidienne. La Gendarmerie opère ici ; plus loin, c'est du domaine provincial et le policier municipal s'occupe de son rayon. De prime abord, une telle structure semble normale et, pourtant, force nous est de reconnaître que la coordination des effectifs, dans un cas d'urgence surtout, manque d'efficacité. Etat de chose dont profite . . . vous imaginez qui.

Or, au moment où Me Claude Wagner suggère la création d'un Interpol canadien, sa proposition se révèle une réponse à la réelle dimension du problème. La seule logique, la seule qui sera réellement valable. Qu'on n'hésite point à donner suite à cette suggestion. C'est l'intérêt de tout le monde que la police canadienne — tous les corps — devienne aussi puissante qu'efficace. Les bases existent : il suffit de couronner l'ensemble.

Roger CHAMPOUX

Il y a 15 ans, Mackenzie King...

CE n'est pas, croyons-nous, céder à la manie des anniversaires que de rappeler brièvement, en ce jour, celui de la mort de William Lyon Mackenzie King. Il y a en effet quinze ans aujourd'hui que s'éteignait à l'âge de 76 ans, en son domaine champêtre de Kingsmere, près d'Ottawa, un homme étrange, énigmatique, mystérieux même, qui domina la scène politique canadienne pendant la majeure partie de la première moitié du vingtième siècle.

En ce 22 juillet 1965, au moment où s'achève une très importante conférence fédérale-provinciale, ses participants seront sans doute trop préoccupés par les problèmes du présent et de l'avenir immédiat pour songer, même un instant, à ce que fut la contribution de cet homme au Canada d'hier et d'aujourd'hui.

Il faudra vraisemblablement attendre au moins encore une décennie — lorsque son journal et ses volumineux mémoires intimes entreront dans le domaine public — avant de pouvoir porter sur lui et sur son oeuvre un jugement global, pièces en mains.

Tout récemment, le nom et le souvenir de celui qui dirigea pendant près de 22 ans les destinées politiques du pays (1921-26, 1926-1930 et 1935-1948) surgirent tout à coup de l'oubli, à l'occasion du branle-bas provoqué à Ottawa et dans tout le pays par la publication du rapport Dorion. Devant l'attitude et les décisions prises par M. Pearson, partisans et adversaires de l'ancien premier ministre se livrèrent à qui mieux mieux au jeu des conjectures : "Qu'aurait fait le rusé — et implacable — politicien Mackenzie King dans de telles circonstances?"

Inutile de connaître par coeur la carrière et le tempérament très spécial de Mackenzie King pour présumer qu'il eût agi tout autrement et . . . du commencement à la fin. Mais on n'arrange pas les choses ainsi et ces parallèles historiques après le fait confinent à la futilité. Si les méthodes "à la King" ont réussi en leur temps, sur quoi peut-on se fonder pour affirmer qu'elles seraient encore de nos jours acceptables et couronnées de succès ?

C. F.

Papa Pearson-Noël

Opposé à l'établissement d'écoles neutres au Québec

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée à Me Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education à Québec.

Monsieur le Ministre,

Je voudrais protester contre l'érection d'écoles neutres dans notre province. On les réclame au nom de la liberté de conscience. Par celle-ci, l'on signifie généralement la liberté de religion; mais selon sa signification plus serrée, l'on entendrait encore le droit de pratiquer ce que l'on connaît. Ces gens de l'athéisme et de l'agnosticisme, par définition, ne pratiquent et ne reconnaissent rien. En fait de doctrine, aucune : c'est le vide, c'est le néant, c'est du refus et du plus pur négativisme.

Un protestant, un musulman, un bouddhiste ont raison de faire état de cette liberté, puisqu'ils possèdent ce dénominateur commun: ils savent qu'un Etre suprême domine, transcende l'univers. Personnellement, comme catholique, je pratique parce que je sais cela. Il me serait aisé de mobiliser maints arguments en faveur de ma prétention. Loin de moi le souci d'avancer des preuves purement philosophiques comme le premier moteur, le consentement universel, nécessité d'une cause efficiente, etc. Je m'en tiendrai à une seule raison intuitive et fort saisissable : l'ordre universel. La nuit nous ferme les yeux, le jour nous les ouvre. L'eau, l'oxygène, les fruits, les légumes sont là, tous nécessaires au soutien de notre organisme. Même équilibre dans le règne animal : les uns se nourrissent des autres si bien que l'on a noté que la disparition d'une espèce engendrait automatiquement la multiplication, la prolifération d'une autre parfois très nuisible. Dans notre corps, quelle merveille d'organisation ! Plusieurs systèmes, nerveux, osseux, circulatoire, digestif s'articulent l'un dans l'autre tellement que la défectuosité de l'un détériore, détraque systématiquement l'autre. Je pourrais suivre longtemps cette verve extrêmement riche. Toute la nature est bien organisée et orchestrée que force m'est de conclure qu'un Etre intelligent y préside. Le hasard ne produit que le désordre; inutile, on n'en sort pas. Voilà ce que je sais, moi; alors j'ai le droit de pratiquer selon ma conscience.

De plus, je refuse l'existence d'écoles neutres parce qu'elles déchristianiseraient davantage notre peuple. J'ai dit davantage, car nos compatriotes ont, en partie, déjà jeté par-dessus bord leur christianisme. N'est-ce pas eux qui extériorisaient leur pensée profonde à ce sujet lors d'interviews d'un journaliste du Petit Journal, alors que sept personnes sur huit se disaient disposées à diriger leurs enfants vers ces écoles sous prétexte qu'il se faisait trop de catéchisme à l'école catholique et cela au détriment des matières profanes. J'affirme avec énergie qu'il ne faut jamais laisser s'éteindre la flamme qui vacille dans l'espoir qu'elle puisse se ranimer un jour.

Je m'oppose aussi aux écoles neutres réclamées au nom de la pure liberté. Une liberté qui engendre un mal irréparable, la déchristianisation d'un peuple, est une profanation de cette même liberté. Elle s'avilit et perd tout droit de cité. C'est un peu comme cet homme qui, à la demande de son fils de seize ans de nature très agressive et d'un tempérament paranoïaque, lui procure un fusil.

Pour l'adolescent c'est là un bien merveilleux qui brille à ses yeux. Le père a certes respecté très scrupuleusement la liberté qu'on doit laisser à l'adolescence. Mais qui n'oserait pas l'accuser ouvertement d'imprudence et d'imbécilité consommée ? Si le gouvernement octroyait l'ouverture de ces écoles, on devrait obligatoirement le qualifier des mêmes épithètes, car il viserait une flèche mortelle et empoisonnée au flanc même de notre peuple. Le coeur de la France fut dévoré par ce ver destructeur, au nom de la liberté. Qu'avons-nous besoin de plus ?

Il est inconcevable que ces gens exigent à grands cris l'application de la démocratisation aux collèges classiques et qu'ils la récusent du même coup à eux-mêmes. S'ils la chérissent tant, donnez-la leur, c'est toute justice. Je vous en conjure, ne forcez pas leurs enfants à assister à la demi-heure de catéchisme, mais invitez-les à s'intégrer aux autres enfants en les assurant qu'ils ne seront l'objet d'aucune discrimination, car la conscience de notre peuple s'est élargie et est devenue fort tolérante, à n'en point douter.

Je finis sur une note triste. Il est parfaitement regrettable que quelques personnes haut placées donnent sans plus leur entière bénédiction à ce projet. Ou elles s'alimentent de bois pourri, ou elles sont assujetties à des influences indues, ou elles se fourvoient lamentablement.

Joseph D'Amour,
Huberdeau

VOUS AVEZ LA PAROLE

A la défense du nouveau timbre canadien de 5 cents

Monsieur le Rédacteur,

Sous cette même rubrique, vous avez publié récemment, sous le titre "Le timbre du drapeau, un faux ?", une lettre signée du pseudonyme François Philatex.

Je dois vous avouer que le titre me laisse perplexe. Tout timbre émis par des autorités postales compétentes et servant à des fins postales légitimes est authentique. Est faux, un timbre fait par d'autres que les autorités légitimes et imitant un timbre authentique. Or, le timbre en question a été émis par les postes canadiennes et il a servi à des fins postales légitimes (j'en ai moi-même reçu plusieurs sur mon courrier). Comment peut-il donc être considéré comme étant un faux ?

Votre correspondant n'aime pas le nouveau timbre. C'est son droit et il serait oiseux de le prendre à partie à ce sujet, car "des goûts et des couleurs . . ." S'il ne l'aime pas, d'autres doivent certainement en avoir été satisfaits puisqu'on en a autorisé l'émission, et il est tout probable que, même après d'interminables discussions, chacun resterait sur ses positions.

Quant à l'affirmation de Philatex que "le chiffre 5 n'est accompagné d'aucun signe, imprécision qu'évitent tous les pays", il faut premièrement se bien rendre compte que les timbres sont destinés essentiellement à indiquer aux employés des postes du pays où la lettre est postée que les droits d'affranchissement sont pleinement acquittés et qu'il n'est évidemment pas nécessaire de dire aux employés quel est le numéraire de leur pays.

L'"imprécision qu'évitent tous les pays" se trouve, au contraire, sur un grand nombre de timbres étrangers. J'ai devant moi une enveloppe reçue récemment de Paris, affranchie avec un timbre en l'honneur de Paul Dukas dont la valeur est indiquée comme "0,40 + 0,10" (sans numéraire) et un timbre de la Journée du Timbre 1965 d'une valeur de "0,25 + 0,10" (également sans numéraire). J'ai également devant moi trois enveloppes reçues récemment d'Allemagne, affranchies avec quatorze timbres différents, dont aucun ne porte l'indication du numéraire : et on trouve des timbres allemands sans indication du numéraire dès les années '20. L'absence d'indication du numéraire sur des timbres français remonte à 1960. Je pourrais citer d'autres pays, mais ces deux exemples suffisent amplement.

En somme, Philatex a soulevé une tempête dans un verre d'eau, et ce qui me paraît le plus "faux" dans sa lettre est son pseudonyme, évidemment destiné à faire croire à des connaissances philatéliques dont il a donné une preuve éclatante de son ignorance.

A. Papineau-Couture
Eastman

L'enseignement chrétien est encore nécessaire

Monsieur le Rédacteur,

Mon intention n'est pas de donner raison aux critiques de notre enseignement religieux, pas plus que de prétendre que les novateurs dans ce domaine vont découvrir de meilleures méthodes. Ce qui s'est enseigné n'avait rien de répréhensible. Tout ce qui détourne du mal et oriente vers le bien est excellent. Mais cet enseignement ne pouvait donner plus qu'il n'a donné. La raison en est qu'à la longue les chrétiens ont fini par oublier ce que Notre-Seigneur a dit au sujet du rôle de l'Esprit-Saint dans la formation chrétienne.

Il fallait rappeler sans cesse aux enseignés, enfants et adultes, que la vraie compréhension de la pensée du Christ était l'oeuvre de l'Esprit-Saint. L'Evangile n'est que le fil conducteur de cet esprit de vérité et de vie qui graduellement christianise l'âme du baptisé qui s'aide lui-même. Au lieu d'insister sur cette vérité, on n'a parle du Saint-Esprit que pour dire de Lui qu'il était le Dieu ignoré. Il ne faut donc pas nous étonner si la plupart des croyants résument leur religion à quelques pratiques de dévotion et se débattent en vain pour se maintenir en état de grâce. Ce sont des baptisés non christianisés.

Le Christ est venu. Il a enseigné durant trois ans à ses disciples. Aucun d'eux n'avait compris son message. Il fallait la venue de l'Esprit-Saint en eux le jour de la Pentecôte pour leur faire saisir la pensée de leur Maître. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'ils sont devenus porteurs d'un message de vie nouvelle et qu'ils ont pu commencer la conversion du monde au christianisme. Cette absolue nécessité de l'action de l'Esprit-Saint dans les âmes sera toujours vraie. C'est pourquoi en plus d'acquérir des notions religieuses, il faut aussi incarner cet esprit de vérité pour comprendre le contenu de la foi chrétienne et surtout en vivre.

Comment voulez-vous que les catholiques puissent être animés de cet esprit de Dieu s'ils ne puisent jamais à sa source ? Et ça continuera ainsi aussi longtemps que l'oubli de l'Esprit-Saint par les chrétiens sera la cause d'une foi morte. Servons-nous de la parole de Dieu comme moyen de nous mettre en contact avec l'Esprit de vérité et nous serons alors en mesure de livrer le **bon combat** spirituel avec succès contre nos ennemis intérieurs et extérieurs.

Les Militants chrétiens,
par Georges Bergeron,
directeur

Correction à faire assermenter

Monsieur le Rédacteur,

L'hon. Guy Favreau se doit d'émettre un affidavit public, certifiant sa dernière déclaration faite "ex-judice" concernant sa déposition lors de l'enquête Dorion.

Nous voulons croire à la dignité de nos hommes publics, mais en prenant en considération les antécédents de certains d'entre eux. Le peuple ne peut accepter de telles corrections, dans une situation aussi peu conforme à la coutume que celle-là.

Afin de dissiper tout doute, au nom du bien démocratique public, faites corroborer, M. Favreau, cette assertion assermentée par le premier ministre.

G.-M. Fleurant,
Montréal

AU TEXTE

Trois aspects solidaires du travail: formation, rééducation, immigration

Voici la deuxième et dernière tranche du discours prononcé au début du mois à Toronto, par M. John R. Nicholson, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, sur l'urgent besoin de main-d'oeuvre professionnelle et spécialisée qu'éprouve actuellement le pays.

D'après la meilleure évaluation disponible, seulement quelque 2 pour 100 des quelque 90,000 emplois dont j'ai parlé pourront être remplis, l'année prochaine, par les jeunes gens qui quitteront l'école. Il va sans dire qu'il nous faudra faire beaucoup plus pour diriger nos jeunes gens vers le genre de formation et d'éducation qui les préparera aux magnifiques occasions qui leur seront offertes.

Il nous faudra aussi nous appliquer beaucoup plus énergiquement à la formaiton des travailleurs non spécialisés et à la rééducation de ceux dont la compétence n'est plus utile. C'est dans ce domaine, à mon avis, que les organisations ouvrières peuvent faire leur plus grand apport pour assurer le maintien du développement économique du Canada et, soit dit en passant, la vigueur économique des milliers de syndiqués en Ontario et dans le reste du Canada. J'estime aussi que l'industrie elle-même peut faire un grand apport en remettant en valeur certains talents pour les employer utilement.

Je ne veux nullement minimiser le besoin de mettre en valeur les ressources humaines de notre pays ou laisser entendre que nous n'avons pas la grande responsabilité de développer ou de redévelopper les talents que ces travailleurs peuvent acquérir.

Je conviens, certes, qu'il s'agit là d'une responsabilité première de la part des éducateurs, des employeurs, des patrons et du gouvernement. Mais les meilleurs efforts pour former les travailleurs non spécialisés et rééduquer ceux dont les talents sont devenus inutiles ne sauraient réussir à combler la demande de personnel professionnel et spécialisé qui nous confronte aujourd'hui et que nous envisageons dans l'avenir immédiat. Dans un vaste et important secteur de l'emploi, il existe une demande d'ouvriers spécialisés qu'on ne peut combler qu'en puisant à l'étranger . . . c'est-à-dire en augmentant l'immigration. C'est là ma responsabilité particulière.

Tout cela n'est pas aussi simple qu'on le pourrait croire. La situation de l'immigration a changé radicalement, ces dernières années. Des pays se font aujourd'hui une concurrence acharnée et continuelle pour attirer les immigrants qui possèdent la compétence et l'expérience dont le Canada a besoin. En premier lieu, c'est dans les sociétés industrialisées du Royaume-Uni, de l'Europe nord-occidentale et des Etats-Unis que se trouvent les plus grandes réserves de ces travailleurs spécialisés. Mais il arrive que ces pays sont aussi des régions économiques en expansion, où les gens de profession et les travailleurs spécialisés sont très recherchés. Ces pays ont besoin de leurs ressortissants ; ils les payent bien et les traitent bien. Ces travailleurs n'ont sûrement pas besoin de venir au Canada ou d'aller ailleurs aujourd'hui pour "tenter la chance", comme on dit, ou s'assurer une situation satisfaisante.

Même si ces ouvriers songeaient parfois à quitter leur pays, le Canada devrait encore concurrencer vivement d'autres pays. L'Australie et plusieurs autres pays ont besoin de gens spécialisés et ils n'épargnent rien pour les attirer. Mais le problème ne se termine pas là. Même si nous amenons ces immigrants au Canada, nos gens de l'Ontario envisagent encore une concurrence acharnée. Je vous ai parlé de la situation dans ma propre province de la Colombie-Britannique. Je puis ajouter aussi que nous terminons une série d'enquêtes dans d'autres provinces et, presque sans exception, elles révèlent qu'il existe de fortes demandes non satisfaites de personnel professionnel, technique et spécialisé d'un bout à l'autre du Canada.

Les fonctionnaires de mon ministère ont donc intensifié leurs efforts pour amener au Canada un flot plus considérable de travailleurs migrants des groupes professionnels, techniques et spécialisés. Nous n'avons pas amorcé un programme d'immigration "massive", parce que, comme vous le savez tous, un problème de cette magnitude ne peut être résolu "brutalement".

Nous avons accru notre personnel et agrandi nos installations à Milan, dans la partie septentrionale et industrielle de l'Italie. Nous songeons sérieusement à ouvrir un autre bureau, peut-être deux, au Royaume-Uni. Nous étudions les possibilités qui s'offrent au Japon et aux Philippines. Nous avons envoyé récemment outre-mer plusieurs fonctionnaires de l'immigration expérimentés afin d'y aider le personnel actuel de nos bureaux dans leurs problèmes de recrutement.

Nous nous sommes occupés d'embaucher du persoonnel supplémentaire dans plusieurs de nos postes d'outre-mer et nous continuons de le faire; enfin, nous recrutons des fonctionnaires d'expérience au Canada pour les affecter temporairement à l'étranger. De plus, nous transférons des fonctionnaires expérimentés de certains postes moins productifs en Europe à d'autres qui le sont davantage et où l'activité de nos agents sera plus avantageuse, vu le nombre d'immigrants qualifiés et recrutés.

Le ministère a aussi amplifié son programme de publicité au Royaume-Uni et ailleurs; nous avons commencé une série d'annonces dans les journaux de France et des Pays-Bas; nous préparons un programme semblable pour cet été en Belgique et au Danemark. Nous avons organisé des tournées au Canada pour un certain nombre de journalistes et de représentants de la radio et de la télévision afin de mieux faire connaître le Canada en Europe. Deux films en couleurs d'une demi-heure ont été envoyés au Royaume-Uni, et l'on en prépare actuellement des versions en langues étrangères. De plus, nos agents outre-mer ont reçu l'ordre de porter souvent la parole en public, de présenter des films, de se faire entendre à la radio et à la télévision et de se servir de tous les autres moyens de faire connaître le Canada à l'étranger.

Je suis convaincu, comme le sont d'ailleurs l'administration fédérale et les gouvernements provinciaux, que l'entrée des travailleurs migrants au Canada doit concorder avec nos besoins en main-d'oeuvre. Il est évident que nous ne pouvons permettre l'immigration sans restriction de travailleurs non spécialisés qui contribueraient à créer du chômage dans certains secteurs. Mais il importe également que l'expansion industrielle et économique du Canada ne soit pas ralentie par la rareté de main-d'oeuvre professionnelle et formée que nécessite l'accélération de ce progrès.

L'étude du Conseil économique de l'Ontario recommande des changements radicaux dans les programmes d'immigration, afin d'augmenter le flot de travailleurs professionnels et spécialisés. Le rapport du "Toronto Real Estate Board" recommande aussi, en termes encore plus vigoureux, une immigration accrue comme solution aux problèmes d'ordre économique.

L'immigration n'est pas un robinet que l'on peut ouvrir ou fermer pour remédier aux pénuries de main-d'oeuvre qui surviennent de temps à autre, ou à des situations temporaires dans l'industrie. Pour assurer l'efficacité d'un programme d'immigration, il faut l'arrêter avec prudence et l'organiser soigneusement en s'inspirant de principes solides qui prévoient des réalisations à long terme. On ne peut pas décider qu'il faudra probablement 150,000 travailleurs professionnels et qualifiés au cours d'une année, et s'attendre à les tirer du chapeau en quelques semaines. Il s'agit d'un problème extrêmement compliqué et, je le répète, d'un problème que l'immigration seule ne saurait résoudre, malgré le rôle important qu'elle peut et doit jouer dans cette situation.

L'éducation, l'industrie, les syndicats ouvriers doivent en faire autant si nous voulons soutenir l'activité de notre économie et mettre en valeur les immenses possibilités qui s'offrent à la nation canadienne à la fin de son premier siècle d'existence.

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

FAITS divers

Témoin important hospitalisé de toute urgence

Un individu âgé de 47 ans, qui était détenu par la police de Montréal en rapport avec la mort d'une femme de 52 ans, abattue d'un coup de feu, le 15 juillet dernier, a été transporté d'urgence à l'hôpital St-Luc, tôt hier matin.

L'homme, qui attendait de comparaître comme témoin important à l'enquête du coroner sur la mort de cette femme, a été atteint d'une crise cardiaque dans les cellules de la police.

Les autorités de l'hôpital St-Luc ont déclaré cependant que l'état du malade n'était pas critique. L'enquête du coroner, qui devait se tenir hier, a été remise sine die.

L'individu était détenu en rapport avec la mort de Mme Mary Zaess, domiciliée au 3726 rue Coloniale. Celle-ci avait été abattue d'un coup de feu, tiré d'une carabine de calibre .20.

La police a révélé que l'homme appréhendé à la suite de cet homicide habitait avec Mme Zaess.

Une auto heurte un arbre : 2 morts

Mme Diane Prud'homme, âgée de 19 ans, du 4340 rue Wellington, à Verdun, et M. Jacques Harding, également âgé de 19 ans, du 162 rue Riel, à Verdun, se sont tués, hier après-midi, alors que l'auto dont ils étaient les deux seuls occupants a heurté un arbre. L'accident est survenu à Ste-Martine, dans le rang Touchette.

Victime de l'onde

VALLEYFIELD (J.-D. G.) — Un vétérinaire de St-Hyacinthe, M. Paul Carignan, âgé de 36 ans, s'est noyé dans le lac St-François, peu avant 4 h. hier après-midi, après être tombé de son embarcation en mouvement à la suite d'une fausse manoeuvre, semble-t-il. La tragédie est survenue à 500 pieds environ de la plage Hungry Bay, à St-Stanislas-de-Kostka, à quelques milles au sud de Valleyfield. L'homme-grenouille Robert Clavel a repêché le corps peu de temps après. La mort a été constatée par le Dr Gaétan Gauthier, coroner du district. Les agents de la Sûreté provinciale et ceux de la police de Valleyfield se sont rendus sur les lieux.

Camionneur blessé à un passage à niveau

Un accident, qui aurait pu facilement être plus grave, s'est produit, vers 5 h. hier après-midi, au passage à niveau de la rue St-Ambroise, près de la rue St-Augustin, impliquant une locomotive des Chemins de fer nationaux et un camion-remorque de la cie J.-A. Doré de Montréal, chargé de tuyaux. Au moment de l'accident, la locomotive se dirigeait seule vers les hangars. Le chauffeur du camion, M. Ronald Beaulieu, 40 ans, du 3317 rue St-Ambroise, a été transporté à l'hôpital Reine-Elisabeth, souffrant d'un choc nerveux ainsi que de blessures à un oeil et aux côtes. L'impact a provoqué un déplacement de la charge de tuyaux qui a écrasé la cabine du camion-remorque.

Deux maniaques du feu, à St-Lazare

Le détachement de Dorion de la Sûreté provinciale tente, depuis hier après-midi, de retracer les allées et venues de deux suspects que l'on soupçonne de se promener avec un lance-flammes pour ainsi menacer la sécurité des gens et des immenses bois qui entourent cette région. Selon certains habitants de St-Lazare, deux dangereux individus, utilisant un camion vert, de l'année 1957 ou 1958, se sont promenés sur le chemin Ste-Angélique, montrant un lance-flammes bien allumé. Après une première enquête, la PP déclare n'avoir localisé qu'un petit arbre fraîchement calciné et qui aurait été allumé au moyen d'un combustible qui pourrait être du naphta. Aussi, les policiers surveillent la pépinière de l'endroit afin qu'elle ne soit pas la proie de ces deux "maniaques du feu".

A la recherche d'un vieillard disparu

L'ISLET. (PCf) — Des agents de la Police provinciale et des citoyens de la région de l'Islet ont organisé une battue, hier, afin de retrouver M. Ulric Dubé, 76 ans, qui est disparu de son domicile depuis lundi dernier.

M. Dubé, un célibataire vivant seul dans une maisonnette, n'a pas été revu depuis lundi et on s'interroge sur ses allées et venues. Des voisins ont constaté que la porte de la maison de M. Dubé était cadenassée et que le poêle était allumé. On croit que le vieillard a pu s'égarer dans les bois de St-Omer de l'Islet.

L'évadé s'est bel et bien suicidé

MATANE. (PC) — Lautopsie pratiquée hier sur le corps de Roger-Emilien Côté, âgé de 35 ans, a prouvé que celui-ci s'était tiré deux balles dans la tête plutôt que de se rendre à la police et que l'arme utilisée était un revolver de calibre .47 magnum.

Côté et Antoine Levasseur avaient réussi une spectaculaire évasion de la prison de Québec, le 3 juin dernier. Levasseur avait été retracé un peu plus tard dans les bois, près de St-Alexis-des-Monts, dans la région de Louiseville.

La police a déclaré qu'elle avait entrepris d'actives recherches pour rattraper Côté, en effectuant une battue dans la région de Matane pour retrouver les auteurs d'un vol à main armée commis dimanche dernier aux Méchins, près de cette municipalité située à quelque 250 milles au nord-est de Québec.

Dans cette même chasse à l'homme, deux frères, Albert, 34 ans, et Guy Bourget, 23 ans, ont été capturés et seront accusés de vol à main armée.

Côté est mort mardi dans un hôpital de Matane. Le Dr Jean-Raoul Gagnon, coroner du district de Matane, a remis à la semaine prochaine le reste de l'enquête afin de donner la chance à la PP de pouvoir interroger un certain nombre de témoins.

Il succombe à ses blessures

Un jeune homme âgé de 17 ans, a succombé, la nuit dernière, aux multiples blessures qu'il s'est infligées dans un accident impliquant trois véhicules sur la route Trans-Canada à la sortie de St-Laurent.

La victime, Roger Sturman, du 4990 avenue Powel à Ville Mont-Royal, était passager dans l'auto que conduisait son frère. Leur véhicule a heurté un camion en stationnement sur la route tandis qu'un troisième véhicule a heurté à son tour l'arrière de l'auto de la victime.

Michel Sturman a subi de graves blessures et il repose dans un état critique à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville.

Un marin blessé dans une bagarre

Un marin a été transporté à l'hôpital Notre-Dame ce matin à la suite d'une bagarre qui a éclaté vers 3 h. 30 sur un bateau finlandais amarré dans le port de Montréal. La victime, Gunmar Damsten, 28 ans, de Finlande, souffre d'une fracture du crâne. Il aurait été frappé à la tête avec un bâton par le premier maître à bord. Ce dernier, qui est détenu par les autorités policières, a révélé qu'il avait frappé Damsten en tentant de séparer deux marins qui se battaient.

Damsten, blessé sur le bateau, fut retrouvé plusieurs rues plus loin. Il aurait apparemment marché dans le port jusqu'à ce qu'il perde connaissance.

Cambriolages

Deux cambriolages seulement ont été commis la nuit dernière.

A la résidence de Me Roger Lalonde, 2600, rue St-Gérard, des cambrioleurs se sont emparés de divers articles pour une valeur de $1,200. Me Lalonde était absent de son domicile au moment du vol.

M. Robert Chevalier, domicilié au 6317, rue Fabre, a révélé à la police qu'il s'était fait voler son automobile, stationnée devant sa maison. Le véhicule contenait pour $1,000 de produits pharmaceutiques.

Un enfant à bicyclette tué par une auto

Un enfant de 10 ans, Ronald Juss, 3272 Montée des Sources, est mort hier soir vers 8 h. à l'hôpital Royal Victoria où il avait été transporté vers 6 h., après avoir été renversé par une voiture alors qu'il circulait en bicyclette sur la Mont-e des Sources, au nord de la route Trans-Canada, à Dollard des Ormeaux.

RESTAURANTS

SUITE DE LA PAGE 3

Sous-directeurs d'établissement	155
Barmen	110
Garçons serveurs de bar	299
	7844

● Le "Répertoire des cours pour personnel de restaurants et d'hôtel" de l'Association canadienne du Tourisme (éd. 1965) révèle que le Québec fait assez piètre figure, par rapport à d'autres provinces, dans le domaine de la formation technique de ce personnel.

—McGill (Ecole d'agriculture et Ecole de Sciences ménagères) : cours de 4 ans de "gérance" en alimentation et seminars d'administrateurs (1 journée);

—Ecole des Métiers de la rue Saint-Denis, à Montréal : cours de 2 ans pour la formation de cuisiniers et de boulangers ou pâtissiers ;

—Association des Restaurants du Québec : cours de perfectionnement (15 jours) en administration hôtelière destinés particulièrement aux épouses et filles d'hôteliers ; cours de 5 jours, à Montréal et à Québec, pour propriétaires de restaurants et pour cuisiniers (l'Association projette d'instituer des cours sur le service de table) ; séries de cours d'après-midi (en collaboration avec la Brasserie Molson), à Montréal seulement, sur les desserts, la cuisine en général sur la préparation des tartes.

C'est tout.

Des cours d'hôtellerie doivent être inaugurés par le gouvernement du Québec en octobre prochain.

L'Ecole des Métiers de la rue Saint-Denis prépare moins de 100 cuisiniers, boulangers ou pâtissiers par année.

On est donc loin de 1,380 cuisiniers qui seront nécessaires en 1967.

Comparution de 4 Montréalais

CORNWALL. — Quatre hommes arrêtés le 12 juillet dans les bois, à une douzaine de milles à l'ouest de Cornwall, Ontario, après une battue par une soixantaine d'agents de la police provinciale ontarienne, comparaîtront devant la cour du magistrat le 28 juillet.

Il s'agit de quatre Montréalais : Laurent St-Denis, 50 ans; Gilles Leboeuf, 35 ans; Robert Claire, 40 ans; et Joseph Pouliot, 55 ans.

Ils sont accusés d'avoir été trouvés en possession d'une automobile volée, d'armes offensives et d'outils de cambrioleur.

METRO

SUITE DE LA PAGE 3

ques pouces. Hauteur maximum : 16 pieds. Quant aux stations souterraines, elles seront constituées de tunnels largeur de 23 pieds et quelques larges de 44 pieds et longs de 500 pieds.

Seulement 30 p. 100 des tunnels a été construit en tranchée ouverte, comme c'est le cas depuis hier matin, à l'intersection de la rue Vitré et du boul. St-Laurent, intersection fermée à la circulation pour quatre semaines.

La répartition des stations qui compteront 123 escaliers mécaniques ? Les noms officiels ? Ligne "est-ouest" : Frontenac, Papineau, Beaudry, Berri-Demontigny, St-Laurent, Place des Arts, Mcgill, Peel, Guy, Atwater; Ligne "nord-sud-est-ouest" : Bourassa, Sauvé, Crémazie, Jarry, Jean-Talon, Beaubien, Rosemont, Laurier, Mont-Royal, Sherbrooke, Berri-De-Montigny, Champ-de-Mars, Place d'Armes, square Victoria, Bonaventure;

Ligne "Longueuil" : Berri-DeMontigny (quai à 80 pieds de profondeur), île Ste-Hélène et Rive-sud.

Le prix des trois lignes, de l'équipement fixe, du matériel roulant et de l'équipement connexe ? Le conseil qui a donné carte blanche au comité exécutif a jusqu'ici siégé à trois reprises pour voter des crédits qui atteignent maintenant $213,700,000.

SAULNIER

SUITE DE LA PAGE 3

Montréal et non pas à Granby. Qu'il suffise de rappeler à M. Trépanier qu'il faudra, après 1967, concilier des impératifs financiers avec ses aspirations bucoliques.

"Si je suis encore ici à ce moment-là, je ne manquerai pas de tenir compte des souhaits de M. Trépanier. Qu'il ne s'énerve pas en attendant.

"Quant au projet Habitat '67, je suis de son avis. Par contre, d'autres architectes croient qu'Habitat est valable.

"Contrairement à M. Trépanier, je ne suis pas de ceux qui pensent que l'univers doive obligatoirement être façonné à mon goût personnel".

Petit bingo à la prison de Bordeaux

par Gilles Pratte

C'était hier soir petit bingo à la prison commune de Bordeaux. Pendant une couple d'heures, les détenus ont chahuté dans leurs cellules, criant à leurs fenêtres : "Gestapo !", "On veut manger" et d'autres choses qui devaient être tout aussi intéressantes, mais qui, malheureusement, étaient inaudibles de la rue.

De temps en temps, des éclairs traversaient certaines fenêtres de l'aile orientale de la prison en étoile. C'était vraisemblablement des prisonniers qui tentaient de mettre le feu à leurs draps ou qui, plus osés et prêts à coucher sur la dure, voulaient que le matelas y passe.

Les prisonniers de Bordeaux ne sont pas sans voix, mais le malheur veut qu'elle ne porte pas clairement jusqu'à la rue. Et, comme les autorités de la prison sont restées, hier soir, muettes comme carpes, il a été impossible de savoir de quoi les détenus se plaignent exactement.

Certains rieurs ont prétendu que les gars de Bordeaux s'ennuient de leur petit ami Lucien Rivard.

En tout cas, une foule importante que la police de Montréal a été appelés à diriger et à contrôler, à l'extérieur des grilles, s'est offert le spectacle un peu navrant d'hommes en cage criant après leur liberté.

Il semble toutefois que leur message n'ait pas été compris de tout le monde. Alors qu'ils criaient : "On veut manger !", un policier de Montréal, qui était dans la rue, a simplement commenté "Ils mangent mieux que nous autres. C'est pas pour rien que les robineux s'arrangent pour aller passer l'hiver là".

Les prisonniers n'ont pu mener leur chahut que séparément, confinés, qu'ils étaient, chacun dans leur cellule.

Aucun autre corps policier n'a été appelé sur les lieux, étant donné que, dans ces conditions, il pouvait difficilement être question d'une émeute du genre de celle qu'a connue le pénitencier de St-Vincent-de-Paul, l'année dernière.

Le bingo s'est donc résumé en une soirée de cris à travers les grilles et en de vaines tentatives visant à mettre le feu à la maison.

Coups de feu devant l'hôpital Notre-Dame

Les policiers du poste no 16 ont appréhendé, vers 2 h. hier après-midi, un individu d'environ 35 ans, armé jusqu'aux dents, qui distribuait, dans le parc Lafontaine des feuillets de propagande religieuse à doctrine plus ou moins définissable.

L'homme avait sa petite méthode à lui d'attirer la clientèle: tirer un coup de feu en l'air.

Une dizaine de policiers mirent rapidement fin au manège. On trouva sur lui une carabine de calibre .308, un fusil de calibre .12, une ceinture de munitions et une boite contenant une centaine de feuillets.

Le suspect, pour travailler à son apostolat, s'était tout simplement installé dans un terrain de stationnement situé en face de l'hôpital Notre-Dame. C'est le policier R. Aubry, du service de la circulation, qui effectua l'arrestation et fit écrouer l'individu au poste no 16.

Le St-Laurent nuira-t-il à l'Expo par ses odeurs ?

Un ancien président de l'Association canadienne des constructeurs a émis l'opinion hier que le fleuve Saint-Laurent pourrait bien dégager des odeurs désagréables et très embarrassantes durant l'été de 1967, alors que se tiendra l'Exposition universelle de Montréal, à moins que la température soit fraîche cette année-là.

M. J. B. Stirling a déclaré devant un club social que les tentatives faites par la Régie d'épuration des eaux au Québec n'avaient donné que des résultats désappointants.

On s'attendait à beaucoup plus il y a quatre ans, lorsqu'on a créé la régie.

"On avait cru que cet organisme allait fonctionner de la même façon que la commission ontarienne des ressources hydrauliques," a rappelé M. Stirling.

Cette situation actuelle devient plus inquiétante lorsque nous songeons au fleuve qui voisinera le terrain de l'Expo.

"Espérons que l'été 1967 sera frais, afin que nous n'ayions pas à donner des explications embarrassantes à nos visiteurs sur les odeurs nauséabondes du fleuve."

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 3

Il est facile d'imaginer que cette autre proposition, encore plus audacieuse, a été de nouveau balayée par un même vote majoritaire de 15 contre 6, et sans aucune autre forme de discussion...

Salaire de $18,000 au maire de Laval

Parmi les autres dispositions qui ont été adoptées, mentionnons celle qui fixe les salaires des membres du conseil élus pour une période de quatre ans. Ainsi, le maire recevra $3,000 comme membre du conseil et une allocation de dépenses annuelles de $1,500, plus $9,000 comme maire et président du comité exécutif, et une allocation de $4,500 pour ses dépenses; soit un grand total de $18,000.

Les quatre membres siégeant sur le comité exécutif toucheront, salaires et dépenses inclus, des sommes de $15,000 par année. Enfin, les conseillers percevront $4,500, soit $3,000 comme salaire et $1,500 en dépenses.

Le bill prévoit également que le conseil nomme le gérant et détermine son traitement, ainsi que les conditions et les modalités de son engagement par le vote des deux tiers de ses membres.

Enfin, à compter de la prochaine élection, tout conseiller devra demeurer dans le quartier où il se présente.

Buffet sur le lac

TOUS LES SAMEDIS, DE 7 h À 10 h 30 DU SOIR

Des chefs chevronnés prépareront un buffet chaud et froid, succulent et varié, servi au bord du lac Dupuis, dans la vaste salle à manger de l'Estérel.

Et vous danserez aux accords de l'orchestre de Paul Notar

l'Estérel

A une heure au nord de Montréal, par l'autoroute (sortie 29)
Réservez tôt. Ligne directe: UN 6-8224.

INSTITUT ALIE

18 ANNEES D'EXPERIENCE

2850 est, rue SHERBROOKE, Montréal 24 – Tél. 527-3631

COURS DU JOUR (GARÇONS ET FILLES)

COURS PREPARATOIRE aux études supérieures pour les élèves de 11e classique, scientifique ou l'équivalent. Jour seulement.

COURS SCIENTIFIQUE : 8e - 9e - 10e - 11e.
COURS GENERAL : 8e - 9e - 10e - 11e.
COURS COMMERCIAL : 10e - 11e - 12e.

1. Ecole reconnue par le ministère de l'Education.
2. Allocation de $200 des commissions scolaires.
3. Allocation de 10.00 par mois aux étudiants de 16 et 17 ans.
4. Service complet d'orientation scolaire.
5. Laboratoire moderne, amphithéâtre.
6. Activités culturelles et sportives.

En 1964-65 plus de 2500 étudiants ont profité de la haute qualité de nos cours et de la compétence de nos professeurs.

Les mêmes cours se donnent aussi le soir ou par correspondance

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS – INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT! 527-3631

À COMPTER DU 26 JUILLET

VOUS COMPOSEREZ DE NOUVEAUX NUMÉROS DE SERVICE

SERVICE INTERURBAIN	"0" (zéro)
SERVICE DES RENSEIGNEMENTS	411
SERVICE DES RÉPARATIONS	
CENTRAUX DE MONTRÉAL	611
*CENTRAUX DE BANLIEUE	4104

*Les abonnés de banlieue inscrits dans les annuaires suivants:
Banlieue est — Ile-Jésus
Banlieue ouest — Rive sud

BELL

CHALETS VICEROY MAISONS

Le plus nouveau modèle ajouté à notre terrain d'étalage de Chomedey, le "BLUEWATER"

$93.00 comptant. Mensualités de seulement $43.00

Les chalets d'été Viceroy sont les plus attrayants — En fait, ils surpassent tous les autres sur le marché, et par leur structure, ils sont également les meilleurs !

★ Murs en cèdre rouge massif de la Colombie canadienne.
★ Fenêtres en acier Rusco, de renommée mondiale.
★ Portes robustes, renforcées, type pour habitations.
★ Poutres apparentes massives en pin Douglas (protection pour régions à fortes chutes de neige).
★ Bardeaux anti-tempête John's Manville type robuste qui DURENT et DURENT... et sont GARANTIS POUR 10 ANS.
★ GARANTIE ECRITE AVEC CHAQUE COTTAGE.

BONI DE PRESENTATION OFFERT SUR CE MODELE... CE MOIS-CI SEULEMENT

VOYEZ NOTRE CHOIX COMPLET DE MAISONS D'ETE POUR 1965 ACTUELLEMENT EXPOSEES ! CATALOGUE ILLUSTRE EN COULEURS .50

Philipp Geerts

★ AGENT AUTORISE ★ DES CAMPS PREFABRIQUES VICEROY

1365, boulevard LABELLE, CHOMEDEY 688-9950

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 45%

Vente annuelle de PRODUITS DE BEAUTÉ Helena Rubinstein

Achetez-en un... et profitez-en pour en essayer un autre!

POUR AVOIR DE TRÈS LONGS CILS!

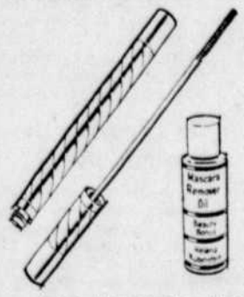

Achetez le mascara Long-Lash 3.00
Essayez gratuitement l'huile pour enlever le mascara

UNE BEAUTÉ NATURELLE TOUTE LA JOURNÉE!

Achetez le fond de teint liquide Silk Fashion 2.00
Essayez gratuitement la poudre Silk Fashion pour le visage

CRÈME DÉPILATOIRE POUR LE VISAGE!

Achetez Nudit avec Super-Finish 2.00
Essayez gratuitement la poudre de talc pour le bain Heaven Sent

UN SHAMPOOING COLORANT À L'ACTION PERMANENTE!

Achetez Tintillate 1.75
Essayez gratuitement la crème neroxydée spéciale

TRAITEMENT DE BEAUTÉ EN PROFONDEUR!

Achetez Deep Cleanser 1.75
Essayez gratuitement la lotion "Herbal" pour l'épiderme

LES COMÉDONS DISPARAISSENT!

Achetez les grains de beauté à l'action nettoyante 1.50
Essayez gratuitement la lotion "Water Lily" pour les pores

ENVELOPPEZ-VOUS D'UN NUAGE PARFUMÉ!

Achetez la rosée Eau de Parfum Heaven Sent 2.75
Essayez gratuitement la poudre de talc pour le bain Heaven Sent

LA MÊME FRAÎCHEUR TOUTE LA JOURNÉE!

Achetez le désodorisant-antisudoral Roll-Dry à bille, Perfume en crème ou Perfume à vaporiser 1.50

Essayez gratuitement l'Eau de Parfum Heaven Sent

POUR AVOIR DE BEAUX YEUX!

Achetez la crème spéciale pour les yeux 1.75

Essayez gratuitement l'extrait "Herbal"

PROFITEZ DE CES PRIX D'AUBAINE POUR ACHETER DIFFÉRENTS PRODUITS

pour quelque temps seulement

Helena Rubinstein

Dans les grands magasins à rayons et pharmacies

HR-2365F

Les autobus, un cauchemar pour les citoyens de Snowdon

par André Béliveau

Vrrrooommm ! . . .

Un nuage noir. Les carreaux des maisons vibrent. Les enfants s'éveillent en sursaut. Les femmes piquent des crises de nerfs. Tout ce monde-là souffre d'asphyxie partielle. Les solages se fendillent. Les maisons perdent de la valeur. Les locataires menacent de vider les lieux. Les rues s'effondrent. Les conduites d'eau ou de gaz, enfouies sous terre, craquent. Au coin d'une rue, quelques citoyens prennent des notes.

C'est un autobus de la CTM qui passe.

Et, qui plus est, un autobus vide. Qui roule à tombeau ouvert, menaçant la vie de tous les habitants du quartier.

Source du mécontentement

Voilà comment on voit les autobus de la CTM quand on habite le secteur résidentiel de Snowdon.

Les citoyens de ce quartier, qui coulaient jadis une existence heureuse et paisible entre leurs parcs, leurs écoles, leurs synagogues et leurs arbres, ont été envahis récemment par une nuée de gros autobus mugissants, et ils n'aiment pas cela.

En raison des travaux que l'on effectue présentement sur le boulevard Décarie, la CTM a dû détourner quelques-uns de ses circuits vers les rues Clanranald, McLynn, MacDonald, Dupuis et Bourret, entre les rues Vézina et Van Horne.

Mécontents de cette intrusion indésirée, les résidants du secteur se sont formés en association et ont protesté. Leurs efforts, jusqu'ici, leur ont valu quelques victoires mineures — le nombre des autobus "garage" traversant chaque jour leur quartier est passé de 20 à quatre, et les autobus allant à Blue Bonnet passent maintenant ailleurs. Mais ils sont encore loin du but fixé.

Leur but, dans l'idéal, ce serait de "nettoyer" totalement le secteur de tous les autobus qui le traversent 22 heures et demie sur 24. Mais la plupart d'entre eux seraient satisfaits si la CTM acceptait de réduire à 15 le nombre des autobus de la ligne 65 (on dit qu'il y en a actuellement 35), quitte à augmenter de 15 à 35 le nombre des autobus de la nouvelle ligne 62, qui contournent le quartier sans le traverser.

Des chiffres contradictoires

Hier soir, la Snowdon Residents' Association, organisme civique et unilingue, tenait une réunion publique à la synagogue Chevra-Kadisha B'Nai Jacob, rue Clanranald, au coeur de la zone envahie.

Les dirigeants de l'association y ont fait rapport, devant la centaine de citoyens présents, de leurs récentes rencontres avec M. Saulnier, président du comité exécutif de Montréal et M. L'Allier, président de la CTM.

Le directeur des Etudes sur la circulation et le service à la CTM, M. Coffey, qui assistait à la réunion, a affirmé que les autobus avaient été déviés vers l'ouest de Décarie parce que 65% des usagers du secteur venaient de cette partie du quartier. Ses chiffres ont été fortement contestés par plusieurs citoyens. Plusieurs d'entre eux l'ont d'ailleurs assez vertement pris à partie. "Nous avons nos propres chiffres", a-t-on affirmé à plusieurs reprises, "et nous sommes en mesure de prouver que les vôtres sont faux."

Au cours des dernières semaines, les résidents de cette zone ont effectivement établi leur propre service "d'inspection". Ils soutiennent que très peu de résidents des environs utilisent l'autobus et que, par conséquent, ces derniers circulent souvent à vide, ou presque. Selon eux, chaque autobus transporterait en moyenne sept personnes, soit de 20 à 35 aux heures de pointe et de 0 à 2 le reste du temps.

"Gaspillage d'argent et calamité"

"C'est un incompréhensible gaspillage d'argent !" concluent les mécontents. "Il nous semble que la CTM pourrait utiliser les taxes des contribuables à bien meilleur escient, et ne pas persister à nous imposer un "service" dont nous ne voulons pas."

Là-dessus, on affirme que l'invasion du secteur par les autobus va à l'encontre du désir et du bien commun, détruit la paix du quartier, et constitue un danger pour les enfants, une source de dévaluation pour les propriétés et une violation des droits sacrés reconnus par la loi aux habitants des quartiers résidentiels.

"Nous sommes venus habiter ici et nous avons accepté de payer plus de taxes afin d'avoir la paix . . ."

On prétend même que cette "calamité-autobus" a fait une première victime : un enfant du quartier, sans doute moins habitué que les enfants des autres parties de la ville, serait devenu malade après avoir respiré les douces effluves émanant des tuyaux d'échappement des véhicules.

On reproche aux conseillers de se défiler . . .

"Et ce n'est pas tout : nos maisons et nos rues n'ont pas été construites en prévision d'une circulation lourde. De sorte que les vibrations causées par le passage des autobus peuvent les endommager de façon considérable."

Pour cette raison, plusieurs contribuables de Snowdon se proposent de contester l'évaluation municipale de leur propriété. "Moi, déclare l'un d'eux, ma maison vaut $10,000 de moins à cause des autobus . . . Il ne serait pas juste que je paie les mêmes taxes que l'an dernier . . ."

Enfin, l'association des citoyens a réclamé l'assistance des échevins du quartier Snowdon dans sa lutte mais, jusqu'ici, elle ne semble pas du tout satisfaite de l'attitude de ces messieurs. Deux d'entre eux, MM. Gerry Snyder et Abraham Cohen, assistaient à la réunion d'hier. Le troisième, M. Lucien Gagné, n'avait pas répondu à l'invitation. M. Snyder a expliqué que la charte de la CTM la protège contre toute intrusion des politiciens en ce qui a trait à l'exploitation de ses services, et M. Cohen a reproché aux citoyens de se laisser guider par leurs sentiments plutôt que par la raison, mais il était évident que ni l'un ni l'autre n'avait su s'attirer la sympathie de l'assemblée.

Sympathie de M. Saulnier

Quoi qu'il en soit, les dirigeants de l'association ont maintenant l'intention de rencontrer M. Saulnier et des représentants de la CTM, en présence de leurs conseillers municipaux. Ils espèrent que cette rencontre pourra avoir lieu vers le 1er août, soit avant que la CTM ait terminé la préparation de ses horaires d'automne.

— Et si cette rencontre n'aboutit pas aux résultats escomptés ? avns-nous demandé au président de l'association, M. J. A. McMurray.

— Jusqu'ici, M. Saulnier nous a semblé sympathique à notre cause, et comme la ville garantit tout déficit éventuel de la CTM, nous croyons que M. Saulnier insistera fortement pour que la CTM revise ses circuits et mette fin au gaspillage auquel elle se livre chez nous. Mais si cela ne suffit pas, il n'est pas impossible que, en désespoir de cause, nous allions jusqu'à établir des barricades dans nos rues, comme nos prédécesseurs l'ont fait il y a une dizaine d'années pour forcer les automobilistes à aller moins vite et les camions à emprunter d'autres rues.

Pour le moment, l'association songe sérieusement à acquérir une charte provinciale, ce qui, croit-elle, donnerait plus de force à ses revendications.

HYPERACIDITE vous souffrez D'ESTOMAC

vous ne souffrez plus TUMS

hyperacidité
soulagée rapidement avec les
NOUVEAUX TUMS AMÉLIORÉS
Soignez votre goût et votre estomac avec Tums. Délicieuse saveur de menthe. Une action encore plus rapide vous donne un soulagement meilleur que jamais. En rouleau de poche, en boîte économique de 3 rouleaux et en flacon de 100 comprimés.
TUMS pour l'ESTOMAC

TRADUCTEURS
anglais au français
Jusqu'à $6,900 par année
Bureau des traductions
Gouvernement fédéral
CANADA OTTAWA

Le gouvernement du Canada cherche un bon nombre de traducteurs pour travailler à Ottawa au niveau de Stagiaire ($4,560), Traducteur 1 ($4,860 - $5,700) et Traducteur 2 ($6,000 - $6,900).

Des promotions peuvent s'obtenir jusqu'à un salaire maximum de $13,500.

QUALITES REQUISES : diplôme universitaire (au moins B.A.) **OU** bonne instruction combinée avec deux années d'expérience en traduction ou l'équivalent dans un domaine connexe.

Faire parvenir votre demande à la Commission du service civil, Ottawa 4, en rappelant le numéro de concours 65-700.

Mes voisins envient ma maison !
J'AI ACHETE CHEZ
FILTER LITE
qui manufacturent la meilleure qualité de
PORTES, FENETRES, AUVENTS et REVETEMENTS EN ALUMINIUM
En toute CONFIANCE, appelez la compagnie à laquelle ON PEUT SE FIER
* **489-8421** • ESTIMES GRATUITS • AUCUNE OBLIGATION • TERMES BUDGETAIRES FACILES
5854 OUEST, RUE SHERBROOKE
USINE : 512 SAUVE, ST-EUSTACHE, Québec

chez
Mappin's

Ce nouveau modèle automatique d'un chic incontestable est le plus mince jamais vu . . . moins de 5/16e de pouce d'épaisseur. Il est d'une richesse et d'une élégance jamais encore associées à une montre de toilette pour homme. Une montre antichocs, se remontant d'elle-même. **$79.50**

Voyez-la ainsi que nombre d'autres modèles minces parmi la vaste collection variée de montres chez Mappin's depuis **$45.00**

La MONTRE de 30 rubis à remontage automatique LA PLUS MINCE jamais conçue par Mappin's

Compte courant ou budgétaire, 10% comptant et jusqu'à 10 mois pour payer

Mappin's

1000 ouest, rue STE-CATHERINE et PLACE VILLE-MARIE

"Geste de désespoir" unanime des postiers

C'est dans un enthousiasme délirant que les employés des postes de Montréal ont confirmé hier soir, par un vote à main-levée et à l'unanimité, leur décision de déclencher la grève à 5 h. ce matin.

Aucune requête leur enjoignant de remettre leur arrêt de travail à plus tard n'aurait pu être accueillie. Comme ils l'avaient fait lors des trois précédentes assemblées, les employés ont applaudi à plusieurs reprises les orateurs qui les ont encouragés dans leur action.

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a souligné que le geste des employés des postes en était un de désespoir. Il a tenu à informer le gouvernement que "la FTQ et le Congrès du travail du Canada n'ébranleront pas seulement le gouvernement mais le feront tomber, si on s'avisait de toucher aux gars qui seront en grève".

Les présidents des associations de Montréal, M. Roger Décarie, de l'Association fédérée des facteurs, et William-L. Houle, de l'Association des employés des postes du Canada, ont déclaré, dans un communiqué conjoint : "On ne réglera certainement rien à discuter interminablement sur la légalité ou l'illégalité de notre grève, puisqu'il s'agit d'un geste de désespoir qui n'est prévu dans aucune loi et qu'on ne pourrait réprimer que par un recours à la force brutale qui est inadmissible dans notre société démocratique."

Les dirigeants syndicaux ajoutent qu'ils sont les premiers à déplorer cette grève qui "est l'aboutissement de plusieurs années de frustrations engendrées par un régime de décisions unilatérales et arbitraires de la part de l'employeur".

Les conditions de travail faites aux postiers sont, d'après eux, "l'illsutration parfaite des abus qu'entraine le régime désuet de l'arbitraire patronal".

Pour sa part, M. Gérard Rancourt, secrétaire du Conseil du travail de Montréal, a prétendu que certains scandales survenus au ministère des Postes pourraient donner lieu à une importante enquête.

Un piquetage digne et respectable

Les grévistes ont été invités par leurs dirigeants et le directeur de leur grève, M. Maurice Hébert, du CTC, à suivre rigoureusement les instructions qui leur ont été données afin que le piquetage se déroule dans l'ordre et le respect de la propriété privée.

En conséquence le nombre des piqueteurs aux principaux bureaux et succursales des postes de Montréal et de la région, a été réduit au minimum. A l'édifice de la rue Windsor, à Montréal, 60 piqueteurs seulement ont été officiellement autorisés par leurs associations à se promener devant l'édifice.

Les postiers attachent beaucoup d'importance à l'opinion publique pour obtenir gain de cause. C'est pourquoi ils tiennent à ce que leur grève se déroule dans l'ordre malgré les menaces et les incitations à la violence auxquelles ils devront faire face.

MM. Décarie et Houle ont déclaré qu'ils sont parfaitement conscients du fait que leurs membres assurent un service sinon essentiel du moins extrêmement important pour l'ensemble de la population. "D'un autre côté, nous pensons que l'opinion publique est maintenant aussi consciente du bienfondé de nos revendications, qu'elle sait que notre grève est le fait d'un groupe d'hommes désespérés qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts, et nous sommes convaincus que la population saura à qui attribuer la responsabilité d'une interruption dans la livraison du courrier, c'est-à-dire aux autorités gouvernementales qui nous refusent, en même temps que le droit à la négociation collective, un niveau de vie simplement décent."

M. Décarie a pour sa part averti les piqueteurs de ne pas accepter dans leurs rangs d'étrangers qui "pourraient chercher à faire du trouble. Les ennuis, c'est nous qui les aurions."

La proposition du ministre du Revenu, M. Benson, à l'effet de confier à une commission indépendante le soin d'étudier le cas des postiers, a été accueillie par des huées hier soir, lors de l'assemblée des employés des postes qui se tenait à l'auditorium Le Plateau, à Montréal.

Pour sa part, le président de la Fraternité des employés des postes du Canada, qui groupe trois associations de postiers, soit les commis, les commis ambulants et les facteurs, M. Joe Belland, a demandé hier que ses membres de Montréal et de Vancouver reviennent sur leur décision et ne déclenchent pas la grève.

Le président de la section de Montréal de l'Association des employés des postes du Canada, M. William-L. Houle, appelé à s'expliquer sur le fait que l'attitude de ses membres contredisait les supplications des dirigeants nationaux, a déclaré que ces derniers étaient "trop vaches" pour prendre leurs responsabilités.

La grève des employés des postes de Montréal et de Vancouver a été déclenchée sans le consentement des dirigeants nationaux des associations, qui auraient été prêts à obtempérer encore un bout de temps.

Le Poème

Durant est rédacteur d'un journal. Un jour, il reçoit d'un lecteur un mauvais poème sous le titre "Pourquoi est-ce que je vis encore ?"

— Indigné par une telle horreur littéraire, Dupont retourne le poème à l'expéditeur et ajoute à côté du titre : "Parce que vous ne m'avez pas apporté personnellement vos vers !"

Woodhouse

Votre meilleure opportunité... *épargnez sur des*

RÉFRIGÉRATEURS ou CONGÉLATEURS!

Si vous voulez un réfrigérateur ou un congélateur hors pair... vous voudrez "Regent". Si vous voulez faire des épargnes... achetez dès maintenant.

Un nom... un style... synonyme de qualité... soyez sûrs... obtenez votre modèle REGENT aujourd'hui-même !

Congélateur de 15 pieds cubes d'une capacité de 525 livres

Exclusif à nos magasins ! Congélation efficace et grande durabilité permettant d'acheter des aliments à prix budgétaire. Contrôle variable de la température : descend jusqu'à 20° sous zéro. Couvercle équilibré restant facilement ouvert. Lumière automatique à l'intérieur. Embouts exclusifs protégeant les planchers. A l'épreuve de l'humidité et garanti contre la rouille à l'intérieur. Garantie de 5 ans sur le système de réfrigération.

OFFRE SPECIALE
219.95
2.25 PAR SEMAINE

REGENT
Synonyme de haute qualité et fabrication experte !

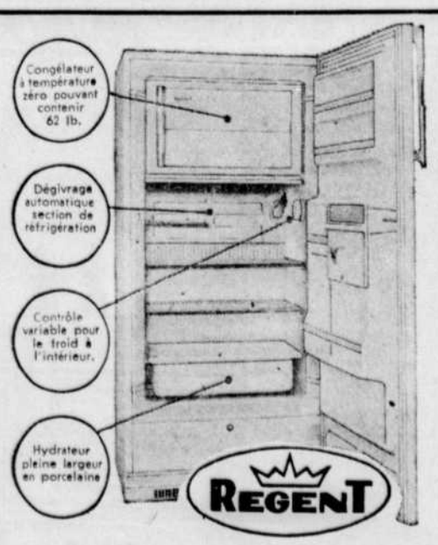

Réfrigérateur-congélateur
Capacité familiale de 12 pi. cu.
Diminuez vos achats au minimum ! Deux plateaux à glace en "Polystyrene". Tablettes chromées. Porte compartimentée avec sections pour le beurre et fromage et niche pour les oeufs. Cabinet moderne fini émail.
En SPECIAL à **$239**
2.50 PAR SEMAINE

AUCUN DEPOT REQUIS
(Taxe de vente payable à l'achat)
•
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER.
•
SERVICE ET SATISFACTION GARANTIS DES L'ACHAT !
•
Echangez votre vieux modèle... il vaut de l'argent car nous allouons une forte allocation d'échange.
•
Ouvert tous les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 heures.

Réfrigérateur, 10 pi. cu.
Capacité du congélateur : 36 livres
Plateau frigorifique pouvant contenir 12 livres. Trois tablettes et dessus de l'hydrateur vous offrant beaucoup d'espace. Hydrateur conservant frais fruits et légumes. Porte compartimentée.
En SPECIAL à **$179**
$2 PAR SEMAINE

De l'Acadie près boul. Métropolitain Ville Mont-Royal
Ouvert les jeudis et vendredis jusqu'à 9 h. 30 p.m.
CENTRE D'ACHATS **ROCKLAND**
Carrefour du bon goût

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU QUÉBEC
Programme éducatif de sécurité pour les enfants.
VILLAGE SÉCURITÉ
situé en permanence pour l'été au parc de stationnement arrière.

LE VILLAGE SECURITE est placé sous les auspices de l'Association des marchands du Centre d'achats Rockland, British Motor Corp., Prudentia, Police provinciale du Québec, avec le concours et la coopération du Service des Travaux publics de Ville Mont-Royal, Canadian Car Trailer Sales, Dosco Steel Ltd., Miron Co. Ltd., Weiss Electrical Contracting Co., Peintures Sico, Service de la Récréation de Ville Mont-Royal, l'Association des autobus scolaires du Québec, et le Service de la Voirie du Québec. Sincères remerciements aux marchands suivants : Brown's Shoe Shops, Banque de Montréal, D'Allaird's, De Serres Cie Ltée, Excelsior Life Insurance Co., Grace Kennedy & Co., Harrisons, Henry Morpan & Co., Jolicoeur Ltd., Lawrence Kiddies Shop, Levi Dress, Lisette Modes Inc., Pharmacie Macy's, Quincaillerie Modelectric, National Trust Co., Steinberg's Ltd., et Station de service Texaco.

PROTEGEZ NOS ENFANTS
• LE VILLAGE SECURITE EST SOUS LA SURVEILLANCE DU SERVICE DES PARCS ET TERRAINS DE JEUX, DU LUNDI AU VENDREDI.
• OUVERT GRATUITEMENT AU PUBLIC, TOUS LES SAMEDIS DE 10 A.M. A 1 HEURE POUR LES ENFANTS AGES DE 5 A 8 ANS. (DOIVENT ETRE ACCOMPAGNES D'UN PARENT)

Woodhouse
105 ouest, rue Ste-Catherine Tél. VI. 5-9261
AUTRES SUCCURSALES WOODHOUSE
3913, rue WELLINGTON (près Hickson, Verdun) Tél. 766-2343
2322 e., rue BELANGER (près Iberville) Tél. 725-2471 ou 2472
St-Lambert 43, rue GREEN Tél. : 671-7279-0
3956 e., rue ONTARIO (près Boul. Pie-IX) Tél. 527-9251

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le sigle de l'Hydro-Québec

M. Jean-Claude Lessard a présidé hier, en compagnie de M. René Therrien, à l'inauguration officielle du nouvel emblème de l'Hydro-Québec. On aperçoit ci-haut le président de l'Hydro-Québec et le directeur du service des relations extérieures en train de présenter aux journalistes le nouveau sigle qui marquera, d'ici deux ou trois ans, tout ce qui identifie l'Hydro-Québec.

L'Hydro se donne un visage unique

par Claude Beauchamp

Le président de l'Hydro-Québec, M. Jean-Claude Lessard, a inauguré officiellement hier le nouvel emblème que les passants peuvent observer, depuis quelque temps déjà, au faîte du siège social, rue Dorchester.

L'inauguration de ce nouvel emblème, un orbe solaire coupé d'un éclair, marque une étape importante dans l'évolution de l'Hydro-Québec. Il est destiné à signifier aux yeux de la population de toute la province, la force et la diversité de l'imposante entreprise qu'est l'Hydro-Québec. Il marquera, aussi, l'intégration complète des compagnies d'électricité acquises en 1962 par la société d'Etat. A l'exception de quelques cas isolés, l'Hydro-Québec est devenu, pour l'ensemble des citoyens du Québec, la source d'énergie électrique.

L'application du symbole a été confiée à un comité spécial qui collaborera avec les différents services de l'Hydro-Québec au fur et à mesure des besoins. On prévoit que d'ici deux ou trois ans, tout ce qui identifie l'Hydro-Québec sera marqué du nouveau sigle : immeubles, centrales, appareillage, véhicules, papeterie, affiches, annonces publicitaires, kiosques d'exposition, etc.

Deux raisons principales ont motivé l'Hydro-Québec de se donner un nouvel emblème. La première est que l'ancien sigle, un blason surmonté d'un castor, ne correspondait plus aux exigences modernes de l'art graphique. Ainsi, a-t-on avant tout cherché un emblème simple, facile à comprendre et qui frappe l'imagination des gens. La maison Gagnon-Valkus, gagnante du concours d'esthétique industrielle et d'art graphique organisé l'an dernier par l'Hydro-Québec, a conçu un symbole qui représente, dans sa forme circulaire, la source de toute énergie, le soleil, et la canalisation du mouvement des forces naturelles qui s'échappent en un éclair, rappelant l'énergie électrique.

La seconde raison qui a motivé la décision de l'Hydro-Québec est qu'il fallait de toute façon changer les marques distinctives des compagnies privées d'électricité acquises par l'Hydro. L'occasion était donc toute indiquée.

M. René Therrien, directeur du service des relations publiques, a d'ailleurs insisté sur l'importance de l'adoption de ce nouveau sigle. "L'Hydro-Québec a travaillé à se créer un visage unique, a-t-il dit, capable de l'identifier à travers la province aux yeux de toute la population qui en est propriétaire, et en même temps reconnaissable dans tout le pays et à l'étranger... Symbole du mouvement des forces naturelles, qu'elles soient hydrauliques, thermiques ou nucléaires, le nouvel emblème est bien celui de l'électricité au Québec."

Election à l'OACI

Le conseil de l'Organisation internationale de l'aviation civile a réélu mardi M. Walter Binaghi à sa présidence pour un autre mandat de trois ans. C'est son quatrième mandat.

M. Binaghi est arrivé à l'OACI en 1947 comme délégué de l'Argentine à la Commission de navigation aérienne.

Les bulletins des finissants de la CECM sont enfin arrivés à Montréal

par Gilles Gariépy

La grève des postes, déclenchée aujourd'hui à Montréal n'empêchera pas les étudiants de 11e et 12e années de recevoir leurs bulletins cette semaine.

Toutefois, au lieu de recevoir chez eux, par les bons soins du facteur, les précieux documents qu'ils attendent depuis trois semaines, **les étudiants devront aller les chercher eux-mêmes aux endroits qui seront désignés**, probablement aujourd'hui même, par la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Les bulletins des finissants montréalais ont été expédiés de Québec par camion cette nuit au siège social de la CECM. Le personnel de la Commission s'affaire à en effectuer le tri, ce matin, et les bulletins seront livrés à un certain nombre d'écoles, réparties dans chaque district du territoire. Dès que l'opération sera terminée, les finissants seront invités par la radio, la télévision et la presse, à aller les chercher aux adresses qui seront précisées.

Les finissants doivent connaître leurs résultats avant lundi, afin de pouvoir s'inscrire, le cas échéant, aux cours spéciaux de préparation aux reprises. La clôture des inscriptions est fixée à lundi.

Un ennui de plus

La grève des postes ne pouvait pas plus mal tomber pour le ministère de l'Education, pour la CECM et pour les étudiants, qui s'impatientent de ne pas encore connaître le résultat de leurs examens de juin.

C'est en effet hier seulement — soit trois semaines plus tard que les années précédentes — qu'on a terminé la compilation des notes et la fabrication des bulletins des finissants du cours secondaire. Ce retard a été la cause de plusieurs ennuis.

Les finissants du cours secondaire ont en effet besoin de leur bulletin officiel pour s'inscrire aux écoles supérieures et aux facultés universitaires. Or ces écoles — écoles d'infirmières, instituts technologiques, facultés de génie, de commerce, etc. — n'acceptent plus les inscriptions après une certaine date, qui varie selon les écoles, mais qui se rapproche rapidement.

D'autre part, les finissants ont besoin de savoir au plus tôt s'ils ont obtenu leur certificat "du premier coup" ou bien s'ils sont dans l'obligation de reprendre un ou plusieurs examens échoués. Dans le dernier cas, ils doivent en effet se remettre à l'étude et se préparer adéquatement.

A cause des délais accumulés à Québec, la date des examens de reprise, en 9e, 10e et 11e année, a été reportée d'une semaine. La Commission des écoles catholiques de Montréal a reporté également, mais de deux semaines, les cours spéciaux qu'elle avait organisés à l'intention des finissants qui recevoir les leurs par la poste, d'ici à samedi.

Les 9e et 10e plus tard

Quant aux étudiants de 9e et 10e années, qui attendent leurs notes eux aussi (bien que soit sans conséquence fâcheuse), la direction générale des programmes et examens prévoit terminer l'impression de leurs bulletins d'ici quelques jours, probablement au milieu de la semaine prochaine.

Comme il est possible que la grève des postes, si elle se prolonge fasse tache d'huile et paralyse la distribution du courrier non seulement à Montréal, mais dans toute la province, le ministère a prévu qu'en pareille éventualité les bulletins seront livrés par camions à chacune des commissions scolaires régionales.

Les régionales devraient alors imaginer elles-mêmes un moyen de les transmettre individuellement aux élèves.

Au moment de mettre sous presse, ce matin, on ignorait ce qu'il adviendrait des bulletins des étudiants relevant de commissions scolaires autres que la CECM, mais situées néanmoins sur l'île de Montréal où la grève des postes empêche toute distribution de courrier.

On présume que le système de la livraison par camion sera également employé dans le cas de ces commissions, mais aucune confirmation n'a pu être obtenue.

Elargissement de la rue Viau

Le pavage du tronçon "Sainte-Catherine-Hochelaga" de la rue Viau sera reconstruit et élargi tout prochainement.

On reconstruira les trottoirs des deux côtés de la rue.

Hier, à l'hôtel de ville, le comité exécutif a adjugé des contrats en vue de mener à bien ces travaux pour lesquels le conseil a récemment voté les crédits nécessaires.

Les contrats adjugés l'ont été au prix total de $284,711.60, dont $31,474.90 concernant la reconstruction des trottoirs.

Les Antilles britanniques participeront à l'Expo

LONDRES (AFP) — La Guyane britannique, la Barbade et peut-être Antigua, trois territoires des Antilles britanniques, participeront en commun à la grande exposition internationale organisée par le Canada pour commémorer la naissance de l'Etat canadien et qui s'ouvrira en 1967.

La Guyane et la Barbade estiment d'ores et déjà à cent mille livres sterling leurs frais communs de participation à l'exposition.

Le Concierge

Il va de soi que PORT-ROYAL possède son service de concierge selon la plus pure tradition européenne. A la fois discret, affable et attentif, le Concierge de Port-Royal veille au bien-être des propriétaires-résidants et à leur tranquillité. Il retient une bonne table, achète des places au théâtre, en un mot s'occupe des mille petits riens qui rendent la vie à PORT-ROYAL confortable et luxueuse. La propriété d'un appartement à PORT-ROYAL, en plus d'être un placement d'une exceptionnelle valeur, offre de nombreux services exclusifs. Visitez la Suite Port-Royal, 1455 ouest, rue Sherbrooke, Tel. 937-9511

PORT-ROYAL

Un fleuriste du Canada français à l'honneur!

Monsieur HECTOR COTE, de la MAISON VALOIS FLEURISTE à Montréal a été choisi le FLEURISTE DE L'ANNEE par le FLORIST TELEGRAPH ASSOCIATION (Régionale 12) lors de l'assemblée annuelle des Régions E et F au CONSTELLATION HOTEL à Toronto.

Monsieur Côté représentera l'est du Canada dans les finales du tournoi nord-américain qui auront lieu lors du Congrès annuel de la FTD à San Francisco le 8 août prochain.

Le gagnant était au nombre des 14 finalistes qui représentaient la plupart des grandes villes canadiennes et américaines et qui participeront au concours national. Sur notre photo dans l'ordre habituel, M. Armand Valois, de Valois Fleuriste, le gagnant M. Hector Côté, Mme Kay Penny, vice-présidente régionale, M. Dave White, président de la région ontarienne, et M. Pat Humphreys, représentant du FTD.

Tuez les puces de votre chien facilement

EXIGEZ LA BOMBE ANTI-PUCES ET TIQUES Sergeant's

$1.59 dans les pharmacies, magasins spécialisés ou à rayons

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • VERRES CORRECTEURS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr., O.D.
900 Sherbrooke O. (ch. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

ENCAN
de 2 JOURS, sans réserve*
(*Le plus haut prix des enchérisseurs étant accepté)

GROSSE MACHINERIE de construction

Conformément aux directives de M. W. E. Adams, président, qui se retire du commerce de la construction, nous vendrons une grande variété d'équipement, plus la propriété de

HI-WAY CONSTRUCTION CO. LTD., SIMCOE, ONT.

Plus de 150 pièces d'équipement majeur, bien entretenues.

14 NIVELEUSES MOTORISEES : 6 Tournapulls Let. West modèle B à moteur diesel Cummins (turbo-alimentées); niveleuses c/w modèle BM-2 (32.5 tonnes), pneus 2700 x 33; six unités en parfait état, prêtes à travailler. 4 Caterpilar DW 10, avec niveleuse modèle 10, en très bon état. 4 Caterpilar Let. West à moteur diesel GMC 671 et basçule arrière.

20 TRACTEURS A CHENILLE : 13 tracteurs Caterpilar D9 18A avec contrôle par câbles, boutoir à lame et rouleaux incassables. 2 D8 14A avec contrôle par câbles et boutoir à angle (un avant des rouleaux RCCU incassables. Un D8 2U — Un 308 IH — Un D7 3I avec rouleaux RCCU et boutoir à câbles. D7 17A avec rouleaux RCCU et boutoir à câbles — 2 D6 9U avec FCCU et boutoir à câbles — 2 D4 6U avec boutoir hydraulique à angle. A.C. HD21 avec CCU, boutoir à angle, rouleaux incassables — ACHD 16 avec transmission de Lavaud, RCCU, boutoir à angle et rouleaux incassables (dessous presque neuf). I.H.C. TD 20 avec RCCU, boutoir à angle et rouleaux incassables. — TD 18 avec RCCU et boutoir à angle par câbles. 2 TD 24.

4 PELLES : Pelle Bucyrus Erie 38B avec diesel Caterpilar 13000; Pelle à courroie-chaine L59B avec moteur GMC 471, pelle d'une verge et remblayeuse (dessous récemment remplacé, en très bon état). Northwest, modèle 25 avec pelle avant, flèche de 40' et baquets de drainage de ¾ de verge. Northwest modèle 25 avec pelle de ¾ de verge et remblayeuse.

3 CHARGEUSES Michigan, modèle 175A, moteur GMC 471, avec benne de 3 verges. Deux Caterpilar 955 12A avec bennes de 1¾ verge. — Une unité a des rouleaux incassables.

CONCASSEUR : Cedar Rapids "Junior Tandem", moteur Murphy ME 46; mâchoire 10 x 36, rouleau 24 x 16, (rendement de plus de $7000 l'hiver passé).

4 NIVELEUSES MOTORISEES : Adams 660, servo-direction et "Scarifier". Adams 512 avec servo-direction et "scarifier". 2 Caterpilar modèle 112.

3 BALANCES : (comme neuves) Canadian 50 tonnes, mod. 1215C (40' x 10') 2 Canadian 25 tonnes (toutes deux en parfait état).

11 ROULEAUX : Sheepsfoot 60" Let. — 3 Hyster Grid — 3 Tampo Packers (2 - 13 wh et 1 - 9 wh.) 3 Sheepsfoot 48".

7 NIVELEUSES A TIRER : Laplante Choate & Letourneau (12 et 16 verges).

TERRAIN ET EDIFICES: Sur 27 acres dans la ville de Simcoe, Ont. Sujet à réserve : 1 p.m., le 5 août (jeudi).

EDIFICE COMPREND : 8 halls pour l'entretien et 6 pour le storage d'équipement. Atelier de soudure séparé, magasin pour pièces, pièce pour peinture au fusil, bureaux et logement.

CARRIERE A GRAVELLE: convenant à tout genre de construction de routes rurales ou urbaines aussi bien qu'à la bitume. Un rapport d'ingénieur est disponible.

DATE : JEU. et VEN. 5 et 6 AOUT, 9 A.M.
ENDROIT : SIMCOE, ONT. Cour de Hi-Way construction
ON PEUT VISITER : Les 31 JUILLET, 2, 3 et 4 AOUT.

CONDITIONS: Petits articles : Comptant ou chèque visé le jour de la vente. Gros articles : (Plus de $1,000). Environ 25% comptant le jour de la vente, le solde et le déménagement avant 14 jours.

On peut voir des diapositives des articles importants à notre bureau de Toronto.

Ecrire, téléphoner ou télégraphier POUR AVOIR BROCHURE ILLUSTREE GRATUITE Emplacement de l'encan : (519) 426-3749

MAYNARD'S THIRD GENERATION BONDED Encanteurs

1233 West Georgia Street, Vancouver, B.C. 682-1033
suite 1106, Prudential Bldg., King & Yonge Sts., Toronto, Ont. 363-8779

EN VENTE

PROVINCIAL ITALIEN

Pouvez-vous visualiser plus charmant exotisme pour votre chambre ? Haute ébénisterie de "Hibriten Furniture" noyer pâle fini satin. Bureau triple 72" de longueur à 9 tiroirs, miroir encadré 54 x 37, chiffonnier à 5 tiroirs, lit 4/6; fini gris ou brun.

455.

Stationnement en face du magasin et sur la rue Labelle.

N.-G. VALIQUETTE LTEE 510 Ste-Catherine est 842-8811

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m.
Ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.00 p.m.

MANUFACTURES LTÉE.
La Salle
FACTORIES LTD.

VEDETTE Estival-Rama

CHEMISES POLO
CHEMISES SPORT

VOTRE CHOIX
$2 chacune

C'EST LE TEMPS MESSIEURS DE FAIRE BONNE PROVISION!

CHEMISES POLO — Une variété impressionnante de motifs à rayures ou de teintes unies en un choix de nuances les plus en vogue. Un excellent tricot 100% coton, une coupe confortable et un fini méticuleux. Manches courtes et fermeture à plaquette. Tailles : P.M.G.

CHEMISES SPORT — Un assortiment considérable de belles chemises sport pour messieurs. Modèles à manches courtes, coupe généreuse, rayures et quadrillés tissés à même, tissu 100% coton, frais et léger et toute une gamme des couleurs les plus en vogue. Tailles : P.M.G.

CHICS ESCARPINS POUR DAMES

Modèle à côté ouvert

3.99

Pointures : 4½ à 10

Voici, mesdames et mesdemoiselles, un soulier façonné avec goût et fait de souple cuir blanc. C'est le soulier d'été par excellence, frais et confortable pour la marche ou pour vos réunions sociales. Talon illusion, fabrication solide et une qualité remarquable. Vous l'obtenez à une mince fraction du prix normal. Venez tôt profiter de cette aubaine exceptionnelle.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

MANUFACTURES LTÉE.
La Salle
FACTORIES LTD.

MONTREAL 7755, boul. St-Laurent
MONTREAL 5680, rue Iberville
MONTREAL 3735 Notre-Dame O.

HEURES D'AFFAIRES : JEUDI ET VENDREDI 9 a.m. à 9.30 p.m.
AUTRES JOURS : 9 a.m. à 6 p.m.

LONGUEUIL 210, rue St-Jean
TOUS LES JOURS : 9 a.m. à 10 p.m.

AUTRES CENTRES LASALLE
DORVAL – TROIS-RIVIERES
HAWKESBURY – LACHUTE
PIERREFONDS – DOUVILLE
DRUMMONDVILLE – HULL
BELL'S CORNERS

Ils tiennent bon
Des grévistes bloquent l'entrée de l'usine de la Canadian Electrolytic Zinc à Valleyfield.

Grèves de sympathie en faveur des employés de la CEZ?

par Pierre Ducharme

VALLEYFIELD. — Pendant que les représentants de la compagnie Canadian Electrolytic Zinc refusent de recevoir les journalistes, les 250 employés de cette usine reçoivent d'un peu partout des témoignages de sympathie et l'on n'exclut pas la possibilité que la solidarité syndicale conduise au déclenchement de grèves de sympathie dans la région de Valleyfield.

Le conseil de Beauharnois de la Confédération des syndicats nationaux a assuré de son entier appui les employés de la CEZ, hier soir, après une rencontre avec le président du syndicat des employés, M. Charles Bouchard, qui, à la demande du conseil avait été leur expliquer la situation des employés. Lors d'une conversation téléphonique, un peu plus tard dans la soirée, M. Bouchard a déclaré que c'était "chose probable" que des grèves de sympathie surviennent."

On sait que le Rassemblement pour l'indépendance nationale est déjà sur les lieux en train de faire du piquetage avec les employés. Hier, l'Union générale des étudiants du Québec et l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal ont fait parvenir à M. Charles Bouchard des télégrammes appuyant le geste des grévistes et le considérant comme "une étape dans la transformation nationale et sociale du Québec".

Dialogue acerbe

Hier, la compagnie et le syndicat des métallos ont échangé des télégrammes dont la formulation très franche donne assez bien l'idée de l'atmosphère qui règne entre les deux partie.s

Le premier télégramme, celui envoyé à M. Jean Gérin-Lajoie, exprime sa surprise devant le refus de la compagnie d'accepter le conciliateur du gouvernement : "Comprend pas l'attitude arrogante. Refus d'un conciliateur du gouvernement".

Lundi, le ministre du Travail avait demandé à M. Adrien Miron, de Québec, de servir de conciliateur dans le conflit. Le télégramme de M. Gérin-Lajoie poursuit : "L'expérience démontre que le succès d'un syndicat à ramener des employés au travail dépend d'un minimum de compréhension, de confiance et de respect de l'employeur envers ses employés et les représentants du syndicat".

En terminant, le signataire rend la compagnie responsable de l'échec du syndicat dans ses efforts pour ramener les employés au travail.

La réponse de la compagnie, toute aussi franche, rejette le télégramme comme une mesure capable de rétablir les bonnes relations entre les parties. La compagnie poursuit en réitérant sa position du départ, puis reproche "aux officiers du syndicat de ne pas s'être présentés au travail et d'avoir appuyé les piquets".

Conflit racial

"Reproche à l'union d'avoir abandonné partie groupement politique séparatiste", termine la communication de la compagnie. Cette référence à la participation du RIN au piquetage fait craindre un conflit racial.

Les employés de la CEZ ont déjà eu à faire face à des difficultés de communication avec les représentants de la compagnie au tout début. Il leur fallut d'abord réclamer des affiches en français, puis négocier qu'après que des Canadiens français aient pris place dans le comité de négociations. Aujourd'hui même, les employés doivent remplir leur formule d'accident de travail en anglais. L'administration de la CEZ repose entièrement entre les mains d'anglophones, même si la moitié des contremaîtres sont des Canadiens français.

Contremaîtres prisonniers

Depuis le début de l'arrêt de travail, il semble qu'une dizaine de contremaîtres de la compagnie sont retenus prisonniers de leur usine gardée par les grévistes à l'extérieur. Des hélicoptères vont et viennent au-dessus de l'usine pour faire le ravitaillement. Il semble, on n'a pas pu parler à quiconque de la compagnie, que ces contremaîtres passent la nuit dans l'usine. Chose certaine, personne n'a encore franchi les barrières gardées par les grévistes.

Jusqu'ici, on peut dire que les relations avec la compagnie n'ont pas été faciles. Le député Gérard Cadieux n'a pas connu de résultats au cours de l'intervention qu'il a faite auprès de la compagnie. Hier soir, le gérant de la CEZ, M. Bethune, s'est montré pour le moins capricieux et arrogant pour la presse. C'est une raison pour laquelle LA PRESSE peut fournir si peu de détails sur la position de la compagnie.

Le film des faits

On se souviendra que vendredi, M. Jean Gérin-Lajoie s'adressait au ministre du Travail et que, samedi, la compagnie Noranda prenait injonction contre les grévistes. Ceux-ci sont mécontents des agissements du contremaître Michael Anderson, réclament sa mutation à un autre poste, et posent comme autre condition à leur retour au travail, l'assurance qu'il n'y aura pas de représailles prises contre les dirigeants du syndicat. Ces derniers, de leur côté, affirment ne pas être les instigateurs de l'arrêt de travail.

Les dirigeants, emmurés depuis le déclenchement de la grève, se disent prêts à entreprendre des pourparlers avec les employés mais seulement lorsque ceux-ci seront revenus au travail. L'injonction est en vigueur jusqu'au 11 août.

Ceux qui sont visés par l'injonction sont : les Métallurgistes-Unis d'Amérique, le local 6486 des Métallos, MM. Charles Bouchard, président du local, Donald Pepin, vice-président, Joseph Patafie, secrétaire, Denis Vallières, syndic, Wildor Couillard, René Gobeil et Denis Tessier, employés.

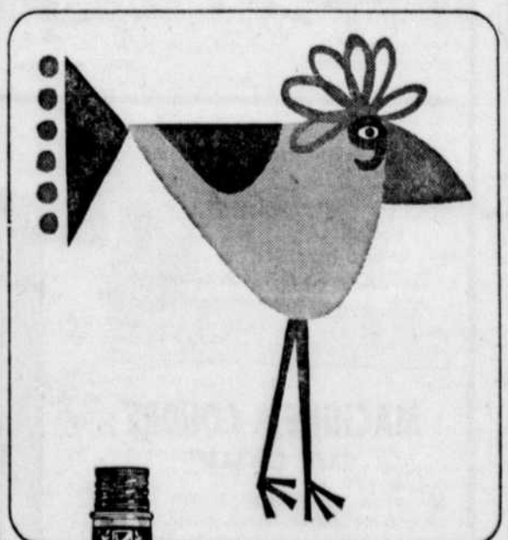

Pourquoi le casoar préfère-t-il le dry gin LONDON CLUB DE MELCHERS?

Parce que le casoar est très humain! Il aime un dry gin à la fois sec et léger. Comme vous qui êtes connaisseur de véritable dry gin, il n'a trouvé que le LONDON CLUB de Melchers qui réunisse ces deux qualités!

P.S. Qu'est-ce donc qu'un casoar?

181-H 40 oz
181-G 25 oz

LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.
Distillé et embouteillé au Canada dans la province de Québec

HANDY ANDY
SPECIALISTES POUR L'AUTOMOBILE

LA VENTE D'ETE SE CONTINUE

1.00 PAR SEMAINE L'ACHETE

BICYCLETTE 20"
DE FABRICATION ANGLAISE

Caractéristiques : frein à contre-pédalage, couvre-chaîne, réflecteur arrière, guidon et selle réglables. Fabrication anglaise selon les exigences de HANDY ANDY. Fini émail cuit rouge, bleu ou vert métallique. Modèles pour filles ou garçons.

Roues de 20" x 1⅜".

SPECIAL de la Vente d'été
33.95

QUANTITES ET CHOIX LIMITES DANS TOUS LES MAGASINS

MATELAS PNEUMATIQUE
29" x 72"

En tissu traité au vinyle. A cinq boudins longitudinaux et oreiller à même pour assurer maximum de confort.
- Pour bain de soleil
- Pour la plage, la piscine
- Pour la maison d'été

SPECIAL 3.99
Rég. 5.95

CISAILLES A GAZON

Lames d'acier trempé, évidées, coupantes, à action facile. Longueur 11¾", coupe de 5".

Rég. 1.19

SPECIAL de la Vente d'été 66¢

PORTE-BAGAGES

SPECIAL de la Vente d'été 11.88

Dimensions 31" x 42". En aluminium tubulaire. 5 barres transversales et barres latérales incurvées. S'adapte à toutes les voitures de type standard ou compact.

BACHE, 5' x 6'

SPECIAL de la Vente d'été 4.88

Dimensions 5' x 6'. En coutil imperméable de couleur tan, bords et joints à double couture. 6 cordons de fixation. Protège et tient la charge en place.

PORTE-VERRES pour le jardin

SPECIAL 4 POUR 77¢

Evite que votre verre ne se renverse. Toujours à la portée de la main. Vous n'avez qu'à le planter dans la pelouse. Diverses couleurs.

SI C'EST POUR VOTRE AUTO HANDY ANDY L'A EN MAGASIN

DEFLECTEUR D'INSECTES

Modèle de dimension courante s'ajustant à toute voiture. Protection contre obstruction du radiateur, insectes et éclats de pierre. Se pose en quelques minutes. 4.98

ABAT-VENT

à compter de 1.29

S'agrafe en place. Assourdit les bruits de la route, repousse la pluie lorsque la fenêtre est ouverte.

PARE-SOLEIL FILTRANT

1.49

S'agrafe au rétroviseur de l'auto ou du camion. Elimine éblouissement du soleil. Dimensions 4½" x 13".

TEINTURE AMBRE

Rend les feux de signalisation plus visibles même durant les jours les plus ensoleillés. S'applique sur les lentilles comme une peinture, en quelques secondes. 59¢

COMMUTATEUR
AUXILIAIRE POUR ABAISSEMENT DES PHARES

98¢

Vous n'aurez plus à chercher pour atteindre le commutateur. Triple plaquage chrome. Pour la plupart des autos et camions.

RALLONGE DE SILENCIEUX

1.49

Modèle fusée d'un effet moderne. Echappement poussé vers le bas. Acier épais, plaqué chrome. Longueur 9".

GUIDES DE GARDE-BOUE

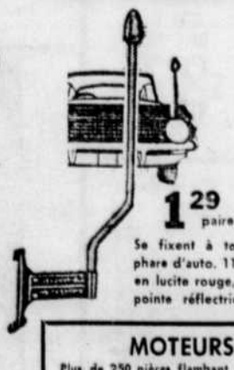

1.29 paire

Se fixent à tout phare d'auto. 11", en lucite rouge, à pointe réflectrice.

FROLE-TROTTOIRS

1.69 paire

Se règle à la longueur, à la hauteur et à l'angle désiré. En plaqué chrome de la meilleure qualité.

BOUCHONS A VERROU POUR RESERVOIR

2.19 , 2.79

Choix de modèle se vissant ou à ressort. Avec 2 clés. Conviennent à toutes autos.

VERIFICATEURS DE PRESSION

1.59

Pratique agrafe. AVEC DISPOSITIF DEMONTE-VALVE. Pression 1 à 48 livres.

MOTEURS RECONSTRUITS

Plus de 250 pièces flambant neuves. Garantie 4,000 milles ou 3 mois.

Réfection experte par les meilleurs reconstructeurs de moteurs au Canada. Amenez votre auto. Remise accordée pour votre bloc-moteur après simple examen.

Chev. — Pontiac '55 à '65 — 6 cyl. 160.00

Nous avons moteurs reconstruits pour toutes les populaires marques d'autos.
VOUS AVEZ 12 MOIS POUR PAYER

IL Y A UN MAGASIN HANDY ANDY DANS VOTRE VOISINAGE,

VISITEZ NOTRE MAGASIN QUI VIENT DE ROUVRIR SES PORTES AU CENTRE D'ACHAT DE LAVAL-OUEST

6338 boul. St-Laurent
- 5580 ch. Côte-de-Liesse
1114 est, Mont-Royal
5850 ouest, Sherbrooke
4010 est, Ontario
- 5260 ave Verdun
7121 ch. Côte-St-Luc
7800 est, Sherbrooke, Champlain
- 4245 est, Jean-Talon (près Pie-IX)

1363 Chemin Chambly (Jacques-Cartier)
394 boul. Lafleur Ville LaSalle

ET A CES CENTRES D'ACHATS
- Rosemère
- Châteauguay
- Ste-Geneviève
- St-Jérôme
- Maisonneuve
Dorval
Côte St-Luc
St-Martin
Rockland
- Duvernay

OUVERTS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR JUSQU'A 9 HEURES

Ces magasins ont des facilités d'installation et service, pour renseignements, téléphonez à 733-5391

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 22 JUILLET 1965 — 81e ANNEE — No 167

Lesage: les réunions sur la pauvreté ne doivent pas retarder les initiatives

Téléphoto PC

En route pour la bataille

La délégation québecoise se rendait d'un pas ferme à la séance de la conférence fédérale-provinciale pour livrer sa bataille pour sa juridiction sur les droits miniers sous-marins. On reconnait de gauche à droite, le sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales, M. Claude Morin; le premier ministre Jean Lesage, le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie; le conseiller économique du gouvernement Lesage, M. Jacques Parizeau, ainsi que à l'arrière plan, M. Denis Paré, secrétaire de presse de M. Lesage et M. Edouard Guay, sous-ministre adjoint du Bien-être social et de la Famille.

par Jacques Pigeon

OTTAWA — Tous les premiers ministres provinciaux ont réservé un accueil bien froid à la proposition de M. Lester B. Pearson demandant la tenue d'une conférence nationale sur les problèmes de la pauvreté.

C'est cependant le premier ministre du Québec qui, en des termes sceptiques, a exprimé les plus sérieuses réserves à l'égard de ce projet.

"La lutte contre la pauvreté ne saurait être une suite de voeux pieux que l'on peut analyser et discuter à loisir au cours d'une série de réunions académiques", a précisé M. Lesage.

Depuis quelques mois, a-t-il ajouté, nous nous sommes engagés à établir un programme régional qui sera prêt à être mis en oeuvre d'ici environ un an. La population du Québec, a-t-il poursuivi, a confiance dans les aptitudes de son gouvernement à résoudre les problèmes de la pauvreté. Nous ne pouvons maintenant leur offrir comme solution "une série de réunions".

Après avoir écouté l'exposé de M. Lesage, le premier ministre du Canada a dit, en substance, que la date de la conférence pourrait peut-être être avancée, à condition que les travaux préparatoires aient été exécutés.

Un risque de retard

Le chef du gouvernement québecois soutient donc que les perspectives d'efficacité et de succès que pourraient offrir le projet "ne lui semblent pas appréciables".

Il est ainsi d'avis que la proposition du gouvernement fédéral voulant que cette conférence soit tenue au milieu de l'année prochaine comporte le risque que l'on retarde indûment des décisions capitales sans pour cela en tirer un avantage réel.

D'après lui, cette conférence devrait être tenue le plus tôt possible, sinon elle ne servira à rien.

M. Lesage a rappelé au premier ministre du Canada que le Québec a lancé un certain nombre d'expériences dans les divers domaines intéressés et qu'il s'est aussi fixé des objectifs industriels qui ne seront pas nécessairement compatibles avec le projet de régions désignées mis de l'avant par le gouvernement fédéral.

Enfin, ajoute M. Lesage, nous avons commencé à organiser l'action sociale étudiante qui, à bien des égards, ressemble à la compagnie de jeunes Canadiens, bien que les principes fondamentaux en soient quelque peu différents.

"Nous ne pouvons remettre tout cela à plus tard ou attendre une couple d'années pour mettre nos programmes en oeuvre."

Le projet est-il mort dans l'oeuf ?

Le premier ministre du Québec apporte un autre argument, qu'il considère très important. Depuis quelques années, dit-il, nous avons essayé de réunir les techniciens du gouvernement et ceux des organisations non-gouvernementales en vue d'établir une politique de bien-être social et d'organisation sociale orientée vers un même but. Nous nous sommes vite rendu compte qu'un tel projet ne saurait être efficace s'il n'est pas fermement établi sur le plan régional. La leçon que nous avons apprise nous a coûté beaucoup d'efforts et de ressources.

"C'est donc avec beaucoup de scepticisme que je dois envisager la conférence nationale proposée. S'il faut tenir des réunions de ce genre, il faudrait le faire le plus tôt possible et il ne faudrait pas qu'elles soient un motif de retard pour des programmes d'action et des décisions que nous ne devrions et ne pouvons pas remettre à plus tard", conclut M. Lesage.

Le projet est-il mort dans l'oeuf ?

Le Canada en conférence

Rencontre fortuite

Téléphoto PC

De toute apparence, ce fut une rencontre fortuite très amicale entre deux séances de la Conférence fédérale-provinciale de, dans l'ordre habituel, M. Gilles Grégoire, député créditiste de Lapointe, le ministre québecois des Richesses naturelles, M. René Lévesque et (de dos) le ministre québecois du Revenu, M. Eric Kierans.

Lesage écoute distraitement les autres premiers ministres demander plus au fédéral pour l'éducation

OTTAWA. (par J.P.) — Tour à tour, les premiers ministres des provinces de langue anglaise ont prié le gouvernement fédéral de consentir de plus fortes sommes d'argent aux universités canadiennes.

Puis, le président de la conférence, M. Lester B. Pearson, a donné droit de parole au premier ministre du Québec.

M. Jean Lesage s'est levé pour déclarer: "Je suis comme un joueur de bridge, monsieur le président, je passe."

Quelques instants après être sorti de la salle de conférence, le leader québécois a confié aux journalistes qu'il avait écouté distraitement les propos de ses collègues en matière d'éducation. Vous savez, a-t-il dit, qu'il s'agit d'une juridiction exclusivement provinciale.

D'ailleurs, les premiers ministres des autres provinces n'ont pas eu gain de cause. Le premier ministre du Canada a dit qu'il avait écouté leurs requêtes d'une oreille sympathique mais que le gouvernement central ne fera pas connaitre sa position avant d'avoir en main le rapport de la commission Bladen, sur le financement des universités.

A ce sujet, le ministre des Finances, Walter Gordon, a déclaré qu'il attendait ledit rapport d'ici un an.

La plus grande partie de la séance de l'après-midi a d'ailleurs été consacrée à l'éducation et c'est d'ailleurs pour cette raison que les délégués du Québec semblaient quelque peu ennuyés à la fin de l'après-midi.

Ottawa est prêt à exempter de l'impôt les compagnies d'électricité

Il semble que cette décision favoriserait l'entente Québec-Terre-Neuve sur les chutes Churchill

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral a pris hier une décision qui pourrait bien faciliter une entente entre Québec et Brinco au sujet du développement des chutes Churchill au Labrador.

M. Walter Gordon, le ministre fédéral des Finances, a, en effet, annoncé hier soir qu'il proposerait au cabinet lors de sa prochaine réunion d'exempter de l'impôt les entreprises qui produisent et distribuent l'électricité et le gaz.

Le gouvernement se rend ainsi aux demandes faites par les gouvernements de Terre-Neuve, de Nouvelle-Ecosse, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de l'Alberta.

Ces gouvernements avaient insisté récemment pour que les entreprises privées qui exploitent l'électricité et le gaz soient placées sur un même pied que les entreprises de la couronne en matière fiscale.

Les compagnies productrices ne bénéficieront toutefois pas directement de l'exemption. Elle prendra, en effet, la forme d'un abattement fiscal consenti aux provinces pour la valeur de ce que recueille le gouvernement fédéral en ce domaine.

Le tout représenterait une somme variant entre 8 et 9 millions de dollars annuellement.

Cette décision n'est que l'extension d'une politique identique adoptée par le gouvernement en 1947.

A cette date le gouvernement avait consenti aux provinces un abattement équivalent à 50 p. cent de la taxe payée par les compagnies. Cette politique avait pour but de tenter d'éviter que les gouvernements provinciaux ne nationalisent leurs entreprises.

Trois pour cent pour la vieillesse

La politique annoncée hier s'appliquera aux 50 p. cent qui restent, moins un pourcentage minimum car les entreprises continueront de payer au moins trois p. cent de leurs profits en taxe pour financer le programme de sécurité de la vieillesse.

On ne sait pas encore ce que les provinces choisiront de faire avec ces nouvelles sommes reçues d'Ottawa mais le premier ministre de l'Alberta, qui est un chevalier de l'industrie privée, a déjà laissé entendre qu'il transmettrait l'argent aux compagnies pour qu'elles le réinvestissent.

La mesure sera également d'une grande utilité aux compagnies productrices d'électricité des provinces maritimes.

En effet, elle pourrait avoir quelque effet sur les négociations actuellement en cours entre Brinco et Québec. Elle pourrait peut-être permettre à Brinco de réduire quelque peu ses frais de production et par conséquent de se montrer moins intransigeante sur le prix qu'elle exige de Québec.

En retour le Québec aurait peut-être plus de facilité à négocier un prix de vente à la Consolidated Edison.

La rumeur la plus récente veut, en effet, que la plus grande difficulté à l'heure actuelle dans cette histoire soit celle de négocier un prix avec la compagnie américaine. Des sources très haut placées, aussi bien à Québec qu'à Ottawa, ont donné ces indices en fin de semaine.

On se souviendra qu'en arrivant à l'aéroport pour l'ouverture de la conférence, M. Smallwood avait déclaré qu'avant le 25 juillet il y aurait entente avec Québec et qu'avant la fin de l'année les travaux seraient entrepris.

Le temps presse. La production d'énergie nucléaire devient de moins en moins dispendieuse et si l'entente ne se faisait pas rapidement, Consolidated Edison pourrait choisir de se tourner vers la production de ce type d'énergie.

M. Gordon n'a pas précisé si sa nouvelle politique était destinée à une solution sur l'exploitation des chutes Churchill mais il a dit espérer qu'elle contribuerait à un règlement et que ce règlement lui-même avantagerait le développement économique des Maritimes et aurait, en outre, de bons effets sur la balance internationale des paiements du Canada.

Mesure profitable pour toutes les provinces

Toutes les provinces, en fait, bénéficieront de la nouvelle mesure car dans chacune d'entre elles il y a encore des entreprises privées qui produisent ou distribuent l'énergie électrique ou le gaz.

M. Gordon a laissé entendre que la mesure serait acceptée par le cabinet et qu'une législation fédérale suivrait probablement à l'automne. La nouvelle politique prendrait effet à compter du 1er janvier 1966.

Le premier rapport du comité du régime fiscal est énigmatique

OTTAWA. (par V. P.) — Tel qu'il avait été entendu, le comité du régime fiscal a fait tenir, hier, à la conférence fédérale-provinciale un rapport provisoire de ses activités et de ses études.

Ce comité, dont le mandat, en gros, consiste à déblayer le terrain en vue de la mise au point des futurs arrangements fiscaux pour la période 1967-1972, n'a rien laissé percer, dans ce document, de ce que pourrait contenir son rapport final. On nous dit simplement la méthode de travail qu'on a adoptée, les sources que l'on consulte, l'état plus ou moins avancé des recherches dans tel ou tel domaine et, finalement, l'espoir qu'on entretient de parachever ce travail d'ici le 1er juillet 1966.

Au fait, même si chaque gouvernement sent très bien que c'est au niveau de ce comité que les plus importantes décisions se prendront quant à l'avenir immédiat des relations fédérales-provinciales, chacune des parties a voulu garder ses gros canons pour plus tard. Il n'y a pas eu de véritable débat, hier, sur le rapport provisoire en question. D'ailleurs chaque gouvernement est représenté au comité et aux nombreux sous-comités qui le constituent, et la lutte qui s'y poursuit, pour être moins spectaculaire, n'en est sûrement pas menée avec moins de vigueur. Il reste encore passablement de temps pour faire valoir son point de vue.

Résultat d'enquêtes royales attendu

Le rapport préliminaire du comité du régime fiscal est divisé en trois parties. On nous parle d'abord de la documentation colligée, ou en voie de l'être, sur l'état actuel du fédéralisme canadien; puis on fait état des travaux entrepris pour établir des perspectives sérieuses en rapport avec la période 1967-1972 que doivent couvrir les prochains arrangements fiscaux; enfin, on fait le point sur les études en cours relatives à l'utilisation des sources futures de revenu et aux modifications possibles à apporter aux programmes existants.

Au chapitre de la documentation sur l'état actuel du fédéralisme canadien, on apprend que la Canadian Tax Foundation a déjà préparé un avant-projet qui sera, en quelque sorte, une mise à jour de sa monographie sur l'historique des relations fédérales-provinciales.

De son côté, le Bureau fédéral de la statistique a déjà préparé aussi des tableaux préliminaires contenant un aperçu chronologique des statistiques en matière de finances publiques, sous le rapport des dépenses, des recettes et de la dette des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Ce rapport a été remis aux fonctionnaires provinciaux et il devrait être prêt dans sa version définitive d'ici l'automne.

On a également fait appel à la Canadian Tax Foundation qui a effectué une étude descriptive sur l'utilisation actuelle des domaines fiscaux aux trois paliers de gouvernement. Ce rapport a été remis à la réunion du comité du régime fiscal.

Quant à l'analyse du présent régime fiscal, le comité du régime fiscal prévoit que cette étude sera une synthèse et une appréciation des conclusions des commissions royales fédérales et provinciales et des enquêtes sur la fiscalité. On ne s'attend pas à recevoir le rapport de la commission Carter avant l'automne.

Parmi les provinces qui ont institué des commissions ou ouvert des enquêtes spéciales sur la fiscalité, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Nouvelle-Ecosse et la Saskatchewan ont fait tenir leurs rapports. Ceux des autres provinces (Québec et Ontario) seront achevés, croit-on savoir, un peu plus tard dans l'année. Le comité a donc décidé de remettre cet te étude à l'automne.

Perspectives pour la période 1967-1972

L'étude des perspectives pour la période 1967-1972 consiste surtout en des extrapolations qu'on essaie de faire le plus précises afin de savoir à quoi s'en tenir au moment où l'on décidera des futurs arrangements fiscaux.

Le comité du régime fiscal est déjà en possession d'un rapport préliminaire sur les hypothèses économiques fondamentales (produit national brut, population) à utiliser dans l'élaboration des extrapolations touchant les dépenses et les revenus.

Quant aux prévisions des dépenses publiques pour la période des prochains accords fiscaux, on s'est d'abord entendu sur la méthode à suivre pour procéder aux extrapolations et on est présentement en train d'établir ces extrapolations.

La plupart des gouvernements ont soumis leurs extrapolations préliminaires, lesquelles sont en ce moment compilées et analysées par le secrétariat du comité du régime fiscal.

L'étude relative aux tendances des recettes publiques pour les mêmes cinq années progresse parallèlement à celle des extrapolations des dépenses.

Le Canada a besoin d'un tribunal constitutionnel

OTTAWA. (par V.P.) — L'entêtement de M. Lesage à refuser toute référence à la Cour suprême relativement aux droits miniers sous-marins de la province, s'explique sans doute par sa conviction profonde que toute l'affaire est d'abord de caractère politique et non juridique, mais il remet néanmoins en cause l'absence d'un véritable tribunal constitutionnel au pays.

Il semble bien que M. Lesage a parfaitement raison de vouloir régler le problème hors Cour. Il s'agit, au fait, d'une question de frontières, et les questions de frontières, indépendamment du fait qu'elles peuvent être fixées dans des documents juridiques, restent toujours de caractère politique. Les parties qui les ont fixées peuvent toujours s'asseoir autour d'une table et procéder à de nouvelles ententes sous ce rapport. C'est le jeu des forces politiques qui entre ici en ligne de compte.

La constitution

D'ailleurs M. Lesage n'a pas été le seul, on l'a vu, à exprimer pareil point de vue à la conférence fédérale-provinciale. Tous les chefs politiques des provinces intéressées à ce problème, ont été d'accord avec lui.

Comme l'expliquait hier soir le ministre québecois de l'éducation, Me Paul Gérin-Lajoie, à un groupe de journalistes, la constitution canadienne établie nettement le droit du gouvernement fédéral et des législatures provinciales intéressées à déterminer mutuellement ou à modifier les frontières des provinces sans aller à Londres. Il s'agit pour les parties en cause de s'entendre. D'où le caractère politique de tout cet imbroglio.

Référer l'affaire à la Cour suprême a-t-il dit, constitue une pure perte de temps. De toute façon, peu importe l'interprétation que pourraient donner les savants juges, il faudrait quand même renégocier toute l'affaire.

Une lacune grave

Pourtant on se défend mal de penser que l'attitude du Québec pourrait être tout autre si la Cour suprême du pays était différente de ce qu'elle est présentement.

"Si nous avions un véritable tribunal constitutionnel, avons-nous demandé à Me Gérin-Lajoie, votre attitude serait-elle la même?" Le ministre québecois n'a pas répondu directement à notre question, mais il a profité pour déplorer ici une lacune grave. Il est certain, a-t-il dit, qu'une telle Cour devrait exister chez nous, qu'elle serait absolument essentielle.

Comment veut-on, en effet, que les provinces ne cherchent pas à éviter par tous les moyens possibles que leurs conflits avec Ottawa soient référés à la Cour suprême? Celle-ci, en de tels cas, devient, en quelque sorte, juge et partie au litige. C'est un principe tout à fait inacceptable.

Les personnes ne sont pas en cause

En effet, les juges de cette Cour sont nommés exclusivement par Ottawa. Et souvent, leur nomination comporte nettement le caractère d'une récompense politique. Il s'agit d'hommes qui ont oeuvré dans la sphère fédérale, qui se sont déjà compromis publiquement en faveur des positions du gouvernement central.

Certes, une fois sur le Banc, ces personnages sont censés oublier toute affiliation politique, oublier tout leur passé pour ne juger qu'en fonction des textes de loi. Et il est facile d'imaginer que la très grande majorité d'entre eux s'efforcent d'arriver à ce degré suprême de détachement et d'objectivité. Aussi ne s'agit-il pas ici de leur imputer quelque motif sordide que ce soit. Les personnes ne sont pas en cause.

Il reste, en dépit de toute l'impartialité dont ils peuvent vouloir entourer leurs jugements ou dont ils les entourent en fait, qu'on ne peut manquer d'entretenir des doutes à ce propos. Encore une fois, il ne s'agit pas de mettre en doute l'honnêteté de ces messieurs, c'est la façon dont ils sont nommés qui est mauvaise, c'est le système qui est défectueux.

Postulats d'un régime fédéral

En d'autres termes, il est impensable qu'une Cour constituée par l'une des parties puisse servir d'arbitre entre elle et ses "rivales". Ça ne se ferait pas au niveau des individus, alors, on comprend encore moins qu'on veuille accepter la chose au niveau des états.

Au Canada, nous vivons en régime fédéral. Il n'y a pas qu'une partie en cause comme dans les états unitaires, mais deux: le gouvernement central et le gouvernement provincial. Tout conflit entre ces deux parties ne saurait donc être réglé que par un tribunal neutre. C'est là un postulat qu'il faut absolument respecter. Aucun système fédéral ne saurait longtemps durer sans l'acceptation d'une telle règle.

Parizeau à la Caisse des dépôts ?

OTTAWA (P. O'N.) — M. Jacques Parizeau accéderait bientôt à un haut poste au sein du gouvernement québécois.

C'est la rumeur qui circule à Ottawa dans les milieux proches de la délégation québécoise.

On ne sait pas au juste de quel poste il s'agit, mais il n'est pas impossible que ce soit celui de directeur de la Caisse des dépôts et placements.

M. Parizeau, même s'il est actuellement en dehors de la fonction publique, est associé de près aux grandes décisions économiques qui sont prises à Québec. En fait, avec M. Claude Morin, le sous ministre des Affaires fédérales-provinciales, M. Parizeau serait l'un des hommes les plus écoutés par le gouvernement de Québec.

Il a suivi de très près récemment les travaux qui ont amené à terme le projet québecois de caisse de retraite.

La sécurité à Manic

QUEBEC. (PC) — Un haut fonctionnaire ontarien, qui s'intéresse au programme québecois de sécurité des travailleurs, a visité dernièrement les chantiers de la Manicouagan. Il s'agit du directeur des services techniques et inspecteur en chef du service d'inspection du travail de l'Ontario, M. Grant Gibson.

A son retour du chantier, il s'est dit favorablement impressionné par la technique de sécurité industrielle mise au point à la Manicouagan. On sait d'ailleurs que ce chantier a pu atteindre plus de 10 millions d'heures de travail sans aucune mortalité.

Pour sa part, M. Wilfrid Beaulac, inspecteur en chef du service d'inspection du ministère québecois du Travail, a déclaré que la réputation de la Manicouagan en cette matière était due à la collaboration qui existe entre les services de sécurité de l'Hydro-Québec et ceux du ministère du Travail.

cvm
le collège ville-marie
Institution secondaire indépendante reconnue par le Ministère de l'Education et la Faculté des Arts de l'Université de Montréal

ACCUEILLERA EN SEPTEMBRE PROCHAIN CENT NOUVEAUX ÉLÈVES (garçons et filles) DANS LES 4 SECTIONS DU SECONDAIRE

cours scientifique: 4 ans
Prépare aux études supérieures avec options, en 10e et en 11e, de sciences-mathématiques et sciences-lettres.

cours général: 4 ans
Destiné aux élèves qui ne poursuivent pas leurs études au delà d'une 11e, mais qui désirent se préparer à la vie ou à des écoles professionnelles de niveau moyen.

cours classique: 4ans
Programme de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal. Elèves acceptés en 8e et en 9e classique, soit en éléments latins et en syntaxe.

cours commercial: 4ans
Prépare à un emploi dès la fin de la 11e année. Les deux premières années sont les mêmes que celles du cours général. Une classe de 12e commerciale "spéciale" accueille les élèves de 11e du cours général ou du cours scientifique qui désirent passer à la section commerciale.

cours du soir pour adultes
Ouvert dans les sections générale et scientifique, aux élèves de tout âge, selon leurs aptitudes. Cours de 4 soirs par semaine, conduisant aux diplômes du Ministère de l'Education.

cours de rattrapage
Durant l'été, cours de rattrapage en français, mathématiques, sciences et anglais, pour les élèves de la 7e à la 11e année.

M. AURÈLE DAOUST, directeur

enseignement dynamique et formation personnelle

Plus de 300 élèves, garçons et filles, fréquentent notre collège où la compétence et le dévouement des professeurs sont gages du succès de l'élève qui travaille sérieusement.

Entrevues accordées gracieusement aux parents et aux élèves:
Lundi au vendredi, 9 h. à 5 h.
Mardi et jeudi, 7 h. à 9 h. du soir
Demandez le prospectus ou téléphonez à: 525-2516

cvm
le collège ville-marie
1380, rue Gilford, Montréal 34.

LES ARTS

Hier

A l'aréna Maurice-Richard, concert populaire sous la direction de Boris Brott. Voir ci-contre la critique de Claude Gingras.

AUJOURD'HUI

A l'Ecole normale de musique (4873 avenue Westmount), à 8 h. concert du "Quatuor Reger" de Berlin. Au programme des oeuvres de Haydn, Glazounov et Reger.

●

Au Camp des JMC, à Orford, à 8 h. 30, 8ième récital de la série "La mélodie française de Berlioz à Poulenc", avec Camille Maurane, Renée Maheux, Vlado Perlemuter et Norbert Dufourcq.

ENTRE PARENTHÈSES

JACQUES LOUSSIER et son ensemble donneront un concert à la Place des Arts le 11 septembre. Loussier est déjà venu à Montréal où il a joué au "Jazz Hot". On le connait surtout par ses enregistrements de Bach . . . jazzé.

●

Les représentations de la pièce "Bienheureuse Anaïs" de Marc-Gilbert Sauvajon se poursuivront jusqu'au 15 août au Théâtre de Sun Valley. A partir du 24 juillet, Paul Hébert remplacera Henri Norbert dans le rôle du curé. M. Norbert interprétera le rôle du roi Henri VIII dans "La jument du roi" dont la première aura lieu le 27 juillet au Théâtre de Repentigny.

●

La comédie de Marc-Gilbert Sauvajon, "Treize à table" sera à l'affiche du Théâtre des Prairies (Joliette) jusqu'au premier août inclusivement. Les représentations ont lieu tous les jours à 8 h. 30, sauf les lundis et vendredis où il y a relâche. La première de "Doux Dingues" aura lieu le 2 août.

Jerry Lewis à l'oeuvre

Jerry Lewis et la petite Donna Butterworth sont les principales vedettes du film "The Family Jewels" actuellement à l'affiche du cinéma Le Parisien.

MUSIQUE

Grand succès de Claude Corbeil et de Boris Brott

par Claude Gingras

CONCERT POPULAIRE. Orchestre sous la direction de Boris Brott. Solistes: Claude Corbeil, basse, et Michel Dussault, pianiste. A l'aréna Maurice-Richard, hier soir.

Programme:

"Danse villageoise" (Claude Champagne)

Air de Philippe II ext. de "Don Carlo" (Verdi) et Air de Nilakantha de "Lakmé" (Delibes) Claude Corbeil, basse

"Kaleidoscope" (Pierre Mercure)

"Rhapsodie sur un thème de Paganini" (Rachmaninoff) Michel Dussault, pianiste

Suite no 2 de "Daphnis et Chloé" (Ravel)

Les gens laissaient là leur fromage et leur vin pour applaudir Claude Corbeil, qui est revenu saluer je ne sais plus combien de fois, toujours acclamé par des applaudissements et des bravos redoublés. Après avoir chanté les airs précités de "Don Carlo" et de "Lakmé" (l'ordre du programme a été interverti), le jeune chanteur montréalais, maintenant attaché lui aussi au Covent Garden, a dû accorder un rappel, puis bisser ce même rappel, en l'occurrence la Sérénade de "Don Giovanni" de Mozart, "Deh vieni alla finestra".

Dans tout ce qu'il a chanté, Claude Corbeil a fait admirer une fois encore une voix de basse profonde, virile, souple et bien timbrée. Il n'a évidemment pas encore toute la maturité requise par l'air si grave de Philippe II dans "Don Carlo", mais ce n'est là qu'une question d'expérience — disons d'âge — qui sera un jour résolue. Dans l'air de "Don Giovanni", la voix du jeune Corbeil évoquait, dans le registre approchant le baryton, l'illustre et regretté Pinza. Dommage que le seul air français du programme ait été cette chose très secondaire de "Lakmé". Néanmoins, Claude Corbeil a obtenu hier soir un très grand succès artistique et un très grand succès de public.

Corbeil a été bien près d'enlever la vedette au chef Boris Brott, dont le rôle hier soir en a été principalement un d'accompagnement. Le jeune Brott a manifesté hier les mêmes qualités que la veille au Chalet de la Montagne. De toute évidence, voici un chef d'orchestre né et certainement l'un des grands espoirs de la musique canadienne. Il a dirigé avec une maitrise exceptionnelle la très difficile partition de "Daphnis et Chloé", de Ravel (deuxième suite de concert). Il y avait là des effets orchestraux formidables et des nuances exquises. Bien sûr, nos musiciens connaissent très bien cette musique, mais sous la direction d'un chef médiocre l'exécution eût été également médiocre.

Les promoteurs de la série des Concerts populaires de l'aréna Maurice-Richard (il reste encore cinq concerts à venir) n'encouragent pas seulement les interprètes canadiens mais également les compositeurs de chez nous et ils doivent être félicités de leur initiative. Hier soir, il y avait au programme deux oeuvres canadiennes. Boris Brott aurait pu apporter plus de mordant dans l'exécution de la "Danse villageoise" de Claude Champagne. Il s'est repris avec "Kaléidoscope" de Pierre Mercure. Malheureusement il s'agit là d'un "péché de jeunesse" qui a pu choquer il y a quelques années mais qui aujourd'hui semble tout à fait passé et dépassé.

Quant à Michel Dussault, le soliste de la "Rhapsodie sur un thème de Paganini", de Rachmaninoff, il s'est défendu du mieux qu'il a pu contre une oeuvre qui était de toute évidence beaucoup trop difficile pour ses moyens. Heureusement, la partie strictement orchestrale, et si bien écrite, a été admirablement défendue par Boris Brott et ses musiciens.

AU JOUR LE JOUR

THEATRE
CE SOIR à 9 h. 00 p.m. — SAMEDI (2 rep.) 8 h. et 10 h. 30 p.m.
Sun Valley
sous la direction artistique et dans la mise en scène de HENRI NORBERT
avec
MONIQUE LEPAGE — MARIETTE DUVAL
GEORGES CARRERE — MARCEL CABAY
PIERRE DUFRESNE — JEAN DAIGLE
et HENRI NORBERT
ON CANONISE LA TANTE
dans un ECLAT DE RIRE... DE JOIE... DE GAIETE et d'ACCENT MARSEILLAIS... dans
BIENHEUREUSE ANAIS
...COMEDIE HILARANTE DE M. G. SAUVAJON
Réservations: MONTREAL: 861-4801 STE-ADELE: 229-3511

L'ILE MYSTERIEUSE
Michael Craig
LES 3 MOUSQUETAIRES ET DEMI
OSCAR PULIDO
VU DU PONT
RAF VALONE
Amherst

"LES OISEAUX"
Couleurs
ROD TAYLOR, JESSICA TANDY
"LES ENFANTS DU Capitaine GRANT"
Couleurs
MAURICE CHEVALIER
HAYLEY MILLS
"CRIME DE SANG-FROID"
ALBERTO De MANDOZA
OLGA ZUBARRY
SALLE CLIMATISEE
Ritz 1313 EST, BELANGER 272-5290

Suivez-nous... DES DEMAIN ET VOUS AUREZ LA REPONSE A LA BLAGUE DE L'ANNEE!
What's New Pussycat?
Peter Sellers
Peter O'Toole — Romy Schneider — Capucine
Paula Prentiss — and least but not last Woody Allen — and guest star Ursula Andress
Entièrement climatisé AVENUE WE. 7-4689
Informez-vous de notre "Green Room"
DERNIER JOUR: "CROOKS IN CLOISTER"

CINERAMA Jeu... Ven... 2 — 8 h. 30 CINERAMA
en CINERAMA et Technicolor avec BURT LANCASTER
LEE REMICK... une comédie-satire western débordante de rire
THE HALLELUJAH TRAIL
• BILLETS RESERVES EN VENTE... par courrier — au théâtre — Faucher Electrique — Jules Jacob musique — Morgan — (magasins Boulevard, Rockland, Dorval). — CKJL radio, St-Jérôme.
• Enfants, 10 ans, admis en semaine 2 h. — Dim. 1 h.
NULLE PART AILLEURS ni actuellement ni plus tard — EN CINERAMA
AIR CLIMATISE
IMPERIAL CINERAMA
1430 Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603
CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

SAINT-DENIS 1594, ST-DENIS VI. 2-3171
Festival D'ETE POUR LES ENFANTS
Venez faire un merveilleux voyage en Turquie et en Grèce
TINTIN et MILOU dans TINTIN ET LE MYSTERE DE LA TOISON D'OR
CinémaScope
Tous les matins à 10 h. le dimanche à midi
Enfants: 50 cts! Adultes 75 cts.
AU BIJOU 2 films
"LE MYSTERE DE LA JUNGLE NOIRE"
"LE TIGRE DE MALAISIE" (en couleurs)

Elle donna aux hommes le goût de vivre, ce qui les attirait de plus en plus!
METRO-GOLDWYN-MAYER AND FILMWAYS PRESENT
ELIZABETH TAYLOR · RICHARD BURTON
EVA MARIE SAINT
IN MARTIN RANSOHOFF'S PRODUCTION
5e semaine
CLIMATISE
LOEW'S
The Sandpiper
IN PANAVISION AND METROCOLOR
HORAIRE: 10.25 - 12.35 - 2.45 5.00 - 7.10 - 9.25
Dernière représentation complète: 9.10 p.m.

SAINT-DENIS et Bijou
1594, ST-DENIS VI. 2-3171 — 5030, PAPINEAU 524-1983
Le film à voir et à revoir
PIERRE FRESNAY
LE DÉFROQUÉ
EGALEMENT A L'AFFICHE
Un grand film musical
LE TEMPS DU CHARLESTON
EN COULEURS

2 PROGRAMMES PAR JOUR: 2.15 ET 8.15 p.m.
RODGERS & HAMMERSTEIN'S
THE SOUND OF MUSIC
TODD-AO / COLOR
La Meilleure Actrice Julie ANDREWS et Christopher PLUMMER
GUICHET OUVERT CHAQUE JOUR DE MIDI A 9 P.M.
SEVILLE
SALLE CLIMATISEE 2155 OUEST, STE-CATHERINE
RESERVEZ VOS BILLETS PAR TELEPHONE WE. 2-1139

LE CHAPITEAU
Le nouveau centre estival de l'Ile Goyer à 15 milles de Montréal près de Chambly
PRESENTE
du 21 au 25 juillet
CE SOIR
RECITAL
LENY ESCUDERO
mercredi, jeudi, vendredi, dimanche: 8 h. 30
samedi: 8 heures et 10 h. 15
admission générale: 2.25 et 2.50
billets disponibles aux guichets du
CHAPITEAU

13e SEMAINE
LE GRAND ÉCLAT DE RIRE DE 1965
JEANNE MOREAU — JEAN-PAUL BELMONDO
GERT FROBE
'PEAU DE BANANE'
Air climatisé
Sur semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
FESTIVAL
1206 est STE. CATHERINE TÉL. 525-8600

DES DEMAIN
EN GRANDE EXCLUSIVITE! UN FILM FORMIDABLE
La délicieuse PASCALE PETIT dans UN FILM COCASSE, PLEIN D'AVENTURES ET D'AMOUR avec ROGER HANIN, PIERRE MONDY
La vie vous joue de ces tours... UNE RENCONTRE ILS SE PLAISENT C'EST...
"L'AFFAIRE D'UNE NUIT"
Une aventure qui pourrait être la vôtre...
COMEDIE-CANADIENNE semaine: 7 h. - 9 h. samedi: 5 h. - 7 h. - 9 h. dimanche: 3 h. - 5 h. - 7 h. - 9 h.
84 ouest, rue STE-CATHERINE
DERNIER SOIR: UN DROLE DE PAROISSIEN
avec Bourvil, Francis Blanche, Jean Tissier

WOW WHAT A CAST!
JERRY LEWIS PLAYS 7 WACKY ROLES
THE FAMILY JEWELS
(A JERRY LEWIS PRODUCTION) TECHNICOLOR
SEBASTIAN CABOT · MISS DONNA BUTTERWORTH
CLIMATISE
PARISIEN
2e SEMAINE
Le Film passe à 10.25 - 12.35 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.35. Der. spectacle complet à 9 p.m.

3 DERNIERES SEMAINES!
Walt Disney's Mary Poppins
DICK VAN DYKE TECHNICOLOR
WESTMOUNT SALLE CLIMATISEE HU. 6-9545
AUJOURD'HUI — Représentations en matinée seulement: 1 h. et 3 h. 30.

DERNIERE SEMAINE
2 représentations supplémentaires les 23 et 24 juillet
Le théâtre de Qual' Sous présente
LE CIRQUE AUX ILLUSIONS
Prochain spectacle: Com. le 27 juillet
LA JUMENT DU ROI de Jean Canolle
Réservez dès maintenant 581-5800
CENTRE D'ART DE REPENTIGNY

CE SOIR 9 HEURES
Pascal Desgranges dans
TL
de Denys Saint-Denis
Pièce canadienne pour personnage seul
LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
RESERVATIONS: 861-6665

TURQUIE, AFGHANISTAN, PERSE, CHINE...
Un à un, les plus puissants empires du monde s'écroulent devant les légions d'un empereur en mal de conquêtes!
Omar Sharif y est aussi brillant que dans "Lawrence of Arabia". —Earl Wilson
OMAR SHARIF as Genghis Khan — STEPHEN BOYD as Jamuga — JAMES MASON as Kam Ling — ELI WALLACH as The Shah — FRANCOISE DORLEAC as Princess Bortai — TELLY SAVALAS as Shan
GENGHIS KHAN
PANAVISION - TECHNICOLOR
GENGHIS KHAN starring STEPHEN BOYD JAMES MASON ELI WALLACH FRANCOISE DORLEAC TELLY SAVALAS ROBERT MORLEY YVONNE MITCHELL and OMAR SHARIF as GENGHIS KHAN
Also — MUSIC! MADNESS! The BIG-Teen Musical... JUST FOR FUN
★ DEMAIN ★
STRAND · RIALTO · CHATEAU SAVOY · SALLES CLIMATISEES · VERSAILLES
DERNIER JOUR
"GO GO MANIA", aussi "GUN FIGHT AT COMANCHE CREEK"

DES DEMAIN
DUNE VIE SANS ESPOIR... A UNE VIE DE PLAISIR!
Dominique BOSCHERO — George RIVIERE
LA DEESSE de L'AMOUR
COMPLETEMENT CLIMATISE
Orpheum
DERNIER JOUR: "LA TRAITE DES BLANCHES"

UN FILM D'AVENTURE ROMANTIQUE AGREABLE, REVELATEUR
'Lord Jim'
O'TOOLE · MASON · JURGENS · WALLACH · HAWKINS · LUKAS · TAMIROFF · LAVI
Filmé le SUPER PANAVISION • TECHNICOLOR
4e SEMAINE CLIMATISE
SNOWDON 482-1322
HORAIRE: 1:00, 3:25, 5:55, 8:30. Dernier programme complet à 8:20 p.m.

Guide ODEON
DANIELLE DARRIEUX • KENNETH MORE et SUSANNAH YORK dans
"un si BEL ÉTÉ" EN COULEURS
'ON N'Y JOUE QU'A DEUX' Peter Sellers
SALLES CLIMATISEES
Champlain Cremazie
254-1685 CLIMATISES DU. 8-4210

Les aventures rocambolesques d'un Italien "Tom Jones"... la comédie qui vous fait rougir.
WHITE VOICES
PAOLO FERRARI · ANOUK AIMEE · GRAZIELLA GRANATA · SANDRA MILO · TECHNICOLOR
LE CINEMA Place Ville-Marie — 866-2644
Confortablement climatisé
Film principal à 1.00, 3.10, 5.20, 7.25, 9.35
Dernier programme complet à 9.10 p.m.

VOUS TIENT EN HALEINE, DEPUIS LA POINTE DE L'ITALIE JUSQU'AUX ALPES SUISSES
FRANK SINATRA · TREVOR HOWARD
VON RYAN'S EXPRESS
COLOR BY DE LUXE
RAFFAELLA CARRA
2e SEMAINE CLIMATISE
CAPITOL UN. 6-6828
Film principal à 10.05, 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.30. Dernier programme complet à 9.05 p.m.

DERNIER SOIR
Orson Welle's BRIALY PETIT
COMMENT ÉPOUSER UN PREMIER MINISTRE
EN COULEURS
Ce soir: 7.30 - 9.30
Le Dauphin
Climatisé

Gagnant de 3 prix de l'Académie
ANTHONY QUINN · ALAN BATES · IRENE PAPAS
"ZORBA THE GREEK"
co-starring LILA KEDROVA
Academy Award Winner - BEST SUPPORTING ACTRESS
LE PETIT CINEMA Place Ville-Marie — 866-2644
Confortablement climatisé
Horaire: 12.50, 3.30, 6.10, 8.50. Dernier spectacle complet à 8.35 p.m.

• PREMIERE FOIS à MONTREAL •
APPRENEZ LA VERITE – VOYEZ LES FAITS
Plus qu'un film... Un document unique!!!
VOYEZ LA NAISSANCE D'UN ENFANT
VOYEZ l'histoire des maladies vénériennes
VOYEZ le miracle de la vie
VITAL HUMAIN ETONNANT
"A cause d'EVE"
...L'HISTOIRE DE LA VIE
L'Amour... L'émotion la plus merveilleuse ou la plus dangereuse au monde...
Sur semaine: après-midi: "A CAUSE D'EVE": 2.20 — complet: 1.30. En soirée: "A CAUSE D'EVE": 7.00-9.28. Programme complet: 6.15 - 8.43.
Extra: sur scène "Les problèmes de l'hygiène publique"
EN PRIMEUR: UN FILM SUR LES PROBLEMES SEXUELS QUE TOUS ONT INTERET A VOIR!
MERCIER - ELECTRA - VILLERAY
CL. 5-6224 4260 STE-CATH E. LA. 2-9177 1114 STE-CATHERINE E. DU. 8-5577 8042 ST-DENIS

Le TNM jouera au Old Vic Theatre

LONDRES. (PC) — M. Lionel Chevrier, haut-commissaire du Canada à Londres, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse les détails de la participation du Canada au Festival du Commonwealth qui se tiendra en Grande-Bretagne cet automne.

Comme on le sait déjà, le Canada y enverra quatre ensembles importants : le Théâtre du Nouveau Monde, l'Orchestre Symphonique de Toronto, le Royal Winnipeg Ballet et les Feux Follets, soit en tout 240 artistes. Des 17 pays du Commonwealth, c'est le Canada qui enverra la plus forte délégation.

M. Chevrier a également annoncé que Sir Laurence Olivier, directeur artistique du célèbre Old Vic Theatre, mettait son théâtre à la disposition du TNM pendant les deux semaines que la troupe montréalaise jouera à Londres. Le TNM jouera "L'Ecole des femmes" de Molière, et une pièce canadienne, "Klondyke", de Jacques Languirand.

L'Orchestre Symphonique de Toronto, dirigé par son nouveau chef, Seiji Ozawa, donnera deux concerts à Londres, au Royal Festival Hall, et se fera entendre également à Glasgow, Liverpool et Cardiff, soit les trois autres villes où se déroulera le Festival du Commonwealth. La harpiste Judith Loman et le soprano Lois Marshall seront les solistes des concerts.

Le Royal Winnipeg Ballet et les Feux Follets se produiront au Piccadilly Theatre.

Des diapositives à l'exposition de Gaby au Musée

Des diapositives de quelques-uns des plus grands artistes au Canada sont projetées sur une base continuelle au Musée des Beaux-Arts de Montréal dans le cadre de l'exposition "Deux aspects d'artistes canadiens : leurs oeuvres, les photographies de Gaby."

Les diapositives — études intimes en couleur des artistes au travail dans leur atelier ou à la maison — ont été prises par Gaby, le photographe qui a fait le tour du monde.

Une "chambre noire" spéciale a été montée dans les galeries du musée pour permettre aux visiteurs de visionner les 80 diapositives, qui sont projetées durant les heures de visite du musée. La projection, comme l'exposition, est gratuite.

L'exposition réunit les toiles, les sculptures et arts graphiques de la collection personnelle de Gaby ainsi que ses photographies des artistes qui les ont exécutés. L'exposition demeure ouverte au public jusqu'au 15 août.

Offerte en montre au public pour la première fois, l'exposition comprend 60 oeuvres de 56 artistes canadiens.

Gaby s'est acquis une réputation internationale pour ses portraits de personnalités universellement connues telles que Albert Schweitzer, Bertrand Russel, Eleanor Roosevelt, Anthony Eden, Nehru, Jean Cocteau, Mendès-France, Ben-Gurion, Paul-Henri Spaak, Seminov, Arnold Toynbee, Oppenheimer et plusieurs autres.

De même que les artistes représentés dans cette exposition diffèrent de genre entre-eux, la technique employée dans chacun des portraits varie, allant du traditionnel au quasi-abstrait.

Shakespeare était-il médecin?

WASHINGTON (PA) — William Shakespeare — qui n'était peut-être pas Shakespeare — était-il un médecin pratiquant la médecine sans licence ?

Un médecin de Washington, après avoir analysé l'oeuvre de Shakespeare, en est venu à la conclusion suivante : l'auteur d'Hamlet connaissait assez de médecine pour faire partie de la confrérie des médecins élisabéthains.

Le Dr Samuel M. Dodek, dans un article du "Journal" de la société médicale du district de Columbia, affirme que Shakespeare par sa connaissance de certains aspects de la physiologie était des années — et même des siècles — en avance sur la pratique médicale de son temps.

A l'appui de son affirmation, Dodek cite l'exemple de la circulation du sang dont Shakespeare parle dans le premier acte d'Hamlet.

Selon le médecin, le barde d'Avon en aurait parlé 16 ans avant avec Sir William Harvey à qui on attribue généralement la découverte de ce phénomène.

Quant à la digestion, Dodek relève dans plusieurs oeuvres de l'auteur anglais des notations qui préfigurent les découvertes du XIXième siècle.

Téléphoto PA

Une affaire urgente

Géraldine Chaplin, juchée sur une banquette, attend patiemment qu'on finisse de presser la robe qu'elle porte dans le film "Docteur Jivago", que l'on tourne présentement à Madrid. La robe en question remplaçait un premier costume disparu au cours d'une envolée entre Londres et Madrid.

Premier tour de manivelle

PARIS. (AFP) — René Clément a donné, lundi, à Paris le premier tour de manivelle de la superproduction franco-américaine "Paris brûle-t-il ?", adaptée du best seller de Dominique Lapierre et Larry Collins relatant la libération de la capitale.

Le réalisateur de "La bataille du rail" avait installé ses caméras non loin de la Place de l'Etoile, pour y filmer l'arrestation d'une vingtaine de jeunes résistants par des SS. Elle prendra place dans le premier quart d'heure du film.

Jeanne Moreau qui devait interpréter l'un des trois rôles féminins a déclaré forfait en raison de ses engagements antérieurs. Leslie Caron est pressentie pour la remplacer.

Autres interprètes : Kirk Douglas (qui tiendra le rôle du général Patton) Jean-Paul Belmondo, Yves Montand, Charles Boyer, Michel Piccoli (qui incarnera M. Edgar Pisani); Pierre Dux (M. Alexandre Parodi); Bruno Kremer (le colonel Rol Tanguy), Gert Froebe (le général Von Choltitz). Alain Delon est pressenti pour incarner M. Jacques Chaban-Delmas.

Le tournage se poursuivra en studio à partir du mois de septembre jusqu'à la mi-décembre. Le film est réalisé en cinémascope noir et blanc.

On connaît l'identité du voleur

LONDRES. (UPI) — La police a accusé Kempton Bunton, de Newcastle-on-Tyne, du vol du célèbre tableau du duc de Wellington peint par Goya.

L'homme de 61 ans s'est rendu, lundi soir dernier, à la police. Jusqu'à présent on n'a pu savoir la raison de cette reddition, non plus que les motifs du vol.

Le tableau d'une valeur de $392,000 a été retrouvé le 27 mai dernier, dans une case d'une station de chemin de fer à Birmingham. Il avait disparu de la "National Gallery" le 21 août 1961.

Cette histoire de vol a passionné l'Angleterre. Au cours des trois dernières années, les journaux ont été inondés de lettres anonymes demandant une "rançon" pour le tableau.

L'Ile aux Coudres sans poésie

Au cours des derniers mois, l'émission **Intérêt et principal**, réalisée alternativement par Michel Gréco et Noël Fortin, a renseigné les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada sur la situation et les perspectives économiques de diverses sphères d'activité du Québec et même du pays tout entier. L'animateur Jacques Hébert et ses invités ont étudié, notamment, l'économie d'industries telles que le pétrole, le meuble, la construction-automobile, l'habitation et l'alimentation; de services comme les autoroutes, l'assurance-automobile, la publicité. Ils se sont aussi penchés sur des sujets de caractère socio-économique, comme le travail de la femme, l'immigration et l'épuration des eaux, ainsi que sur certaines régions du pays — le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Charlevoix, le Grand-Nord, l'Est ontarien, la Beauce, le Témiscamingue — qui présentent des problèmes tout à fait particuliers aux économistes et aux planificateurs.

Le mardi 27 juillet à 10 heures du soir, l'émission **Intérêt et principal** étudiera cette fois l'économie des habitants de l'Ile aux Coudres. Comme le dit le réalisateur Michel Gréco, qui s'est rendu sur place pour interroger les insulaires, "l'Ile aux Coudres, considérée comme l'un des derniers bastions des traditions québecoises, est auréolée d'un mythe qui cache souvent sa réalité immédiate. Les habitants de l'île font face à des problèmes qui sont sensiblement les mêmes que ceux des autres habitants du Québec".

Les insulaires vivent en grande partie de l'agriculture, axée surtout sur la culture de la pomme de terre, et de la navigation. Le problème, pour les agriculteurs, c'est la concurrence avec le Nouveau-Brunswick. Quant aux navigateurs, les principales difficultés viennent de ce que la goélette en bois, qu'ils utilisent, a une courte existence et que le bateau en métal coûte trop cher.

Au cours de cette émission, Jacques Hébert analysera ces facteurs et parlera aussi de l'industrie touristique qui se développe d'année en année. Il nous présentera également des interviews effectuées, là-bas, par Pierre Germain avec le capitaine Gérald Desbiens, Mlle Germaine Dufour, Laurent et Jacques Leclerc, Joseph Dufour et François Boudreault.

Mais citons, en terminant, cette phrase de Michel Gréco qui résume ses impressions de voyage : "L'Ile aux Coudres vit à la même heure que le reste de la province et son peuple chaud et hospitalier envisage en somme l'avenir avec optimisme."

Plusieurs artistes canadiens en vedette au Festival de Montréal

C'est à une distribution en majorité canadienne que la Société des Festivals de Montréal a fait appel pour la création nord-américaine de "L'Opéra D'Aran", drame lyrique dont la musique est de Gilbert Bécaud et qui sera chanté sur le vaste plateau de la Grande Salle de la Place des Arts, à compter du lundi, 9 août prochain. Cette première représentation, qui sera suivie de quatre autres, les 12, 14, 16 et 18 août, inaugurera la 30ème saison annuelle de la Société des Festivals de Montréal, l'une des plus anciennes sociétés du genre en Amérique du Nord.

Des neufs rôles principaux, sept seront chantés par des artistes canadiens. Fernande Chiocchio sera Mara ; André Turp, Angelo ; Robert Savoie, Mickey ; Claude Corbeil, Mac Jorry ; Napoléon Bisson, Mac Creagh ; David Elliot Serkin, le Curé, et Benoit Dufour, l'Homme à la harpe. Deux vedettes internationales, Suzanne Sarroca, de l'Opéra de Paris, et Raimund Hérincx, baryton belge du Sadler's Wells de Londres, viendront se joindre à leurs collègues canadiens.

L'opéra de Bécaud sera présenté dans une mise en scène de Paul Buissonneau, des décors élaborés de Hugo Wuethrich et des costumes nouveaux d'Ann Pritchard. Michel Perrault sera au pupitre de l'Orchestre Symphonique de Montréal et la direction chorale a été confiée à René Lacourse.

Les habitués des Festivals se souviendront de l'interprétation magnifique de Mlle Chiocchio, du rôle de Charlotte dans "Werther", il y a deux ans. Quant à André Turp, Robert Savoie et Claude Corbeil, ils ont tous trois chanté sur la scène du Covent Garden de Londres et autres scènes lyriques internationales.

Le baryton Napoléon Bisson a été applaudi au Canada et aux Etats-Unis et la carrière de Benoit Dufour et David Elliot Serkin s'annonce prometteuse.

La présente distribution a été établie suivant la politique de la Société des Festivals de Montréal de présenter au public les meilleurs artistes lyriques canadiens dans des rôles de choix, autant que faire se peut.

Bon accueil pour les "Feux Follets"

WASHINGTON. (PC) — L'ensemble folklorique canadien "Les Feux Follets" a été l'objet de critiques des plus élogieuses, après la première américaine au théâtre en plein air Carter Barron de Washington, lundi soir.

La troupe y continuera ses spectacles toute la semaine.

"Ces Canadiens sont venus pour offrir un divertissement et ils le font avec goût et d'une façon spectaculaire", précisait l'article du "Washington Evening Star", en ajoutant que les 65 chanteurs et danseurs "sont tous talentueux", et que le brio de leur interprétation tient l'auditoire sous le charme.

Le "Washington Daily News" qualifie le spectacle de "dynamique" en soulignant que la chorégraphie de Michel Cartier apporte "une note de raffinement qui en fait une représentation de choix".

La troupe des Feux Follets a été fondée en 1952, pour devenir professionnelle l'an dernier. Le siège social de cette compagnie est à Montréal, et son répertoire comprend des danses indiennes, esquimaudes, acadiennes, écossaisses et irlandaises, aussi bien que françaises, ou s'inspirant des Prairies.

HORAIRES

ALOUETTE : "My Fair Lady": 8.00 Matinées : mer., sam., dim. et jours de fête : 2.00.

AVENUE : "What's New Pussycat", 1:00, 2:25, 5:05, 7:10, 9:20.

BIJOU : "Le défroqué": 12.25, 4:18, 8:11.

CANADIEN : "Les fausses hontes": 12:05, 3:25, 6:30, 10:00. "Comme Dieu m'a faite" : 1:30, 4:50, 8:05.

CAPITOL : "Von Ryan's Express" : 10:05, 12:20, 2:35, 4:50, 7:05, 9:30.

CHAMPLAIN : "Un si bel été": 2:32, 6:12, 9:52. "On n'y joue qu'à deux": 12:42, 4:22, 8:02.

CHATEAU : "Genghis Khan", 2:15, 5:45, 9:15. "Just For Fun", 1:00, 4:25, 7:55.

CINERAMA — THEATRE IMPERIAL : "Hallelujah Trail" : tous les soirs à 8:30 et tous les jours à 2:00. Dim. 1:00, 4:45, 8:30.

COMEDIE-CANADIENNE: "L'affaire d'une Nuit", Sem. 7:00, 9:00. Sam. 5:00, 7:00, 9:00, dim. 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

CREMAZIE : "On n'y joue qu'une fois": 12:42, 4:22, 8:02. "Un si bel été": 2:32, 6:12, 9:52.

DAUPHIN : "Comment épouser un premier ministre": Sam. et dim.: 1:10, 3:20, 5:25, 7:30, 9:30. "Sur semaine": 7:30, 9:30.

DORVAL : Salle Dorée : "Monkey's Uncle": 1:00, 3:00, 7:00, 9:00. Dimanche : 1:35.

DORVAL : Salle Rouge : "Strange Bedfellows", 9:35, "Mirage", 7:35.

ELECTRA : "A cause d'Eve": 2:20, 7:00, 9:28. Sam. et dim.: 12:38, 2:59, 5:20, 7:41, 10:02.

ELYSEE : Salle Resnais : "Les copains": du lundi au vendredi : 7:30, 9:30. Samedi : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 10:00. Dimanche : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Salle Eisenstein : "Nazarin" : du lundi au vendredi : 7:30, 9:30. Samedi : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 10:00. Dimanche : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

EMPIRE : "Seduced and abandoned": 6:10, 10:00. "To bed or not to bed": 8:15.

FESTIVAL : "Peau de banane" sur sem.: 7:30, 9:30. Dim.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

FRANÇAIS : "A toi de faire mignonne": 11:30, 2:55, 6:15, 9:40. "Goliath et le cavalier masqué": 10:00, 1:15, 4:35, 8:00.

GRANADA : "Goliath et le cavalier masqué": 2:50, 6:15, 9:45. "A toi de faire mignonne": 1:10, 4:35, 8:05.

JEAN-TALON: "Les fausses hontes": 12:05, 3:25, 6:30, 10:00. "Comme Dieu m'a faite": 1:30, 4:50, 8:05.

LA SCALA : "Le Rock du Bagne", 12:15, 5:00, 10:00. "L'Increvable Jerry", 3:40, 8:30. "Brunes, Blondes et Rousses": 1:50, 6:45.

LAVAL : "Un chef de rayon explosif": 12:15, 3:35, 6:30, 9:50. "Quand la terre s'entr'ouvrira": 1:35, 4:50, 8:05.

LOEW'S : "Sandpiper": 10:25, 12:35, 2:45, 5:00, 7:10, 9:25.

MERCIER : "A cause d'Eve": sur semaine en matinée : 2:20. Sur semaine en soirée : 7:00, 9:28. Sam. et dim. 12:38, 2:59, 5:20, 7:41, 10:02.

MONKLAND : "Strange bedfellows": 2:25, 5:55, 9:35. "Mirage": 12:40, 4:05, 7:40.

ORPHEUM : "La Déesse de l'Amour", 10:55, 1:00, 3:05, 5:10, 7:30, 9:45.

OUTREMONT : "Strange Bedfellows", 2:35, 6:05, 9:35. "Mirage", 12:40, 4:10, 7:45.

PALACE : "Yellow Rolls-Royce" : 9:50, 12:00, 2:15, 4:30, 6:50, 9:10.

PAPINEAU : "Goliath et le cavalier masque": 2:55, 6:20, 9:40. "A toi de faire mignonne": 1:15, 4:35, 8:00.

PARISIEN : "Family jewels": 10:25, 12:35, 2:50, 5:00, 7:15, 9:35.

PLACE VILLE-MARIE : "White voices": 1:00, 3:10, 5:20, 7:25, 9:35.

PLACE VILLE-MARIE : (petit cinéma) : "Zorba the Greek": 12:50, 3:30, 6:10, 8:50.

PLAZA : "Les fausses hontes" : 12:05, 3:25, 6:30, 10:00. "Comme Dieu m'a faite": 1:30, 4:50, 8:05.

RIALTO : "Genghis Khan", 2:15, 5:45, 9:15. "Just For Fun", 1:00, 4:25, 7:55.

RITZ : "Les oiseaux". "Les enfants du capitaine": "Crime de sang froid": sur semaine: 6:00. Sam. et dim. 1:00.

RIVOLI : "A toi de faire mignonne": 2:55, 6:15, 9:40. "Goliath et le cavalier masqué": 1:15, 4:35, 8:00.

SAINT-DENIS : "Le temps du charleston": 12:35, 4:28, 8:21. "Le défroqué": 1:57, 5:50, 9:43.

SAVOY : "Genghis Khan", 2:25, 5:55, 9:25. "Just For Fun", 1:05, 4:35, 8:05.

SEVILLE : "The Sound of Music" : 8:15. Matinées : merc, sam. 2:15.

SNOWDON : "Lord Jim" : 12:45, 3:20, 5:55, 8:35.

VERSAILLES : Salle Bleue : "Genghis Khan", sem. 5:50, 9:10, sam. et dim. 2:25, 5:50, 9:10. "Just For Fun", sem. 7:50, sam. et dim. 1:10, 4:30, 7:50.

Salle Rouge : "Un chef de rayon explosif": 6:15, 9:35. Sam. et dim.: 2:50, 6:15, 9:35. "Quand la terre s'entr'ouvrira": 7:55. Sam. et dim.: 1:10, 4:35, 7:55.

WESTMOUNT : "Mary Poppins" : 11:00, 3:30, 6:00, 8:30.

SALLE RESNAIS — 2e MOIS — YVES ROBERT — UN FILM DE — Elysée — 35 MILTON / 842-6053 — AIR CLIMATISÉ — EISENSTEIN

LES COPAINS

"AVENTURES IRRÉSISTIBLEMENT DRÔLES" — LE MONDE

DE LUIS BUÑUEL — NAZARIN — ET UN CHIEN ANDALOU — en français

AUJOURD'HUI AUX CINEMAS UNITED

ON PEUT OBTENIR UNE CARTE DE MEMBRE DU CINE-CLUB DE L'AGE D'OR DANS LES CINEMAS UNITED

ASTOR (Climatisation au Lucerne) LUCERNE

"SLAVE TRADE IN THE WORLD TODAY", un récit véridique en couleur. "GUNS AT BATASI", en CinémaScope, Richard Attenborough, Flora Robson. Tous les soirs au Astor 7 h. 15; au Lucerne 6 h. 15.

VAN HORNE — Salle climatisée ! "THE SERVANT", Dirk Bogarde, Sarah Miles. "A JOLLY BAD FELLOW" Leo McKern, Janet Munro, Dennis Price. — Dernier spectacle complet à 8 heures p.m.

Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc de stationnement

AU LAVAL — Les enfants admis jusqu'à 3.15 hres — JERRY LEWIS — UN CHEF de RAYON EXPLOSIF — TECHNICOLOR — LOUFOQUE — Quand la terre s'entr'ouvrira — Au Versailles — Soirée à 6.00 — Laval — SALLES CLIMATISÉES — VERSAILLES

LA SCALA — 6430 PAPINEAU — 721-5107 — ELVIS — et son AMI JERRY LEWIS — REUNIS POUR LA PREMIERE FOIS ! dans le joie et la gaieté ! 1 - "LE ROCK DU BAGNE" 2 - "L'INCREVABLE JERRY" 3 - "BLONDES, BRUNETTES et ROUSSES" — Le meilleur programme en ville !

SALLES CLIMATISÉES — Enfin... de retour! — GRANDS FILMS D'ACTION : EDDIE CONSTANTINE — DANS UN FILMS D'ESPIONNAGE ! — A TOI DE FAIRE MIGNONNE ! — Goliath ET LE CAVALIER MASQUE ! — QUI SERA LE VAINQUEUR — TECHNICOLOR — RIVOLI 271-2210 ★ FRANÇAIS 288-5513 ★ GRANADA 255-2428 ★ PAPINEAU 521-6853

Gagnant de 8 prix d'Académie y compris le MEILLEUR FILM DE L'ANNEE ! — My Fair Lady — AUDREY HEPBURN — REX HARRISON — JEAN-LEY HOLLOWAY — CE SOIR A 8 P.M. — Enfants de 10 ans au plus admis en matinée seulement — CLIMATISE — ALOUETTE — Tél. 861-2807

L'orchestre préféré des CASINOS DE FRANCE — Cannes — Nice — Enghien — Deauville — Lido (Paris) — SERGE LANCY — et son quatuor — espère vous faire danser aux accords de sa musique entraînante — TOUS LES SOIRS de 7 h. à minuit (dim. exc.) — SERGE LANCY — DANS L'ELEGANTE SALLE "CAVELIER" — "Le rendez-vous des gourmets" — TABLE D'HOTE DE 6 H. A 9 H. P.M. — PAS DE FRAIS DE COUVERT — NI MINIMUM — HOTEL DE LA SALLE — 1240, rue Drummond, Montréal — 866-6492

VIVEZ 180 MINUTES INOUBLIABLES ! — LES DEUX PLUS GRANDS DRAMES DE LA MATERNITÉ AU MÊME PROGRAMME — LES DANGERS DE L'AVORTEMENT — LES FAUSSES HONTES — AVIS — DEUX FILMS QUE VOUS NE VERREZ JAMAIS À LA TÉLÉVISION ! — SAINTE ET DÉMON DEUX FEMMES DANS UN MÊME CORPS... — SUPERBES COULEURS — COMME DIEU M'A FAITE" — Salles climatisées — CANADIEN — 1204 est, Ste-Catherine — LA 33180 — JEAN-TALON — Jean-Talon, à l'est de Papineau — 725-7000 — PLAZA — 6505 St-Hubert — CR.4-6188 — stationnement gratuit

La mi-été! Des aubaines à profusion

CENTRE D'ACHATS Normandie

C'est le moment choisi de faire votre grand mgasinage au **NORMANDIE** et profiter des aubaines sensationnelles de la mi-été : renouveler votre garde-robe ou enjoliver votre maison à des prix vraiment uniques. Réalisez des économies au **CENTRE D'ACHATS NORMANDIE !** C'est toujours un plaisir de magasiner au **NORMANDIE** pendant la saison estivale. Tout y est commodément centralisé : magasins et boutiques spécialisées, quincaillerie, établissements-service, super-marchés, restaurant et un terrain de stationnement des plus pratiques.

Faites vos emplettes de la mi-été au **NORMANDIE**, le grand centre d'achats, en plein coeur du Nord de Montréal.

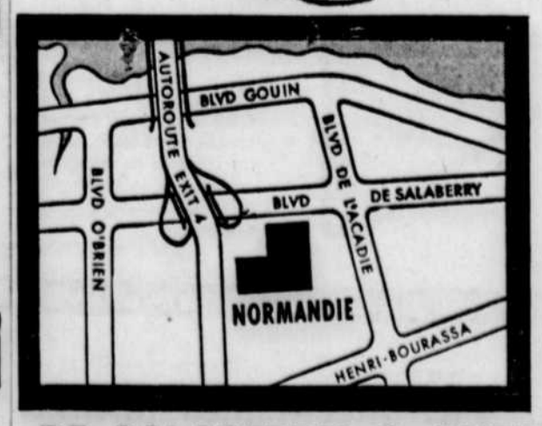

OUVERT TOUS LES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 h. 30 p.m.

DE SALABERRY & AUTOROUTE

QUINCAILLERIE PASCAL

DOMINION — ZELLER — REITMAN — ANNE FRANCES — ROMAR LADIES' WEAR — LINGERIE CAMEO — GROVER — CADEAUX GEMILI — AU COIN DES PETITS — AGNEW SURPASS — LEWIS SHOES — MONTREAL SHOE STORE — LA BANQUE ROYALE DU CANADA — LAURA SECORD — RESTAURANT NORTHVIEW — TABAGIE NORMANDIE — STEINBERG — WOOLWORTH — PHARMACIE NORMANDIE — DRAPERIE DU-BEAU — CHARM'S SPORTSWEAR — TOYS & CRIBS — TOWN-CRAFT MEN'S WEAR — ONE-HOUR MARTINIZING — PATISSERIE BANVILLE — BROSSEAU MUSIC SHOP — CORDONNERIE DANNY — SALON PIERRE THIBAULT — SALON DE BARBIER NORMANDIE — LA BOUTIQUE DU SAC A MAIN — DESIREE MODES — LIBRAIRIE SELECT

La grève des plombiers et électriciens se poursuit à Québec

QUEBEC. (PC) — Le comité de régie interne des 1,300 grévistes de la Fraternité des plombiers et électriciens de Québec (CSN) a rencontré hier les négociateurs patronaux pour discuter de la création d'un comité de grève pour les cas d'urgence.

Il s'agit d'une réunion "bona fide" entre les parties en cause, en vue de mettre au point un système permettant l'accès des chantiers, advenant que la santé publique et la sécurité publique seraient mis en danger par l'absence des travailleurs.

La grève déclenchée mardi matin par suite d'un vote majoritaire de 85 pour cent des syndiqués se déroule tel que prévu. Les entreprises sont fermées dans une proportion de 90 pour cent, déclare M. Jacques Tardif, conseiller technique de la Fraternité. Les quelques chantiers encore en opération sont la propriété de petites entrepreneurs.

Les patrouilles formées au cours d'une assemblée extraordinaire, mardi matin, et qui tiennent lieu de piquetage, ont accompli leur besogne sans incident, rapporte M. Tardif.

Il a nié la véracité de certains rapports voulant que le problème d'accréditation syndicale fut une des principales raisons de la grève. La question des salaires est elle-même secondaire, a-t-il dit, dans le conflit actuel.

"C'est le fondement même du processus des négociations que nous défendons, a-t-il répété. Nous nous battons pour obtenir le droit à la négociation, avec le mécanisme requis pour assurer l'application intégrale et efficace d'une convention collective de travail. En proposant un "protocole", les employeurs ne veulent pas signer une véritable convention collective".

Le litige patronal-ouvrier touche 250 employeurs, maitres-électriciens et maitres-mécaniciens en tuyauterie du Québec métropolitain.

Comme répercussion immédiate de l'arrêt de travail, un chantier de construction de Cap-Rouge, près de Québec, a cessé ses activités. On craint que d'autres soient forcés d'agir de même.

On estime que si la grève se poursuit, la région de Québec pourrait compter 5,000 chômeurs de plus vers la fin de la semaine prochaine.

Laboratoire de physique nucléaire à Montréal

Les travaux d'excavation en vue de la construction d'un grand laboratoire de physique nucléaire sur le campus de l'Université de Montréal sont déjà en cours. Cette première étape des travaux a été confiée à la Compagnie Miron Ltée. D'autre part, la commande de l'injecteur, partie essentielle au grand accélérateur de particules, a été émise à Radiation Dynamics Inc. de Westbury, Long Island, N.Y. Cet appareil cumulera deux fonctions : il servira d'abord d'injecteur à l'accélérateur tandem, augmentant ainsi son énergie d'environ 30% ; il sera de plus utilisé comme accélérateur à courant élevé, ce qui permettra de faire des expériences jusqu'ici irréalisables. Le professeur René Lévesque, du département de Physique de la Faculté des sciences a été nommé directeur intérimaire de ce laboratoire.

M. Lucien Piché, vice-recteur et président du comité de construction, précise que l'aménagement de ce laboratoire, au coût total d'environ $4 millions, a été rendu possible grâce à des subventions en provenance du Conseil national de recherches d'Ottawa et de la Commission de l'énergie atomique du Canada ; une subvention égale a été fournie par la province de Québec, dans le cadre de son programme d'investissements dans les universités.

Une veuve qui ne veut pas quitter sa vieille maison

POINTE GATINEAU (CP) — Mme Denise Cadieux, une veuve âgée de 55 ans, fait face à un ordre d'éviction de sa maison après avoir refusé pour l'expropriation de celle-ci une somme de $5,200. La raison qu'elle a donnée pour refuser ce montant : elle craignait de ne pouvoir administrer sagement cette somme.

Avec ses deux jeunes enfants, elle attendait en pleurant la venue du shérif pour ce qui lui semblait être la conclusion d'une bataille de deux ans avec le ministère de la Voirie du Québec qui voudrait faire démolir la maison. Il s'agit d'une structure de bois vieille de 51 ans.

La semaine dernière, une injonction du tribunal lui ordonnait d'évacuer cette maison à 2 heures de l'après-midi, mercredi. Toutefois, le shérif ne s'est pas présenté à cette heure.

Cette maison constitue le dernier obstacle à la réalisation de la première phase d'un projet de voirie destiné à relier divers centres de la région près d'Ottawa.

MORGAN

MAGASINS ENTIÈREMENT CLIMATISÉS

Vaste choix d'accessoires maison... cameras offerts à prix exceptionnels!

Le nouveau Polaroid "Swinger" vous permet d'obtenir en 10 secondes, une photo en noir/blanc !

19.95

seulement !

Vous possédez peut-être plusieurs caméras mais pas une n'est comparable à la nouvelle "Swinger". Grâce à cet appareil vous pouvez obtenir une photo en 10 secondes en noir/blanc. Pas besoin de régler le foyer de la lentille ... vous tirez et en 10 secondes vous obtenez une photo précise et nette en noir et blanc. Cet appareil photographie à 1/200 de seconde ! Pourquoi ne pas en acheter un ?

Téléphoner à 842-6261

APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE — RAYON 24 — REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Modèle élégant, de luxe ! Morgan vous offre une vraie aubaine !

Combiné exclusif "Baycrest" radio AM-FM phono-stéréo

Meuble moderne en noyer huilé très élégant dans un vivoir !

Vous ne trouverez pas souvent un meuble combiné radio-phono-stéréo d'une telle élégance et d'une telle qualité offert à un prix si modique ! C'est un appareil de marque exclusive à Morgan et ses qualités se comparent avantageusement à celles d'autres appareils beaucoup plus coûteux.

CARACTERISTIQUES :

- Deux amplificateurs haute fidélité à puissance musicale instantanée et totale de 20 watts; sensibilité de 40 à 18,000 cps.
- Accord AM/FM avec circuit FM stéréo et verrouillage du CFA sur contrôle de fréquence automatique pour les postes FM.
- Six haut-parleurs (3 par canal) : deux de 8 po. (pour sons graves), 4 de 3½ po. pour sons aigus. Barres de cônes traitées au plastique.
- Six boutons : sélectionneurs; volume; "balance"; verrouillage CFA; sons graves et aigus ... rendement équivalant à 14 lampes et 7 diodes.
- Change-disques Garrard AT6 à arrêt automatique après le dernier disque.
- Prise pour écouteurs individuels. Lampe témoin de stéréo FM.
- Meuble moderne en noyer huilé; dimensions : 56 po. x 27½ po. x 18½ po.
- Imaginez comme cet élégant appareil cadrerait admirablement bien dans votre vivoir ... c'est une aubaine à ne pas manquer !

Pas de paiement initial.
La taxe payable à l'achat.
24 mensualités de 16.20

Modèle HB6366 **339.95**

STEREOS — RAYON 96 — CINQUIEME

Téléphoner à 842-6261

Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Réfrigérateur-congélateur 13 pi. cu. G.E. dégivrage automatique, congélateur "True Zéro Zone" ...plus généreuse remise* d'échange!

Prix spécial
$269
Moins $20 de remise*
$249

269 — 24 mensualités de 12.80
249 — 24 mensualités de 11.90
Pas de paiement initial — La taxe de vente payable à l'achat

- Dégivrage automatique à la partie réfrigérateur 9.7 pi.cu.
- Congélateur séparé True Zero Zone d'une capacité de 112 lb.
- Deux tablettes fixes et deux réglables.
- Plat aluminium pour viandes ... deux légumiers porcelaine.
- Casier à oeufs ... contre-porte aménagée de tablettes.
- Porte à loquet magnétique ... éclairage automatique à l'intérieur.
- Modèle GE 134L43 ; 30½ po. L., 28¾ po. P., 61 po. H.

* Remise sur appareil modèle approuvé par le CSA ayant un moteur scellé en bon ordre. Seuls les modèles de marques connues et de moins de dix ans d'usage sont échangés.

Téléphoner à 842-6261

APPAREILS MENAGERS, RAYON 73 — AU SIXIEME

Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Splendides verres et accessoires de bar fabriqués avec des soins tout particuliers...

A. Service à punch

Présentation impeccable ... rabais avantageux de plus de 40% ! Importation européenne ... grand bol en verre transparent décoré d'un piétement vert, louche et tasses à anses vertes. Le service composé de : bol, louche et douze tasses.

Ord. 17.50 **9.99** l'ens.

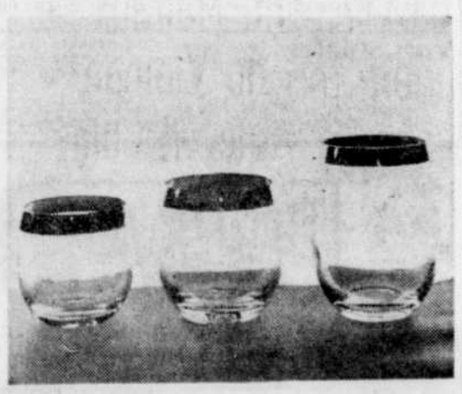

B. Verres "Roly-Poly"

Verres très pratiques et économiques pour réceptions plein air. Verre blanc givré, fond épais, bordure couleur platine ou or 22 k.... pour cocktail ou jus de fruit, contenance 8 onces; pour old fashioned 8 onces ou pour high ball avec glaçons; eau et bière, contenance 15 onces. **6 pour 2.49**

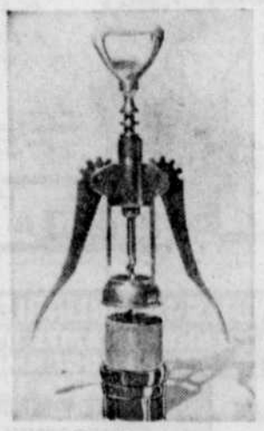

C. Tire-bouchon décapsuleur

Tire-bouchons d'usage facile. Décapsuleur à la poignée. Fait en Italie. **1.69**

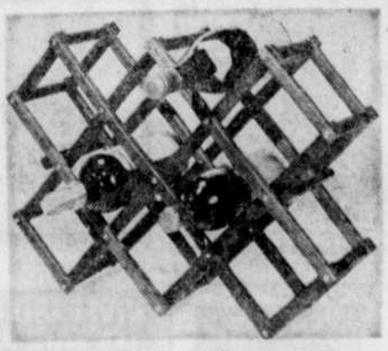

D. Casier à 10 bouteilles

Ayez votre propre cave à vin ! Contenance 10 bouteilles, fabrication bois fini noyer, environ 8 po. x 10 po. x 4 po. ... se replie pour rangement. **2.99**

Téléphoner à 842-6261

ACCESSOIRES BAR ET VERRES — RAYON 74 — QUATRIEME

Egalement DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

E. Glaçons "balles pour réceptions"

Une merveilleuse idée de servir les boissons froides sans les diluer et en leur donnant des teintes gaies. Vous les faites congeler ... ils peuvent être levés et utilisés mille et mille fois. Le paquet de 25 **1.49**

Heures d'affaires : Magasin centre-ville : 9h. à 5h.30 ; jeudi et vendredi 9h. à 9h. — Succursales : 9h.30 à 6h ; jeudi et vendredi 9h.30 à 9h.30 — Téléphoner à 842-6261

Ouvert ce soir jusqu'à 9 h. Succursales jusqu'à 9 h. 30

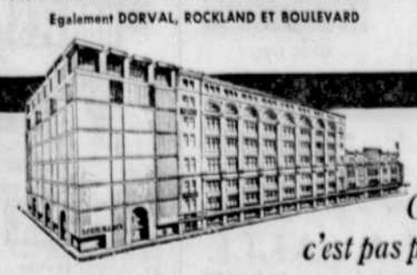

"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*

CAHIER No 3 / PAGES 27-40

LA PRESSE

ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, JEUDI 22 JUILLET 1965 — 81e ANNEE — No 167

AUTOUR DU MONDE

Suicide à la bonze

SEOUL. (AFP) — Pour protester contre la normalisation des relations entre la Corée du Sud et le Japon, un Sud-Coréen s'est donné la mort par le feu, à la manière des bonzes vietnamiens. L'incident s'est produit hier à Séoul, devant l'édifice de l'Assemblée nationale. La victime, membre du parti minoritaire "Association du vent d'automne", est décédée quelques heures après son admission à l'hôpital.

Succès en Malaysia

LONDRES. (UPI) — Le ministre britannique de la Défense, M. Denis Healy, a déclaré hier que les troupes britanniques, malaysiennes, australiennes et néo-zélandaises, avaient récemment remporté beaucoup de succès dans leurs opérations visant à intercepter les troupes indonésiennes qui participaient à des raids. M. Healy a précisé que malgré le fait que 50,000 Britanniques étaient en poste depuis deux ans en Malaysie, moins de 50 d'entre eux avaient perdu la vie durant cette période, tandis que les pertes indonésiennes sont très élevées.

Des bourses "Adlai Stevenson"

WASHINGTON. (AFP) — Le président Johnson a annoncé hier qu'il envisage de créer des bourses "Adlai Stevenson" qui permettraient à des jeunes gens choisis dans tous les pays du monde d'effectuer des stages aux Nations unies. M. Johnson a également évoqué la possibilité d'élever un monument à la mémoire de l'ancien délégué des USA à l'ONU. Le chef de la Maison Blanche a fait part de ces deux nouvelles dans un discours prononcé devant les délégués à une conférence nationale sur l'éducation.

Un soviétique "capitaliste"

MOSCOU. (Reuter) — Le capitaine de la flotte de pêche soviétique pour l'Antarctique vient d'être accusé d'avoir pris ses aises dans la piscine de son bateau alors que ses marins travaillaient dans des conditions telles que deux d'entre eux sont morts. Considéré jadis comme un héros national pour avoir réussi, après la deuxième guerre, à remettre sur pied la flotte de pêche russe, le capitaine est maintenant accusé d'inefficacité et de dictature. Il est responsable de n'avoir pas équipé les navires pour la pêche en contrées chaudes quand normalement les bateaux étaient équipés pour l'Antarctique.

Jeune homme de 101 ans

CHICAGO. (PA) — James Mancuso, un citoyen d'origine italienne, a subi hier une légère intervention chirurgicale et deux heures plus tard, il prenait un repas substantiel et parlait de quitter l'hôpital. Mancuso est âgé de 101 ans. C'est l'être le plus extraordinaire que j'aie rencontré, a déclaré le chirurgien qui venait de l'opérer pour la prostate. Mancuso, qui cultive maintenant son jardin depuis qu'il a pris sa retraite il y a 10 ans, pourra quitter l'hôpital dans quelques jours.

Leader somalien en Chine rouge

PEKIN. (Reuter) — Le président de la Somalie, M. Aden Abdullah Osman, a reçu un accueil enthousiaste à son arrivée à Pékin hier en vue d'effectuer un voyage officiel en Chine. M. Osman est le deuxième leader afro-asiatique à se rendre en Chine depuis l'ajournement de la conférence d'Alger le mois dernier. Il a été accueilli à l'aéroport notamment par le premier ministre Chou En-lai. Il y a une semaine, c'est le premier ministre de l'Ouganda qui effectuait une visite semblable.

Après l'émeute sanglante d'hier, Athènes est résolue à mater brutalement les partisans de M. Papandreou

ATHENES. (AFP, PA, UPI) — Le nouveau premier ministre de Grèce a menacé aujourd'hui de recourir à des mesures extrêmes pour mater les partisans du leader destitué M. Papandreou, lesquels ont organisé hier la pire émeute qu'ait connue la capitale hellénique depuis des années. Des bagarres d'une extrême violence ont duré trois heures et ont fait un mort et 150 blessés dont 33 grièvement. Deux cents arrestations ont été effectuées.

Quelques jets de pierres ont provoqué une réaction très violente des policiers.

En quelques minutes, tout le centre d'Athènes, de la place de la Constitution à la place de la Concorde, était en état de siège.

Pourtant, rien ne laissait présager que la manifestation changerait les rues d'Athènes en véritable champ de bataille. La marche des étudiaants, organisée en faveur de l'ancien premier ministre Georges Papandreou, avait finalement été permise par la police, mais un imposant service d'ordre en surveillait le déroulement. La 200 grenades de gaz lacrymogènes ont été lancées contre les manifestants. Deux kiosques à journaux ont été incendiés, des pare-brises d'autos brisés et des vitrines de magasins fracassées.

Le manifestant qui a succombé à une blessure à la tête est un étudiant de l'Ecole des hautes études commerciales, Sotirios Toroulias, âgé de 23 ans.

Ordres sévères

Visiblement, la police avait reçu l'ordre de mater avec rudesse la manifestation, probablement afin d'en finir avec l'agitation devenue quotidienne depuis le renvoi du premier ministre Georges Papandreou et son remplacement par M. Novas.

Il semble assuré que des éléments extrémistes ont exploité à fond de train une situation favorable aux bagarres.

A Salonique

Une autre manifestation s'est déroulée hier soir à Salonique où plus de 20,000 personnes se sont réunies au stade municipal. Aucun accident regrettable n'est toutefois survenu.

Un mannequin représentant le premier ministre Novas a été brûlé, et on a promené un âne sur la selle duquel on avait inscrit d'un côté "Novas" et de l'autre "Dovas" (le général Dovas fut le chef du gouvernement qui présida aux élections de 1961).

Les manifestants ont porté un portrait géant de Papandreou et des pancartes sur lesquelles étaient inscrits les slogans : "Unité, démocratie, Papandreou, nous sommes avec toi pour une lutte inexorable, référendum".

Novas accuse Papandreou

Le premier ministre Athanasiadis Novas s'est dit profondément affligé de la mort de l'étudiant tué, la nuit dernière, au cours de la bagarre avec les forces de l'ordre. "Il est une victime des mots d'ordre incendiaires de M. Papandreou" a-t-il dit.

"M. Papandreou avait déclaré dès le début qu'il descendrait dans la rue, a ajouté M. Novas. Il devait s'attendre à ce que les choses en viennent là où elles en sont arrivées et que le contrôle de la foule passerait entre d'autres mains".

Plus tôt, M. Papandreou avait déclaré que le gouvernement Novas ne s'est pas contenté d'être le gouvernement de la trahison, il est devenu le gouvernement du sang. Il doit disparaître de la face de la terre. Il doit rendre compte de ses crimes.

Ce à quoi M. Novas a répondu: "Nous ne sommes pas, nous le gouvernement du sang, mais Papandréou, lui, est l'opposition du sang, l'instigateur des événements de ce soir."

Le gouvernement, a encore dit M. Novas, a épuisé toute sa bonne volonté en autorisant la libre expression d'opinion des partisans de M. Papandréou dans les limites de la loi, mais à partir du moment où ces limites sont violées de façon aussi criminelle, les mesures qui seront prises dorénavant seront plus sévères.

Appel au peuple grec

"Des dangers évidents menacent notre pays. La division et la démagogie ont toujours été nos ennemis à l'intérieur. Ne leur permettons pas de prévaloir dans la situation présente", a déclaré hier soir le premier ministre Novas dans un appel radiodiffusé au peuple grec.

Telephoto PA

La violence régnait à Athènes

La police a rudement mis fin à une manifestation hier soir à Athènes quand une paisible "marche" en faveur de l'ancien premier ministre Papandreou a tourné à la bagarre. Un premier bilan établissait ainsi le nombre des victimes : un mort (d'une blessure à la tête), au moins 150 blessés et plus de 200 arrestations.

Quaison Sackey sollicite un 2e mandat à l'ONU

Le président de la 19e assemblée générale, M. Alex Quaison Sackey Ghana a envoyé une "note" aux chefs des délégations auprès des Nations unies pour leur faire savoir qu'il était à la disposition des groupes régionaux des pays membres pour présenter sa candidature à la présidence de la 20e assemblée générale qui se réunira le 21 septembre.

C'est la première fois dans l'histoire de l'ONU qu'un président sortant pose sa candidature à la présidence de l'assemblée suivante. Aucun président n'a d'ailleurs été réélu jusqu'ici puisque la présidence n'est encore jamais revenue deux fois au même pays.

Cependant, M. Quaison Sackey, qui est aussi de puis peu ministre des Affaires étrangères du Ghana, estimerait que le groupe africain qui l'avait désigné comme candidat à la présidence de la 19e assemblée générale a été en quelque sorte "volé" de sa présidence, puisque cette assemblée, paralysée par la question des paiements arriérés des opérations de paix, ne s'est pour ainsi dire pas réunie.

La conférence interaméricaine de Rio de Janeiro a été ajournée

WASHINGTON. (AFP) — Le conseil de l'Organisation des Etats américains a décidé hier par une majorité de 14 voix d'ajourner la conférence interaméricaine extraordinaire qui devait s'ouvrir à Rio de Janeiro le 4 août.

Un projet de résolution à cet effet prévoit en outre qu'une nouvelle date doit être fixée d'ici 60 jours et que la conférence devra avoir lieu dans le courant de l'année 1965.

Contrairement aux indication données mardi au sein de la commission préparatoire, les Etats-Unis ont voté avec la majorité. Cinq pays ont voté contre le projet d'ajournement. Ces pays sont l'Argentine, le Chili, la Colombie, l'Equateur et l'Uruguay. Le Brésil s'est abstenu.

Le projet de résolution a été présenté au conseil par le représentant du Brésil, l'ambassadeur Ilmar Penna Marinho, qui préside la commission préparatoire de la conférence.

Vietnam: des avions américains détruisent un pont à moins de 42 milles de la frontière de la Chine

SAIGON. (PA, UPI, AFP) — Alors que le "sommet" secret avec McNamara se poursuit à Washington et que le bruit court de plus en plus que les effectifs américains au Vietnam seront augmenté de 100,000 hommes, les raids au Nord-Vietnam se rapprochent dangereusement de la frontière chinoise.

Trois "Thunderchiefs" ont bombardé ce matin un pont sur la route qui relie Lao Kay, sur la frontière chinoise, à Hanoi. Ce pont est situé à 25 milles au nord de Yen Bay, et à seulement 42 milles du territoire de la Chine. Un porte-parole du commandement américain à Saigon a dit qu'il s'agit là du raid le plus poussé effectué au Nord-Vietnam depuis le début des attaques. Lao Kay est à 162 milles au nord de la capitale nord-vietnamienne.

Le seul autre raid effectué au Nord-Vietnam aujourd'hui a pris comme cible Cao Thon, à 60 milles au nord de la 17ème parallèle. Huit "F-4 Starfighters" ont participé à cette sortie qui a causé des dégâts à des baraquements militaires et à une vingtaine d'édifices.

Huit "F-100" ont participé à une autre sortie dévastatrice, mais cette fois au Sud-Vietnam, soit à Ca Mau à l'extrémité sud du pays. Quelque 15 Vietcongs ont été tués, 24 bâtisses ont été démolies et 21 autres ont été endommagées.

Huit autres "F-100" se sont joints à des appareils de l'aéronavale américaine et ont pilonné des positions ennemies à 65 milles au nord-est de la capitale. On croit avoir tué un "certain nombre" de Vietcongs.

Pour la quatrième nuit consécutive, les guérilleros se sont pris à la première division d'infanterie américaine stationnée près de la base de Bien Hoa. Ils ont tenté d'investir le secteur qu'occupe le 2ème bataillon du 18e régiment, mais en vain. Bien qu'on refuse de révéler le nombre des pertes chez les Américains, on annonce que deux soldats ont été blessés par une grenade qui a ricoché sur un mur et qui est retombée dans leur retranchement.

Pour la cinquième fois en moins de cinq semaines, des bombardiers B-52 de la base du Guam ont semé 500 tonnes de bombes au-dessus de la désormais célèbre zone "D". Il s'agit de manoeuvres de harassement contre le Vietcong, explique un porte-parole militaire.

Sur le front diplomatique

Le haut-commissaire du Ghana à Londres vient d'arriver à Rome, en route pour Hanoi. Il est l'envoyé personnel du président Nkrumah qui, comme on sait, avait été invité à Pékin il y a quelques semaines. Le haut-commissaire, M. Kwesi Armah, se dit optimiste. "Tout le monde veut la fin de l'impasse au Vietnam, a-t-il déclaré, et tout indique que les Russes aussi veulent la fin des hostilités."

De son côté, l'ambassadeur itinérant américain Averell Harriman a quitté Bruxelles aujourd'hui. Il vient de Moscou où ses entrevues particulières avec le premier ministre Kossyguine ne semblent pas avoir changé grand-chose. On se contente de répéter qu'on comprend la situation de l'un et de l'autre.

Le professeur-espion

Gerald Brooke, entre deux gardes, comparait devant le tribunal de Moscou. Agé de 27 ans, il a plaidé coupable à l'accusation d'avoir distribué des imprimés de propagande anti-soviétique. La peine dont il est passible peut varier de six mois à sept ans de prison. M. Brooke enseignait le russe dans un collège de Londres. Il avait organisé des voyages de professeurs et d'étudiants anglais en URSS. C'est au cours d'une de ces tournées qu'il fut arrêté le 25 avril dernier, après avoir été suivi par le contre-espionnage russe.

Officiellement, Malraux ne parlera pas du Vietnam durant sa visite en Chine

PARIS. (AFP-UPI) — Le gouvernement français a nié hier que le président de Gaulle ait envoyé à Pékin le ministre des Affaires culturelles, M. André Malraux, en mission de paix secrète au sujet du Vietnam.

Malgré le démenti, la rumeur veut que M. Malraux tente de persuader les dirigeants chinois d'accepter les pourparlers de paix.

M. Malraux, qui fut déjà communiste avant de devenir gaulliste, est l'un des confidents du général de Gaulle. Il est arrivé hier à Pékin à l'occasion de son voyage effectué "à titre privé" en Extrême-Orient.

En arrivant de Canton par avion, M. Malraux a déclaré qu'il espérait rencontrer les dirigeants communistes chinois. Il est le premier ministre français à se rendre en Chine depuis que les communistes ont pris le pouvoir en 1949 malgré le fait que la France ait établi des relations diplomatiques avec Pékin il y a 18 mois.

Le ministre de l'Information, M. Alain Peyrefitte, a précisé aux journalistes, que les conversations qu'aura M. Malraux à Pékin ne porteraient pas sur la conjoncture actuelle en Asie du Sud-Est.

C'est donc aux problèmes généraux et fondamentaux à long terme que seront consacrés les entretiens de Pékin. Comme l'a souligné le ministre de l'Information, M. Malraux a connu jadis personnellement les principaux dirigeants actuels de la Chine à une époque où, persécutés par les autorités, ils entamaient la lutte qui les a conduits au pouvoir. De ce fait, les conversations auront un grand intérêt personnel et d'ordre général.

Selon certaines sources françaises, il ne fait aucun doute que M. Malraux s'est rendu à Pékin en vue d'essayer d'améliorer les relations entre la France et la Chine. Depuis que les relations ont été rétablies l'an dernier, on trouve désappointants, en certains milieux, les contacts qui ont été établis.

Il y a eu échange de missions commerciales et culturelles, mais dans le domaine politique proprement dit, les relations ont été insignifiantes. Jusqu'à maintenant, Pékin est resté sourd aux appels de la France suggérant la tenue de pourparlers de paix sur le Vietnam.

"Early Bird" modifie ses tarifs

WASHINGTON. (AFP) — La compagnie des satellites de communications (COMSAT) a fait savoir hier qu'elle met en vigueur, à partir du 26 juillet, de nouveaux tarifs pour son satellite "Early Bird" de communications transatlantiques.

La "COMSAT" annonce également que désormais, la durée minimum de location de ses circuits passe de 30 à 10 minutes.

Les nouveaux tarifs sont les suivants :

Service télévision dans un seul sens :

Heures de pointe : (de 7 h. a.m. à 4 h. p.m., la semaine) 3,000 dollars pour les premières dix minutes, 48 dollars par minute supplémentaire.

En dehors des heures de pointe : 1,800 dollars pour les premières 10 minutes, 32 dollars par minute supplémentaire.

Service télévision dans les deux sens :

150 pour cent du tarif des transmissions en un seul sens.

Marché commun : à Bruxelles, lundi, le fauteuil de la France sera vide

PARIS. (AFP) — La chaise de la France restera vide lorsque se réunira le conseil des ministres des communauté européennes, lundi prochain à Bruxelles. Cette décision, prise au lendemain de la nuit du 30 juin au cours de laquelle les "Six" ne parvinrent pas à se mettre d'accord sur le règlement financier du Marché commun agricole, a été confirmée hier par le porte-parole du gouvernement français à l'issue du conseil des ministres qui s'est tenu à l'Elysée.

Toutefois, il est évident que, du côté de Paris, on s'attache à ne pas conférer à cette abstention un caractère abusivement dramatique. La meilleure preuve en est que le ministre de l'Information a déclaré qu'il n'avait pas été question de cette affaire au conseil des ministres : il a rappelé la position du gouvernement français en réponse à la question d'un journaliste, comme la conséquence d'une décision prise voici trois semaines, et que rien n'est venu modifier depuis lors.

En fait, on s'était même demandé si la réunion du conseil des ministres des "Six", prévue depuis longtemps pour cette date du 26 juillet, ne serait pas renvoyée à plus tard, en raison de la décision française de la bouder. La réunion aura lieu quand même, c'est le président en exercice du conseil des ministres des "Six", M. Amintore Fanfani, qui en a ainsi décidé. Mais elle revêtira l'aspect d'une consultation entre les cinq partenaires de la France pour sortir de l'impasse actuelle.

Les "Six", qui ne seront que cinq, examineront les nouvelles propositions établies par la commission Hallstein pour trouver une formulle de financement du Marché commun agricole qui soit acceptable par les "Six". Après cet examen technique, on verra comment on peut renouer le fil de la négociation avec Paris.

La rencontre de Gaulle-Saragat du 16 juillet à Courmayeur n'a pas apporté un élément nouveau dans la discussion, mais elle a détendu l'atmosphère et elle a contribué à créer un climat plus favorable.

Mansfield est pessimiste

WASHINGTON. (UPI, PA) — Le sénateur Mike Mansfield, président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères, a déclaré hier soir que le rapport de McNamara au président Johnson sur la situation au Vietnam laisse penser que "les bases d'une nouvelle intensification de l'effort militaire des USA ont été posées". Le sénateur a ajouté : "Si cela continue, les Américains présents vont asurer le rôle prédominant dans le conflit."

M. Mansfield a dit au Sénat qu'il est question d'appeler les réservistes, d'intensifier la conscription, d'accroître les crédits à la Défense, etc. On dit même ici que la guerre pourrait se prolonger durant quatre, cinq et même dix ans, cependant que le président du Nord-Vietnam, Ho Chi Minh, annonce de son côté qu'il est prêt à une guerre de vingt ans.

"Il est préférable de faire face à la réalité, plutôt que de l'ignorer et de croire que tout pourra être réglé après la mousson", a dit le sénateur qui recommande, par ailleurs, qu'on mette tout en oeuvre pour que la conférence de Genève soit de nouveau convoquée.

L'honneur des USA est en jeu

Rappelant les propos tenus par le président Johnson dans l'une de ses dernières conférences de presse : "Notre honneur national est en jeu au Vietnam, notre parole est en jeu", le New York Times écrit aujourd'hui :

- "Si l'honneur de la nation est en jeu au point que les objectifs américains doivent être réalisés, le conflit est alors une guerre à outrance, quel qu'en soit le prix... Cependant, on peut se demander si l'honneur des Etats-Unis est en jeu au sens aussi précis et rigoureux du mot. Si les Etats-Unis devaient abandonner, être chassés du Vietnam et laisser le pays à son sort, l'honneur serait évidemment perdu".

"Cependant, poursuit le journal, entre une telle solution et obliger Hanoi à demander la paix selon les conditions américaines, il y a toute une gamme de règlements possibles qui ne seraient pas du tout déshonorables... Par le fait qu'elle est aussi catégorique, une déclaration comme celle qu'a faite le président Johnson crée un malaise... En politique internationale, il est prudent d'éviter les positions extrêmes. L'honneur américain doit être préservée par tous les moyens. Il faudrait cependant lui donner une signification raisonnable".

Le journaliste Moustapha Amine aurait comploté pour les USA

LE CAIRE (AFP) — Le black-out des autorités égyptiennes reste total sur l'arrestation, hier, à Alexandrie, de Moustapha Amine, rédacteur en chef adjoint du journal "Al Akhbar", qui, selon certaines rumeurs, serait compromis dans une affaire d'espionnage au profit notamment des Etats-Unis.

Selon ces mêmes rumeurs, un ou deux ressortissants américains auraient été interrogés ou arrêtés, et une personnalité touchant de près l'ambassade américaine au Caire aurait été également interrogée.

Le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis dans la capitale égyptienne a déclaré que l'ambassade était au courant de ces rumeurs et qu'elle s'efforçait de s'informer.

M. Moustapha Amine avait fondé, en 1944, sous le régime du roi Farouk et avec le concours de son frère Ali Amine, l'important groupe de presse de "l'Akhbar El Yom" et de "l'Akhar Saa".

Après la révolution, les deux frères restèrent à la tête de leur entreprise jusqu'en 1960, date à laquelle tous les journaux et revues égyptiennes furent nationalisés. Les deux frères continuèrent néanmoins à collaborer aux publications dépendant du groupe "Akhbar El Yom".

M. Moustapha Amine était, jusqu'en septembre 1964, rédacteur en chef du quotidien "Al Akhbar". Il fut remplacé à cette date, par le leader de l'aile gauche des officiers libres, Khaled Mohieddine. Au moment de son arrestation, M. Moustapha Amine n'occupait que le poste de rédacteur en chef adjoint de "l'Akhbar".

Entretien Wilson-Phouma à Londres

LONDRES (AFP) — Les perspectives d'une nouvelle réunion de la conférence de Genève de 1954 sur l'Indochine, portant aussi bien sur la situation au Laos que sur le conflit vietnamien, ont été évoquées hier au cours du déjeuner que le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, a offert en l'honneur du chef du gouvernement laotien, le prince Souvanna Phouma, qui effectue une visite officielle de deux jours en Grande-Bretagne.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Michael Stewart, qui assistait à ce déjeuner, devait immédiatement après s'entretenir avec le prince Souvanna Phouma d'autres questions concernant le Laos, notamment de l'avenir de la Commission internationale de contrôle.

Aux termes de l'article 19 du protocole à la déclaration sur la neutralité du Laos, signé à Genève le 23 juillet 1962, les co-présidents britannique et soviétique de la conférence devaient soumettre dans un délai de trois ans un rapport au sujet de la cessation de l'activité de la commission.

En l'absence d'un accord entre Londres et Moscou — ainsi que de toute objection de la part des autres pays participant à la conférence de Genève — le gouvernement britannique estime que la commission doit continuer de fonctionner. Elle comprend l'Inde, qui la préside, le Canada et la Pologne.

"Il faut régler le plus rapidement possible le problème de l'Indochine dans son ensemble et convoquer à cet effet la conférence de Genève de 1954" a déclaré le prince Souvanna Phouma, à l'issue de son entretien au Foreign Office avec le ministre britannique des Affaires étrangères.

Comme on lui demandait si ce dernier et le premier ministre M. Harold Wilson, avec lequel il avait conféré auparavant, étaient d'accord avec ce point de vue, le chef du gouvernement laotien a indiqué qu'ils étaient d'accord mais que la convocation d'une nouvelle conférence de Genève dépendait également de l'acceptation des autres parties intéressées.

Nouveaux statuts du PC roumain

BUCAREST. (AFP) — Le rapport sur le projet de nouveaux statuts du parti communiste roumain a été présenté hier au 9e congrès du parti par M. Gheorghe Apostol, membre du bureau politique et premier vice-président du conseil.

Le projet proclame que le parti communiste roumain entretient des rapports de collaboration avec les partis communistes et ouvriers sur la base des principes d'égalité en droits et de non-ingérence dans les affaires intérieures.

Le parti, poursuit le projet, milite pour la cohésion du système socialiste et soutient les mouvements de libération nationale contre l'impérialisme. Il exige de ses membres qu'ils s'acquittent de façon exemplaire de leurs tâches professionnelles, politiques et civiques et sa force provient de son union avec les larges masses du peuple.

Le rapporteur a déclaré qu'il convenait de reconnaître à ceux qui se sont dignement comportés devant l'ennemi de classe un droit d'ancienneté à partir de leur entrée dans le mouvement révolutionnaire. Il a enfin souligné l'importance du point des nouveaux statuts aux termes duquel un membre du parti ne pourra désormais cumuler une fonction dirigeante permanente dans le parti et une fonction analogue dans l'Etat.

Ho Chi Minh est inquiet

SAIGON. (AFP) — Un message secret, trouvé sur le corps d'un chef de bataillon vietcong tué mercredi, demenderait, selon l'agence Vietnam Presse au comité directeur du Front de Libération du Sud Vietnam de replier ses troupes vers le nord, où, déclare ce message, "La situation est très grave".

De source américaine, on se déclare incapable de confirmer ou d'infirmer cette nouvelle : "Les seuls éléments d'information que nous avons sont de source vietnameinne" se contente-t-on de déclarer.

Le message secret trouvé sur le corps d'un chef de bataillon vietcong serait signé par Ho Chi Minh et comporterait la mention "extrêmement urgent", indique l'Agence Vietnam Presse, dont l'envoyé spécial dans la province de Phuoc Tuy, à 80 kilomètres au nord-est de Saigon, a eu le message entre les mains.

Voici la traduction de ce message secret :

"Le président Ho Chi Minh au Comité directeur du Front de Libération du Sud. Copie au président Mao Tsé Toung pour information :

"Prière au comité directeur du Front de Libération du Sud de replier ses troupes vers le Nord afin de protéger l'arrière et ses installations. Situation au Nord actuellement très grave. Destructions possibles par suite bombardement ennemi. Président Ho ordonne organiser séance d'étude concernant cet ordre".

Le chef de bataillon vietcong a été tué mercredi matin lors d'une attaque contre le chef-lieu de Xuyen Moc, province de Phuoc Tuy. Vingt-deux Vietcong auraient été tués au cours de cette attaque.

Les Vietcong, ajoute l'Agence Vietnam Presse, ont emporté de nombreux autres tués et blessés.

CAMPING ET CARAVANING

Le temps frais n'étant pas propice à un réveil trop matinal, ce n'est qu'à 10 heures que je prends la route. Prochaine étape, celle du lunch, à Saint-Jean-Port-Joli, au camping-modèle de la Demi-Lieue, propriété de M. et Mme J.-L. Chamard. Soit dit en passant, le camping Demi-Lieue est membre de l'Association des Terrains de camping et de caravaning du Québec.

Fort aimablement, Mme Chamard m'invite à stationner sur le terrain aménagé pour le caravaning, où des robinets d'eau courante, des puisards individuels et des prises de courant électrique sont installés. Le terrain est situé sur un plateau élevé, de sorte que la vue sur la mer est magnifique. Le camping est au niveau de l'eau, à quelque cinquante pieds plus bas et peut accueillir 60 tentes.

La Demi-Lieue est vraiment un camping-modèle, comme je l'ai dit plus haut, et tout a été prévu pour les estivants: lessiveuses, douches, bois, foyers, glace, tables, lieux d'aisance très propres. Le seul reproche: la voie d'accès du kiosque au terrain, où deux voitures peuvent difficilement se rencontrer.

Le terrain de camping de M. et Mme Chamard n'est pas le seul de la région. J'en ai visité deux autres, rapidement il faut le dire, mais assez longtemps pour me rendre compte que les terrains de l'Auberge du Faubourg et celui du P'tit Fribourg ne peuvent être considérés que comme terrains de pique-niques ou de passage. Pourtant, le guide provincial leur crédite à peu près les mêmes facilités de séjour.

Je me suis laissé dire que certains propriétaires de terrains de camping pouvaient convaincre aisément les inspecteurs du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Ceux-ci, toujours à ce qu'on prétend, savent se montrer compréhensifs et consentent parfois à ajouter quelques commodités inexistantes, histoire d'encourager l'entreprise privée dans la bonne voie.

Faut-il ajouter foi à toutes ces rumeurs? Oui, dans la mesure où elles peuvent être vérifiées par les responsables du ministère. Or, une enquête est présentement en cours dans différentes régions et il est fort possible que des développements assez inattendus surviennent d'ici peu dans ce domaine. Soyez patients.

Après dîner, je prends congé de Mme Chamard avec qui j'avais eu une si intéressante conversation. Je quitte la Demi-Lieue en me promettant bien d'y revenir aussi souvent que l'occasion se présentera. Dès quatre heures de l'après-midi, après quelques arrêts en cours de route, j'arrive au parc provincial de Trois-Pistoles, situé en bordure de la route.

L'endroit est coquet, accueillant, hospitalier et le préposé du kiosque touristique me prie de choisir moi-même le site qui me convient le mieux. Je stationne donc voiture et caravane presque à l'entrée du terrain, à proximité d'une autre caravane de 24 pieds, dont le propriétaire s'était installé pour la saison.

Encore une fois, je dois dire que j'ai eu la chance de voyager au tout début de la saison, car j'aurais pu difficilement trouver un emplacement en juillet et août, le terrain ayant été aménagé uniquement pour la pratique du camping. En raison du peu d'affluence, j'ai pu bénéficier de l'électricité et me ravitailler en eau potable. Quoique non numérotés, les sites sont de dimensions respectables et séparés les uns des autres par une rangée d'arbres ou de simples bosquets.

Le parc peut accommoder environ 25 familles, mais ces dernières ont accès aux douches, aux lavabos, aux robinets d'eau courante, de même qu'ils auront tout le loisir d'admirer le coucher de soleil du pavillon érigé à l'entrée. Et les amateurs de photos seront ravis de rapporter des souvenirs du phare, du moulin à vent et du four à pain, blanchis à la chaux.

Le parc de Trois-Pistoles est un exemple frappant de ce que peut accomplir le gouvernement provincial, lorsque les autorités se mettent sérieusement au travail. Les seuls désavantages: la proximité de la route et du chemin de fer, Mais l'endroit vaut la peine d'être visité, ne serait-ce qu'une nuit, même si le thermomètre descend jusqu'à 37 degrés! Vous n'en dormirez que mieux.

Et vous vous lèverez probablement très tôt, surtout si le temps est clair comme ce matin du 26 juin. J'arrive à Grand Métis au cours de la matinée, afin de visiter à mon gré ces fameux jardins créés par Mme R.-W. Reford, nièce de Lord Stephen, premier président du Pacifique Canadien, qui hérita du domaine de plus de 3,000,000 de pieds carrés en 1902.

En 1954, Mme Reford donne le domaine à son fils, le brigadier R.-B.-S. Reford, autrefois des Irish Guards. Celui-ci offre le terrain en vente au gouvernement provincial, qui l'achète dans le but d'aménager éventuellement un terrain de camping et un relais de pique-nique. Actuellement, le seul endroit de plein air de Grand Métis appartient à l'entreprise privée.

L'endroit acquis par le gouvernement provincial conviendrait magnifiquement au camping et au caravaning, surtout si l'on prend soin d'aménager en profitant du voisinage des jardins que le Dr Henry Teuscher, qui a conçu les plans du jardin botanique de Montréal, a déjà qualifié "d'uniques en Amérique du Nord". D'ailleurs, il n'est pas le seul de cet avis, puisque Robert Jackson, dans son livre "Beautiful Gardens of the World", consacre un chapitre entier sur les jardins de Grand Métis.

Plantes du Tibet, de la Californie, du Japon ou des Himalayas y croissent avec une étonnante facilité, grâce à la protection que leur assurent les rideaux protecteurs de conifères et l'acidité du sol. Les jardins Reford valent, à eux seuls, le voyage en Gaspésie.

La semaine prochaine, nous filerons vers le Mont Albert, situé dans la réserve des Chic-Chocs, en plein parc de la Gaspésie. Nous prendrons ensuite la route dite "des caps" vers Gaspé et Percé, en passant par le Cap Bon Ami.

Le camping Bouleau Blanc est né du remplissage d'un marais

(par J.L.) — Il suffit parfois moins d'un an pour mettre à exécution et réaliser, du moins partiellement, un endroit convenable de plein air. Encore faut-il que cet endroit offre quelques possibilités et garantisse une certaine rentabilité, une fois aménagé. Ces deux facteurs ont joué un rôle important dans la mise en valeur d'un terrain appartenant à M. J.-S. Gosselin, de St-Zotique, connu depuis peu sous le nom de Camping Bouleau Blanc.

A quelques milles de la frontière ontarienne et situé en bordure du lac St-François, dans le comté de Soulanges, le parc renferme une étonnante quantité de bouleaux de toutes espèces que l'on a réussi à conserver, malgré d'énormes travaux de remplissage et de nivellement. Précisons que le terrain, à l'origine, n'était qu'un immense marais et qu'il a fallu des tonnes de sable pour le remplir.

A l'exception de quelques centaines de pieds de grève, la quasi totalité de l'emplacement était inondée. Mais M. Gosselin entrevoyait déjà l'opportunité de transformer le marécage en un vaste parc de plein air. Le gros oeuvre étant terminé, le reporter de LA PRESSE s'est rendu sur les lieux pour constater la réussite.

Effort colossal

S'il n'est pas facile de défricher tout en protégeant l'essentiel d'une végétation indispensable, à plus forte raison lorsqu'il s'agit non seulement de tailler des emplacements mais de combler une baissière sans détériorer la verdure ou les arbres. Il s'agit là d'un travail de géant que seule une analyse approfondie du sol peut rendre efficace.

Le nivellement terminé, il fallait tracer les emplacements et les sentiers. Ouvrons ici une parenthèse : chaque site est d'une superficie de 1,600 pieds, soit 40 pieds par 40 pieds, tandis que les sentiers sont d'une largeur de 50 pieds, de sorte que les caravanistes n'ont aucune peine à garer leurs caravanes et leurs voitures sur le même emplacement.

M. Gosselin, qui connait les exigences des campeurs, a eu l'heureuse idée de prévoir un terrain exclusivement réservé aux pique-niqueurs, ceux-ci pouvant stationner leurs voitures d'un côté du sentier principal et prendre leurs ébats, soit sur la plage ou dans l'îlot de gazon, à proximité du restaurant et de la salle d'habillage.

Les services

Le camping Bouleau Blanc offre tous les services essentiels eau potable au robinet, prises de courant, toilettes à eau, douches et lavabos. Les campeurs sont donc servis à souhaits. Quant aux caravanistes, ils devront remplir leur bidon de réserve d'eau avant leur départ ou au pavillon de commodités du terrain, les robinets à relâchement instatané, aux quels il n'est pas possible de raccorder un boyau, étant les seuls disponibles.

Les caravanistes désirant passer quelques jours devront creuser leur propre égout ou vidanger leur fosse septique au pavillon sanitaire. On trouvera également des lessiveuses automatiques, des tables sur chaque emplacement, des foyers sur l'îlôt à pique-nique et du bois en quantité suffisante et à titre gratuit. En somme, un endroit accueillant, coquet et confortable.

Ajoutons que le terrain est éloigné de la route, qu'il est sous surveillance jour et nuit et que les réglements sont rigoureusement respectés. Les vacanciers en quête de nouveaux horizons ne seront pas déçus de ce terrain, un des benjamins de l'Association des terrains de camping et de caravaning du Québec.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Une scène familiale au Bouleau Blanc

Dans le clair-obscur de ce sous-bois, ces dames font un brin de causette en attendant le retour de travail de leurs époux. La scène se répète à des dizaines d'exemplaires au camping du lac St-François, à quelques milles de la métropole. Combien de couples se sont libérés de la servitude du chalet d'été pour adopter ce mode de vie estivale ?

Le courrier du CAMPEUR

Voici quelques réponses aux lettres de lecteurs nous demandant des renseignements à peu près identiques :

Le parc d'Oka — Ce parc n'est pas considéré comme un terrain de camping par le ministère du Tourisme, de la Chasse ou de la Pêche, mais comme terrain de pique-nique. Toutefois, on peut monter sa tente sur ce terrain ou y stationner une caravane. Le parc d'Oka n'est pas inscrit, et pour cause, au guide provincial publié par la Direction générale du Tourisme.

A propos des guides — Le guide de la FCCC est distribué gratuitement aux membres des clubs affiliés à la Fédération ; celui de la province de Québec est gratuit ; celui de l'Association des Terrains de Camping et de Caravaning du Québec se vend 25 cents, tandis que le Select-O-Guide est divisé en six régions, chacune d'elles faisant l'objet d'une documentation et se détaillant 50 cents pièce.

Les visites de LA PRESSE — Il ne nous appartient pas de faire une classification de terrains, cette initative relevant exclusivement des autorités provinciales. Nous n'avons qu'à décrire avec exactitude l'aspect général des terrains, les divers services qu'ils offrent aux estivants ainsi que leurs possibilités futures. Chacun son métier et . . .

Les ralliements — Que vous soyez pour ou contre, ils existent et continueront probablement d'exister. Il faudrait peut-être repenser la formule d'accueil, par considération pour les clients réguliers, mais le gouvernement provincial devrait faire un effort en ce sens, comme ce fut le cas au début du mois lors du jamboree scout de Drummondville, où l'on a mis le parc des Voltigeurs à la disposition des jeunes durant une dizaine de jours.

St-Félicien est prêt à accueillir 5,000 campeurs et caravanistes

Tous les membres des différents clubs affiliés à la Fédération canadienne de camping et de caravaning, environ 5,000, sont invités au rallye annuel de l'hospitalité, qui aura lieu cette année à St-Félicien, sur un terrain spécialement aménagé par cette municipalité du Lac St-Jean, du 30 juillet au 1er août inclusivement.

Ce rallye coïncidera avec le centenaire de St-Félicien, avec la semaine de la Gaieté ainsi qu'avec le grand événement estival de renommée internationale, la fameuse traversée à la nage du Lac St-Jean.

Le rallye annuel est sous le haut patronage du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gérard Cournoyer. La Compagnie de l'Exposition universelle y enverra un représentant, tandis que le Camping Club de France, par la voix de son président, M. Jean-Jacques Bousquet, qui est également président d'honneur de la Fédération internationale de camping et de caravaning, a promis de déléguer un de ses représentants.

L'organisation de l'événement a été confiée au club de camping Saguenay-Lac Saint-Jean, présidé par M. Lucien Rhéaume.

M. Rhéaume assumera la direction de chef de camp. On attend près de 5,000 campeurs et caravanistes à cette manifestation annuelle dont le thème est: "Campons au Pays de l'Hospitalité".

L'organisation du terrain entourant l'école Hébert, de St-Félicien, a été préparée par la Commission du centenaire de la ville de St-Félicien, en collaboration avec le club de camping et de caravaning Saguenay-Lac St-Jean.

Les services sanitaires seront à la disposition des campeurs à l'intérieur de l'école, une des plus modernes de la région. On trouvera, sur le terrain même, des ambulanciers, des membres de la protection civile, un garage de dépannage, une épicerie et un service d'ordre.

Un bureau de renseignements sera à la disposition des campeurs. Les caravanistes bénéficieront des services d'eau et d'électricité, ainsi que des stations leur permettant de vidanger leurs fosses septiques. En cas de pluie, le programme se déroulera à l'intérieur.

Programme du rallye

Voici, dans ses moindres détails, le programme du rallye annuel de la Fédération Canadienne de Camping et de Caravaning, qui aura lieu à St-Félicien, au Lac St-Jean :

Vendredi 30 juillet : Arrivée des campeurs et caravanistes.

Samedi 31 juillet : Inscriptions aux sports pour tous, entre 9 h. et 9 h. 45 — Dix moniteurs à la disposition des participants et quatre catégories : pee-wee, midget, juniors et adultes.

PEE-WEE — GARÇONS — FILLES

10:00 hres — Courses à obstacles. 10:30 hres — Jeu de carré. 11:00 hres — Course pieds attachés. 11:30 hres — Course 100 verges. 12:00 hres — Repas. 2:00 hres — Sauts en longueur. 2:30 hres — Lancer du poids. 3:00 hres — Course 200 verges.

MIDGET — GARÇONS ET FILLES

10:10 hres — Course à obstacles. 10:30 hres — Jeux de dards. 11:00 hres — Sougue à la corde. 11:40 hres — Course 300 verges. 12:00 hres — Repas. 2:10 hres — Sauts en longueur. 2:40 hres — Lancer du poids. 3:15 hres — Course un mille.

JUNIOR — GARÇONS — FILLES

10:20 hres — Courses à obstacles. 10:30 hres — Jeux de dards. 11:00 hres — Souque à la corde. 11:50 hres — Course 300 verges. 12:00 hres — Repas. 2:20 hres — Sauts en longueur. 2:50 hres — Lancer du poids. 3:00 hres — Tir au poignet. (Garçons seulement). 3:45 hres — Course un mille.

ADULTES — HOMMES — FEMMES

10:00 hres — Tir au poignet (Hommes seulement). 10:30 hres — "Pétanque. Mixte. 10:30 à 11:30 hres — Concours de tricot. (Dames seulement) N'oubliez pas votre laine et vos broches. 11:30 hres — Course pour hommes gras. 12:00 hres — Repas. 2:00 — Fer à cheval. Mixte. 2:30 hres — Jeux de dards. Mixte. 3:00 hres — Souque à la corde. (hommes seulement). 3:30 hres — Course ½ mille. Hommes — Femmes.

A NOTER :

a) Les retardataires seront exclus;
b) Les décisions des moniteurs seront irrévocables;

4:00 hres — 5:00 hres : Réception des invités d'honneur et des officiers de la Fédération par la Ville de St-Félicien, à l'Hôtel de ville. 5:30 hres — Repas. 8:00 — 9:00 hres — Ignition du flambeau du centenaire par le Président de la Fédération. 9:00 hres — Assemblée de tous les campeurs sur la "Place publique", discours, spectacle folklorique et concert par la chorale du centenaire de St-Félicien, feu de joie et chants. 11:00 hres — Couvre-feu.

DIMANCHE 1er AOUT

10:00 hres — Messe et sermon de circonstances. 12:00 hres — Repas. 2:00 hres — Visite du Zoo de St-Félicien. 4:00 hres — Visite du campement par la population. Guides. Suivra, le départ des campeurs qui doivent retourner chez eux.

Après quatre ans, on constate et on avoue le retard du camping

A la suite d'une étude que vient de publier le Bureau des recherches économiques du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, étude selon laquelle on comptait 30,000 familles de campeurs au Québec, en 1964, un porte-parole du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a déclaré ce qui suit:

"Les parcs provinciaux ont été visités par seulement 500,000 personnes, en 1963, comparativement à 8,000,000 en Ontario et 4,000,000 en Colombie-Britannique. Les Québécois sont obligés de camper à l'extérieur de la province, privant ainsi le Québec d'un revenu substantiel".

Selon le rapport du ministère de l'Industrie et du Commerce, le taux annuel d'augmentation du nombre des campeurs sera, au cours des cinq prochaines années, d'environ 15 p. 100 pour l'ensemble du Canada, alors que le Québec connaîtra vraisemblablement un taux d'accroissement de 22 p. 100, tout compte tenu de la vogue actuelle du camping dans la province.

Cette analyse, effectuée dans le cadre du programme d'études industrielles destinées à promouvoir l'expansion des secteurs déficitaires de l'industrie québecoise, prévoit une production accrue de matériel de camping au Québec. En 1964, les ventes canadiennes de matériel ont atteint $17 millions; d'ici 1970, elles seront de $40 millions.

En désirant encourager la production québecoise de matériel de camping, le ministère de l'Industrie et du Commerce touche à l'un des aspects de la vie en plein air et nul doute que son action dans ce domaine se révèle efficace. Mais, que fera le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour garder au Québec les campeurs ?

Puisque ce sont les campeurs et caravanistes québecois qui ont assuré, pour la plupart, la rentabilité des parcs de l'Ontario, des Maritimes et de certains états américains limitrophes, ne serait-il pas indiqué d'aménager chez-nous un nombre suffisant d'oasis de plein air et de convaincre ensuite notre population de demeurer chez-elle ? Nous avons toujours prétendu que la non-rentabilité des parcs de l'Etat n'était qu'un prétexte à l'immobilisme des autorités.

On s'est tué à répéter, depuis quatre ans, qu'un parc provincial n'est pas rentable comme tel, mais que les revenus indirects seraient considérables. Le ministère de M. Gérard-D. Lévesque vient de nous livrer d'éloquentes statistiques sur une industrie en pleine évolution. Celui de M. Gérard Cournoyer vient d'avouer que nous sommes obligés de camper à l'extérieur de la province.

Faut-il en conclure que ces constatations et ces aveux nous amèneront un jour à considérer le touriste campeur non pas comme une personne à charge, mais comme un actif essentiel au développement économique et touristique d'une province en plein essor, où chaque contribuable prétend être maître chez lui ?

J.L.

Les Campeurs des Laurentides au domaine Millette

Après leur brillant rassemblement à La Bourgade de St-Donat, les Campeurs des Laurentides se retrouveront, en fin de semaine, au domaine Millette, un terrain de 200 acres sur le lac Gauthier, face à la Montagne Tremblante.

Une plage magnifique de 640 pieds de longueur est tout indiquée pour les plaisirs de l'eau et les enfants peuvent s'ébattre en toute sécurité, l'espace qui leur est alloué étant limité par des bouées. L'eau, limpide et froide qui alimente le lac, provient de sources souterraines.

Situé à 52 milles de St-Jérôme, siège social du CDL, le domaine est la propriété de M. et Mme Léo Millette, qui reçoivent les campeurs et caravanistes depuis quelques années dans cet endroit retiré des pays d'En-Haut.

Gare à la fièvre rhumatismale

La fièvre rhumatismale, difficile à diagnostiquer par les profanes, peut laisser des suites dont l'enfant souffrira toute sa vie. Il faut consulter un médecin si un enfant a un mal de gorge subit et qu'il avale difficilement ou s'il contracte fréquemment un gros rhume.

Le CCCM à St-Ours

Les membres du Club de Camping et de Caravaning de Montréal, affilié à la FCCC, sont invités à un rassemblement qui aura lieu au Camping Cheval Gris, à St-Ours sur Richelieu.

Les campeurs seront accueillis par M. J. Morin, propriétaire de l'endroit. Le terrain est situé sur les bords de la rivière et offre les services d'eau courante, d'égout et d'électricité, selon le dépliant de l'ATCCQ, et peut accommoder 60 tentes et 15 caravanes.

Le club de la Mauricie à Deschambault

Un camp collectif sera organisé en fin de semaine par les campeurs de La Mauricie, au centre d'été Rivard, de Deschambault. Membre de l'ATCCQ, le terrain peut recevoir 100 tentes et 25 caravanes. Les emplacements sont équipés de tous les services indispensables.

Le centre d'été Rivard met deux piscines à la disposition de ses locataires. Des cours de natation et de culture physique sont offerts gratuitement par un professeur en éducation physique. On y trouvera également un terrain de jeux, un restaurant et une salle à manger.

TENTES-REMORQUES
APACHE
6 MODELES à 1, 2 ou 3 LITS
OUVERTS POUR DEMONSTRATIONS
de $595. à $1695.
APACHE est un nom prestigieux dans le domaine des tentes-remorques.
C'est ce qu'il y a de mieux ; avec APACHE vous ne faites pas d'erreur.
Ouvert le soir jusqu'à 9 heures les mercredis, jeudis et vendredis ; le samedi jusqu'à midi.
PIGEON & FILS • MONTREAL
11921 Bellevois (10 rues à l'est de Pie-IX, près du boul. Gouin) Montréal-Nord — 322-1610

TOUT POUR LE CAMPING
Gagnon SPORTS
7125, RUE ST-HUBERT
TEL. 273-1578
MONTRÉAL

Gagnante du 20 juillet
Mme V. Prud'homme
120, LAKEVIEW,
St-Bruno, Qué.

DONALD DUCK CAMPING
St-Canut, comté Deux-Montagnes
Plage, restaurant, endroit boisé, toilettes, eau courante, douches, buanderettes, 30 milles de Montréal.

TENTES RACLET 1965
Pour la première fois "RACLET" vous offre à des prix de diffusion SES TROIS MODELES CHOC QUALITE FRANCE
! VENTE MI-SAISON !

	REG.	VENTE
1 — BALLADE JUNIOR (3 - 4 PLACES) — Portes transf. en joues — Auvent rigide — Armature ajustable.	195.00	149.50
2 — BALLADE SENIOR (4 - 5 places) — Même que 1 plus cuisinette incorporée.	255.00	175.00
3 — CASTEL 302 (5 - 6 places) — Le fleuron de la collection — Peut s'agrandir pour 8.	295.00	248.00
4 — VAGABONDE (2 places)	33.50	19.95

LA CORDÉE 453 est ONTARIO 845-7242
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR — SAMEDI Stationnement gratuit au Palais du Commerce

?
Vous voulez vendre ou acheter un vieil instrument de musique ? Quel qu'en soit le genre, vous obtiendrez satisfaction rapidement en plaçant une simple petite annonce dans LA PRESSE. COMPOSEZ SANS TARDER
844-3711
LES ANNONCES CLASSEES
LA PRESSE

NOUVEAU CONCOURS DE
LA PRESSE
GAGNEZ UNE MAGNIFIQUE FIN DE SEMAINE DE VACANCES POUR 3 MEMBRES DE LA FAMILLE
dans la région du lac Placid et de Whiteface Mountain dans les Adirondacks, à 93 milles de Montréal.
Ce voyage comprend:
• Séjour au KEEGAN WHITE BROOK à Wilmington, N.Y., (du vendredi soir au dimanche) comprenant les déjeuners et les soupers.
• Au dîner, samedi et dimanche, vous serez les invités du centre d'attraction où vous vous trouverez.
• Des laissez-passer pour 6 des principales attractions dans la région du High Peak :
1—Le Village du Père Noël à North Pole, N.Y.
2—Visite du Whiteface Mountain Memorial Highway
3—Randonnée en télésiège sur le Whiteface Mountain
4—Visite du Land of Makebelieve à Upper Jay, N.Y.
5—Visite du 1,000 Animal Fur and Game Farm au lac Placid, N.Y.
6—Visite de la High Falls Gorge, à Wilmington, N.Y.
• Allocation pour votre voiture : $20 pour l'aller et le retour (à partir de Montréal).
LA PRESSE Concours "Séjour dans les Adirondacks"
Retournez ce coupon à C.P. 6046, LA PRESSE, Montréal 3, Québec.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
TÉL. .....
On procédera à un tirage tous les mardis à 4 h. 30 de l'après-midi.
S.V.P. N'insérez qu'un coupon par enveloppe.

Si vous avez le choix... choisissez MARTELL
Le COGNAC MARTELL ★★★ est le plus célèbre en France... le plus recherché au monde.
Dégustez aussi le COGNAC "FINE CHAMPAGNE" MÉDAILLON V.S.O.P. la quintessence du cognac

RM-44-3F

Binkley, Hatcher et Daigneault parmi les 8 joueurs congédiés par Trimble

par Guy Pinard

Dans toutes les sphères de la vie, il n'est jamais intéressant de congédier un individu, d'essayer de lui faire comprendre sans le blesser qu'il ne fait plus l'affaire. Surtout quand il a rendu de précieux services la saison précédente.

Hier, l'instructeur Jim Trimble a effectué son avant-dernier congédiement en bloc, et parmi les huit joueurs qui ont reçu leur billet de retour, on remarquait la présence de Cody Binkley.

En congédiant ces huit individus hier, Trimble n'a causé aucune surprise, même pas dans le cas de Binkley. Cependant, dans le cas de ce dernier, la tâche a été plus difficile parce que Binkley s'est joint aux Alouettes l'an dernier, après qu'une blessure subie par Jim Reynolds, le secondeur extérieur droit, eût placé les Alouettes dans une situation précaire. Il a rendu de loyaux services aux Alouettes, mais il ne figurait plus dans les plans de l'équipe.

Deux autres vétérans, Ron Hatcher et Doug Daigneault, ont reçu leur congé hier.

Daigneault, un joueur "à double citoyenneté" allait entreprendre sa septième saison chez les professionnels. L'uniforme des Alouettes est le troisième qu'il portait dans la ligue Canadienne, après avoir terminé ses études à l'université Clemson.

On sait que Daigneault a été la cause indirecte du départ de George Terlep d'Ottawa, où il occupait le poste de gérant général. Frank Clair avait plaidé en faveur de Daigneault au sujet d'une discussion de salaire, et ce dernier et Terlep étaient à couteaux tirés quand la direction du club a compris qu'elle se devait de sacrifier un des deux hommes. Terlep est parti, mais les Rough Riders n'ont rien perdu dans l'échange puisque l'excellent Red O'Quinn a été engagé, et il abat de l'excellente besogne.

Quant à Hatcher, il paraissait complètement désintéressé. On ne saura jamais sans aucun doute si c'est son manque d'entrain qui lui faisait briser la plupart des jeux à l'entraînement, mais le fait demeure que tous les observateurs avaient prévu le départ de Hatcher avant même que Trimble ne le confirme.

Joe Langston

Doug Daigneault

Hatcher a désappointé

Hatcher a grandement déçu Trimble, parce qu'au début du camp d'entraînement, Jim escomptait beaucoup de ce vétéran joueur, qui semblait prendre un malain plaisir à toujours bien jouer contre les Alouettes.

Parmi les cinq joueurs recrues congédiés, on remarque trois Canadiens, le quart-arrière Bernie Young, le garde Stan Smith et le demi défensif René Sicotte. Smith retournera aux Maple Leafs de N.-D.-G., tandis que Sicotte ira poursuivre ses études à l'université McGill et il y portera les couleurs du club de football.

Les deux derniers joueurs congédiés par Trimble sont deux Noirs américains, l'ailier Argle Whitfield et le garde Joe Langston. Whitfield est le joueur du groupe le plus susceptible d'aider une autre équipe. Il est jeune, robuste et bloque et plaque bien. Qui sait s'il ne viendra pas hanter un jour les Alouettes ?

Coroneos congédié par le Winnipeg

WINNIPEG. (PC) — La direction des Blue Bombers de Winnipeg a décidé de congédier l'assistant du gérant-général, George Coroneos, et de nommer Terry Hind gérant d'affaires de l'équipe de la Conférence de l'Ouest.

Le président Neville Winograd a dit que cette décision avait été prise dans les meilleurs intérêts de l'équipe. Il a refusé d'en dire plus long.

Hind est une figure bien connue tant sur la scène politique que sportive. Il en est à sa quatrième année d'un mandat comme échevin, mais il a dit qu'il se confinerait à ses responsabilités avec l'équipe et qu'il ne se représenterait pas devant l'électorat.

Coroneos, qui est natif de Philadelphie, avait abandonné le poste de gérant-général des Ballets royaux de Winnipeg afin de se joindre aux Bombers à titre d'assistant de Bud Grant, qui devait en plus cumuler le poste d'instructeur. Il aurait complété la première année d'un contrat de deux ans au mois d'août.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

LA REVUE TOURISTIQUE DE MONTREAL INC.
(Hôtes de l'Expo '67)
DEMANDE
REPRESENTANTS DE PUBLICITE
Bilingues, expérimentés, ayant déjà eu contacts avec exécutifs, professionnels, etc. Revenu très intéressant.
Pour appointement, appeler 878-9471

TECHNICIEN en ARCHITECTURE
OU DESSINATEUR POUR BUREAU D'ARCHITECTE
Expérience 2 ans, bon salaire.
Donner qualifications
CASE 8889 LA PRESSE

INSPECTEURS DE BETON
et
INSPECTEURS D'ASPHALTE
Demandés par une firme spécialisée dans le contrôle des matériaux. Expérience requise, travail en dehors de Montréal.
ECRIRE A CASE 8892 LA PRESSE
en donnant expérience et salaire désiré.

TRAITEMENT DES DONNEES

1—Programmateur senior avec expérience sur bandes magnétiques.
2—Analyste.
3—Opérateur expérimenté sur systèmes à cartes et bandes magnétiques.
4—Programmateur junior.

Positions disponibles pour personnel responsable et ambitieux. Opportunité d'apprendre et d'exécuter des attributions avec un minimum de supervision.

Répondre en donnant les détails de l'expérience, l'éducation et le salaire requis à :

CASE 8895, LA PRESSE

VERIFICATION ET SYSTEMES

Une compagnie de longue existence et à champ d'action varié avec siège social à Montréal et plusieurs succursales au Canada, requiert les services d'un B. Comm. ou C.C.G. pour un service de systèmes et de vérification interne récemment établi.

La responsabilité initiale du candidat sera le développement et l'installation des systèmes et procédures modernes, mais devra aussi remplir certaines fonctions dans le domaine de la vérification interne.

- Expérience en systèmes et vérification requise
- Age moins de 30 ans.
- Salaire $6,500.00 à $7,500.00 selon l'expérience et la compétence du candidat.
- Discrétion assurée.

Adressez réponses à : CASE 8893, LA PRESSE

ATELIER DE MECANIQUE INDUSTRIELLE

demande un REPRESENTANT VENDEUR, personne ayant l'expérience de l'atelier de préférence, doit être bilingue, âgé de 30 à 45 ans.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae à
CASE 8894 LA PRESSE

INGENIEURS CIVILS EN DESSIN D'AUTOROUTE

Les candidats devront avoir au moins 3 ans d'expérience dans le dessin ou la construction d'autoroutes. Les ingénieurs sans expérience seront considérés si si leur expérience peut être adaptée aux dessins d'autoroutes.

Assurance-groupe, plan de pension et autres bénéfices marginaux.

S'adresser par écrit ou téléphoner à : RE.1-8521
BEAUCHEMIN BEATON LAPOINTE INGENIEURS-CONSEILS
6655, Côte-des-Neiges, Montréal, P.Q.

EMPLOIS DISPONIBLES

Bureau d'ingénieurs conseils

Dépt. de mécanique :

INGENIEUR SENIOR pour prendre charge du département; plomberie, chauffage, climatisation, ventilation, industriel, etc. Travail à Montréal.

DESSINATEUR SENIOR Plusieurs dessinateurs avec expérience dans l'un ou l'autre des domaines mentionnés plus haut. Les candidats devront faire application par écrit incluant curriculum vitae ainsi que salaire désiré.

Case 8891 LA PRESSE

SECRETAIRE BILINGUE
SERVICE DE LA PUBLICITE

Importante entreprise manufacturière de literie et rembourrage située dans Montréal-Est requiert les services immédiats d'une sténographe pour agir à titre de secrétaire pour le directeur de la Publicité.

En plus des responsabilités habituelles du secrétariat (sténographie anglaise), cette employée sera responsable pour la traduction de l'anglais au français de textes publicitaire et autres, d'où une bonne connaissance de la langue française est une condition essentielle.

Salaire adéquat, conditions plaisantes de travail, avantages marginaux usuels.

Renseignements : 645-9521
M. ETHIER, PERSONNEL

Infirmière licenciée

Bureau d'admission

Salaires et conditions de travail selon la convention de l'Alliance des Infirmières

Semaine de 5 jours (Lundi à vendredi inclus.)

Faire parvenir curriculum vitae à

Gilles Groulx,
Directeur du personnel,
1000, boul. Ste-Anne,
Joliette, Qué.

SK&F

TRADUCTEUR

IMPORTANTE FIRME de produits pharmaceutiques recherche un traducteur pour son service français de diffusion auprès du corps médical.

QUALIFICATIONS: Au moins 3 ans d'études universitaires, (ou bacc.), connaissance parfaite du français, facilité de rédaction, excellente culture générale.

SES FONCTIONS consisteront à contribuer à la traduction des textes anglais de documentation et à leur adaptation française.

EXCELLENTES CONDITIONS de travail et avantages sociaux non contributoires.

VEUILLEZ envoyer curriculum vitae et renseignements généraux à :

Chef du personnel
SMITH KLINE & FRENCH
300 BOUL. LAURENTIEN, MTL 9, QUE.

SOCIETE CANADIENNE DES PNEUS MICHELIN Ltée
8660 JEANNE-MANCE
recherche
UN COMPTABLE

- NIVEAU MINIMUM 12e Commerciale
- CINQ ANS D'EXPERIENCE PROUVES
- BILINGUE
- COMPETENT ET TRAVAILLEUR

SALAIRE INTERESSANT

Téléphoner pour obtenir un rendez-vous à
387-6291

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont chargées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel.

La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

Téléphonez à 849-4711, poste 323 ou écrivez à LA PRESSE, 7 ouest, rue St-Jacques, Montréal

CHEFS DE DIVISION ET CHEFS DE SERVICE
NOUVELLE INDUSTRIE SIDERURGIQUE AU QUEBEC

Une entreprise sidérurgique, s'établissant dans la province de Québec, recherche par notre entremise des chefs de divisions et de services techniques pour la réalisation du projet et l'exploitation future. Cette société, en voie de formation, invite des candidatures pour les postes suivants :

CHEF DE DIVISION ENTRETIEN

Les candidats à ce poste doivent posséder des connaissances éprouvées de la gestion des services de construction et d'entretien incluant les services de génie civil, fluide, mécanique, électrique et mesures et contrôles.

CHEF DE DIVISION TRANSPORT

Les candidats doivent posséder des connaissances éprouvées de la gestion des moyens de transport et d'expédition ainsi que l'exploitation des appareils de manutention-transport par bandes, transport ferroviaire, transport sur pneus, etc.

CHEF DU SERVICE GENIE CIVIL ET CHARPENTES

Les candidats doivent posséder une bonne expérience de la conception, de la réalisation et de l'entretien de divers projets de génie civil tels que fondations, charpentes, routes, quais, aménagements, etc.

CHEF DE SERVICE GENIE MECANIQUE

Les candidats doivent posséder de bonnes connaissances de l'exploitation et l'entretien d'appareils mécaniques lourds (heavy industrial equipment) — ponts roulants, grues, transport par bandes, par véhicules sur pneus, transport ferroviaire, etc.

CHEF DU SERVICE FLUIDE ET HYDRAULIQUES

Les candidats doivent posséder une bonne expérience de l'exploitation et de l'entretien des installations pour les fluides liquides et gazeux ainsi que le chauffage et la ventilation.

CHEF DU SERVICE GENIE ELECTRIQUE

Les candidats doivent posséder une expérience d'exploitation et d'entretien sur toutes les installations électriques, telles que la distribution et la rectification, les moteurs de laminoirs, l'automation et les communications.

CHEF DU SERVICE MESURES ET CONTROLE

Les candidats doivent posséder une expérience d'exploitation dans le fonctionnement, l'installation et l'entretien des appareils de contrôle et de régulation tels que les appareils électroniques, les servos-moteurs, les instruments de mesure et de contrôle, etc.

CHEF DES LABORATOIRES

Les candidats doivent posséder une expérience de gestion des services de laboratoire de contrôle pour essais chimiques, physiques et mécaniques.

Les candidats doivent être des ingénieurs diplômés avec spécialisation dans au moins une des disciplines décrites plus haut et doivent posséder de 10 à 15 ans d'expérience d'exploitation dans l'industrie métallurgique, de préférence en sidérurgie. Ils doivent être en mesure de s'exprimer couramment en français et en anglais et être âgés de 35 à 45 ans.

Les salaires seront établis selon l'expérience acquise et les qualifications.

Les demandes d'emploi, faisant état de l'expérience et des qualifications, doivent indiquer le poste auquel elles se rapportent et être adressées à :

"CHEFS DE SERVICE — SIDERURGIE"

WOODS, GORDON & CIE
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
500 OUEST, RUE ST-JACQUES
MONTRÉAL 1, CANADA

GERANT DE LA FABRICATION

La Position . . .

Le directeur de la production d'une importante entreprise manufacturière de produits alimentaires de la région de Québec requiert les services d'un gérant de la fabrication. Les responsabilités comprennent le contrôle de la fabrication et de la qualité, la planification et la coordination de la production ainsi que le contrôle de l'efficacité des équipes de fabrication. Le salaire sera selon les qualifications du candidat.

Le Candidat . . .

Bilingue et âgé de 35 à 45 ans, il détient un diplôme d'ingénieur chimiste. Il possède un minimum de 10 ans d'expérience industrielle dont au moins 3 à 5 ans dans la production de produits alimentaires. Il recherche une position au sein d'une organisation progressive où son initiative et son dynamisme lui permettront d'assumer d'importantes responsabilités.

Vous référant au dossier 13-004, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à :

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
880 CHEMIN STE-FOY, QUEBEC

ATOMIC ENERGY OF CANADA LIMITED
DIRECTEUR ADMINISTRATEUR (PERSONNEL)

L'EXPANSION COURANTE ET PROJETEE DE NOS AFFAIRES CONCERNANT LES PRODUITS COMMERCIAUX A CREE UN POSTE A NOTRE DIVISION DU PERSONNEL POUR UN DIPLOME RECENT EN ARTS OU EN COMMERCE, AYANT JUSQU'A 3 ANS D'EXPERIENCE DANS LA DIRECTION DU PERSONNEL.

LE CANDIDAT CHOISI S'OCCUPERA D'ABORD DE TRAVAUX GENERAUX EN RELATION AVEC L'ADMINISTRATION DES GAGES ET SALAIRES, DE L'INITIATION, DES RELATIONS AVEC LES EMPLOYES ET DE L'EMBAUCHAGE. LA PREFERENCE IRA AUX CANDIDATS BILINGUES (FRANÇAIS ET ANGLAIS).

CECI EST UN POSTE STABLE S'EXERÇANT A OTTAWA, AUPRES D'UNE COMPAGNIE AYANT ATTEINT UN POSTE DE COMMANDE DANS LES UTILISATIONS COMMERCIALES DE L'ENERGIE ATOMIQUE.

VEUILLEZ REPONDRE PAR ECRIT, DONNANT TOUS DETAILS DE VOTRE INSTRUCTION ET DE VOTRE EXPERIENCE.

Gérant du personnel
Atomic Energy of Canada Limited
Produits commerciaux
Casier postal 93
Ottawa, Ontario.

GERANT DES VENTES
PROVINCE DE QUEBEC
"HARVEY WOODS"

5 ANS D'EXP. VENTES
30 A 40 ANS
12e ANNEE
BILINGUE
A MONTREAL

Une importante société manufacturière, à distribution nationale, dans le domaine des vêtements tricotés (Harvey Woods) recherche par notre entremise un gérant pour la province de Québec.

Cette personne sera responsable de planifier et de gérer la mise en marché et les ventes au niveau du détail dans la province, de diriger une équipe de vendeurs et de participer à l'élaboration de politiques de mise en marché. Ce poste est situé à Montréal et un salaire supérieur est offert.

Les candidats doivent posséder au moins 5 ans d'expérience dans la direction des ventes de produits au consommateur, préférablement dans le domaine du vêtement, avoir complété au minimum une 12ième année de scolarité, être bilingues et être âgés entre 30 et 40 ans.

Les demandes faisant état de l'expérience et des qualifications doivent être adressées à :

"Gérant des Ventes"

WOODS, GORDON & CIE
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
500 OUEST, RUE ST-JACQUES
MONTRÉAL 1, CANADA

UN SYMBOLE
D'EXCELLENCE EN PHARMACIE
– LA LICORNE –

"B. W. & Co."

Au cours de l'Histoire, la Licorne fut associée aux arts de Pharmacie et de Médecine. De nos jours, elle sert à identifier à travers le monde les produits de la Fondation Wellcome et des Compagnies Burroughs Wellcome affiliées. Comme marque de commerce de 'B. W. & Co.', la Licorne revendique plus de cinquante années de recherche médicale pure et de haute classe. Avec ce brillant passé, et un plan d'entraînement élaboré, les représentants de 'B. W. & Co.' sont confiants et sûrs dans leurs relations avec médecins et pharmaciens. Actuellement, nous recherchons un représentant pour la région de Montréal. Si une carrière chez 'B. W. & Co.' vous intéresse — que vous possédez de fortes aptitudes pour la vente et une formation universitaire, nous aimerions vous rencontrer.

Le salaire sera en fonction de l'expérience. Nous fournissons une automobile et payons les dépenses. De plus, vous profitez de nombreux bénéfices marginaux.

Ecrivez, en toute confiance, au
DIRECTEUR DES VENTES
BURROUGHS WELLCOME & CO. (CANADA) LTD.
BOITE POSTALE 500, LACHINE, P.Q.

Le gin Seagram est sans pareil
(tous les connaisseurs le savent)

Vous préférerez ce gin de luxe, dans son élégante bouteille de forme ancienne. Extra-sec, extra-moelleux, extra-fin, délicatement ambré: tous les autres gins pâlissent à la comparaison!

Pour composer un martini parfait, ayez du vermouth NOILLY PRAT

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
100	Abitibi	11⅞	11⅞	11⅞
100	Algoma	63	63	63
—	Alliance	9½	9½	—
350	Alumin	27½	27⅜	27½
—	Alum 4¼	40¼	40¼	—
—	Alcan 1 P	22¼	22¼	—
—	Alcan 2 P	48¼	48	—
—	Anglo CP	26	26	—
—	AngT 265	53	53	—
—	AngT 290	54	54	—
—	Argus	20¼	20¼	—
—	Arg 2.60	53½	53½	—
—	Arg 2.70	52¾	52¼	—
—	ArgC Pr	13¼	13¼	—
55	Asbestos	26	26	26
—	Atl Sug	21	21	—
—	Atl Sug P	100½	100½	—
—	Bq CN	69½	69½	—
200	Bq Imp	63½	63½	63½
—	Bq Mont	61	61	—
—	Bq N.-E.	71¾	71¾	—
—	Bq PC	50¼	50	—
15	Bq Roy	74	74	74
—	Bq Tor-D	61	60½	—
—	Bath P	21¼	21¼	—
—	Bath Wts	11½	11½	—
310	Bell Phone	57	56⅞	57
—	Bow Mer	51½	51½	—
250	Bow Pap	6¼	6¼	6¼
—	Brazil	6¼	6¼	—
100	BA OIL	30	30	30
—	BC Forest	26½	26⅜	—
—	BC Phone	67½	67½	—
28880	Brinco	7¼	6⅞	7⅛
—	Bruck A	29½	29½	—
—	Burns Food	22½	22½	—
600	Cal Pow	21⅞	21⅝	21⅞
—	Can Cem	50¾	50⅝	—
—	C Cem pr	28¾	28¾	—
—	CD Sugar	24	24	—
25	Can Iron	49½	49½	49½
—	Can Malt	22¼	22¼	—
—	C Pack A	86	85⅝	—
—	C S L	31	31	—
—	C S L p	6¾	6¾	—
300	CAE n	11¾	11¾	11¾
110	C Brew	9	8⅞	9
—	C Brew A	47	47	—
—	C Brew B	54	54	—
—	C Br Alu A	15	15	—
—	C Bronze p	100⅛	100	—
—	C Chem w	950	945	—
25	C I L	20¼	20¼	20¼
—	C I L p	50	50	—
—	CI Pow	23¼	23¼	—
—	C Marconi	5¼	5	—
25	CPR	58½	58½	58½
—	C Pfina	12¼	12¼	—
—	CPP Sete A	23½	23½	—
—	C Regract	18⅝	18⅛	—
—	C Vickers	20	20	—
—	Central Del	10⅝	10⅝	—
100	Chemcell	16	16	16
—	Coghlin	12¼	12¼	—
—	Col Cell	9	9	—
—	Col Cell	27	27	—
200	Coglin dr	005	005	005
—	Cons Bldg	425	425	—
75	Cons MS	40¼	40¼	40¼
1000	Cons Paper	40¾	40½	40¾
—	Cons Text	23	23	—
—	Consu Glass	10	9⅞	—
—	Corby A	20¼	20⅛	—
—	Coronation	405	405	—
—	Crain RL	25	25	—
—	Cr Cork	124	123	—
—	Cr Zell A	30	30	—
—	Crush Int	14¼	14¼	—
—	Denison	28¼	28¼	—
250	Dist Seag	34½	34½	34½
—	Dome Pete	17¾	17¾	—
—	D Bridge	26	25⅝	—
—	D Corset	12½	12½	—
—	Do Fasco	25¼	25	—
—	D Glass	14¾	14¾	—
—	D Lime	5½	5¼	—
—	Dosco	14¼	14¼	—
500	D Stores	23¾	23⅝	23⅝
—	Domtar	19¼	18⅞	—
—	D Text	31	30¾	—
—	Donohue	8⅝	8½	—
—	Du Pont	47½	47½	—
—	Du Pont p	82	82	—
—	Dupuis A	11	11	—
—	E Knot	25½	25½	—
—	Eddy Match	38	38	—
—	Electrolux	37½	37½	—
—	Enamel A	8½	8½	—
100	Falcon	95	95	95
10	Fam Play	24½	24½	24½
—	Fleetwd	20½	20½	—
25	Fraser	31½	31½	31½
—	Fr Pete p	425	425	—
—	G Dynam	45⅞	45⅞	—
—	GMC	104	104	—
—	GR BRCI p	98½	98½	—
—	GL Paper	23	22½	—
—	Hdy Andy	6¾	6¾	—
—	Hawk Sidd	6	5⅞	—
—	Haw Sidd p	100	100	—
25	Hollinger	26	26	26
—	Home A	17⅜	17⅜	—
100	Home B	18⅞	18⅞	18⅞
—	Horne Pf	320	320	—
200	HBC	13⅜	13⅜	13⅜
—	Husky Oil	11⅞	11⅞	—
—	Husky B p	53½	53½	—
100	Imp Oil	51¼	51¼	51¼
—	I Tob Pr	6¼	6¼	—
50	Ind Acceptn	22¼	22¼	22¼
—	Inl C pr	17⅜	17⅛	—
—	Inland NG	9⅜	9⅜	—
20	Inl NG Pr	20	20	20
149	Int Nickel	87¼	86¾	87¼
—	Int Pap	32¼	32¼	—
135	Int Util	30¼	30⅛	30⅛
25	Inter PL	87⅛	87⅛	87⅛
—	Jamaica PS	14¼	14¼	—
—	Labatt	20	20	—
—	Laur Fin	14¾	14¾	—
—	Laur F 1.40	24½	24½	—
—	Laur F 2.00	36	36	—
—	Laur F w	500	500	—
200	Loblaw A	9	9	9
—	Loblaw B	9¼	9¼	—
—	Loeb M	14½	14½	—
—	MacKinn	7¼	7¼	—
—	MacLar A	21½	21½	—
—	MacLar B	24	24	—
—	MacLean	29¼	29¼	—
—	MB PR	28¼	28	—
—	Marit Tel	22¼	22¼	—
100	Massey F	28¼	28¼	28¼
—	McAllister	6½	6	—
—	MPG Inv	53⅜	53⅜	—
—	MPG Inv	260	260	—
500	Miron 6%	12⅜	12⅜	12⅜
—	MitchR A	12½	12½	—
—	Molson A	36	35¾	—
—	Molson B	38	38	—
—	Mtl Loco	13	13	—
—	Mtl Trust	21	21	—
75	Moore C	68	68	68
—	Morse R A	14	13⅞	—
—	Morse R B	12½	12½	—
—	Mussens	26¼	26¼	—
—	Nat Trust	20	19⅞	—
1500	NFLD Ligh	10½	10½	10½
450	Noranda	45½	45⅜	45½
350	NS LP	32¼	32	32¼
100	Ocean Fish	8¾	8¾	8¾
—	Ogilvie	13⅞	13⅞	—
—	Ogilvie pr	36	36	—
—	Ont Steel	33¾	33¾	—
—	Pac Pete	9⅞	9¾	—
—	Placer	23½	23½	—
—	Pow Corp	13⅛	13	—
—	Price Br	39½	39½	—
—	QN Gas	10	10	—
—	QNG pr 54	98½	98½	—
—	QPh 4¾ 65	19⅜	19⅜	—
—	Reitman's	10½	10½	—
—	Rio Algom	16	15⅞	—
—	Rockwell	33½	33	—
500	Rolland A	10⅜	10⅛	10⅛
—	Ronalds F	14	14	—
—	Rothans	23¾	23¼	—
—	Russel A	21	21	—
—	St-L C A	36	35	—
100	St-L C w	17	17	17
—	St-L C A	102	102	—
—	Salada F	11¼	11¼	—
—	Shell Can	16	16	—
—	Scott LaS	13⅞	13½	—
100	Shell I P	24⅞	24½	24⅞
5	Sher W	38	37	—
—	Shop Save	14¼	14¼	—
—	Sicard	6⅝	6⅝	—
—	Simpsons	26	26	—
—	Soc GF	7¾	7¾	—
—	Southam	35½	35½	—
—	SS Steel	22	21½	—
200	Steel Can	27½	27⅜	27½
—	Steinbg A	42½	42¼	—
—	Texaco Can	50	50	—
—	T Fin A	13	13	—
—	Tr-C Corp	10	10	—
—	Tr-C PL	34⅛	34⅛	—
—	Tr Mt PL	20	20	—
—	Un Carbide	27¾	27⅜	—
—	Viau	13	13	—
25	Walk GW	35½	35½	35½
—	Weldwood	11½	11½	—
50	W Coast Tr	16	16	16
—	Weston A	20¼	20¼	—
—	Weston B	10	10	—
—	Zeller's	18⅛	18⅛	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Advocate	525	525	—
—	Agmico	136	136	—
—	Alax	10½	9½	—
—	Alpha	50	50	—
—	Alpha A	60	60	—
—	Alscope	91	90	—
500	Alsof	10	10	10
500	Amg B Bel	34	34	34
—	Anthonian	7	7	—
—	Arno	4½	4½	—
—	Augustus	33	33	—
—	Baker Tale	8	8	—
—	Band-Ore	14	14	—
—	Barvallee	5½	5	—
—	Bateman	5	5	—
—	Beld-Cort	12	12	—
1600	Black Hk	276	275	275
3000	Black Rv	16	16	16
—	Blue Bon	335	335	—
1500	Bluewater	37	37	37
1000	Bornite	5½	5½	5½
—	Bright	78	78	—
—	B Carpets	42½	42	—
—	Bruce-Pres	11	10½	—
—	Bruneau	23	21	—
—	Burnt Hill	33	31	—
1000	Calumet	7	7	7
—	Camflo	350	345	—
500	C Interurb	320	320	320
1500	C Magnesit	85	85	85
—	C Sec Und	210	205	—
—	Carbec	8	8	—
—	Cartier Que	8½	8½	—
—	Casavant	430	430	—
—	Cassiar	12	11⅞	—
—	Castle Oil	16	16	—
—	Cessland	530	523	—
600	Chemallo	145	140	140
—	Chib Copper	6	6	—
—	Chipman	17	17	—
—	Com H M	95	95	—
—	Com O G	33	33	—
400	Commodo	220	220	220
—	Comm w	140	130	—
—	Cominga	11	11	—
—	C Canoram	27	26	—
—	C Div SecA	125	125	—
30500	C Manitoba	60	59	60
—	C Mogador	25	24	—
—	C Monpas	7	7	—
—	C New Pac	20	18	—
—	C Persh	18	18	—
—	CQ Yell	5½	5½	—
—	C Virginia	33	33	—
—	Copstream	10	10	—
50	Couvrette A	6¼	6¼	6¼
—	Cr St-L A	10	10	—
—	Crownbridge	38½	38	—
—	Dauphin	25	25	—
—	Delta Elec	210	210	—
—	Delta Min	30	26	—
—	Denault A	13¾	13¾	—
2000	Dolsan	31	31	31
—	Dome	40¼	40¼	—
—	Dom Exp	13	13	—
—	Dom Lease	15	15	—
—	D Oilcloth	30½	30	—
—	Dumagami	55	55	—
—	Dumont	27	27	—
1000	East Vent	49	49	49
—	Electroller	9¼	9¼	—
—	Emp Oil	4	4	—
1000	Equty Ex	60	60	60
—	Fab Met	16	16	—
1000	Fano	7½	7½	7½
—	Fiscal	8	8	—
—	Fiscal p	18	18	—
—	Flint Rock	22	22	—
—	Fontana	3½	3½	—
—	FT Reliance	42½	41	—
7000	Fox Lake	23	22½	22½
—	Frigistors	45	45	—
—	Fundy	4	4	—
—	Futurity	47	45½	—
—	Garney	44	44	—
—	Ghislau	24	24	—
—	G Autotrn	215	215	—
100	Glen Lake	185	185	185
—	Grt W Min	52	50	—
—	Grissol	240	240	—
—	Gui-Por Ur	20	20	—
500	Greenberg	450	450	450
—	Hastings	325	325	—
—	Inland Ch	5½	5½	—
—	Inspiratn	170	165	—
—	Int Atlas	110	100	—
—	Int Ceram	9	7	—
2000	Intp Dredg	28	26	27
4000	James Bay	20	18	18
—	Jockey	5¼	5¼	—
—	Jockey w	53	49	—
1500	Jubilee	310	305	310
—	Keltic	38	38	—
2000	K Desmond	43	43	43
—	Kenting Av	510	500	—
—	Kiena	127	127	—
100	Kodiac Pet	245	245	245
—	Kontiki	8	8	—
—	Lab Accept	39	39	—
—	Labrador	31	31	—
—	Laduboro	38	38	—
—	Lait Leclerc	10½	10½	—
—	Lamontagne	17½	17½	—
2000	Lingside	4	4	4
—	Lithium	7	7	—
—	Lowney	30	29½	—
1000	Louanna G	11	11	11
—	Malartic	13	12	—
—	Massval	8	8	—
—	Matachewan	35	35	—
100	McIntyre	77	77	77
—	McKinney	15	15	—
—	Melchers	22	22	—
—	Melchers Pr	5¼	5¼	—
1000	Merc Chip	9½	9½	9½
—	Metal Min	145	145	—
—	Mid-Chib	20	20	—
—	Midespa	335	320	—
9000	Miro Min	24	24	24
—	Mistango	15	15	—
—	Monpré	9½	9	—
—	Mt Costigan	21	21	—
1500	Mt Pleast	108	106	107
500	Mt Plea w	18	18	18
—	MR Dairie	365	365	—
—	MR Rice	16½	16½	—
—	Mt W Ir	42	42	—
—	NAut Ven	135	135	—
—	Native M	10½	10½	—
200	N Imperia	173	173	173
—	N Formaq	5	5	—
—	Newrich	15	15	—
—	NW Amul	5½	5½	—
7500	Nocana	11	11	11
—	NA R M	25	25	—
—	North Ex	160	160	—
—	NW Canal	10½	10½	—
3000	Norvalie	8	7	8
500	Opem Ex	11	11	11
—	Orchan	425	425	—
—	PA Inv	415	415	—
—	Paton 7 pr	20¾	20¾	—
500	Pat Silver	20	20	20
3000	Paudash	12½	11	12½
—	Peace Riv	375	373	—
500	Pembrook E	26	26	26
—	Pennbec	20	19	—
—	Peso S	135	130	—
—	Phoenix O	71	71	—
—	Pitt Gold	4½	4½	—
6500	Porcupine	26	25	26
—	Que Ascot	5½	5½	—
—	Que Chib	14	14	—
—	Q Cobalt	155	155	—
—	Q Indust M	21	18½	—
—	Que Smelt	17½	17	—
—	Que PH 55	20½	20½	—
—	Red Crest	3	3	—
—	Renold	17	17	—
—	RA Pete B	83	82	—
—	Rusty L	30	26	—
—	Ruby Foo	395	395	—
—	Ruby F w	28	26	—
—	St-L Colum	240	240	—
300	St-Ld Lds	72	72	72
—	St Lucie Ex	15	15	—
—	Sangamo	900	900	—
—	Sapawe	31	30	—
—	Seaway H	5	5	—
—	Select F	425	425	—
—	Silver Reg	18	18	—
5500	Silver Sum	13½	13	13½
—	Silver T	17	16	—
—	Sobeys A	18	18	—
—	Sogena	10	10	—
—	S Dufault	6½	6	—
600	Spartan Air	45	45	45
—	Spartan w	5	5	—
13900	Stairs Ex	90	85	89
—	Std Gold	10	10	—
—	Suulivan	440	440	—
—	Sunloch	17	17	—
—	Superpack	320	320	—
—	Surlaga	30	30	—
—	Tache	13	12½	—
—	Talisman	50	50	—
—	Tazin	6	6	—
—	Tib Expl	6	6	—
—	Titan	6	5½	—
—	TrC Freeze	75	75	—
50	Trsterre	50	50	50
3100	Tru Wall	445	445	445
—	Asbesto	330	330	—
—	Un Obalski	40	40	—
100	U Towns E	16½	16½	—
—	Val Mar	490	490	—
100	V De Host	215	215	215
—	Vanguard	4½	4½	—
—	Westburn	135	135	—
—	West Tin	40	38	—
—	Westville	21	18	—
—	White Star	33	32	—

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3¼	1 sept.	1965	99¾	100
3	Perpétuels	1969	77	78
4½	15 déc.	1966	99¾	100¼
2¾	15 juin	1968	95¼	96¼
3¼	1 juin	1976	83½	84¼
4¼	1 sept.	1972	94	94¾
5½	1 avril	1969	101	102
4½	1 sept.	1983	90¾	91½
5½	1 oct.	1975	101¼	102
CNR	5½ 15 déc.	1971	101	102
CNR	4½ I avril	1967	100	100½
CNR	5¾ 1 jan.	1985	104¼	105¼
CNR	4 1 fév.	1981	85½	86½
CNR	5 1 oct.	1987	96¼	97¼

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta	Mun 5½	1986	99½	100½
B C	Elect 5½	1989	98½	99½
B C	Elect 3¼	1967	95½	96½
B C	Elect 3¾	1969	94½	95½
B C	Pow 5 sept	1982	92	93
B C	Elect 5¾	1977	100	101
Manit	5¾ janv.	1984	100½	101¼
N B	5¼ déc.	1986	94¾	95¾
Nfld	6 fév.	1981	101	102
N S	5½ mars	1982	98¼	99¼
Ont	3 nov	1965	99	100
Ont Hy	5¼ nov.	1983	96½	97½
Ont Hy	4 mars	1966	99	100
Ont Hy	5¼ oct.	1984	97½	98½
Québec	4¾ juil.	1977	91	92
Québec	5¼ août	1983	94	95
Québec	5½ juin	1980	96¾	97¾
Québec	5¾ fév.	1986	99¼	100¼
Québec	6 août	1982	101½	102½
Que Hy	3½ mars	1975	84½	85½
Que Hy	5½ nov.	1985	96¼	97¼
Sask.	5½ mars	1982	98½	99½

MUNICIPALITES

Montréal 3	1973	84	85
Montréal 5½	1981	95½	96½
Ottawa 5½ 2 juil	1980	98	99
Tor Met 5½	1982	98	99
Vancouver 6	1980	101½	102½

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	101	104
Brazil Tr. 4½	1971	85	90
Cdn Petrofina 4	1972	90	92
Cdn Utilities 5¼	1977	135	—
Inland Cemnt 4½	1976	89	—
Inl Nat Gas 5½	1977	99	—
Loblaw 4¾	1976	144	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	101
Pac Pete 5	1977	102	105
Shaw W&P 5½	1972	100	101
Shaw W&P 4¾	1976	93¼	94½
Shaw W&P 3½	1970	92	93
Simpson's 5½	1979	125	—
Simpson's 5	1976	196	—
TC Pipeline 5	1989	110	113
TC Pipeline 5	1988	135	—
Uted Twn El 6¼	1981	119	—
W Coast 5½ x-c	1988	103	105

INDUSTRIES

Abitibi P&P 6¼	1877	103	104
Algoma Stl 5¼	1877	96½	97½
Alum of Can 4½	1973	93	94
BA Oil 5¼	1977	96½	97½
CB Alum 5¾	1930	98½	99½
CIL 5	1977	100	101
C. Breweries 5	1983	94½	95½
C Chemical 5¼	1971	99½	100½
C P R 5	1963	93½	94½
Cr Foncier 5½	1974	98½	99½
D Stores 5½	1976	98½	99½
Dom Tar 5¼	1978	96¾	97¼
Dom Textile 4	1966	98	99
Imperial Oil 5	1969	93	94
Ind Accept 5¼	1982	97½	98½
Loblaw Gr 6	1977	105	103
Reynolds Al 5¾	1978	99½	101
Shell Oil 4½	1976	91½	92½
Shell Oil 5¾	1977	99½	100½
St Law Corp 5	1978	92½	93½
Simpson's 4¾	1973	98	99
Steinbger's 5¼	1972	99	100
Traders Fin 5¼	1974	97	98
Weston Geo 4¾	1971	05	96½

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1983	99½	102½
Alta Gas Tk 5¾	1985	99¼	101¾
Bell Tel 3¾	1979	83½	85½
Bell 5½	1982	98½	100½
Bell Tel 5¾	1984	100	102
Bell Tel 6c	1978	103¾	105¾
Bow Pow 3¾	1980	82	84
Braz Tract. 4¾	1970	89	—
BC Tel 5¾	1986	98	—
Calgary Pow 5¾	1982	99	—
Can Elect 4	1968	94½	—
C West NG 5¾	1982	99½	100½
Cons Gas 5¾	1984	99½	101
Cons Gas 5	1978	93½	94¾
Gt Lakes P 5¾	1977	100	102
Lakeland NG 6	1982	98	100
Marit Elect 5¾	1983	98½	100½
NFLD L & P 5½	1978	96½	—
N Ont N Gs 5¾	1982	98½	100½
Northw Ut 5¾	1988	99½	101½
North Tel 5¾	1983	98½	—
Que Nat Gs 5¾	1985	94	96
Que Nat Gas 6	1988	98½	100½
Que Tel 5¾	1983	98½	—
TC Pipe 5.85	1987	99¼	101
Union Gas 5½	1977	97½	99½

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94½	—
Eaton R 3½	1968	93½	—
Eatons 5	1978	94	96
Steinberg 6	1984	100¼	102½
Loblaw 5½	1983	96½	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Compo.	8 Pap.
Clôture — 21 juillet	152.2	143.7	121.9	147.7	122.4
Clôture — 20 juillet	153.0	144.4	121.5	148.4	123.5
Semaine dernière	154.5	145.2	121.3	149.6	124.6
Mois dernier	162.3	149.7	124.2	156.3	131.9
Haut — 1965	174.0	161.8	138.6	166.9	147.4
Bas — 1965	153.0	144.3	120.3	148.4	123.5
Haut — 1964	166.7	153.5	134.8	160.6	150.8
Bas — 1964	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2

dividendes

	Taux		Paiement	Ens.
Banque de Montréal	$0.52½	tr.	1- 9	31- 7
Brown Co. (en $ EU)	$0.15	tr.	1- 9	6- 8
Dom-Scottish Investments (priv.)	$0.62½	tr.	31- 8	17- 8
Husky Oil Canada (6% priv. "A")	$0.75	tr.	1-10	1- 9
id. (6% priv. "B")	$0.75	tr.	30- 9	1- 9
Lamontagne Ltée ("A")	$0.10	tr.	12- 8	29- 7
Levy Industries (6% priv)	$0.18	tr.	30- 9	15- 9
Normetal Mining	$0.09	tr.	15- 9	13- 8
Quemont Mining	$0.25	tr.	15- 9	13- 8
Southam Press (ord)	$0.30	tr.	28- 9	14- 9
Pac. Atl. Cdn. Investment (ord)	$0.04	tr.	1- 9	13- 8
Aluminium Ltd (ord en $ EU)	$0.20	tr.	3- 9	4- 8
id. (4¼% priv en $ Can)..	$0.43	tr.	15-10	30- 9

Ecarts restreints et en baisse à Montréal

MONTREAL — Les cours débutent étroitement en baisse et sont peu actifs à Montréal.

Les services publics sont légèrement en hausse; Brinco progresse de ½ à 7 mais Bell perd ⅛ à 56⅞.

Les papeteries fléchissent un peu; Consolidated perd ½ à 40½.

Les banques sont stables et les industrielles inchangées.

Les métaux sont mixtes; dans la section usuelle, Noranda perd ⅜ à 45½ et aux aciéries, Aluminium gagne ⅛ à 27⅝.

Les titres de commerce et de finance sont un peu faibles; IAC perd ⅛ à 22¼ et Dom. Stores ⅛ à 23⅜.

Au secteur minier, Chemalloy perd 10 cents à $1.40 et Stairs .06 à 89 cents. Jubilee perd 5 cents à 3.10.

* * *

TORONTO — L'activité est très légère à l'ouverture à Toronto.

Au tableau principal, Canada Permanent Mortgage perd 1¼ à 66 et Banque Royale perd ½. Du côté gagnant, Consumers Gas et Walker-Gooderham progressent de ⅛ chacun.

Les autres secteurs du marché sont calmes, les aurifères et les pétroles sont peu actifs.

Aux spéculatives, Radiore qui a enregistré hier un volume de plus de 1 million d'actions, perd 4 cents à 70 cents sur un volume de 46,000 actions dès les premières vingt minutes d'activité.

* * *

NEW YORK — La tendance des cours est mixte en début de séance à Wall Street.

Les automobiles sont fermes. Les aciers sont stables. Les pétroles sont légèrement plus faibles. Les chimiques sont incertaines. Les avionneries perdent du terrain. Les métaux sont mixtes et les électroniques incertaines.

Ford, sur une transaction-bloc de 2,500 actions marque un gain de ¼ à 51. American Motors est inchangé à 11½ et General Motors perd ⅜ à 93¾ sur un volume de 6,600 actions.

Allied Chemical gagne ⅝ mais Du Pont perd 1⅜.

du parquet de la bourse

LONDRES. — Le ton est irrégulier et la tendance indéfinie à Londres aujourd'hui.

Les titres de choix faiblissent quelque peu après un début assez ferme suscité par des commandes de placement.

Les valeurs cotées en dollars sont mixtes mais les titres canadiens ont une tendance un peu plus ferme.

Le ton aux aurifères est calme mais ferme à la suite de la demande en provenance de Londres et de l'Afrique du Sud.

* * *

PARIS. — Séance de liquidation assez mitigée dans sa tendance. Tandis que le raffermissement de la veille provoque quelques rachats de vendeurs et, par voie de conséquence, de nouvelles avances, le règlement mensuel suscite aussi des dégagements d'acheteurs lassés, qui impriment finalement à la physionomie du marché une assez grande irrégularité.

Un accès de lourdeur des pétroles sahariens, à la veille du paraphe des accords franco-algériens, altère aussi une atmosphère qui aurait pu être plus uniformément satisfaisante après le redressement de la séance précédente. La liquidation se présente bien mal pour les acheteurs, sur la base des cours de clôture d'hier, les 192 valeurs françaises n'offrent que 28 mouvements de hausse par rapport aux cours de compensation de juin.

cote des grains

21-7-65

WINNIPEG

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Juil.	84½	—	—	84½
Oct.	83¼	83⅜	83¼	83¼
Déc.	82	82	81⅝	81⅝
Mai	83	—	—	83

ORGE :

Juil.	1 27½	—	—	1 27½
Oct.	1 25	1 25½	1 25	1 25½
Déc.	—	—	—	1 23
Mai	1 25⅛	1 25¼	1 23⅛	1 23¼

LIN :

Juil.	3 11⅛	3 13¾	3 11⅛	3 13⅞
Oct.	3 12½	3 13⅜	3 12½	3 13⅜
Déc.	3 11⅜	3 12⅜	3 11⅜	3 11⅜
Mai	3 18	3 18½	3 17⅞	3 17⅞

SEIGLE :

Juil.	1 18⅜	1 19¼	1 18⅜	1 19¼
Oct.	1 22⅛	1

A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc

M. Jean Morin (à gauche) a été réélu président de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc lors de l'assemblée annuelle des gouverneurs. A cette occasion, MM. Gabriel Dróuin (au centre) et Marcel Inkel ont accédé au conseil de direction de l'institution. L'hôpital — dont l'agrandissement est actuellement en cours — établira sous peu un fonds pour des fins de recherches scientifiques et médicales.

AVIS

DEMANDE DE SOUMISSION

Avis est par la présente donné que la municipalité Scolaire de Fabreville, comté Laval, Québec, demande des soumissions pour la construction d'une école primaire de 18 classes qui sera érigée rue Esther à Fabreville.

Les soumissionnaires peuvent obtenir les plans et devis et documents nécessaires en s'adressant à l'architecte Claude Bolduc, 1965 Bélanger est, chambre 304, Montréal, à partir du 22 juillet 1965 moyennant une dépôt de cent dollars fait à l'ordre de l'architecte.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 5 heures P.M. (H.A.E.) le lundi 16 août 1965, au bureau de la Municipalité Scolaire, 3516 rue Edgar, Fabreville et doivent porter la mention "SOUMISSION".

L'ouverture des soumissions aura lieu le même jour à 8 h. P.M. (H.A.E.) à l'école Vaillancourt à Fabreville.

La présente Municipalité scolaire n'est tenue d'accepter aucune soumission.

Municipalité
Scolaire de Fabreville,
Jacques Bourdeau, Sec.

Une "université-sanctuaire" à 6,000 pieds d'altitude

BELLUNE. — A 6,000 pieds d'altitude, sur la chaine alpine Serenissima, d'où l'on domine la vallée du Splugen, fut érigé aux premières années de cet après-guerre, sur l'initiative d'un humble prêtre lombard, Luigi Re, un sanctuaire dédié à la Vierge protectrice de l'Europe, représentée par une gigantesque statue, que des pélerins, venus notamment des régions du Nord, vénèrent en toute saison. Dans le voisinage immédiat, à Motta di Campodolcino, toujours sur l'initiative du prêtre lombard, surgit bientôt tout un groupe de constructions bien équipées pour le tourisme et les sports d'hiver, qui est devenu le rendez-vous de jeunes sportsmen venant de toutes les parties du monde.

Pour réaliser ce centre de tourisme, le prêtre Luigi Re s'adressa à tous les gouvernements d'Europe et il en eut un concours vraiment inespéré. L'Union Soviétique envoya, elle aussi, une somme pour construire les bâtiments. Ces derniers mois a été commencée, à cette altitude, la construction d'un Auditorium qui sera le plus spacieux d'Europe.

Dans l'idée du prêtre lombard, cet auditorium devrait "offrir aux hommes de gouvernement et aux savants, aux hommes de lettres et d'action, la possibilité de se rencontrer et de discuter les problèmes de la coexistence humaine dans la paix et dans le progrès"; il s'agirait, somme toute, d'une sorte d'université consacrée à l'étude des grands problèmes de l'esprit !

Mais cette oeuvre devra être poursuivie par d'autres, car le bon prêtre Luigi Re, déjà fort avancé, s'est éteint en avril dernier. Selon ses dernières volontés, il a été enseveli à la base de la statue de Vierge d'Europe.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER No: 200-542

PROJET : Fourniture et montage des fondations du Pavillon thématique, Ile Notre-Dame, Montréal, Qué.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.)

LE MARDI 3 AOUT 1965

On peut consulter les plans, devis et formules de soumission aux bureaux de l'Association des entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U., à Montréal. Les entrepreneurs en fondations sur pieux peuvent s'en procurer auprès du Service des plans de la C.C.E.U., au 24ème étage de la Place Ville Marie, ou du Service des plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
Secrétaire

24ème étage,
Place Ville Marie,
Montréal, Qué.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE L'EDUCATION
AVIS D'APPELS D'OFFRES DE PRIX
PLANS DEPOSITAIRES

Des soumissions cachetées seront reçues pour des travaux d'aménagement extérieur à l'ECOLE DE METIERS DE JACQUES-CARTIER.

Les plans et devis préparés par monsieur Douglas Harper, architecte-paysagiste, 2500, rue Bates à Montréal, peuvent être obtenus en versant une somme de cinquante dollars ($ 50), sous forme de mandat-poste ou chèque bancaire fait à l'ordre du ministre des Finances, le ou après le 19 juillet 1965 au bureau de l'architecte ci-haut mentionné. Ce dépôt n'est remis qu'à ceux qui auront soumissionné et qui auront retourné à 900, rue St-Eustache, Québec, lesdits documents en bon état avant le 24 août 1965.

Les entrepreneurs doivent faire parvenir leur soumission cachetée le ou avant le 30 juillet 1965, à 14 heures, au :

Ministère de l'Education,
Direction Générale de l'Equipement,
900, rue Saint-Eustache,
Québec, P.Q.

Pour être valables, toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances au montant de $5,000.00 ou d'un cautionnement de soumission équivalent à ce montant.

Seules les personnes, les sociétés ou les compagnies ayant leur siège social dans le Montréal métropolitain sont invitées à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Gilles BERGERON,
Sous-ministre adjoint.

L'OCDE étudiera l'efficacité de l'aide aux pays sous-développés

PARIS. (AFP) — De 1955 à 1963, l'aide des pays "riches" de l'occident aux 37 pays les moins développés a triplé, mais cet accroissement a été totalement englouti par les remboursements et le règlement des intérêts des dettes extérieures des pays aidés; L'aide est passée en huit ans de 7 à 21,5 milliards de dollars.

D'où les nombreuses demandes de report d'échéances de dettes adressées par les pays débiteurs à leurs créanciers, et les efforts effectués — souvent en ordre dispersé — par les pays donateurs pour améliorer les conditions de l'aide.

Les problèmes posés à ce sujet figureront parmi ceux qui seront étudiés par les ministres ou hauts fonctionnaires des treize pays membres du comité d'aide au développement de l'OCDE, qui se réuniront jeudi et vendredi prochains au Château de la Muette, à Paris.

Une autre série de problèmes sera examinée : l'efficacité de l'aide accordée à un pays dépend de son adaptation aux besoins et des propres efforts accomplis dans ce pays pour renforcer et accélérer son développement économique.

A ce propos, un groupe de travail du comité a orienté ses études dans deux directions principales :

— Comment fournir l'aide de façon à faciliter et à encourager l'amélioration des propres efforts de développement de la part des pays bénéficiaires.

— Quels critères d'auto-développement adopter pour attribuer l'aide de façon à orienter de plus en plus vers les pays où elle sera la plus efficace.

Ainsi le groupe de travail estime que l'assistance doit être accordée surtout aux pays dont les propres efforts s'intensifient ou sont déjà satisfaisants, conformément à l'adage : "aide-toi, le ciel t'aidera".

Le comité sera saisi enfin du rapport de son président, M. Willard L. Thorp, qui analyse les activités des pays membres du comité en matière d'aide au développement et définit les principales difficultés à surmonter dans le proche avenir.

Les membres du comité sont : l'Allemagne fédérale, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, ainsi que la commission de la Communauté Economique Européenne. M. George Woods, président de la Banque Mondiale, participera également aux discussions.

Construction de 600 wagons pour le CN

WINNIPEG (PC) — Les Chemins de fer nationaux ont placé des commandes au coût probable de $8,600,000 pour 600 wagons de chemin de fer, a annoncé lundi un communiqué de la compagnie.

La Vancouver Iron and Engineering Works Ltd. s'est vue accorder un contrat pour 100 wagons de 70 tonnes qui serviront à transporter des copeaux de bois en Alberta et en Colombie-Britannique.

Hawker Siddeley Canada Ltd., de Montréal, s'est vue décerner un contrat pour 500 wagons de 70 tonnes à doubles portières.

La livraison des wagons à copeaux devra se faire en septembre et en octobre cette année tandis que celle des wagons ordinaires doit commencer en février 1966, et devra être terminée en deux mois.

Le Pakistan réagit violemment à la suspension de l'aide américaine

KARACHI. (AFP) — A la suite de la suspension momentanée de l'aide américaine, le gouverneur du Pakistan oriental, M. Monem Khan, a lancé un appel à la population du pays pour qu'elle "se dresse comme un seul homme et relève le défi" (lancé par les Américains).

Le gouverneur a approuvé les manifestations anti-américaines organisées par les étudiants. Ces manifestations ont pris de l'ampleur. M. Bhashani, président du parti national awami et leader paysan, a demandé aux organisations paysannes de participer à la "semaine contre l'impérialisme américain". Le secrétaire de la Fédération des travailleurs du Pakistan oriental a également publié une condamnation de la politique américaine. Enfin, les syndicats ont souligné l'urgence d'une lutte contre la domination américaine. Des slogans anti-américains ont été placardés dans toute la ville de Dacca.

La suspension de l'aide américaine au Pakistan a entraîné une activité diplomatique intense à Karachi. Les ambassadeurs d'URSS, de Chine et de nombreux pays occidentaux, dont la France, se sont entretenus successivement avec M. Zulfikar Ali Bhutto, ministre pakistanais des Affaires étrangères.

D'autre part, un porte-parole officiel a démenti implicitement des rumeurs selon lesquelles le Pakistan pourrait quitter le CENTO et l'OTASE. Il a déclaré que la politique étrangère pakistanaise était "un livre ouvert", sans secret, et dont le but est d'entretenir des relations amicales avec tous les pays et notamment ses voisins.

"AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE QUE LE CONTRAT EN DATE DU 19 JUILLET 1965, PAR LEQUEL LES PRODUITS V. DIONNE LTEE, A TRANSPORTE ET CEDE TOUTES SES DETTES DE LIVRE PRESENTES ET FUTURES A LA BANQUE DE MONTREAL, A TITRE DE GARANTIE, A ETE ENREGISTRE AU BUREAU DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL LE 20 JUILLET 1965 SOUS NO 1845462. BANQUE DE MONTREAL, 20 JUILLET 1965."

Nouvelle réunion des employés du port de Montréal

Les employés du port de Montréal, qui sont en grève depuis le 14 juin, se sont réunis ce matin, en assemblée générale, pour entendre un rapport des dernières séances de négociation.

Les pourparlers ont repris mardi après une rupture qui durait depuis vendredi de la semaine dernière. C'est à la demande du ministre fédéral du Travail, M. Allen Mac Eachen, qu'un conciliateur, M. C.-E. Poirier a de nouveau convoqué les parties, qui depuis, négocient jusque tard dans la nuit.

On s'attendait que les derniers pourparlers permettraient de conclure une entente sur l'épineuse question de l'ancienneté. Une fois réglé cet article, on entreprendra la discussion sur les sous-contrats, la protection contre les effets de l'automatisation, la garantie de la semaine de travail de 40 heures pour certaines catégories d'employés, et les salaires, pour ne citer que les clauses les plus litigieuses.

Contrairement à ce qui se produisait depuis le 29 juin, les deux parties sont face à face. Avant cette reprise des négociations, le conciliateur faisait la navette entre les négociateurs patronaux et syndicaux.

Les grévistes sont convaincus que leur solidarité a vaincu la résistance patronale. Ils sont fiers de constater que seulement trois d'entre eux — ils sont 1,000 — ont accepté l'invitation du gérant du port, M. Guy Beaudet, et se sont présentés au travail lundi.

Etude de l'injonction visant à l'arrêt de travaux municipaux à Ste-Marguerite

SAINT-JEROME. (C. B.)—Le juge René Duranleau, de la Cour supérieure de Saint-Jérôme, entend aujourd'hui la poursuite de la preuve par les requérants d'une injonction intérimaire visant l'arrêt de certains travaux municipaux à Ste-Marguerite-du-lac-Masson.

Une partie de cette preuve a été produite le 15 juillet avant que la cour ne reporte au 22 la continuation de l'injonction interlocutoire.

Cette décision a été prise afin de ne pas influencer le cours des élections municipales tenues lundi dernier, alors que le maire Richard Gauthier et trois conseillers sortants voyaient leur siège contesté par des adversaires.

L'injonction intérimaire a été réclamée le 22 juin par un contribuable, M. Pierre David, qui allègue dans sa requête que des travaux municipaux alors en cours dans le secteur de la côte Kelly seraient entachés d'irrégularités. Il a également invoqué l'invalidité du règlement qui les régissait.

La Bible vous parle

Un prophète n'est méprisé que dans sa patrie, dans sa parenté et dans sa maison. (Mc 6, 14).

Il faut gouverner la Fortune comme la santé; en jouir quand elle est bonne, prendre patience quand elle est mauvaise.

La Rochefoucauld

Commémoration du 20e anniversaire d'Hiroshima

TOKYO. (AFP) — C'est sous le signe de la désunion que le mouvement antinucléaire japonais va commémorer le vingtième anniversaire des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki.

Sous l'effet de la première bombe atomique chinoise, au sujet de laquelle les opinions s'affrontèrent, le mouvement s'était scindé en trois organisations, dont les manifestations rivales vont se succéder, de la semaine prochaine à la mi-août, à Tokyo et dans les deux villes-martyres.

Le "Conseil japonais contre la bombe atomique et la bombe à hydrogène" (animé par le parti communiste) ouvrira le feu mardi prochain par un meeting dirigé contre "l'impérialisme américain". 57 pays y seront représentés. La Chine populaire enverra une délégation de 24 personnes conduite par M. Liu-Ming-I, président de la Fédération syndicale chinoise et vice-président du comité chinois pour la paix mondiale

Le "Conseil national contre les bombes nucléaires" (d'inspiration socialiste) entend, de son côté, condamner à la fois la politique vietnamienne des Etats-Unis et les expériences nucléaires chinoises.

Enfin, le "Conseil national pour la paix et contre les armes nucléaires" (modéré, animé par le petit parti démocrate-socialiste) a fait savoir qu'il remettrait à M. Liu-Ming-I une lettre de protestation contre les expériences nucléaires chinoises.

avis de DÉCÈS

AUCLAIR (Jean-Pierre) — A Montréal, le 20 juillet 1965, à l'âge de 22 ans, est décédé Jean-Pierre Auclair, fils de feu Jean-Marie Auclair et de Georgette Lemieux, demeurant à 1120 boul. Leblanc, Duvernay. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAYARD (Edgar) — A Montréal, le 20 juillet 1965 à l'âge de 51 ans est décédé M. Edgar Bayard, époux de Aldéa Larose. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
3359, 11e Avenue, Rosemont
à 11 h. pour se rendre à l'église St-Esprit où le service sera célébré à 11 h. 15 et de là au cimetière de Sault aux Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARE (Thérèse) — A Montréal, le 21 juillet 1965, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Thérèse Brodeur épouse de Gaston Bellemare demeurant au 8715 rue Robert, Ville St-François, Aresville. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLWARE (Marie Eugénie) — A Pierrefonds, le 21 juillet 1965 à l'âge de 67 ans est décédée Mme Gérald Bellware née Marie-Eugénie Bourk, demeurant à 8640 Bass Wood. Mère de Roger et Robert. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095 rue De Salaberry
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Suzanne, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISAILLON (Aimé) — A Delson, le 21 juillet 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Aimé Bisaillon, célibataire, fils de M. Aldéric Bisaillon et de Denise Morissette, demeurant à 268 Principale, Delson. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Poissant & Fils,
198, rue Principale, Delson
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Gérard) — A Sorel, le 19 juillet 1965, est décédé M. Gérard Blais, capitaine pour la Marine Industries et les branch lines, époux de Fernande Boulanger, demeurant à 28 Marché St-Laurent, à Sorel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Antoine Brunette Enrg.
75, rue Elizabeth
pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel, où le service sera célébré à 10 hrs. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROWN, William Andrew — A l'hôpital Général de Montréal, le 21 juillet 1965, est décédé William Andrew Brown, époux de Thérèse (Terry) Martin et père de Frances. La dépouille mortelle est exposée au
Salon funéraire Clarke
5580, rue Sherbrooke Ouest
Service funèbre à l'église St-Aloysius, samedi le 24 courant à 9 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

CAPOGRECCO (Antoinette) A Montréal, le 20 juillet 1965, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve James Capogrecco, née Antoinette Desève. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDASILARIS (Antoinette) — A Montréal, le 22 juillet 1965 à l'âge de 66 ans est décédée Mme Anthony Cardasilaris, née Antoinette Paquette, demeurant à 9170 Tolhurst. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535 boul. St-Laurent
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRETTE (Léonie) — A St-Sauveur-des-Monts, le 20 juillet 1965, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Arthur Charrette, née Léonie Clément, demeurant au Lac Millette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Trudel & Hébert
214, rue Principale, à
St-Sauveur-des-Monts
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sauveur-des-Monts, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEROUX (Angelina) — A Montréal, le 22 juillet 1965, à l'âge de 78 ans est décédée Mme veuve Alexandre Cléroux, née Angelina Ménard, autrefois de Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095 rue De Salaberry
pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

CYR (Oscar) — A Montréal, le 21 juillet 1965 à l'âge de 67 ans est décédé Oscar Cyr, époux de Marie Touchette, demeurant à 1470 Mentana. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESANDRE (Evariste) — A Montréal, le 20 juillet 1965 à l'âge de 81 ans, est décédé M. Evariste Desandré, pensionnaire de la Commission de Transport de Montréal, époux en 1ères noces de Eveline Cerise et en 2es noces de feu Elisabeth Duval. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAPEAU (Adrien) — A Montréal, le 21 juillet 1965 à l'âge de 77 ans, est décédé Adrien Drapeau époux de Aimée Mercier. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est
à 11 hrs pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Blanche) — A St-Philippe, le 20 juillet 1965, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Eximer Dupuis née Blanche Couture, demeurant à St-Philippe. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Poissant & Fils,
St-Philippe
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Philippe où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUVAL (Gilles) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 20 juillet 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé Gilles Duval, époux d'Anna Charest, demeurant au 17A Legault autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
107 rue Ste-Anne
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILIATRAULT (Diane) — A Verdun, le 21 juillet 1965, à l'âge de 19 ans, est décédée Diane Filiatrault, fille de M. Raoul Filiatrault et de Ann Campeau demeurant à 4340 Wellington. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.,
512 rue De l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Timothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FREDERICK (Arthur) — A l'hôpital des Vétérans, le 21 juillet 1965, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Arthur Théo. Frédérick, époux de Rose Charette. Père de Fernand, Fernande, Jean-Marc, Jacqueline et Marguerite. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence
Magnus Poirier Inc.,
10526, rue St-Laurent,
à 7 hres 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNIER (Raoul) — A Montréal, le 20 juillet 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Raoul Gagnier, pensionnaire des Shop Angus, époux de Adrienne Morin, demeurant à 2334, Pierre-Tétrault, autrefois de la rue Iberville, à Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GASKIN (Henriette) — A Montréal, le 20 juillet 1965 à l'âge de 83 ans est décédée Henriette Gaskin, épouse de feu Clarence Gaskin, mère de John Sinclair, Helen, Gladys, Stella, Gérald et 5 petits-enfants. Le service aura lieu samedi le 24 courant, à 10 heures au salon
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
et de là au Mont-Royal Crematorium. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Adolphe) — A Verdun, le 21 juillet 1965 à l'âge de 77 ans, est décédé M. Adolphe Gendron époux de Imelda Elliot demeurant à 863 rue Rielle. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la
Résidence funéraire
L. Thériault Enrg.,
512 rue De l'Eglise
à 11 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame Auxiliatrice où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

GUERIN (Jean) — A Outremont, le 20 juillet 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé Jean Guérin, conseiller financier, époux de Marguerite Morissette, demeurant à 740 Wiseman. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111 avenue Laurier ouest,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le défunt sera exposé à partir de 1 heure p.m., mercredi.

HARDING (Jacques) — A Verdun, le 21 juillet 1965, à l'âge de 18 ans, est décédé Jacques Harding, fils de M. Raymond Harding et de Monique Marchand. La dépouille mortelle est exposée au salon
L. Thériault Enrg.
512 rue De l'Eglise
Avis des funérailles plus tard.

LACAS (Alexandre) — A Montréal, le 20 juillet 1965 à l'âge de 58 ans, est décédé M. Alexandre Lacas, époux de Blanche Frereault. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.,
527 rue Ste-Hélène, Longueuil
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de St-Georges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACELLES (Honoré) — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 21 juillet 1965, à l'âge de 85 ans, 3 mois, est décédé M. Honoré Lacelles époux en 1res noces de feu Léontine Clément et en 2es noces d'Albina Clément demeurant à 9880 Georges Baril, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Vendette,
St-Benoit-des-Deux-Montagnes
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Benoit où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Pierre-Lauréat) — A l'Ile Bigras, le 21 juillet 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé Pierre-Lauréat Lachance, époux d'Alice Dubeau, demeurant 195, chemin Du Tour, Ile Bigras. Père de Mme Charles Marceau (Hélène), de Madeleine Lachance (Châles). Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & Société Coopérative de Frais Funéraires,
2095 rue De Salaberry,
à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, (Ile Bigras), où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Alphonse) — Le mercredi 21 juillet 1965, à l'Hôpital des vétérans chemin Reine-Marie, est décédé Alphonse Lacroix, époux de Elisabeth Kimpan et de feu Margaret Pelletier. Exposé au salon
Thos. Kane
5301 boul. Décarie
Service vendredi 23 juillet à 10 a.m. à l'église St-Antonin. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

LAFRANCE (Gilbert-Armand) — A Montréal, le 20 juillet 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé Gilbert-Armand Lafrance, époux de Dora Deslauriers, demeurant au 8,000 Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est,
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Joachim-de-Châteauguay lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALIBERTE (Jeanne) — A Montréal, le 21 juillet 1965, à l'âge de 63 ans, est décédée Jeanne Lavallée, épouse de feu Alfred Laliberté, sculpteur, soeur de Mme G. A. H. Trudeau, Mme J. H. Legendre, Joseph et Antoine. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340, rue St-Denis
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Salette où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Médard) — A Henryville, le 21 juillet 1965 à l'âge de 88 ans est décédé Médard Lamoureux, époux de feu Anna Desranleau. Il laisse dans le deuil : 2 fils et belles-filles, MM. Henri (Charlotte Pelland) et François (Thérèse St-Jean), 2 gendres et filles, MM. et Mmes Roland Lemieux (Cécile) et Louis Philippe Lanoue (Jacqueline), 2 petits-fils et 1 petite-fille, M. et Mme Mario Lamoureux (Carolyn Haron) et Robin. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. E. Desourdy
Henryville
pour se rendre à l'église paroissiale d'Henryville où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Edmond) — A Montréal, le 19 juillet 1965 à l'âge de 44 ans, est décédé M. Edmond Larocque (originaire de Gaspé) époux de Thérèse Godin, demeurant à 2217 rue Wellington. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
H. C. Fetterly,
2035 rue Wellington,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Marie-Rosalie) A Montréal, le 21 juillet 1965 à l'âge de 80 ans est décédé Mme Jérémie Lussier née Marie Rosalie Carrier, demeurant à 3905 St-Jacques ouest, appt 5. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Antoinette) — A Montréal, le 21 juillet 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Paul Mathieu, née Antoinette Pépin. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10,526 rue St-Laurent
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Marie) — A Montréal, le 19 juillet 1965, à l'âge de 93 ans, est décédée Marie Thibodeau, épouse de feu Cyprien Mathieu, demeurant à 2042 St-Hubert, mère de Mme Emmanuel Ethier (Juliette) Yvon et Léo. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier Ouest, Outremont
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENT

FORGUES — Les membres de la famille Forgues désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui, à l'occasion du décès de Mlle Marie-Reine Forgues, survenu le 3 juillet 1965, leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrande de messe, de fleurs, soit par bouquet spirituel, télégrammes, messages de condoléances, visites ou assistance aux funérailles.

M. René Bénard et sa fille Rollande remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme René Bénard, née Yvette Cayer, survenu le 10 juin 1965, à l'âge de 50 ans 1 mois, soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathie, de télégrammes, soit par bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

McKEOGH (Gisella) — A St-Lambert, le 19 juillet 1965, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme veuve Ralph Mc Keogh, née Gisella Prévost, mère de Paul, ses soeurs Claire (Mme Oscar Sirois), Marielle (Mme André Giroux), Claude (Mme Eric Gamble) et son frère le lieutenant-colonel Paul-Marcel Prévost, demeurant à 48 ave. Lorne. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63 ave. Lorne
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONAST (Armand) — A Montréal, le 20 juillet 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Armand Monast, époux de Berthe Bourassa. Il laisse dans le deuil 1 fille Lorraine (Mme André Montpetit), 1

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE
1SEM - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

AUJOURD'HUI

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, jeudi 22 juillet 1965 / sainte Marie-Madeleine / 81e année, no 167 / 4 cahiers / 52 pages / La météo : humide et chaud / minimum 65 / maximum 85

Modification de la formule du conseil provisoire de Ville de Laval • En page 3

La livraison du courrier est paralysée dans tout le pays

Le gouvernement veut maintenir les services essentiels

par Jacques Lafrenière

La grève des employés des postes se propage rapidement. Des piquets de grève se sont élevés dans une vingtaine de villes importantes du Canada, par suite de l'arrêt de travail décidé par les postiers de Montréal et de Vancouver qui a débuté ce matin.

Le gouvernement s'inquiète de la situation. Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a annoncé ce matin, à l'issue d'une séance de son cabinet, qu'un comité formé de trois ministres étudiera les mesures à prendre pous assurer les services essentiels de la poste.

M. Pearson a en outre déclaré qu'il annoncera plus tard dans la journée le nom du commissaire dont le rôle sera d'étudier la revision des salaires pour tous les employés du service civil faisant partie de la classe "D", au nombre de 56,000, dont 22,000 sont les employés des postes.

Le comité spécial du cabinet est composé de MM. Edgar Benson, ministre du Revenu, René Tremblay, ministre des Postes et Lawrence Pennell, Solliciteur général.

M. Benson a déclaré ce matin, selon les dépêches en provenance d'Ottawa, qu'il n'envisageait pas pour le moment d'avoir recours à une injonction qui pourrait avoir pour effet de mettre fin à la grève.

Cet après-midi, au cours d'une conférence de presse, MM. Benson et Tremblay ont dit que les Postes n'accepteraient plus à compter de ce moment certaines catégories de courrier. "Nous ordonnons un embargo sur tout le courrier de troisième et quatrième classes, et sur le courrier de la seconde classe dans les régions touchées directement par les grèves, et nous demandons aux Etats-Unis de ne pas livrer au Canada le courrier de troisième classe", ont-ils déclaré.

L'arrêt de travail se propage

Les 4,100 employés des postes de Montréal et ceux de la Colombie britannique sont en grève depuis 5 h. ce matin, heure normale de l'Est (2 h., heure de Vancouver). Les postiers d'une vingtaine de municipalités ont suivi le mouvement.

Le service postal est nul dans la région de Montréal, depuis 5 h .ce matin. Le directeur régional, M. Hector Cormier, a confirmé que la levée des boîtes ne se fera pas et qu'il n'y aura pas de livraison de la poste.

Un autre porte-parole a laissé entendre qu'on étudiait présentement des mesures à prendre. On songe par exemple à per-

Voir GREVE en page 2

Le gouvernement s'inquiète

Le gouvernement s'inquiète de la situation créée dans tout le pays par la grève des employés des postes. M. Pearson a cependant annoncé ce matin, à l'issue d'une séance de son cabinet, qu'un comité formé de trois ministres étudiera les mesures à prendre pour assurer les services essentiels. M. René Tremblay, ministre des Postes, qu'on aperçoit cihaut à gauche, est membre de cette commission, ainsi que MM. Edgar Benson, ministre du Revenu, et Lawrence Pennell, solliciteur général.

La grève s'étendra à Québec samedi

QUEBEC, (DNC) — A l'instar de leurs confrères de Montréal et de Vancouver, les facteurs de Québec ont décidé à l'unanimité, au cours d'une assemblée spéciale tenue hier soir au Cercle des Travailleurs, rue Bayard, d'entrer en grève pour appuyer leurs revendications auprès du gouvernement du Canada.

Par un vote également unanime, les commis des postes affectés au service de jour, réunis dans la même salle, décidaient quelques minutes plus tard et pour les mêmes raisons, de quitter le travail.

Aujourd'hui, les commis des postes affectés au service de nuit se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la grève. Ils ont décidé de dresser leurs lignes de piquetage demain soir à 11 h. 30.

Quant aux facteurs, ils établiront leurs piquets de grève à 6 h. 30 samedi matin : les commis, à 3 h. l'après-midi.

M. J.-A. Brousseau, président de la succursale no 5 (Québec) de l'Association fédérée des facteurs du Canada, qui présidait hier soir l'assemblée, a fait savoir que les facteurs de Lévis, qui avaient pris un vote de grève la veille ont également décidé de débrayer samedi matin.

Le personnel des postes de Québec compte 320 commis, 160 facteurs et 60 commis ambulants. M. Brousseau a déclaré que le district de Québec compte 85,000 usagers des postes.

M. Brousseau avait à ses côtés M. Maurice Gaulin, représentant du CTC et président de l'Association des employés des postes et M. Majella Perron, président du Conseil du Travail de Québec, affilié au CTC.

Dès le début de l'assemblée, M. Brousseau a expliqué aux membres la procédure à suivre et déclaré que les rajustements de salaires offerts par le Trésor canadien sont nettement insuffisants et nullement conforme aux recommandations du bureau des recherches sur les salaires des employés civils. Admettant que la grève était actuellement la seule arme disponible, il a cependant prévenu l'assemblée que pour être efficace celle-ci devait être générale à travers tout le Canada.

Pour sa part, M. Gaulin a déclaré que les confrères de Montréal ont peut-être anticipé sur la procédure à suivre mais que par contre la décision des facteurs de la métropole a eut le mérite de faire bouger Ottawa.

Dès les premières minutes de l'assemblée il devint évident

Voir QUEBEC en page 2

Photos LA PRESSE

LES GISANTS

Aux applaudissements des grévistes, quelques postiers sont entrés dans la salle de réunion hier avec un sinistre cercueil noir portant l'inscription "Ci-gît esclavage, chantage, patronage et gaspillage". D'autres gisants, des sacs de courrier immobilisé par la grève, s'accumulent dans les divers stations de la "Poste royale", comme en témoigne une autre photo.

Edmund T. Asselin ne sera plus candidat

M. Edmund T. Asselin, député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, a annoncé hier que dans l'intérêt de sa famille et de son parti, il avait décidé de ne pas poser sa candidature lors des prochaines élections fédérales. Il reste toutefois député pour l'instant.

M. Asselin rappelle que, malgré qu'un jugement de la cour supérieure lui ait été favorable, certaines personnes persistent à mettre en doute son honnêteté à la suite du rôle qu'il a joué dans une transaction immobilière avec le Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM).

Une commission provinciale d'enquête nommée à cette occasion avait révélé que M. Asselin et un associé avaient réalisé un profit "sans risques" de $87,605 sur la vente d'un terrain à la commission scolaire protestante de Montréal. Toutefois, lors d'un procès qui lui fut intenté à ce propos devant la cour supérieure, le juge Paul Trépanier déboula la commis-

Voir ASSELIN en page 2

Deslauriers est accusé de s'être parjuré onze fois à l'enquête d'Yvon Dupuis

par Claude Denault

SAINT-JEAN, Qué. — Le Dr Roch Deslauriers, principal témoin de la Couronne dans l'affaire Dupuis, a été accusé mercredi de s'être parjuré onze fois lors de son témoignage à l'enquête préliminaire de l'ancien ministre sans portefeuille, M. Yvon Dupuis.

Le plaignant est l'industriel, M. Réal Rousseau, de Pointe-du-Moulins, un ami du député de Saint-Jean-Iberville-Napierville. M. Deslauriers comparaîtra devant le juge Honorius Michaud à Saint-Jean, le 11 août prochain alors que débutera son enquête préliminaire.

Le chiropraticien âgé de 31 ans, est accusé de s'être parjuré sur les onze points suivants :

1 — en affirmant qu'une Bible qui lui était montrée était semblable à celle sur laquelle il a prêté serment après avoir signé l'affidavit le 26 décembre dernier à la résidence de M. Rousseau ;

2 — en disant que la Bible en question était "plus petite, moins épaisse et moins longue" que celle sur laquelle il avait prêté serment le 26 décembre dernier ;

3 — en disant que M. Dupuis lui a demandé en mai 1961 une somme de $10,000;

4 — en disant que personne, sauf M. Dupuis, ne lui a dit que le $10,000 devait servir à prouver sa solvabilité;

5 — en disant que M. Réal Rousseau a exercé des pressions sur lui le 26 décembre dernier afin qu'il signe un document qui lui était soumis;

6 — en disant qu'il a déjà mentionné soit à M. Jean Lesage, soit à M. Bernard Pinard, soit à M. Eric Kierans qu'il avait reçu une somme de $10,000;

7 — en disant qu'il a payé les frais de notaire se rapportant à son projet de piste de course;

8 — en disant que M. Yvon Dupuis avait cessé après la mort de M. Paul Earl de dire que les $10,000 étaient allés à des fonctionnaires du ministère québécois du Revenu pour affirmer plutôt que M. Earl lui-même avait été le bénéficiaire ;

9 — en disant que l'entente entre lui-même et M. René Hébert avait été pensée par M. Dupuis afin que M. Hébert fasse pression pour que le groupe dirigé par M. Deslauriers obtienne la franchise de la piste de course de Saint-Luc ;

10 — en disant que M. Yvon Dupuis lui avait demandé le 9 mai 1961 à la porte du Château Laurier à Ottawa de l'attendre pendant qu'il irait à l'intérieur remettre $9,000 à un messager du ministère du Revenu ;

11 — en disant que M. Dupuis fut le premier député que, lui et M. Albert Ariff, rencontrèrent au début des pourparlers pour l'obtention d'une franchise d'une piste de course.

Me Claude Lauzon a demandé que la comparution soit reportée au 11 août en raison de l'absence de son associé, Me Henri Choinière, actuellement en vacances.

Le procureur de M. Rousseau, Me Rolland Blais, qui représente Me Raymond Daoust, lui-même en vacances, et le président du tribunal ont accédé à cette demande.

Roch Deslauriers

Voir DESLAURIERS en page 2

Rivard est extradé aux USA

Lucien Rivard a quitté Montréal cet après-midi à 2.27 h. dans une automobile de la Sûreté provinciale. Mais encore une fois, la police a voulu garder le secret sur la destination du présumé trafiquant de narcotiques.

Rivard est sorti des quartiers-généraux de la Sûreté par la porte des bureaux de la Censure du film du Québec. La voiture dans laquelle il avait pris place a emprunté la rue St-Maurice vers l'ouest, suivi d'autres voitures de la police. Mais celles-ci, au coin de la rue, ont bloqué le trafic de façon à empêcher les journalistes et les photographes de suivre Rivard et d'ainsi découvrir par quel moyen on allait le remettre entre les mains des autorités américaines.

Hier soir, l'avocat de Rivard, Me Dollard Dansereau, c.r., avait déclaré que son client ne ferait aucune démarche pour recouvrer sa liberté au Canada si on exécutait dans un délai raisonnable l'ordre d'extradition prononcé contre lui et si on l'envoyait subir son procès le plus tôt possible aux Etats-Unis.

C'est Rivard lui-même, incidemment, qui a donné mission à son avocat de rendre publique sa position actuelle devant l'imbroglio politico-judiciaire dont il est le personnage central.

En expliquant son désir d'être envoyé à Laredo le plus tôt possible, Rivard déclare donc :

"J'étais de bonne foi lorsque, sur les avis de mes avocats, j'ai entrepris il y a quelques mois de combattre l'extradition, et ce, en dépit de l'assurance que je pouvais obtenir des autorités américaines d'être remis en liberté sous cautionnement outre-frontière.

"On notera par ailleurs que j'ai témoigné à l'enquête Dorion et que j'y ai dit tout ce que je savais, c'est-à-dire très peu, sur les tractations auxquelles on faisait allusion, celles-ci s'étant faites hors de ma connaissance. Qu'est-ce que je pourrais ajouter de plus aujourd'hui, alors que j'ignore tout de ce scandale dont je n'ai été que l'occasion, pourrait-on dire ?

"Présentement, tout ce que je veux, c'est subir mon procès le plus vite possible, et je suis prêt à signer un abandon formel de toute procédure si on m'assure que, dans quelques jours, l'ordre de la cour sera exécuté et que je serai envoyé aux Etats-Unis.

"C'est mon intérêt de m'y rendre le plus tôt possible pour avoir l'occasion de m'y défendre adéquatement.

"Par contre, si on veut recommencer des enquêtes, eh bien je réclamerai ma liberté."

Me Dansereau, de son côté, a déclaré qu'il n'avait personnellement reçu aucune communication d'Ottawa hier au sujet de la décision que pourraient prendre les autorités fédérales à brève échéance alors qu'un groupe de policiers américains sont toujours à Montréal, attendant le moment de prendre possession de la personne de Rivard.

Me Assaly devra en solliciter l'ordonnance

(PC) — Le ministre de la Justice, M. Cardin, a annoncé hier à Ottawa que si l'avocat de la défense, Me Louis Assaly, désire que Lucien Rivard demeure au Canada, il lui est loisible de solliciter une ordonnance de la cour en ce sens.

"Il lui faut suivre une procédure qui rendra obligatoire la présence de Rivard", a déclaré M. Cardin dans une interview.

Me Assaly, avocat de l'ex-adjoint ministériel Raymond Denis, avait antérieurement formulé son opposition à l'extradition immédiate de Rivard. Me Assaly avait déclaré que Rivard devrait être accusé de nouveau d'évasion de prison de façon qu'il soit détenu au Canada jusqu'à ce que la cause de Denis soit entendue.

M. Cardin a déclaré que si Me Assaly tient à ce que Rivard reste au Canada, il serait bien plus simple qu'il s'adresse à un tribunal plutôt que de demander que la couronne porte une accusation contre Rivard une seconde fois.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a déclaré pour sa part à Saskatoon hier

Voir RIVARD en page 2

Fin de la conférence "la plus brutale et enrichissante" que le premier ministre Pearson, de son propre aveu, ait présidée

par Jacques Pigeon

OTTAWA — Délicatement et sans avertissement, le premier ministre du Canada a commencé à ouvrir la porte à des négociations susceptibles d'amener un règlement au problème des droits miniers sous-marins.

M. Jean Lesage a dit que c'était "la première lueur d'espoir" depuis le début de la conférencse, mais il a déclaré aux journalistes après son ajournement "que son faible optimisme était très suggestif".

La conférence fédérale-provinciale a pris fin à midi et le premier ministre Pearson, qui en a lu le communiqué final, a reconnu que de profondes divergences de vues ont marqué ces réunions.

"C'est la conférence la plus brutale et la plus enrichissante que j'aie présidée", a conclu M. Pearson.

Le premier ministre du Québec s'est aussi dit optimiste quant au règlement du conflit Québec-Ottawa, au sujet du droit des provinces d'investir des sommes d'argent dans les banques à charte du pays. Je crois, a dit M. Lesage, que mon optimisme est "beaucoup plus avancé" dans ce cas. Le Québec veut pour sa caisse de dépôts le privilège d'acheter jusqu'à 10 pour cent des actions ordinaires d'une banque à charte.

Ce sont là les deux points principaux qui ont marqué la fin de cette tumultueuse conférence dont le départ ne laissait pas présager d'une fin aussi brutale.

M. Lesage a répété, ce matin, toute son opposition à la position fédérale relativement aux droits miniers sous-marins et le représentant de la Colombie-Britannique, certes moins ferme, l'a tout de même endossé sans réserves sérieuses.

Dans sa déclaration finale, le premier ministre du Canada passe en revue tous les points de l'ordre du jour et souligne que les ministres de la santé se réuniront au début du mois de septembre en vue de définir plus précisément la forme à donner à son projet d'assurance-santé pour tous les Canadiens.

Les provinces avaient proposé des dispositions relatives aux soins hospitaliers à donner aux malades mentaux et aux tuberculeux et le gouvernement fédéral a convenu de prendre cette proposition en considération en même temps que d'autres questions d'ordre financier.

M. Pearson a aussi longuement parlé d'une collaboration étroite qui devra exister entre les divers gouvernements en vue d'améliorer l'efficacité des programmes de développement régional.

M. Pearson a également révélé qu'il a été décidé de convoquer plus tard, cette année, une conférence spéciale où fonctionnaires et conseillers fédéraux et provinciaux seront appelés à revoir les programmes envisagés en marge de la guerre à la pauvreté.

La conférence, a dit M. Pearson, a consenti à remettre aux provinces 95 pour cent de l'impôt sur le revenu frappant certaines sociétés privées d'utilité publique et a traité des questions relatives aux ressources hydrauliques, aux routes, aux voies d'accès aux ressources et à un programme national de protection de la faune.

Les délégués, a ajouté le leader libéral fédéral, sont convaincus que la conférence aura contribué à améliorer la collaboration et la coordination entre gouvernements, amélioration qui s'impose pour connaître l'efficacité des politiques et programmes publics.

Malgré tout, le profond différend demeure quant aux droits miniers sous-marins. M. Pearson n'a pas dit qu'il ne présentera pas le cas à la Cour suprême. On sait que le Québec, pour un, juge ce geste

Voir PEARSON en page 2

Brinco: un règlement interviendrait bientôt

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Selon M. Joey Smallwood, un règlement interviendrait bientôt dans le conflit qui oppose l'Hydro-Québec à la Brinco au sujet du développement des chutes Churchill dans le Labrador.

Pour le premier ministre de Terre-Neuve, ce n'est qu'une question de jours.

La nouvelle n'a cependant pas été confirmée par M. Jean Lesage, qui a confié aux journalistes que selon les dernières informations obtenues ce matin l'Hydro-Québec et la Brinco n'en étaient pas encore venues à une entente finale.

L'optimisme de M. Smallwood est-il mal fondé, ont demandé les journalistes à M. Lesage?

"L'optimisme, c'est tout à fait subjectif", a détorqué le premier ministre.

M. Lesage s'est abstenu de tout autre commentaire sur la question en disant qu'il ne serait pas dans l'intérêt du public qu'il ajoute un mot de plus.

Il a d'ailleurs précisé que c'est la réponse qu'il ferait à M. Johnson en Chambre mardi

Voir BRINCO en page 2

Conférences nationales, cet automne, sur l'assurance-santé et sur le crime organisé

OTTAWA — (PC) — Les chefs des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada se sont séparés à midi après avoir remis à la presse un communiqué exposant sur quels points importants ils se sont entendus et aussi sur lesquels ils sont d'accord pour ne pas s'entendre.

Du côté positif, il convient de retenir que les ministres fédéral et provinciaux de la Santé se réuniront à Ottawa en septembre pour étudier en détail l'assurance-santé et ses modalités d'application.

Une autre conférence fédérale-provinciale, celle des ministres de la Justice ou procureurs généraux, se réunira en octobre ou en novembre pour mettre au point un programme national de lutte au crime organisé.

Enfin, du côté négatif, celui où on a enregistré un désaccord total, à savoir les droits miniers du sous-sol marin, MM. Lesage et Bennett ont paru moins pessimistes après la publication du communiqué .

"C'est un premier rayon d'espoir", a dit M. Lesage.

"La déclaration du premier ministre nous laisse quelque espoir", a fait écho le premier ministre de la Colombie-Britannique.

C'est la décision du premier ministre d'autoriser des négociations sans attendre la décision de la Cour surpême qui inspire aux provinces quelque confiance d'obtenir un règlement politique du différend avant que les autorités juridiques aient tenté de faire un partage des juridictions.

M. Pearson a dit qu'à la dernière réunion, celle de ce matin, il avait été question de la question générale des relations entre les deux échelons de gouvernement.

On convient de façon générale, a-t-il dit, que le gouvernement central doit être fort dans les domaines de sa compétence et reconnaître les responsabilités croissantes des provinces.

Voici le texte du communiqué émis à l'issue de la conférence.

Les gouvernements du Canada et des dix provinces se sont réunis à Ottawa du 19 au 22 juillet 1965. L'ordre du jour de la conférence, l'un des plus chargés qu'on ait jamais eu à étudier à pareille conférence, comprenait un vaste éventail de questions importantes pour

Voir CONFERENCES en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées	28 à 38
Bandes dessinées	50
Camping	46
Décès, Naissances, etc.	51
Editorial	4
Finance	48, 49
Horoscope	13
Les patrons	33
Mots croisés	31
Nouvelles internationales	27
Radio et Télévision	22
Spectacles et Concerts	24, 25
Sports	41 à 47, 52
Tribunaux	9
Vie dans les parcs	50
Vie féminine	16 à 18
Vie mondaine	17
Votre médecin	14

RIVARD

SUITE DE LA PAGE 1

que l'affaire Lucien Rivard "a toutes les caractéristiques d'un imbroglio sordide qui a apporté le déshonneur au gouvernement du Canada et au Canada à travers le monde".

Au cours d'une interview enregistrée pour la radio, M. Diefenbaker a affirmé que la commission Dorion devrait se remettre à siéger afin d'entendre Rivard. Le chef de l'opposition a affirmé que Rivard est un "témoin contraignable" et que le juge en chef Dorion devrait être investi des pouvoirs nécessaires à la poursuite de son enquête.

Il a ajouté que Rivard devrait subir son procès au Canada sous une accusation d'évasion avant d'être extradé aux Etats-Unis. "La justice veut qu'il subisse son procès au Canada d'abord, a-t-il dit."

Des élections bientôt

Interrogé sur la conférence fédérale provinciale, M. Diefenbaker a dit que le déroulement de la rencontre indique que le premier ministre Pearson a l'intention de décréter des élections générales aussitôt que possible.

"Il ne veut pas que la Chambre vote une motion de censure contre son gouvernement. Pour cette raison, je crois qu'il a écarté l'idée de paraître devant le parlement le 27 septembre, et à la place, déclencher des élections."

BRINCO

SUITE DE LA PAGE 1

si ce dernier s'avisait de lui poser des questions.

De son côté le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood a laissé entendre que la politique de M. Pearson sur la taxation des entreprises privées d'électricité levait le dernier obstacle entre Brinco et l'Hydro-Québec sur la question.

Il a déclaré avoir rencontré M. Lesage à plusieurs reprises durant et avant la conférence.

"Nous avions fait beaucoup de progrès à ce jour mais l'annonce faite hier par le ministre des Finances a élargi encore davantage les possibilités d'une entente prochaine."

M. Smallwood a annoncé par la même occasion qu'il remettrait aux compagnies en cause une partie de l'abattement fiscal consenti par Ottawa.

M. Smallwood a rappelé que le coût du développement des chutes Churchill s'élèverait aux alentours de $700 millions, mais que son gouvernement avait des projets pour développer d'ici une vingtaine d'années plus de 20 millions de chevaux-vapeur dans les rivières qui coulent du Labrador vers Terre-Neuve. Le coût total de ces développements se chiffrerait par trois milliards.

Il a expliqué que c'est pas Québec qu'il serait le plus facile de distribuer à l'Ontario, aux Maritimes, et à la Nouvelle Angleterre l'énergie produite aux chutes Churchill.

Il a précisé que six provinces canadiennes et 7 Etats américains seraient desservis en énergie électrique par l'élaboration de six grands réseaux de distribution, constituant le plus grand réseau au monde.

M. Smalwood a laissé entendre qu'il ne savait pas encore combien des 6 millions de chevaux vapeur produits à Churchill sa province utiliserait. Mais il a déclaré que son gouvernement avait fait de la publicité autour de ce développement gigantesque dans les plus grands journaux de l'Amérique du Nord, de la Hollande, de la France et de l'Angleterre ainsi que d'autres pays européens.

Nous avons eu des demandes de renseignement de certaines des entreprises les plus considérables et les plus prestigieuses du monde, a-t-il confié aux journalistes.

Selon lui cet intérêt est provoqué par le coût minime de l'énergie qui se produit aux frontières du Labrador et du Québec.

Justement sur ce problème de frontières entre Québec et Terre-Neuve, M. Smallwood a déclaré qu'il ne serait pas surpris si, lors de l'annonce d'une entente sur Churchill, il n'était pas également question du problème de frontière. Mais il a refusé d'aller plus loin.

Il a simplement confié que la question des frontières ne pouvait faire partie d'une solution de compromis dans celle du développement des chutes Churchill.

M. Smallwood a terminé en faisant l'éloge du financier John Doyle et en répétant qu'il a pour lui une grande admiration et qu'il lui voue une confiance absolue. On sait que M. Doyle a eu récemment des démêlés avec la justice.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

inacceptable et ne conçoit pas que des négociations aient lieu pendant que la Cour suprême s'évertue à trancher la question sur le plan juridique.

Comme l'a dit M. Bonner, procureur général de la Colombie-Britannique, c'est un problème de philosophie constitutionnelle plutôt qu'une question de droit constitutionnel. Ce dernier n'a cependant pas pu dire si son gouvernement s'opposera aux prétentions fédérales devant la Cour suprême ou s'il l'ignorera comme se propose de le faire M. Lesage.

Une des raisons pour lesquelles le pouvoir central désire juridiction en cette matière est que ses sources de revenus disparaissent graduellement et qu'il voit là la possibilité de revenus substantiels.

Enfin, le premier ministre du Canada s'est empressé de nier toute rumeur d'une élection à l'automne et s'est dit convaincu que les provinces et Ottawa réussiront à s'entendre.

DESLAURIERS

SUITE DE LA PAGE 1

Le prévenu demeurera en liberté sur parole.

L'enquête préliminaire de Deslauriers au sujet de l'accusation d'avoir fabriqué un faux documents, portée contre lui il y a quelques semaines, a également été fixée au 11 août.

La Cour a également ordonné qu'un mandat d'arrestation soit émis entre le 6 et le 11 août contre le principal témoin de la poursuite, M. Raoul Gobeille, de Ville Brossard, afin de s'assurer qu'il sera présent à l'enquête. Cette mesure a été rendue nécessaire par suite du refus de M. Gobeille de se présenter devant le tribunal hier en dépit d'une assignation qui lui avait été signifiée par Me Daoust.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

pour tout observateur que les facteurs de Québec massés dans la salle du Cercle des Travailleurs étaient bien décidés à recourir à "une grève totale" pour appuyer leurs revendications. Il ne restait plus qu'à décider du jour et de l'heure du débrayage.

La grande majorité de l'assemblée semblait bien résolue à établir les lignes de piquetage dès ce matin. Les chefs syndicaux ont cependant fait remarquer qu'un délai de 48 heures n'était pas de trop pour mettre le dispositif en place. C'est alors que l'unanimité s'est faite autour de cette solution.

Swears & Wells (Canada) Ltd.

L'opulence des fourrures cette année dépasse tout ce que l'on pourra jamais voir. Et il semble bien que c'est Swears & Wells qui présente en primeur des fourrures qui mettent pleinement en valeur la richesse des peaux ! La jeune femme ci-dessus porte un renard rouge naturel de Sibérie. Ce n'est là qu'une des centaines de superbes fourrures en montre présentement, durant la vente d'août en cours chez Swears & Wells (Canada) Limited, à 1454, rue Peel, vis-à-vis de l'hôtel Mont-Royal.

pour résoudre vos problèmes scolaires . . .

LE COLLEGE FRANÇAIS

5217 AVENUE DE L'ESPLANADE

— Collège classique mixte (jeunes gens, jeunes filles).
— Professeurs français, direction laïque (M. et Mme Portal).
— Reconnu officiellement le 23 mai 1962.
— Habilité à recevoir les $200 des Commissions scolaires et les prêts-bourses gouvernementaux.
— Effectifs 1964-65 : 35 professeurs, 800 élèves.

COURS COLLEGIAL FRANÇAIS

— Cours complet en 3 ans (année unique de philosophie).
— Ouvert à tout étudiant qui peut justifier d'un niveau suffisant.
— Nombreuses options possibles :
— Série littéraire (latin ou 2e langue vivante, peu de sciences).
— Série scientifique (avec ou sans latin).

COURS SECONDAIRE

— Programmes et examens officiels de l'Université de Montréal.
— Section spéciale pour les programmes sans latin des Universités françaises.

COURS PRIMAIRE EN 5 ANS

— Classe spéciale de pré-classique.
— Admission en pré-scolaire ou maternelle dès l'âge de 4 ans.

Renseignements et inscriptions, tél. 272-0754 — 272-1455

Du caoutchouc brut brûle dans les cales

TORONTO. (PC) — On ne garde que peut d'espoir d'éteindre le feu qui a éclaté à bord d'un cargo grec, l'Orient Trader, chargé de caoutchouc brut.

Le navire, qui était en rade dans le port de Toronto, a été toué près d'une petite île et les sapeurs continuent à lutter en utilisant surtout de la mousse carbonique, l'eau ayant tendance à activer la réaction avec le caoutchouc en fusion. On s'attend à ce que l'incendie dure longtemps, à moins que les réservoirs de mazout, si la chaleur les faisait exploser, ne désintègrent le cargo.

Le feu, d'origine inconnue, a éclaté au début de l'après-midi alors que huit membres d'équipage étaient en devoir. Chose curieuse, le jour précédent, des officiers de la Gendarmerie canadienne avaient arrêté un membre de l'équipage en rapport avec la disparition de matériel électronique d'une valeur de $20,000 qui devait être déchargé à Montréal.

On ne rapporte aucun blessé, tout l'équipage ayant pu quitter le navire à temps. Maintenant, seuls ceux qui combattent l'incendie sont en danger.

Le navire de 15,000 tonneaux était amarré au quai no 11 lorsque la fumée s'échappant de la cale no 4 a été aperçue. Immédiatement, quelque 20 camions à incendie de Toronto ont été dépêchés sur les lieux. Un navire de la Cunard, le Lycia, amarré près de l'Orient Trader, a immédiatement quitté ce quai pour être hors d'atteinte.

En peu de temps, une fumée dense et une odeur âcre emplissaient l'atmosphère des environs, ce qui n'a pas empêché des centaines de curieux de se masser aux alentours, spectateurs intéressés.

Lorsqu'on a constaté le danger d'explosion et le fait que le feu ne pourrait probablement pas être éteint, on a décidé d'échouer le navire sur une île située en face du port.

CONFERENCES

SUITE DE LA PAGE 1

les gouvernements fédéral et provinciaux.

Le premier ministre du Canada a soumis à la conférence les principes de base dont le gouvernement fédéral entend s'inspirer pour collaborer avec les gouvernements provinciaux en vue de mettre tous les Canadiens en mesure de bénéficier de l'assurance-santé.

Le régime prévu comprendrait, au départ, tous les services assurés par les médecins, et s'appliquerait universellement ; les gouvernements provinciaux en assumeraient la gestion et les services seraient assurés à tous les bénéficiaires se déplaçant d'une province à l'autre.

Si les provinces acceptaient ces propositions, le gouvernement fédéral consentirait à assumer 50 p. 100 du coût national des programmes d'assurance-santé.

On a aussi étudié la possibilité de créer une caisse fédérale d'aide à la santé qui permettrait d'intensifier les travaux de recherche et de formation essentiels à tout régime d'assurance-santé de la plus haute qualité.

Il a été décidé que les ministres de la Santé se réuniraient au début du mois de septembre en vue de définir plus précisément la forme à donner à ce projet d'assurance-santé.

Les provinces ont proposé que des dispositions soient prises relativement aux soins hospitaliers à donner aux malades mentaux et aux tuberculeux, dans les mêmes conditions financières que celles qui valent pour les autres services hospitaliers. Le gouvernement fédéral a convenu de prendre cette proposition en considération en même temps que d'autres questions d'ordre financier.

La conférence a reçu du comité du régime fiscal le rapport provisoire sur les travaux qu'il a accomplis.

La conférence a examiné le régime d'assistance publique du Canada en vertu duquel le gouvernement fédéral devra partager le coût des programmes complets d'assistance publique fondés sur les besoins des citoyens, y compris des dispositions provisoires quant aux soins médicaux à assurer aux bénéficiaires des prestations de bien-être.

Un certain nombre d'importantes questions économiques ont été étudiées, entre autres, les questions relatives au développement régional et le programme fédéral de subventions visant l'expansion industrielle des régions de faible emploi. Après étude des critères devant servir à désigner les régions en question, il a été reconnu qu'il devrait exister une étroite collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux en vue d'améliorer l'efficacité des programmes de développement régional.

La conférence a aussi étudié les mesures à prendre pour améliorer le sort de tous les Canadiens que leur situation condamne à la pauvreté. Il a été reconnu que pour en arriver à une utilisation plus complète des ressources humaines de notre pays, — indispensable à la réalisation de cet objectif, — les programmes des gouvernements fédéral et provinciaux doivent être entrepris par eux après consultation et en collaboration. Il a donc été décidé de convoquer, plus tard, cette année, une conférence spéciale où fonctionnaires et conseillers fédéraux et provinciaux seront appelés à revoir les programmes ou propositions envisagés à cet égard.

La conférence a étudié la question des droits d'exploration minière en bordure des côtes. Tout comme dans des réunions antérieures, il y a eu des divergences de vues marquées à la fois quant aux droits respectifs du gouvernement fédéral et des gouvernements des provinces côtières et quant aux moyens à prendre pour résoudre le problème. De l'avis de plusieurs provinces, la question exige des négociations immédiates. Pour sa part, le gouvernement fédéral estime que la détermination de l'étendue des droits juridiques respectifs des deux ordres de gouvernement doit précéder toute négociation.

Au cours de la conférence, le président du Conseil privé, le ministre de la Justice et les procureurs généraux des provinces se sont réunis deux fois pour étudier la question du crime organisé et celle de la réadaptation des prisonniers. On a déjà publié le rapport de ce comité.

Le financement des universités a fait l'objet d'un échange de vues. On a convenu que l'augmentation rapide des besoins en ce domaine justifiait une attention prioritaire et qu'il fallait s'attendre à des frais très élevés. La participation du gouvernement fédéral à l'égard de tels frais sera examinée en fonction de l'étude effectuée actuellement pour le compte de la fondation des universités canadiennes.

En réponse aux observations de plusieurs gouvernements provinciaux le gouvernement fédéral a consenti à remettre aux provinces 95 p. 100 de l'impôt sur le revenu qui frappe actuellement certaines sociétés privées d'utilité publique, et qui fait actuellement l'objet d'une remise partielle.

La conférence a également traité des questions relatives aux ressources hydrauliques, aux routes, aux voies d'accès aux ressources et à un programme national de protection de la faune.

Les délégués présents sont convaincus que la conférence aura contribué à améliorer la collaboration et la coordination entre gouvernements, amélioration qui s'impose pour accroître l'efficacité des politiques et programmes publics.

Sentence arbitrale favorable à 300 cultivateurs

HUNTINGDON. (J.D.G.) — La Régie des marchés agricoles du Québec a rendu hier la sentence arbitrale dans le différend qui opposait la compagnie Fry-Cadbury et l'Office des producteurs de lait. La sentence stipule que la compagnie concernée devra payer $3.18 pour chaque cent livres de lait devant servir à la fabrication du chocolat.

Cette mesure favorise environ 300 cultivateurs des comtés de Beauharnois, Châteauguay et Huntingdon qui alimentent les installations de la compagnie Fry-Cadbury à Huntingdon.

Chute funeste

QUEBEC (PCI) — Paul Emile Drolet, 22 ans, de l'Ancienne-Lorette, près de Québec, est mort instantanément hier matin, quand il a fait une chute du 7e étage de l'édifice de la Banque Royale du Canada en construction à Québec.

Marié et père de famille, Drolet était un plâtrier à l'emploi de la Stucco Latte Platre Inc.

Les enfants et la circulation

Un enfant sur une bicyclette peut représenter une menace pour les véhicules-moteurs, petits ou gros. Le jeune cycliste qui enfreint les règlements peut être invisible pour le conducteur d'un gros véhicule. L'enfant qui s'accroche aux côtés d'un camion ou à l'arrière d'un camion, peut facilement être la cause d'un sérieux accident et peut même y perdre la vie.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

Cours de préparation aux examens de reprise — 11e et 12e années

DERNIER JOUR D'INSCRIPTION

Le 26 juillet, de 9 heures a.m. à 10 heures a.m.

Aux centres suivants :

Ecole Le Plateau — 3700, avenue Calixa-Lavallée
Ecole St-Emile — 3700 est, rue Sherbrooke
Ecole St-Viateur — 7315, rue de Lanaudière

NOTE — L'organisation de ces cours nécessite une inscription minimum de 100 élèves par centre.

ASSELIN

SUITE DE LA PAGE 1

sion avec dépens. Et aucun appel ne fut porté dans le délai légal de 30 jours.

On sait que M. Asselin avait été invité par ailleurs à comparaître devant le conseil de direction de la Fédération libérale du Canada, section Québec, lundi soir prochain lors d'une réunion qui devait étudier "s'il y avait lieu de le destituer ou de le suspendre".

M. Asselin déclare dans son communiqué : "Malheureusement, soit par ignorance du jugement, soit pour toute autre raison, certaines personnes ont continué à me blâmer quand même depuis." Et il ajoute : "Dans les circonstances, je crois de mon devoir de ne pas permettre aux adversaires du parti libéral de profiter de cette situation. Je ne puis, non plus, permettre que se continue, pour ma famille, une persécution injuste dont elle est l'innocente victime."

M. Asselin a publié son communiqué à Ottawa avant de partir pour Montréal où il en a fait lecture à une réunion à huis-clos de l'exécutif de son comté. Il devait rentrer ce matin à Ottawa où il tiendra une conférence de presse à 11 heures. Il a déjà informé MM. Pearson et Favreau de sa décision.

Lorsque l'affaire de la vente de terrain avait éclaté en 1962, la province avait nommé la commission d'enquête Mackay. Toutefois, vue l'insatisfaction générale à la suite de son rapport, une commission royale d'enquête avait été mise sur pied. Le juge Arthur I. Smith, de la cour supérieure de Montréal, en était le seul commissaire.

Dans son communiqué, M. Asselin commente largement le rapport de cette commission. Il dit entre autre : "Ainsi le rapport me blâmait d'un manquement à mon devoir (breach of trust) parce que, mandataire ou agent de la Commission scolaire, j'aurais conclu la transaction, non pas pour la commission, mais pour moi-même et mon associé. Or, la Cour supérieure, après audition des témoins sous serment, après examen des faits et considération des principes en cause, arrive à la conclusion que je n'étais pas mandataire ou agent de la Commission. Il est donc impossible que j'aie "trahi mon mandat" comme certains ont voulu le laisser entendre, puisqu'il n'existait pas de mandat."

"Enfin, le rapport Smith laisse entendre que je me serais indûment servi d'informations confidentielles que j'étais seul à pouvoir obtenir par la suite de mes relations avec la Commission. Sur ce point . . . la Cour supérieure affirme que "ici encore cette allégation est absolument contraire à la preuve." La Cour a cru nécessaire d'ajouter, "sur tout, le tribunal cherche en vain motif à jeter quelque blâme que ce soit sur le défendeur ou sur les officiers de la demanderesse, dans toute cette transaction . . ."

M. Asselin affirme que ceux qui ont lu le rapport de l'enquête et le jugement du tribunal reconnaissent que dans cette cause "le caractère moral ou immoral de sa conduite ne saurait être déterminé qu'à la lumière de la nature légale ou illégale de la transaction".

"Autrement dit, si ma conduite fut en tout point conforme à la loi, il faut nécessairement dans ce cas particulier, qu'elle soit considérée, en conscience, correcte."

Imprudence mais aucun mal

M. Asselin a déclaré à un journaliste que rétrospectivement il croyait qu'il avait été imprudent de sa part alors qu'il était représentant du public, bien que à temps partiel, d'avoir conclu une transaction avec un autre corps public.

Toutefois à l'époque il ne croyait pas avoir été mal avisé et il continue d'assurer qu'il n'y avait rien de mal ou de contraire à l'éthique à cela.

M. Asselin affirme que la polémique ne lui a pas fait de tort dans son propre comté mais qu'elle lui a créé des difficultés avec d'autres députés libéraux de la région de Montréal.

Il n'a pas l'intention pour le moment de briguer d'autres charges publiques, mais il sera heureux de faire tout en son pouvoir pour assurer l'élection d'un candidat de l'équipe Pearson.

Dans sa déclaration, il louange M. Pearson et M. Guy Favreau, qu'il considère indispensables à la prospérité future, voire la survivance, de notre confédération.

M. Asselin fut pour la première fois élu au parlement fédéral en 1962. Il a fait part de sa démission présentement afin de permettre à l'association de son comté de se préparer à une élection qui pourrait être prochaine.

Admis au barreau du Québec après avoir commencé l'étude du droit en 1960, M. Asselin se propose d'ouvrir une étude légale à Montréal.

La première grève des postiers depuis 24

OTTAWA. (PCI) — Il s'est écoulé plus de 40 ans depuis que le Canada a été le siège d'une grève postale de quelque envergure.

Quand les facteurs de Montréal et de Vancouver sont entrés en grève ce matin, c'était la première grève du genre depuis 1924.

Les vieux exemplaires de la Gazette du travail, dans les archives publiques, ont enregistré deux grèves nationales des employés des postes.

La première a commencé le 22 juillet 1918, et les 3,102 employés concernés sont retournés au travail le 31 juillet. Les facteurs avaient demandé que leur cause soit portée devant un tribunal d'arbitrage, parce que les augmentations votées par le Parlement se faisaient attendre. L'arbitrage leur fut refusé et la grève a éclaté.

Les facteurs de 15 villes participaient à cette grève. Les principales villes concernées étaient Hamilton, Winnipeg, Vancouver, New Westminster et Victoria. Dans quelques villes de l'Ouest, les commis postaux s'étaient joints aux facteurs. Le gouvernement a promis qu'il ferait étudier les revendications des facteurs par la Commission du service civil et les facteurs sont retournés au travail.

La grève des postes qui éclata le 18 juin 1924 eut des répercussions beaucoup plus importantes. Environ 3,200 employés des postes, la plupart de Montréal, de Toronto et de Windsor, avaient fait la grève pour obtenir des augmentations de salaire. La grève avait pris fin le 30 juin, 12 jours plus tard.

On a rapporté que le gouvernement avait engagé des briseurs de grève dans plusieurs bureaux de poste et qu'au moment où les employés réguliers ont retourné au travail leur salaire avait été réduit à celui d'aide-facteur. Cette mesure avait soulevé la colère du mouvement ouvrier canadien qui avait protesté auprès du gouvernement, demandant qu'une "amnistie soit accordée à tous ceux qui avaient participé à la grève".

Finalement, en avril 1926, près de deux ans plus tard, le gouvernement avait réinstallé les employés réguliers à leurs anciens salaires et avait accepté de leur rembourser les pertes financières qu'ils avaient subies.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

mettre aux compagnies qui utilisent des compteurs automatiques pour coller les timbres à déposer leur courrier dans des villes où le service se poursuit. Un règlement des postes interdit cette façon de procéder. Mais à cause des circonstances particulières, on pourrait passer outre.

M. Cormier a déclaré que la situation était normale dans la plupart des autres villes du Québec, telles Trois-Rivières, Granby, Magog, Sherbrooke, Drummondville, etc.

Le maître de poste de Montréal, M. René Boileau a déclaré qu'il attendait des instructions d'Ottawa sur les mesures à prendre pour permettre la livraison du courrier urgent.

Un porte-parole du bureau central des postes de Montréal a déclaré qu'aucun employé n'était préposé au tri aujourd'hui. Le courrier s'accumule sur les quais, à l'aéroport de Montréal et dans les entrepôts des entrepreneurs. Rares sont les camionneurs qui ont franchi les piquets de grève, ce matin. Les 300 camions affectés au transport du courrier à Montréal circulent dans les rues de la ville, mais ne peuvent livrer leur chargement aux endroits habituels. On s'attend que les sacs de courrier s'empileront dans les entrepôts des entrepreneurs.

On estime présentement que la moitié des employés des postes font la grève — perlée ou grève tout court — de sorte que toute la "Poste royale" est complètement désorganisée. Montréal étant la "plaque tournante" pour tout l'est du Canada et le Sud de l'Ontario, il se trouve donc des millions de citoyens de l'Ontario, du Québec et des provinces Maritimes qui ne pourront compter recevoir leur courrier, aussi longtemps que l'arrêt de travail se prolongera.

A Halifax, plusieurs femmes ont téléphoné à un poste de radio pour se plaindre du fait qu'elles ne pourraient recevoir leurs chèques d'allocations familiales (ces chèques ont été distribués lundi et mardi dans le Québec). Le speaker a déclaré que le transport de ces chèques serait assurée par l'aviation royale du Canada. Les facteurs, qui ne sont pas en grève, pourront faire la livraison à domicile.

Les employés des postes de la ville de Québec doivent se mettre en grève demain. Ils rejoindront ainsi leurs collègues de Montréal, St-Jérôme, Hamilton, ceux de la plupart des villes de la Colombie-Britannique, etc. A Toronto et à Ottawa les employés des postes suivent les règlements "à la lettre", ce qui a pour effet de ralentir leur rythme de travail.

Ils ne veulent rien de moins que $660

Les grévistes ont rejeté hier la proposition formulée par le ministre du Revenu, M. Benson, de confier à une commission le soin d'enquêter sur leurs salaires.

Les grévistes ont oublié également l'appel à la modération de la part de leurs dirigeants nationaux.

Ils réclament, pour mettre fin à leur arrêt de travail, une augmentation de salaires de $660 par année, "pas moins". Le gouvernement a offert vendredi de hausser leurs salaires de $300 et de $360 par année. Ceux qui sont préposés au premier tri retirent présentement $3,960 par année après cinq années de service, les facteurs et les commis, respectivement $4,380 et $4,680.

Ce n'est qu'hier que le gouvernement a commencé à s'inquiéter véritablement de la situation. Le cabinet fédéral s'est réuni d'urgence pour tenter de trouver les moyens d'éviter l'affrontement final.

C'est à l'issue de cette séance, que M. Benson et le ministre des Postes, M. René Tremblay, ont été mandatés pour agir au nom du gouvernement. Ils ont offert de confier le litige à une commission d'enquête indépendante.

La suggestion a été acceptée par la Fraternité des employés des postes. Le président, M. Joe Belland, a demandé aux représentants des futurs grévistes d'accepter le compromis. Mais la proposition a été huée copieusement, du moins à Montréal. M. Belland et les autres dirigeants nationaux des associations d'employés concernées ne semblent pas avoir l'estime de leurs membres.

Des ennuis sérieux sont en vue

Les employés des postes avaient commencé depuis quelque temps à montrer un peu moins d'empressement à leur travail. Les autorités du bureau de poste de Montréal ont dû payer du surtemps pour trier le courrier qui s'était accumulé en fin de semaine dernière.

Les banques utilisent d'autres moyens que les Postes royales pour le transport de l'argent d'une succursale à l'autre.

Le chef du tirage de LA PRESSE, M. Lucien Desjardins, a déclaré hier que les responsables du bureau de poste feraient le nécessaire pour que la livraison des quotidiens par la poste (de même que le courrier de première classe, les médicaments et les marchandises périssables) s'effectuent le plus normalement possible. Il y a au moins 34,300 personnes qui reçoivent régulièrement par la poste les quotidiens imprimés à Montréal.

Plusieurs camionneurs ont refusé ce matin de franchir les piquets de grève et s'en sont retournés avec leur marchandise: des milliers de lettres et colis qui devront attendre dans un entrepôt que le conflit soit réglé, avant d'être acheminés vers leurs destinataires.

Un porte-parole du Canadien National a déclaré que, si l'arrêt de travail se prolonge plus de deux jours, il se posera le problème de trouver des entrepôts.

Les entreprises ferroviaires s'attendent à une augmentation sensible du transport par freight et express. Il en est de même des compagnies aériennes. Un porte-parole d'Air Canada a soutenu que sa compagnie était en mesure d'accepter une augmentation du volume du transport par air.

La pause-café n'est pas chère, même à $410

OTTAWA. (PC) — M. Pearson a déclaré aujourd'hui que $410 la tasse de café c'était quand même une aubaine pour le trésor fédéral. Il faisait alors allusion à une nouvelle publiée hier qui disait, en se basant sur la moyenne des salaires annuels des délégués, que chaque pause-café de 15 minutes coûtait $410.

"Vous devez savoir, de dire M. Pearson, que nous sauvons $1,000,000 à chaque minute ou nous pouvons tenir les délégués en dehors de la table des négociations."

Il a aussi fait remarquer qu'hier il n'y avait eu qu'une pause-café.

Les chèques d'assistance sociale seront distribués par messager

Les chèques d'assistance sociale du Service de Bien-être social de la ville de Montréal, seront distribués cette semaine par messager.

C'est ce que nous a déclaré M. Charles Renaud, directeur du service d'assistance sociale de la Ville de Montréal.

M. Renaud a expliqué que devant la grève des facteurs de Montréal, les bénéficiaires qui devaient recevoir leurs chèques d'assistance sociale dans le courier de jeudi ou vendredi, les recevront, cette semaine, par messager.

"Nous demandons donc aux bénéficiaires, a dit M. Renaud, d'attendre leurs chèques chez eux dans la journée de jeudi ou la matinée de vendredi".

Si les bénéficiaires sont absents, a expliqué M. Renaud, leurs chèques ne seront pas laissés à une tierce personne, mais retournés au bureau.

Enfin, ceux qui doivent se présenter au bureau pour obtenir leur allocation devront le faire comme d'habitude.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 65
MAXIMUM DEMAIN : 85

Bureau météorologique du Canada, Dorval — (PC) — **Régions de Montréal, Estrie et Mauricie :** Nuages croissants après-midi ; averses ce soir et cette nuit ; demain, nuageux, sauf éclaircies, chaud et plus humide, averses cessant le matin. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal 65 et 85 ; Sherbrooke 60 et 80 ; La Toque 55 et 80.

Régions d'Ottawa, Laurentides : Nuages et averses après-midi et cette nuit ; demain, nuageux sauf éclaircies, chaud et plus humide, averse possible au début de la matinée. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Ottawa 60 et 85 ; Sainte-Agathe 55 et 80.

REPRESENTANT DES VENTES INDUSTRIELLES

Homme bilingue demandé pour visiter ateliers industriels de la région de Montréal à titre de représentant d'une importante entreprise canadienne. L'expérience de la vente et des aptitudes en mécanique seraient préférables.

Salaire selon l'expérience, bénéfices marginaux inclus. Auto fournie. Entrevue accordée aux candidats convenables.

Pour renseignements, écrire dès aujourd'hui

CASE 7061, La Presse

Val Royal

20% D'ESCOMPTE SUR ARTICLES D'ETE

BARBECUES	26.95 à 189.50	MOINS 20%
PISCINES	19.98 à 329.88	MOINS 20%
GYMNASES	23.25 à 71.95	MOINS 20%
PARASOLS ET TABLES	37.40 à 56.90	MOINS 20%
CHAISES ALUMINIUM	5.40 à 47.25	MOINS 20%
TONDEUSES	53.88 à 189.95	MOINS 20%
BALANÇOIRES	29.95 à 58.60	MOINS 20%

NOS GRANDES TENTES A CARTIERVILLE ET MONTREAL-NORD SONT OUVERTES JUSQU'A 9 H. P.M. TOUS LES JOURS

Val Royal

Matériaux et Quincaillerie de Construction

Ouverts jusqu'à 5.30 p.m.
Le SAMEDI 12.30 p.m.
Jusqu'au 4 sept.
Vastes terrains de stationnement

• CARTIERVILLE FE. 4-5320
12,200 boul. LAURENTIEN

• MTL-NORD DA. 2-7341
11,401 boul. PIE-IX

• V. BROSSARD OR. 6-1833
6180 boul. TASCHEREAU

DIVISION DES ENTREPRISES P.H. DESROSIERS LTEE

SKI AQUATIQUE GRATUIT ■ PECHE ■ GOLF, VOILE ■ SKI AQUATIQUE GRATUIT

Plaisir pour toute la famille

Trois lacs réservés pour la pêche à la truite, alors que le quatrième lac comble de joie le nageur et le skieur. Golf : 3 milles.

SKI AQUATIQUE ET VOILE GRATUITS
Taux $15.00 P.P. (2 pers p. ch.)
Repas de gourmet compris
CUISINE CONTINENTALE
Ecrivez ou téléphonez pour dépliant en couleurs.

ALPINA EN QUEBEC
Suite 3817, 1 Place Ville-Marie
Montréal 2 — Tél. 878-9325
Tél. St-Donat 424-2452

L'AUTOBUS ARRETE A LA PORTE

Propriétaire : GEORGES A. FUSEY, autrefois de Jasper en Québec

ALPINA EN QUÉBEC

ST-DONAT

TRES SPECIAL : avec nos compliments une course en ski aquatique gratuite pour nos clients du lunch ou du dîner. Dégustez un repas de gourmet tout en contemplant le pittoresque lac Bouillon.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 22 JUILLET 1965 — 81e ANNEE — No 167

Laval: la formule du conseil provisoire serait modifiée

QUEBEC. (PC) — Tous les articles du bill 63 prévoyant la fusion des 14 municipalités de l'île Jésus ont été adoptés, hier, sauf l'un des plus importants, celui qui décrète la formation d'un conseil (municipal) provisoire.

C'est en terminant l'étude de ce projet de loi que le comité des bills privés de l'Assemblée législative s'est buté à cette difficulté : une formule idéale devant déterminer le choix des conseillers appelés à administrer la nouvelle ville de Laval jusqu'à la tenue d'une élection à l'automne de 1966.

Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a retenu une suggestion du député de Montréal-St-Jacques, M. Paul Dozois, ancien ministre des Affaires municipales, pour l'étudier à son mérite et amender le bill en conséquence, s'il y a lieu.

Selon l'article 6, le conseil temporaire serait formé de 22 membres, dont les 14 maires actuels et huit autres membres choisis parmi les conseillers des villes de Chomedey, Auteuil, Duvernay, Pont-Viau et Laval-des-Rapides.

La ville de Chomedey a la priorité avec quatre conseillers, tandis qu'un seul doit être désigné dans chacune des autres municipalités.

C'est de là qu'est né cet argument amer de la part du chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, qui prétend que le projet de fusion est orienté "de façon à faire du maire de Chomedey le maire de Laval".

Reprenant une suggestion du maire Jacques Tétreault, de Pont-Viau, le député Paul Dozois a préconisé que les villes soient représentées par les 14 maires actuels, au sein du conseil provisoire, et par un conseiller pour chaque 15,000 résidants de l'île Jésus.

Cette formule ne donnerait ainsi que trois représentants à Chomedey, tandis que Laval-des-Rapides en compterait deux, et chacune des autres villes comprises dans cette nouvelle sélection, Pont-Viau, Duvernay et St-Vincent-de-Paul, n'aurait droit qu'à un seul conseiller. La municipalité d'Auteuil se trouverait donc exclue de ce deuxième choix.

C'est ici que le ministre Laporte a déclaré que cet article du bill "le rendait malade"...

Vaine tentative de l'opposition

MM. Johnson et Dozois se sont rigoureusement opposés, mais en vain, à ce que la première élection générale ait lieu le premier dimanche de novembre 1966, et que la ville soit dirigée par un conseil temporaire dont les membres seront choisis, selon eux, de façon antidémocratique.

Tour à tour, les députés de Bagot et de Montréal-St-Jacques ont fait valoir les arguments qui, selon eux, militaient en faveur d'une élection générale dès novembre 1965.

Référant aux difficultés que M. Laporte envisage comme impossibles à solutionner afin de procéder à l'élection dès novembre prochain, à savoir, notamment, l'établissement de nouvelles listes électorales, MM. Johnson et Dozois ont cité le cas de la ville de Québec qui tiendra une élection dès cet automne, et "où le suffrage universel est en vigueur", soit que tout locataire ou propriétaire âgé d'au moins 18 ans pourra participer à l'élection du maire et des échevins.

Revenant à la charge, le chef de l'opposition a déclaré qu'il était curieux de constater que le gouvernement découvre maintenant qu'il y aurait des inconvénients à faire des élections le plus tôt possible.

M. Johnson a fait allusion à un pamphlet distribué il y a quelques mois par le ministère des Affaires municipales aux citoyens de l'île Jésus, faisant valoir les avantages du bill 63. Lisant un extrait de la brochure qui dit que "le maire et les échevins ne seront pas choisis d'office", M. Johnson a demandé la raison de cette "volte-face" du gouvernement.

M. Laporte a rétorqué qu'il favorisait l'élection immédiate, mais que l'avis d'experts sur cette question était unanime : il est préférable que le vote général pour l'élection du maire et des conseillers de la nouvelle ville soit reporté au mois de novembre 1966.

Cette proposition du député Dozois de décréter des élections dès cette année, plutôt qu'en novembre 1966, a été battue par un vote de 15 contre 6.

Le député de Montréal-St-Jacques a également suggéré, à l'issue des débats, que l'étude du bill et son adoption en troisième lecture par l'Assemblée législative soient reportées à l'an prochain.

Voir LAVAL en page 6

On trouvera les FAITS DIVERS en page 6

On réclame la démission du conseil et une enquête à Laval-des-Rapides

(T.D.) — Une requête vient d'être adressée au ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte par le Comité civique de Laval-des-Rapides, réclamant une enquête sur l'administration municipale de cette ville de l'île Jésus.

De plus, cet organisme s'est adressé aux autorités municipales de Laval-des-Rapides pour demander au maire Claude Gagné et aux conseillers de démissionner en bloc, "vu la mauvaise administration de notre ville".

Cette requête, dont une copie a également été envoyée au premier ministre Jean Lesage et au député de Laval, Me J.-Noël Lavoie, est endossée par le président du Comité civique, M. J.-Paul Saindon, et par MM. André Vaillancourt et Robert Roy, tous deux directeurs de l'organisme.

C'est à la suite de l'étude du rapport financier de 1963-64 que les requérants ont pris une telle initiative.

Le bilan fait mention d'un déficit accumulé de $660,993 au 31 décembre 1964. Si l'on tient compte du déficit prévu au budget de 1965, soit $576,000, le déficit global atteindrait la somme de $1,236,993 à la fin de l'année en cours.

Le Comité civique a également fait parvenir aux contribuables de Laval-des-Rapides une circulaire pour leur expliquer la situation.

"Vous avez sans doute été surpris de l'augmentation du taux de la taxe de 75 cents du $100 à $1.20, soit une augmentation de 37½ p. 100. Cette hausse de la taxe est valable seulement pour combler le déficit prévu de $576,000 pour l'année courante 1965,"

Dans le même texte, il est fait mention d'un montant de $125,000 représentant des arrérages de taxes prescrites et irrécupérables. Selon la Loi des cités et villes, les taxes sont prescrites après trois ans.

La question est posée : "Qui paiera ces arrérages de taxes perdues pour le trésor municipal ?"

Le Comité civique appuie sa demande d'une enquête sur plusieurs autres raisons :

- **"Virements de fonds de $86,000 par l'administration du maire Claude Gagné ;**
- **"Paiement de frais de cour à même le fonds des contribuables à la suite de la condamnation personnelle du maire Claude Gagné, en Cour supérieure ;**
- **"Référendum malhonnête du 23 janvier 1965, dénoncé au comité des bills privés le 14 juillet dernier ;**
- **"Dépenses inutiles de l'ordre de $80,000 pour la préparation de plans et devis pour un centre civique de $2½ millions, projet rejeté par les contribuables en 1964.**

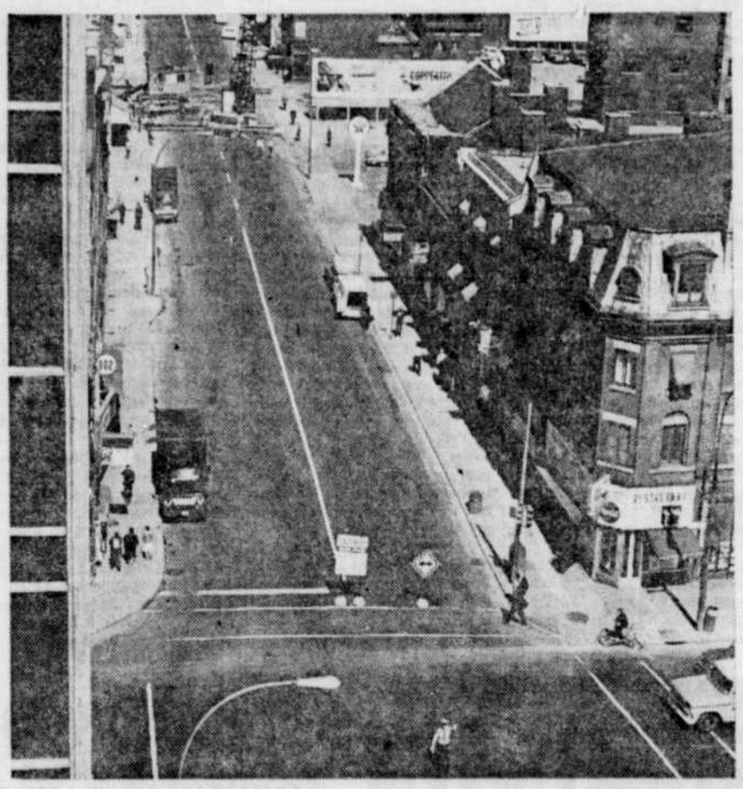

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

Le boul. St-Laurent fermé entre les rues Vitré et Craig

Le tronçon "Vitré-Craig" du boul. St-Laurent est fermé à la circulation depuis hier matin, en raison de travaux d'excavation relatifs à la ligne no 2 du métro (sous la rue Vitré). Durant les travaux qui se poursuivront quatre semaines, la circulation nord-sud est détournée par la rue Clark qui est établie à sens unique (nord-sud) entre le boul. Dorchester et la rue Craig. Puis la circulation "sud-nord" doit emprunter la rue St-Dominique ou la rue St-Urbain, laquelle sera maintenue à sens unique "sud-nord" et de façon continue, entre la rue Craig et le boul. Dorchester.

Où en sont les travaux du métro

par Raymond Masse

Où en sont les travaux du métro qui doit être exploité à Montréal même et sur la rive sud ?

Plus précisément, où en sont les travaux d'excavation des tunnels qui auront une longueur totale de 16.1 milles, y compris les raccordements ?

Entre 90 et 95 p. 100 des travaux d'excavation sont complétés.

Et le bétonnage des tunnels ? Il est bel et bien terminé dans une proportion de 80 à 85 p. 100.

Puis les travaux de finition des stations qui seront au nombre de 26, y compris la station Berri-DeMontigny où la ligne "est-ouest" et la ligne "nord-sud-est-ouest" se croiseront et où on pourra accéder à la ligne "Longueuil" ? Les contrats sont déjà adjugés concernant 11 stations. Des contrats le seront ces jours-ci quant à quatre autres stations.

Plus de 30 des 369 voitures sur pneumatiques qui circuleront sur les trois lignes sont en construction. Ces 369 voitures constitueront 41 trains de neuf voitures. Prix du contrat : $45,513,918. Capacité de chaque voiture : 170 voyageurs — assis et debout.

Quant aux trois lignes en construction, il s'agit des lignes suivantes :

a) ligne "est-ouest" (aussi baptisée no 1), entre la rue Atwater et la rue Frontenac, sous les rues DeMontigny, Ontario, Burnside et St-Luc;

b) ligne "nord-sud-est-ouest" (no 2), d'un point situé au nord du boul. Henri-Bourassa jusqu'à un point sis à l'ouest de la rue Guy, sous les rues Berri et Viger;

c) la ligne "Longueuil" (no 4), de la rue Ontario jusqu'à un point sis à environ 2,200 pieds à l'est du pont Jacques-Cartier (à Longueuil), sous les rues St-Denis et Bonsecours, puis sous le fleuve, dans les îles Ste-Hélène et Notre-Dame, ainsi que sous la voie maritime du St-Laurent.

Les lignes "est-ouest" et "nord-sud-est-ouest" doivent être utilisables à la fin de l'été de l'an prochain. Quant à la ligne "Longueuil", elle doit être mise en service au printemps de 1967, avant l'ouverture, en avril, de l'Expo.

Les tunnels bétonnés reliant les stations auront une

Voir METRO en page 6

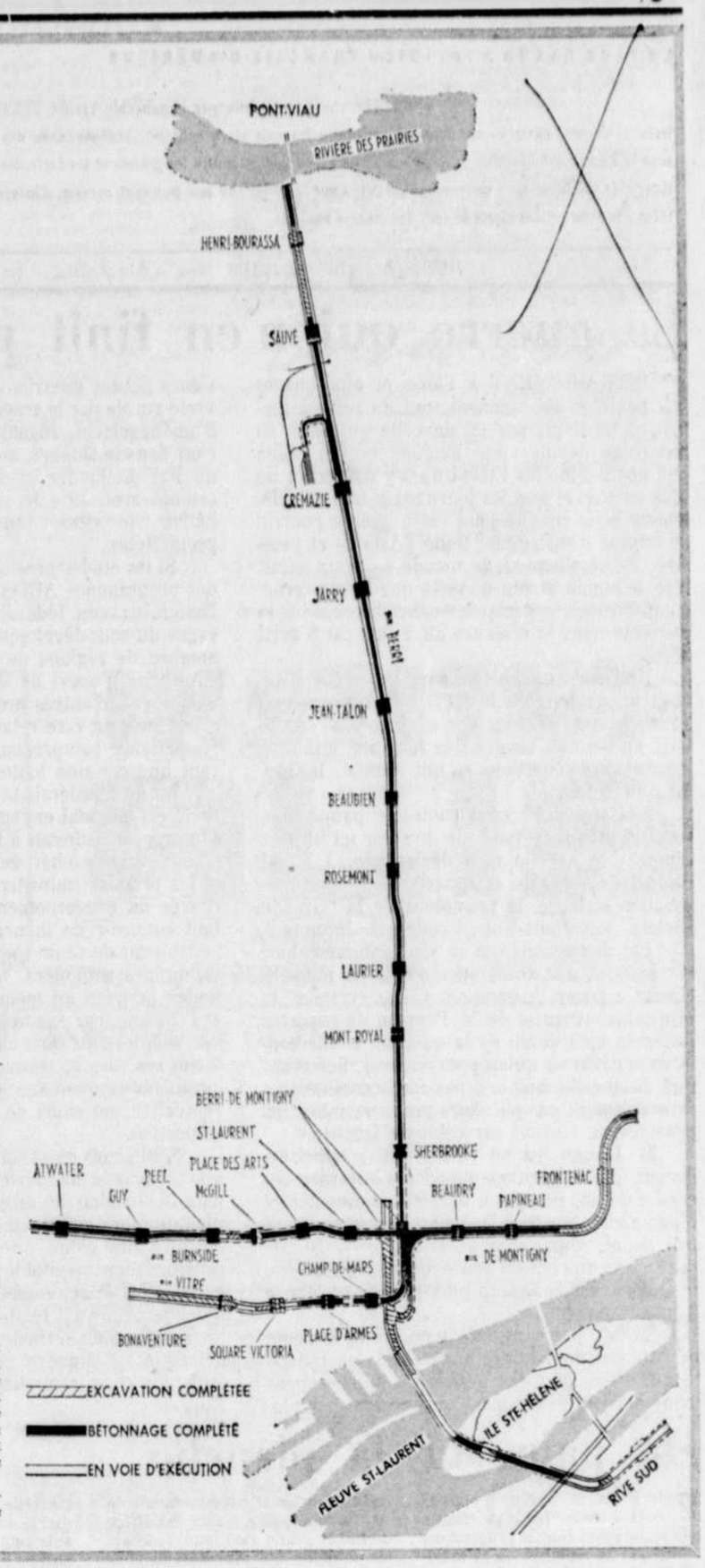

Décès d'un ass.-directeur de la police de Montréal

Une assistant-directeur de la police de Montréal, M. Roméo Longpré, qui était âgé de 58 ans, est décédé vers 8 h. ce matin, à l'hôpital Royal Victoria, des suites d'une longue maladie.

M. Longpré était au service de la police de Montréal depuis janvier 1927. Il fut nommé assistant-directeur au mois d'octobre 1959.

Voici les principales étapes de la carrière de M. Longpré : août 1931 : sergent-détective ; mai 1948, lieutenant-détective; mai 1950; capitaine-détective ; décembre 1953 : assistant-inspecteur; décembre 1957 : inspecteur-chef à la Sûreté ; octobre 1959 : assistant-directeur de la police de Montréal.

Le corps sera exposé à compter de 1 h. demain après-midi au 518 est, rue Rachel. Les obsèques auront lieu lundi matin en l'église St-Mathieu.

Roméo Longpré

Les restaurants gâteraient la sauce en 1967

Il faudrait former un personnel technique de 7,000 personnes pour la région de Montréal d'ici l'Expo, et l'on craint que notre enseignement technique, dans sa forme actuelle, ne puisse y parvenir

par Raymond Grenier

Pour recevoir une trentaine de millions de visiteurs durant l'Exposition universelle de 1967 et leur servir quelque 300,000 repas ou casse-croûte par jour, il faudrait former un personnel qualifié de restaurant de quelque 7,000 personnes, dont 1,380 cuisiniers et aides-cuisiniers. Or, à cause d'une carence difficilement explicable de son enseignement technique, le Québec risque fort de ne pouvoir préparer ce personnel et d'abandonner sa réputation touristique à des gâte-sauces.

A l'occasion d'une réunion d'experts de la restauration et de l'hôtellerie qui doit avoir lieu, demain, pour étudier ce problème, une rapide enquête a permis de mettre à jour un certain nombre de faits qui ne sont guère de nature à entretenir l'idée complaisante que l'on se fait du supposé souci particulier que l'on a de la bonne table dans "la belle province".

Déjà, le 23 juin dernier, un comité consultatif de l'Expo a abordé ce problème, dont il doit poursuivre l'étude demain en examinant des projets de programme et de budget de formation technique.

Pour cette étude, la Compagnie de l'Expo a invité non seulement des personnalités de l'industrie de la restauration et de l'hôtellerie comme MM. Eddy Prévost, secrétaire du bureau de direction de l'Association des restaurateurs du Québec, Gérard Delage, secrétaire du bureau de direction de l'Association des restaurateurs du Québec, et Jean Scmied, d'Eaton, prés. de la Société des chefs de cuisine et pâtisserie du Québec, mais également des responsables des services fédéral et provincial de placement — et des responsables du ministère québécois de l'Education, dont M. Paul Gérin-Lajoie lui-même.

L'invitation faite à M. Gérin-Lajoie et à d'autres personnalités responsables du ministère québecois de l'Education s'explique aisément par le simple fait qu'il s'agit d'un problème d'enseignement technique qui ne pourra être résolu que par une intervention de ce ministère.

Des subventions inutilisées

Il serait d'autant plus étonnant qu'une pareille intervention ne se fasse pas que cela signifierait l'inutilisation de subventions fédérales défrayant 75% des frais de construction et d'aménagement des écoles techniques. C'est M. Gérin-Lajoie lui-même qui a enlevé de haute lutte une prolongation de cette manne fédérale jusqu'en 1966.

Voici quelques faits qui permettent de se faire une idée du problème.

- Déjà, à l'heure actuelle, le secteur de la restauration et de l'hôtellerie souffre d'une carence de personnel qualifié que l'on peut estimer à 25% ou à 30%.
- En 1967, sur le terrain de l'Expo, il y aura 70 comptoirs "casse-croûte" ou stands de rafraichissements et 85 restaurants. Cela signifie 23,000 clients à servir.
- On estime que les visiteurs de l'Expo prendront 300,000 repas ou casse-croûte par jour (pour un sur le terrain de l'Expo, il y en aura 4 ou 5 à l'extérieur).
- Cela exige un personnel de plus de 7,000 personnes (compte tenu d'une marge de sécurité de 20%). En voici le décompte :

Chefs et cuisiniers	450
Aides-cuisiniers	930
Légumiers	140
Pannetiers et pâtissiers	140
Nettoyeurs	310
Plongeurs	675
Nettoyeurs de casseroles et éviers	310
Maitres d'hôtel (hommes et femmes)	140
Serveurs et serveuses	3270
Commis débarrasseurs et "de suite"	450
Caissiers et caissières	465

Voir RESTAURANTS en page 6

Shaw: on entreprend immédiatement la construction d'Habitat 67

M. Robert F. Shaw, sous-commissaire général de l'Exposition universelle, a annoncé ce matin que les travaux de construction de l'Habitat 67 sur la jetée MacKay vont commencer immédiatement. La compagnie Anglin-Norcross Limited est l'entrepreneur général de ce projet d'habitations urbaines. La valeur du contrat est d'environ 310,500,000.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Montréal ce matin, on a décrit l'Habitat comme étant une solution à deux pressants problèmes de notre temps, soit l'explosion de la population dans le monde et la croissance vertigineuse des populations urbaines.

On construira la "phase 1" de l'Habitat 67, comprenant 158 logements d'une à quatre chambres à coucher.

Le colonel Edward Churchill, directeur des installations de l'Expo et responsable de la construction de l'Habitat 67, a déclaré que "cette nouvelle et audacieuse conception d'habitations urbaines présentant un caractère intime tout en étant de forte densité" allait mener l'industrie canadienne à faire "oeuvre de pionniers" et qu'elle ouvrait "une nouvelle ère dans les techniques de la construction aussi bien au Canada que dans le monde entier".

De conception révolutionnaire, l'habitat 67 sera fait de 354 boites rectangulaires de béton précontraint, de 38'6" sur 17'6" sur 10', et qui seront fabriquées dans une usine que construira, sur l'emplacement même de l'Expo, la société Francon Limited. On terminera complètement l'intérieur des logements avant de les hisser et de les déposer à leur place au

voir SHAW en page 6

COFFRE A ARGENT

En métal gris, comprenant un plateau divisé en 7 compartiments pour la monnaie. Serrure à clef. Poignée à même le couvercle. Dimensions : 10" x 4⅜" x 7¼".

Prix rég. : $6.25

SPECIAL PILON $4.75

"Votre centre d'achats d'articles de bureau"

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-6261
806 E. Mt-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-7961

LOUEZ

des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.

VENTE
REPARATION
PIECES

Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES

GELINAS Compressors Inc.

4845, rue ST-DENIS AV. 8-0163

Stationnement gratuit à côté du magasin

8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

CORBEIL
SUR LA PLAZA

SOLDE FIN DE SAISON !
600 PAIRES DE SOULIERS

prix de rabais extraordinaire !

REG. 14.95 A 21.95 POUR

8.49 LA PAIRE

Choix de marques réputées. Des styles nouveaux — escarpin, à courroie, empeigne montante avec ou sans élastique, fabriqués en cuir de veau, daim d'été et filet. Talons jet, illusion, cubain et bas. Quelques-uns sont ouverts. Assortiment de blanc, beige et havane. Pointures 4 à 11, largeurs AA et B dans le groupe.

Aussi sacs à main, beige et blanc à moitié prix. $8.49

AU DEUXIEME

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Compte courant ou budgétaire si désiré

6500, rue Saint-Hubert. Tél. 279-1581
ANGLE BEAUBIEN

Stationnement gratuit

GARANTIE À VIE

MIDAS

- SI JAMAIS VOTRE SILENCIEUX DOIT ETRE REMPLACE, IL LE SERA SANS FRAIS.
- LA GARANTIE MIDAS CONTRE LA ROUILLE, LA CORROSION, LA PERFORATION, ETC. EST VALIDE A N'IMPORTE LEQUEL DES 469 ATELIERS MIDAS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.
- L'INSTALLATION DES SILENCIEUX EST GRATUITE ET SE FAIT SOUS VOTRE SURVEILLANCE.
- VERIFICATION RAPIDE ET GRATUITE DES AMORTISSEURS
- NOUS HONORONS LES CARTES DE CREDIT.

4495 Iberville
Angle Mont Royal
526-1627-8

850 boul. Labelle
Face Centre d'achats St-Martin
681-1601

6100 Upper Lachine
ouest de Girouard
481-0404

10,111 boul. Pie IX
nord du boul. Métro. olitain
321-7108-9

OUVERT TOUS LES JOURS 9 A.M. à 9 P.M. Sam 8 A.M. à 5 P.M.

Lun., Jeu., ven., 8 A.M. à 9 P.M. Mar., mer. 8 A.M. à 6 P.M. Sam., 8 A.M. jusqu'à midi

FAITS divers

Témoin important hospitalisé de toute urgence

Un individu âgé de 47 ans, qui était détenu par la police de Montréal en rapport avec la mort d'une femme de 58 ans, abattue d'un coup de feu, le 15 juillet dernier, a été transporté d'urgence à l'hôpital St-Luc, tôt hier matin.

L'homme, qui attendait de comparaître comme témoin important à l'enquête du coroner sur la mort de cette femme, a été atteint d'une crise cardiaque dans les cellules de la police.

Les autorités de l'hôpital St-Luc ont déclaré cependant que l'état du malade n'était pas critique. L'enquête du coroner, qui devait se tenir hier, a été remise sine die.

L'individu était détenu en rapport avec la mort de Mme Mary Zaess, domiciliée au 3726 rue Coloniale. Celle-ci avait été abattue d'un coup de feu, tiré d'une carabine de calibre .20.

La police a révélé que l'homme appréhendé à la suite de cet homicide habitait avec Mme Zaess.

Une auto heurte un arbre : 2 morts

Mme Diane Prud'homme, âgée de 19 ans, du 4340 rue Wellington, à Verdun, et M. Jacques Harding, également âgé de 19 ans, du 162 rue Riel, à Verdun, se sont tués, hier après-midi, alors que l'auto dont ils étaient les deux seuls occupants a heurté un arbre. L'accident est survenu à Ste-Martine, dans le rang Touchette.

Victime de l'onde

VALLEYFIELD (J.-D. G.) — Un vétérinaire de St-Hyacinthe, M. Paul Carignan, âgé de 36 ans, s'est noyé dans le lac St-François, peu avant 4 h. hier après-midi, après être tombé de son embarcation en mouvement à la suite d'une fausse manoeuvre, semble-t-il. La tragédie est survenue à 500 pieds environ de la plage Hungry Bay, à St-Stanislas-de-Kostka, à quelques milles au sud de Valleyfield. L'homme-grenouille Robert Clavel a repêché le corps peu de temps après. La mort a été constatée par le Dr Gaétan Gauthier, coroner du district. Les agents de la Sûreté provinciale et ceux de la police de Valleyfield se sont rendus sur les lieux.

été transporté à l'hôpital Reine-Elisabeth, souffrant d'un choc nerveux ainsi que de blessures à un oeil et aux côtes. L'impact a provoqué un déplacement de la charge de tuyaux qui a écrasé la cabine du camion-remorque.

Deux maniaques du feu, à St-Lazare

Le détachement de Dorion de la Sûreté provinciale tente, depuis hier après-midi, de retracer les allées et venues de deux suspects que l'on soupçonne de se promener avec un lance-flammes pour ainsi menacer la sécurité des gens et des immenses bois qui entourent cette région. Selon certains habitants de St-Lazare, deux dangereux individus, utilisant un camion vert, de l'année 1957 ou 1958, se sont promenés sur le chemin Ste-Angélique, montrant un lance-flammes bien allumé. Après une première enquête, la PP déclare n'avoir localisé qu'un petit arbre fraîchement calciné et qui aurait été allumé au moyen d'un combustible qui pourrait être du naphta. Aussi, les policiers surveillent la pépinière de l'endroit afin qu'elle ne soit pas la proie de ces deux "maniaques du feu".

L'évadé s'est bel et bien suicidé

MATANE. (PC) — Lautopsie pratiquée hier sur le corps de Roger-Emilien Côté, âgé de 35 ans, a prouvé que celui-ci s'était tiré deux balles dans la tête plutôt que de se rendre à la police et que l'arme utilisée était un revolver de calibre .47 magnum.

Côté et Antoine Levasseur avaient réussi une spectaculaire évasion de la prison de Québec, le 3 juin dernier. Levasseur avait été retracé un peu plus tard dans les bois, près de St-Alexis-des-Monts, dans la région de Louiseville.

La police a déclaré qu'elle avait entrepris d'actives recherches pour rattraper Côté, en effectuant une battue dans la région de Matane pour retrouver les auteurs d'un vol à main armée commis dimanche dernier aux Méchins, près de cette municipalité située à quelque 250 milles au nord-est de Québec.

Dans cette même chasse à l'homme, deux frères, Albert, 34 ans, et Guy Bourget, 28 ans, ont été capturés et seront accusés de vol à main armée.

Côté est mort mardi dans un hôpital de Matane. Le Dr Jean-Raoul Gagnon, coroner du district de Matane, a retardé à la semaine prochaine le reste de l'enquête afin de donner la chance à la PP de pouvoir interroger un certain nombre de témoins.

Il succombe à ses blessures

Un jeune homme âgé de 17 ans, a succombé, la nuit dernière, aux multiples blessures qu'il s'est infligées dans un accident impliquant trois véhicules sur la route Trans-Canada à la sortie de St-Laurent.

La victime, Roger Sturman, du 4990 avenue Powel à Ville Mont-Royal, était passager dans l'auto que conduisait son frère. Leur véhicule a heurté un camion en stationnement sur la route tandis qu'un troisième véhicule a heurté à son tour l'arrière de l'auto de la victime.

Michel Sturman a subi de graves blessures et il repose dans un état critique à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville.

Un marin blessé dans une bagarre

Un marin a été transporté à l'hôpital Notre-Dame ce matin à la suite d'une bagarre qui a éclaté vers 3 h. 30 sur un bateau finlandais amarré dans le port de Montréal. La victime, Gunmar Damsten, 28 ans, de Finlande, souffre d'une fracture du crâne. Il aurait été frappé à la tête avec un bâton par le premier maître à bord. Ce dernier, qui est détenu par les autorités policières, a révélé qu'il avait frappé Damsten en tentant de séparer deux marins qui se battaient.

Camionneur blessé à un passage à niveau

Un accident, qui aurait pu facilement être plus grave, s'est produit, vers 5 h. hier après-midi, au passage à niveau de la rue St-Ambroise, près de la rue St-Augustin, impliquant une locomotive des Chemins de fer nationaux et un camion-remorque de la cie J.-A. Doré de Montréal, chargé de tuyaux. Au moment de l'accident, la locomotive se dirigeait seule vers les hangars. Le chauffeur du camion, M. Ronald Beaulieu, 40 ans, du 3317 rue St-Ambroise, a

Cambriolages

Deux cambriolages seulement ont été commis la nuit dernière.

A la résidence de Me Roger Lalonde, 2600, rue St-Gérard, des cambrioleurs se sont emparés de divers articles pour une valeur de $1,200. Me Lalonde était absent de son domicile au moment du vol.

M. Robert Chevalier, domicilié au 6317, rue Fabre, a révélé à la police qu'il s'était fait voler son automobile, stationnée devant sa maison. Le véhicule contenait pour $1,000 de produits pharmaceutiques.

Un enfant à bicyclette tué par une auto

Un enfant de 10 ans, Ronald Juss, 3272 Montée des Sources, est mort hier soir vers 8 h. à l'hôpital Royal Victoria où il avait été transporté vers 6 h., après avoir été renversé par une voiture alors qu'il circulait en bicyclette sur la Montée des Sources, au nord de la route Trans-Canada, à Dollard des Ormeaux.

RESTAURANTS

SUITE DE LA PAGE 3

Sous-directeurs d'établissement	155
Barmen	110
Garçons serveurs de bar	299
	7844

● Le "Répertoire des cours pour personnel de restaurants et d'hôtel" de l'Association canadienne du Tourisme (éd. 1965) révèle que le Québec fait assez piètre figure, par rapport à d'autres provinces, dans le domaine de la formation technique de ce personnel.

—McGill (Ecole d'agriculture et Ecole de Sciences ménagères) : cours de 4 ans de "gérance" en alimentation et seminars d'administrateurs (1 journée);

—Ecole des Métiers de la rue Saint-Denis, à Montréal : cours de 2 ans pour la formation de cuisiniers et de boulangers ou pâtissiers ;

—Association des Restaurants du Québec : cours de perfectionnement (15 jours) en administration hôtelière destinés particulièrement aux épouses et filles d'hôteliers ; cours de 5 jours, à Montréal et à Québec, pour propriétaires de restaurants et pour cuisiniers (l'Association projette d'instituer des cours sur le service de table) ; séries de cours d'après-midi (en collaboration avec la Brasserie Molson), à Montréal seulement, sur les desserts, la cuisine en général sur la préparation des tartes.

C'est tout.

Des cours d'hôtellerie doivent être inaugurés par le gouvernement du Québec en octobre prochain.

L'Ecole des Métiers de la rue Saint-Denis prépare moins de 100 cuisiniers, boulangers ou pâtissiers par année.

On est donc loin de 1,330 cuisiniers qui seront nécessaires en 1967.

A la recherche d'un vieillard disparu

L'ISLET. (PCI) — Des agents de la Police provinciale et des citoyens de la région de l'Islet ont organisé une battue, hier, afin de retrouver M. Ulric Dubé, 76 ans, qui est disparu de son domicile depuis lundi dernier.

M. Dubé, un célibataire vivant seul dans une maisonnette, n'a pas été revu depuis lundi et on s'interroge sur ses allées et venues. Des voisins ont constaté que la porte de la maison de M. Dubé était cadenassée et que le poêle était allumé. On croit que le vieillard a pu s'égarer dans les bois de St-Omer de l'Islet.

SHAW

SUITE DE LA PAGE 3

moyen d'une grue géante. Les logements pèseront jusqu'à 85 tonnes.

En outre, les cuisines des 158 logements seront également des pièces autonomes dont tous les accessoires seront parties intégrantes. Ces cuisines préfabriquées seront les premières du genre au monde. L'adjudicataire du contrat est Frigidaire of Canada Limited qui a consenti à les livrer à l'Expo aux prix des appareils courants les moins chers, ce qui représente pour l'Expo une économie de $200,000 environ.

Les salles de bains seront aussi des pièces préfabriquées autonomes. Les accessoires seront moulés en fibre de verre.

Participaient aussi à la conférence de presse: MM. J. E. Harrington, président de Anglin-Norcross Limited; David Fitzgerald, responsable des projets de Francon Limited; Edouard Fiset, architecte en chef de l'Expo, et Moshe Safdie, architecte-conseil.

Les travaux d'excavation sur la jetée MacKay doivent commencer immédiatement. Une grue, conçue spécialement pour la construction de l'Habitat 67, sera livrée en octobre par la maison Dominion Bridge. Elle sera montée sur une tour de 70' par 70' par 70' et roulera sur un système de rails d'une largeur de 70' La construction de l'usine de béton précontraint de Francon doit se terminer bientôt et entrera en service en novembre. On commencera à hisser les premiers logements préfabriqués dès janvier 1966.

On s'attend que l'Habitat 67 sera terminé en octobre 1966. Le coût total prévu est de $13,500,000.

LAVAL

SUITE DE LA PAGE 3

Il est facile d'imaginer que cette autre proposition, encore plus audacieuse, a été de nouveau balayée par un même vote majoritaire de 15 contre 6, et sans aucune autre forme de discussion...

Salaire de $18,000 au maire de Laval

Parmi les autres dispositions qui ont été adoptées, mentionnons celle qui fixe les salaires des membres du conseil élus pour une période de quatre ans. Ainsi, le maire recevra $3,000 comme membre du conseil et une allocation de dépenses annuelles de $1,500, plus $9,000 comme maire et président du comité exécutif, et une allocation de $4,500 pour ses dépenses; soit un grand total de $18,000.

Les quatre membres siégeant sur le comité exécutif toucheront, salaires et dépenses inclus, des sommes de $15,000 par année. Enfin, les conseillers percevront $4,500, soit $3,000 comme salaire et $1,500 en dépenses.

Le bill prévoit également que le conseil nomme le gérant et détermine son traitement, ainsi que les conditions et les modalités de son engagement par le vote des deux tiers de ses membres.

Enfin, à compter de la prochaine élection, tout conseiller devra demeurer dans le quartier où il se présente.

Petit bingo à la prison de Bordeaux

par Gilles Pratte

C'était hier soir petit bingo à la prison commune de Bordeaux. Pendant une couple d'heures, les détenus ont chahuté dans leurs cellules, criant à leurs fenêtres : "Gestapo !", "On veut manger" et d'autres choses qui devaient être tout aussi intéressantes, mais qui, malheureusement, étaient inaudibles de la rue.

De temps en temps, des éclairs traversaient certaines fenêtres de l'aile orientale de la prison en étoile. C'était vraisemblablement des prisonniers qui tentaient de mettre le feu à leurs draps ou qui, plus osés et prêts à coucher sur la dure, voulaient que le matelas y passe.

Les prisonniers de Bordeaux ne sont pas sans voix, mais le malheur veut qu'elle ne porte pas clairement jusqu'à la rue. Et, comme les autorités de la prison sont restées, hier soir, muettes comme carpes, il a été impossible de savoir de quoi les détenus se plaignent exactement.

Certains rieurs ont prétendu que les gars de Bordeaux s'ennuient de leur petit ami Lucien Rivard.

En tout cas, une foule importante que la police de Montréal a été appelés à diriger et à contrôler, à l'extérieur des grilles, s'est offert le spectacle un peu navrant d'hommes en cage criant après leur liberté.

Il semble toutefois que leur message n'ait pas été compris de tout le monde. Alors qu'ils criaient : "On veut manger !", un policier de Montréal, qui était dans la rue, a simplement commenté "Ils mangent mieux que nous autres. C'est pas pour rien que les robineux s'arrangent pour aller passer l'hiver là".

Les prisonniers n'ont pu mener leur chahut que séparément, confinés, qu'ils étaient, chacun dans leur cellule.

Aucun autre corps policier n'a été appelé sur les lieux, étant donné que, dans ces conditions, il pouvait difficilement être question d'une émeute du genre de celle qu'a connue le pénitencier de St-Vincent-de-Paul, l'année dernière.

Le bingo s'est donc résumé en une soirée de cris à travers les grilles et en de vaines tentatives visant à mettre le feu à la maison.

Saulnier: "Les Montréalais n'ont pas de leçon à recevoir du maire de Granby!"

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, a riposté hier à M. Paul-O. Trépanier, architecte et maire de Granby, qui avait critiqué, la veille, l'administration Drapeau-Saulnier au cours de sa conférence devant les membres du club Kiwanis-St. George.

1 — L'architecte Trépanier avait dit que l'administration montréalaise devrait transformer l'île Notre-Dame en parc, une fois l'Expo 1967 terminée, au lieu d'y laisser construire des conciergeries. M. Saulnier répond carrément que les Montréalais n'ont pas de leçon à recevoir du maire de Granby à ce sujet.

2 — Et M. Trépanier avait de nouveau dénoncé le projet Habitat '67. Il avait déclaré, une fois de plus, son opposition à l'octroi de subventions en vue de la construction de logements destinés aux riches. M. Saulnier se révèle aussi opposé au projet Habitat '67, mais non sans décocher quelques flèches à l'endroit de M. Trépanier.

Voici, intégralement, la déclaration de M. Saulnier :

"Le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier, s'agite. Il s'est donné pour mission de montrer aux Montréalais le soin qu'ils doivent prendre des espaces libres.

"Je dois lui rappeler que, dans ce domaine, les Montréalais n'ont pas de leçon à recevoir du maire de Granby. En effet, les Montréalais consacrent annuellement à ces fins trois fois plus (per capita) que les citoyens de Granby. Le pourcentage du territoire de Montréal consacré aux parcs publics est presque deux fois plus élevé qu'à Granby.

"La décision de disposer des terrains de l'île Notre-Dame après l'Expo, sera prise à Montréal et non pas à Granby. Qu'il suffise de rappeler à M. Trépanier qu'il faudra, après 1967, concilier des impératifs financiers avec ses aspirations bucoliques.

"Si je suis encore ici à ce moment-là, je ne manquerai pas de tenir compte des souhaits de M. Trépanier. Qu'il ne s'énerve pas en attendant.

"Quant au projet Habitat '67, je suis de son avis. Par contre, d'autres architectes croient qu'Habitat est valable.

"Contrairement à M. Trépanier, je ne suis pas de ceux qui pensent que l'univers doive obligatoirement être façonné à mon goût personnel".

METRO

SUITE DE LA PAGE 3

ques pouces. Hauteur maximum : 16 pieds. Quant aux stations souterraines, elles seront constituées de tunnels largeur de 23 pieds et quellarges de 44 pieds et longs de 500 pieds.

Seulement 30 p. 100 des tunnels a été construit en tranchée ouverte, comme c'est le cas depuis hier matin, à l'intersection de la rue Vitré et du boul. St-Laurent, intersection fermée à la circulation pour quatre semaines.

La répartition des stations qui compteront 123 escaliers mécaniques ? Les noms officiels ? Ligne "est-ouest" : Frontenac, Papineau, Beaudry, Berri-Demontigny, St-Laurent, Place des Arts, Mcgill, Peel, Guy, Atwater; Ligne "nord-sud-est-ouest" : Bourassa, Sauvé, Crémazie, Jarry, Jean-Talon, Beaubien, Rosemont, Laurier, Mont-Royal, Sherbrooke, Berri-De-Montigny, Champ-de-Mars, Place d'Armes, square Victoria, Bonaventure;

Ligne "Longueuil" : Berri-DeMontigny (quai à 80 pieds de profondeur), île Ste-Hélène et Rive-sud.

Le prix des trois lignes, de l'équipement fixe, du matériel roulant et de l'équipement connexe ? Le conseil qui a donné carte blanche au comité exécutif a jusqu'ici siégé à trois reprises pour voter des crédits qui atteignent maintenant $213,700,000.

Buffet sur le lac
TOUS LES SAMEDIS, DE 7 h À 10 h 30 DU SOIR
Des chefs chevronnés prépareront un buffet chaud et froid, succulent et varié, servi au bord du lac Dupuis, dans la vaste salle à manger de l'Estérel.
Et vous danserez aux accords de l'orchestre de Paul Natar
l'Estérel
A une heure au nord de Montréal, par l'autoroute (sortie 29)
Réservez tôt. Ligne directe: UN 6-8224.

INSTITUT ALIE
ANNEES D'EXPERIENCE
2850 est, rue SHERBROOKE, Montréal 24 – Tél. 527-3631
COURS DU JOUR (GARÇONS ET FILLES)
COURS PREPARATOIRE aux études supérieures pour les élèves de 11e classique, scientifique ou l'équivalent. Jour seulement.
COURS SCIENTIFIQUE : 8e - 9e - 10e - 11e.
COURS GENERAL : 8e - 9e - 10e - 11e.
COURS COMMERCIAL : 10e - 11e - 12e.
1. Ecole reconnue par le ministère de l'Education.
2. Allocation de $200 des commissions scolaires.
3. Allocation de 10.00 par mois aux étudiants de 16 et 17 ans.
4. Service complet d'orientation scolaire.
5. Laboratoire moderne, amphithéâtre.
6. Activités culturelles et sportives.
En 1964-65 plus de 2500 étudiants ont profité de la haute qualité de nos cours et de la compétence de nos professeurs.
Les mêmes cours se donnent aussi le soir ou par correspondance
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS – INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT! 527-3631

À COMPTER DU 26 JUILLET
VOUS COMPOSEREZ DE NOUVEAUX NUMÉROS DE SERVICE
SERVICE INTERURBAIN "0" (zéro)
SERVICE DES RENSEIGNEMENTS 411
SERVICE DES RÉPARATIONS
CENTRAUX DE MONTRÉAL 611
*CENTRAUX DE BANLIEUE 4104
*Les abonnés de banlieue inscrits dans les annuaires suivants:
Banlieue est — Île-Jésus
Banlieue ouest — Rive sud
BELL

CHALETS VICEROY MAISONS

Le plus nouveau modèle ajouté à notre terrain d'étalage de Chomedey, le "BLUEWATER"
$93.00 comptant. Mensualités de seulement $43.00
Les chalets d'été Viceroy sont les plus attrayants — En fait, ils surpassent tous les autres sur le marché, et par leur structure, ils sont également les meilleurs !
★ Murs en cèdre rouge massif de la Colombie canadienne.
★ Fenêtres en acier Rusco, de renommée mondiale.
★ Portes robustes, renforcées, type pour habitations.
★ Poutres apparentes massives en pin Douglas (protection pour régions à fortes chutes de neige).
★ Bardeaux anti-tempête John's Manville type robuste qui DURENT et DURENT... et sont GARANTIS POUR 10 ANS.
★ GARANTIE ECRITE AVEC CHAQUE COTTAGE.
BONI DE PRESENTATION OFFERT SUR CE MODELE... CE MOIS-CI SEULEMENT
VOYEZ NOTRE CHOIX COMPLET DE MAISONS D'ETE POUR 1965 ACTUELLEMENT EXPOSEES ! CATALOGUE ILLUSTRE EN COULEURS .50
Philipp Geerts
★ AGENT AUTORISE ★ DES CAMPS PREFABRIQUES VICEROY
1365, boulevard LABELLE, CHOMEDEY 688-9950

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 45%
Vente annuelle de
PRODUITS DE BEAUTÉ
Helena Rubinstein
Achetez-en un... et profitez-en pour en essayer un autre!
POUR AVOIR DE TRÈS LONGS CILS!
Achetez le mascara Long-Lash 3.00
Essayez gratuitement l'huile pour enlever le mascara
UNE BEAUTÉ NATURELLE TOUTE LA JOURNÉE!
Achetez le fond de teint liquide Silk Fashion 2.00
Essayez gratuitement la poudre Silk Fashion pour le visage
CRÈME DÉPILATOIRE POUR LE VISAGE!
Achetez Nudit avec Super-Finish 2.00
Essayez gratuitement la poudre de talc pour le bain Heaven Sent
UN SHAMPOOING COLORANT À L'ACTION PERMANENTE!
Achetez Tintillate 1.75
Essayez gratuitement la crème peroxydée spéciale
TRAITEMENT DE BEAUTÉ EN PROFONDEUR!
Achetez Deep Cleanser 1.75
Essayez gratuitement la lotion "Herbal" pour l'épiderme
LES COMÉDONS DISPARAISSENT!
Achetez les grains de beauté à l'action nettoyante 1.50
Essayez gratuitement la lotion "Water Lily" pour les pores
ENVELOPPEZ-VOUS D'UN NUAGE PARFUMÉ!
Achetez la rosée Eau de Parfum Heaven Sent 2.75
Essayez gratuitement la poudre de talc pour le bain Heaven Sent
LA MÊME FRAÎCHEUR TOUTE LA JOURNÉE!
Achetez le désodorisant-antisudoral Roll-Dry à bille, Perfume en crème ou Perfume à vaporiser 1.50
Essayez gratuitement l'Eau de Parfum Heaven Sent
POUR AVOIR DE BEAUX YEUX!
Achetez la crème spéciale pour les yeux 1.75
Essayez gratuitement l'extrait "Herbal"
PROFITEZ DE CES PRIX D'AUBAINE POUR ACHETER DIFFÉRENTS PRODUITS
pour quelque temps seulement
Helena Rubinstein
Dans les grands magasins à rayons et pharmacies

CAHIER No 3 / PAGES 27-40 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, JEUDI 22 JUILLET 1965 — 81e ANNEE — No 167

AUTOUR DU MONDE

Suicide à la bonze

SEOUL. (AFP) — Pour protester contre la normalisation des relations entre la Corée du Sud et le Japon, un Sud-Coréen s'est donné la mort par le feu, à la manière des bonzes vietnamiens. L'incident s'est produit hier à Séoul, devant l'édifice de l'Assemblée nationale. La victime, membre du parti minoritaire "Association du vent d'automne", est décédée quelques heures après son admission à l'hôpital.

Succès en Malaysia

LONDRES. (UPI) — Le ministre britannique de la Défense, M. Denis Healy, a déclaré hier que les troupes britanniques, malaysiennes, australiennes et néo-zélandaises, avaient récemment remporté beaucoup de succès dans leurs opérations visant à intercepter les troupes indonésiennes qui participaient à des raids. M. Healy a précisé que malgré le fait que 50,000 Britanniques étaient en poste depuis deux ans en Malaysie, moins de 50 d'entre eux avaient perdu la vie durant cette période, tandis que les pertes indonésiennes sont très élevées.

Des bourses "Adlai Stevenson"

WASHINGTON. (AFP) — Le président Johnson a annoncé hier qu'il envisage de créer des bourses "Adlai Stevenson" qui permettraient à des jeunes gens choisis dans tous les pays du monde d'effectuer des stages aux Nations unies. M. Johnson a également évoqué la possibilité d'élever un monument à la mémoire de l'ancien délégué des USA à l'ONU. Le chef de la Maison Blanche a fait part de ces deux nouvelles dans un discours prononcé devant les délégués à une conférence nationale sur l'éducation.

Un soviétique "capitaliste"

MOSCOU. (Reuter) — Le capitaine de la flotte de pêche soviétique pour l'Antarctique vient d'être accusé d'avoir pris ses aises dans la piscine de son bateau alors que ses marins travaillaient dans des conditions telles que deux d'entre eux sont morts. Considéré jadis comme un héros national pour avoir réussi, après la deuxième guerre, à remettre sur pied la flotte de pêche russe, le capitaine est maintenant accusé d'inefficacité et de dictature. Il est responsable de n'avoir pas équipé les navires pour la pêche en contrées chaudes quand normalement les bateaux étaient équipés pour l'Antarctique.

Jeune homme de 101 ans

CHICAGO. (PA) — James Mancuso, un citoyen d'origine italienne, a subi hier une légère intervention chirurgicale et deux heures plus tard, il prenait un repas substantiel et parlait de quitter l'hôpital. Mancuso est âgé de 101 ans. C'est l'être le plus extraordinaire que j'aie rencontré, a déclaré le chirurgien qui venait de l'opérer pour la prostate. Mancuso, qui cultive maintenant son jardin depuis qu'il a pris sa retraite il y a 10 ans, pourra quitter l'hôpital dans quelques jours.

Leader somalien en Chine rouge

PEKIN. (Reuter) — Le président de la Somalie, M. Aden Abdullah Osman, a reçu un accueil enthousiaste à son arrivée à Pékin hier en vue d'effectuer un voyage officiel en Chine. M. Osman est le deuxième leader afro-asiatique à se rendre en Chine depuis l'ajournement de la conférence d'Alger le mois dernier. Il a été accueilli à l'aéroport notamment par le premier ministre Chou En-lai. Il y a une semaine, c'est le premier ministre de l'Ouganda qui effectuait une visite semblable.

Après l'émeute sanglante d'hier, Athènes est résolue à mater brutalement les partisans de M. Papandreou

ATHENES. (AFP, PA, UPI) — Le nouveau premier ministre de Grèce a menacé aujourd'hui de recourir à des mesures extrêmes pour mater les partisans du leader destitué M. Papandreou, lesquels ont organisé hier la pire émeute qu'ait connue la capitale hellénique depuis des années. Des bagarres d'une extrême violence ont duré trois heures et ont fait un mort et 150 blessés dont 83 grièvement. Deux cents arrestations ont été effectuées.

Quelques jets de pierres ont provoqué une réaction très violente des policiers.

En quelques minutes, tout le centre d'Athènes, de la place de la Constitution à la place de la Concorde, était en état de siège.

Pourtant, rien ne laissait présager que la manifestation changerait les rues d'Athènes en véritable champ de bataille. La marche des étudiaants, organisée en faveur de l'ancien premier ministre Georges Papandreou, avait finalement été permise par la police, mais un imposant service d'ordre en surveillait le déroulement. La 200 grenades de gaz lacrymogènes ont été lancées contre les manifestants. Deux kiosques à journaux ont été incendiés, des pare-brises d'autos brisés et des vitrines de magasins fracassées.

Le manifestant qui a succombé à une blessure à la tête est un étudiant de l'Ecole des hautes études commerciales, Sotirios Toroulias, âgé de 23 ans.

Ordres sévères

Visiblement, la police avait reçu l'ordre de mater avec rudesse la manifestation, probablement afin d'en finir avec l'agitation devenue quotidienne depuis le renvoi du premier ministre Georges Papandreou et son remplacement par M. Novas.

Il semble assuré que des éléments extrémistes ont exploité à fond de train une situation favorable aux bagarres.

A Salonique

Une autre manifestation s'est déroulée hier soir à Salonique où plus de 20,000 personnes se sont réunies au stade municipal. Aucun accident regrettable n'est toutefois survenu.

Un mannequin représentant le premier ministre Novas a été brûlé, et on a promené un âne sur la selle duquel on avait inscrit d'un côté "Novas" et de l'autre "Dovas" (le général Dovas fut le chef du gouvernement qui présida aux élections de 1961).

Les manifestants ont porté un portrait géant de Papandreou et des pancartes sur lesquelles étaient inscrits les slogans : "Unité, démocratie, Papandreou, nous sommes avec toi pour une lutte inexorable, référendum".

Novas accuse Papandreou

Le premier ministre Athanasiadis Novas s'est dit profondément affligé de la mort de l'étudiant tué, la nuit dernière, au cours de la bagarre avec les forces de l'ordre. "Il est une victime des mots d'ordre incendiaires de M. Papandreou" a-t-il dit.

"M. Papandreou avait déclaré dès le début qu'il descendrait dans la rue, a ajouté M. Novas. Il devait s'attendre à ce que les choses en viennent là où elles en sont arrivées et que le contrôle de la foule passerait entre d'autres mains".

Plus tôt, M. Papandreou avait déclaré que le gouvernement Novas ne s'est pas contenté d'être le gouvernement de la trahison, il est devenu le gouvernement du sang. Il doit disparaître de la face de la terre. Il doit rendre compte de ses crimes.

Ce à quoi M. Novas a répondu: "Nous ne sommes pas, nous le gouvernement du sang, mais Papandréou, lui, est l'opposition du sang, l'instigateur des événements de ce soir."

Le gouvernement, a encore dit M. Novas, a épuisé toute sa bonne volonté en autorisant la libre expression d'opinion des partisans de M. Papandréou dans les limites de la loi, mais à partir du moment où ces limites sont violées de façon aussi criminelle, les mesures qui seront prises dorénavant seront plus sévères.

Appel au peuple grec

"Des dangers évidents menacent notre pays. La division et la démagogie ont toujours été nos ennemis à l'intérieur. Ne leur permettons pas de prévaloir dans la situation présente", a déclaré hier soir le premier ministre Novas dans un appel radiodiffusé au peuple grec.

Telephoto PA

La violence régnait à Athènes

La police a rudement mis fin à une manifestation hier soir à Athènes quand une paisible "marche" en faveur de l'ancien premier ministre Papandreou a tourné à la bagarre. Un premier bilan établissait ainsi le nombre des victimes: un mort (d'une blessure à la tête), au moins 150 blessés et plus de 200 arrestations.

Sir Alec DOUGLAS-HOME vient d'annoncer qu'il démissionne du poste de leader de l'opposition conservatrice en Grande-Bretagne. Des porte-parole du parti disent que dès la séance des Communes, ce soir, Sir Alec prendra place parmi les "back benchers". Il n'entend pas solliciter un nouveau mandat à la tête du parti conservateur britannique, ce qui suppose que le parti devra procéder prochainement à l'élection par vote secret d'un nouveau chef. Il se pourrait que d'ores et déjà les nominations soient ouvertes.

La conférence interaméricaine de Rio de Janeiro a été ajournée

WASHINGTON. (AFP) — Le conseil de l'Organisation des Etats américains a décidé hier par une majorité de 14 voix d'ajourner la conférence interaméricaine extraordinaire qui devait s'ouvrir à Rio de Janeiro le 4 août.

Un projet de résolution à cet effet prévoit en outre qu'une nouvelle date doit être fixée d'ici 60 jours et que la conférence devra avoir lieu dans le courant de l'année 1965.

Contrairement aux indication données mardi au sein de la commission préparatoire, les Etats-Unis ont voté avec la majorité. Cinq pays ont voté contre le projet d'ajournement. Ces pays sont l'Argentine, le Chili, la Colombie, l'Equateur et l'Uruguay. Le Brésil s'est abstenu.

Le projet de résolution a été présenté au conseil par le représentant du Brésil, l'ambassadeur Ilmar Penna Marinho, qui préside la commission préparatoire de la conférence.

Vietnam: des avions américains détruisent un pont à moins de 42 milles de la frontière de la Chine

SAIGON. (PA, UPI, AFP) — Alors que le "sommet" secret avec McNamara se poursuit à Washington et que le bruit court de plus en plus que les effectifs américains au Vietnam seront augmenté de 100,000 hommes, les raids au Nord-Vietnam se rapprochent dangereusement de la frontière chinoise.

Trois "Thunderchiefs" ont bombardé ce matin un pont sur la route qui relie Lao Kay, sur la frontière chinoise, à Hanoi. Ce pont est situé à 25 milles au nord de Yen Bay, et à seulement 42 milles du territoire de la Chine. Un porte-parole du commandement américain à Saigon a dit qu'il s'agit là du raid le plus poussé effectué au Nord-Vietnam depuis le début des attaques. Lao Kay est à 162 milles au nord de la capitale nord-vietnamienne.

Le seul autre raid effectué au Nord-Vietnam aujourd'hui a pris comme cible Cao Then, à 60 milles au nord de la 17ème parallèle. Huit "F-4 Starfighters" ont participé à cette sortie qui a causé des dégâts à des baraquements militaires et à une vingtaine d'édifices.

Huit "F-100" ont participé à une autre sortie dévastatrice, mais cette fois au Sud-Vietnam, soit à Ca Mau à l'extrémité sud du pays. Quelque 15 Vietcongs ont été tués, 24 bâtisses ont été démolies et 21 autres ont été endommagées.

Huit autres "F-100" se sont joints à des appareils de l'aéronavale américaine et ont pilonné des positions ennemies à 65 milles au nord-est de la capitale. On croit avoir tué un "certain nombre" de Vietcongs.

Pour la quatrième nuit consécutive, les guérilleros se sont pris à la première division d'infanterie américaine stationnée près de la base de Bien Hoa. Ils ont tenté d'investir le secteur qu'occupe le 2ème bataillon du 18e régiment, mais en vain. Bien qu'on refuse de révéler le nombre des pertes chez les Américains, on annonce que deux soldats ont été blessés par une grenade qui a ricoché sur un mur et qui est retombée dans leur retranchement.

Pour la cinquième fois en moins de cinq semaines, des bombardiers B-52 de la base du Guam ont semé 500 tonnes de bombes au-dessus de la désormais célèbre zone "D". Il s'agit de manoeuvres de harassement contre le Vietcong, explique un porte-parole militaire.

Sur le front diplomatique

Le haut-commissaire du Ghana à Londres vient d'arriver à Rome, en route pour Hanoi. Il est l'envoyé personnel du président Nkrumah qui, comme on sait, avait été invité à Pékin il y a quelques semaines. Le haut-commissaire, M. Kwesi Armah, se dit optimiste. "Tout le monde veut la fin de l'impasse au Vietnam, a-t-il déclaré, et tout indique que les Russes aussi veulent la fin des hostilités."

De son côté, l'ambassadeur itinérant américain Averell Harriman a quitté Bruxelles aujourd'hui. Il vient de Moscou où ses entrevues particulières avec le premier ministre Kossyguine ne semblent pas avoir changé grand-chose. On se contente de répéter qu'on comprend la situation de l'un et de l'autre.

Officiellement, Malraux ne parlera pas du Vietnam durant sa visite en Chine

PARIS. (AFP-UPI) — Le gouvernement français a nié hier que le président de Gaulle ait envoyé à Pékin le ministre des Affaires culturelles, M. André Malraux, en mission de paix secrète au sujet du Vietnam.

Malgré le démenti, la rumeur veut que M. Malraux tente de persuader les dirigeants chinois d'accepter les pourparlers de paix.

M. Malraux, qui fut déjà communiste avant de devenir gaulliste, est l'un des confidents du général de Gaulle. Il est arrivé hier à Pékin à l'occasion de son voyage effectué "à titre privé" en Extrême-Orient.

En arrivant de Canton par avion, M. Malraux a déclaré qu'il espérait rencontrer les dirigeants communistes chinois. Il est le premier ministre français à se rendre en Chine depuis que les communistes ont pris le pouvoir en 1949 malgré le fait que la France ait établi des relations diplomatiques avec Pékin il y a 18 mois.

Le ministre de l'Information, M. Alain Peyrefitte, a précisé aux journalistes, que les conversations qu'aura M. Malraux à Pékin ne porteraient pas sur la conjoncture actuelle en Asie du Sud-Est.

C'est donc aux problèmes généraux et fondamentaux à long terme que seront consacrés les entretiens de Pékin. Comme l'a souligné le ministre de l'Information, M. Malraux a connu jadis personnellement les principaux dirigeants actuels de la Chine à une époque où, persécutés par les autorités, ils entamaient la lutte qui les a conduits au pouvoir. De ce fait, les conversations auront un grand intérêt personnel et d'ordre général.

Selon certaines sources françaises, il ne fait aucun doute que M. Malraux s'est rendu à Pékin en vue d'essayer d'améliorer les relations entre la France et la Chine. Depuis que les relations ont été rétablies l'an dernier, on trouve désappointants, en certains milieux, les contacts qui ont été établis.

Il y a eu échange de missions commerciales et culturelles, mais dans le domaine politique proprement dit, les relations ont été insignifiantes. Jusqu'à maintenant, Pékin est resté sourd aux appels de la France suggérant la tenue de pourparlers de paix sur le Vietnam.

"Early Bird" modifie ses tarifs

WASHINGTON. (AFP) — La compagnie des satellites de communications (COMSAT) a fait savoir hier qu'elle met en vigueur, à partir du 26 juillet, de nouveaux tarifs pour son satellite "Early Bird" de communications transatlantiques.

La "COMSAT" annonce également que désormais, la durée minimum de location de ses circuits passe de 30 à 10 minutes.

Les nouveaux tarifs sont les suivants :

Service télévision dans un seul sens :

Heures de pointe : (de 7 h. a.m. à 4 h. p.m., la semaine) 3,000 dollars pour les premières dix minutes, 48 dollars par minute supplémentaire.

En dehors des heures de pointe : 1,800 dollars pour les premières 10 minutes, 32 dollars par minute supplémentaire.

Service télévision dans les deux sens :

150 pour cent du tarif des transmissions en un seul sens.

Le professeur-espion

Gerald Brooke, entre deux gardes, comparaît devant le tribunal de Moscou. Agé de 27 ans, il a plaidé coupable à l'accusation d'avoir distribué des imprimés de propagande anti-soviétique. La peine dont il est passible peut varier de six mois à sept ans de prison. M. Brooke enseignait le russe dans un collège de Londres. Il avait organisé des voyages de professeurs et d'étudiants anglais en URSS. C'est au cours d'une de ces tournées qu'il fut arrêté le 25 avril dernier, après avoir été suivi par le contre-espionnage russe.

Marché commun : à Bruxelles, lundi, le fauteuil de la France sera vide

PARIS. (AFP) — La chaise de la France restera vide lorsque se réunira le conseil des ministres des communauté européennes, lundi prochain à Bruxelles. Cette décision, prise au lendemain de la nuit du 30 juin au cours de laquelle les "Six" ne parvinrent pas à se mettre d'accord sur le règlement financier du Marché commun agricole, a été confirmée hier par le porte-parole du gouvernement français à l'issue du conseil des ministres qui s'est tenu à l'Elysée.

Toutefois, il est évident que, du côté de Paris, on s'attache à ne pas conférer à cette abstention un caractère abusivement dramatique. La meilleure preuve en est que le ministre de l'Information a déclaré qu'il n'avait pas été question de cette affaire au conseil des ministres : il a rappelé la position du gouvernement français en réponse à la question d'un journaliste, comme la conséquence d'une décision prise voici trois semaines, et que rien n'est venu modifier depuis lors.

En fait, on s'était même demandé si la réunion du conseil des ministres des "Six", prévue depuis longtemps pour cette date du 26 juillet, ne serait pas renvoyée à plus tard, en raison de la décision française de la bouder. La réunion aura lieu quand même, c'est le président en exercice du conseil des ministres des "Six", M. Amintore Fanfani, qui en a ainsi décidé. Mais elle revêtira l'aspect d'une consultation entre les cinq partenaires de la France pour sortir de l'impasse actuelle.

Les "Six", qui ne seront que cinq, examineront les nouvelles propositions établies par la commission Hallstein pour trouver une formulle de financement du Marché commun agricole qui soit acceptable par les "Six". Après cet examen technique, on verra comment on peut renouer le fil de la négociation avec Paris.

La rencontre de Gaulle-Saragat du 16 juillet à Courmayeur n'a pas apporté un élément nouveau dans la discussion, mais elle a détendu l'atmosphère et elle a contribué à créer un climat plus favorable.

Mansfield est pessimiste

WASHINGTON. (UPI, PA) — Le sénateur Mike Mansfield, président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères, a déclaré hier soir que le rapport de McNamara au président Johnson sur la situation au Vietnam laisse penser que "les bases d'une nouvelle intensification de l'effort militaire des USA ont été posées". Le sénateur a ajouté : "Si cela continue, les Américains présents vont asurer le rôle prédominant dans le conflit."

M. Mansfield a dit au Sénat qu'il est question d'appeler les réservistes, d'intensifier la conscription, d'accroître les crédits à la Défense, etc. On dit même ici que la guerre pourrait se prolonger durant quatre, cinq et même dix ans, cependant que le président du Nord-Vietnam, Ho Chi Minh, annonce de son côté qu'il est prêt à une guerre de vingt ans.

"Il est préférable de faire face à la réalité, plutôt que de l'ignorer et de croire que tout pourra être réglé après la mousson", a dit le sénateur qui recommande, par ailleurs, qu'on mette tout en oeuvre pour que la conférence de Genève soit de nouveau convoquée.

L'honneur des USA est en jeu

Rappelant les propos tenus par le président Johnson dans l'une de ses dernières conférences de presse : "Notre honneur national est en jeu au Vietnam, notre parole est en jeu", le New York Times écrit aujourd'hui :

"Si l'honneur de la nation est en jeu au point que les objectifs américains doivent être réalisés, le conflit est alors une guerre à outrance, quel qu'en soit le prix... Cependant, on peut se demander si l'honneur des Etats-Unis est en jeu au sens aussi précis et rigoureux du mot. Si les Etats-Unis devaient abandonner, être chassés du Vietnam et laisser le pays à son sort, l'honneur serait évidemment perdu".

"Cependant, poursuit le journal, entre une telle solution et obliger Hanoï à demander la paix selon les conditions américaines, il y a toute une gamme de règlements possibles qui ne seraient pas du tout déshonorables... Par le fait qu'elle est aussi catégorique, une déclaration comme celle qu'a faite le président Johnson crée un malaise... En politique internationale, il est prudent d'éviter les positions extrêmes. L'honneur américain doit être préservée par tous les moyens. Il faudrait cependant lui donner une signification raisonnable".

Le journaliste Moustapha Amine aurait comploté pour les USA

LE CAIRE (AFP) — Le black-out des autorités égyptiennes reste total sur l'arrestation, hier, à Alexandrie, de Moustapha Amine, rédacteur en chef adjoint du journal "Al Akhbar", qui, selon certaines rumeurs, serait compromis dans une affaire d'espionnage au profit notamment des Etats-Unis.

Selon ces mêmes rumeurs, un ou deux ressortissants américains auraient été interrogés ou arrêtés, et une personnalité touchant de près l'ambassade américaine au Caire aurait été également interrogée.

Le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis dans la capitale égyptienne a déclaré que l'ambassade était au courant de ces rumeurs et qu'elle s'efforçait de s'informer.

M. Moustapha Amine avait fondé, en 1944, sous le régime du roi Farouk et avec le concours de son frère Ali Amine, l'important groupe de presse de "l'Akhbar El Yom" et de "l'Akhar Saa".

Après la révolution, les deux frères restèrent à la tête de leur entreprise jusqu'en 1960, date à laquelle tous les journaux et revues égyptiennes furent nationalisés. Les deux frères continuèrent néanmoins à collaborer aux publications dépendant du groupe "Akhbar El Yom".

M. Moustapha Amine était, jusqu'en septembre 1964, rédacteur en chef du quotidien "Al Akhbar". Il fut remplacé à cette date, par le leader de l'aile gauche des officiers libres, Khaled Mohieddine. Au moment de son arrestation, M. Moustapha Amine n'occupait que le poste de rédacteur en chef adjoint de "l'Akhbar".

Entretien Wilson-Phouma à Londres

LONDRES (AFP) — Les perspectives d'une nouvelle réunion de la conférence de Genève de 1954 sur l'Indochine, portant aussi bien sur la situation au Laos que sur le conflit vietnamien, ont été évoquées hier au cours du déjeuner que le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, a offert en l'honneur du chef du gouvernement laotien, le prince Souvanna Phouma, qui effectue une visite officielle de deux jours en Grande-Bretagne.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Michael Stewart, qui assistait à ce déjeuner, devait immédiatement après s'entretenir avec le prince Souvanna Phouma d'autres questions concernant le Laos, notamment de l'avenir de la Commission internationale de contrôle.

Aux termes de l'article 19 du protocole à la déclaration sur la neutralité du Laos, signé à Genève le 23 juillet 1962, les co-présidents britannique et soviétique de la conférence devaient soumettre dans un délai de trois ans un rapport au sujet de la cessation de l'activité de la commission.

En l'absence d'un accord entre Londres et Moscou — ainsi que de toute objection de la part des autres pays participant à la conférence de Genève — le gouvernement britannique estime que la commission doit continuer de fonctionner. Elle comprend l'Inde, qui la préside, le Canada et la Pologne.

"Il faut régler le plus rapidement possible le problème de l'Indochine dans son ensemble et convoquer à cet effet la conférence de Genève de 1954" a déclaré le prince Souvanna Phouma, à l'issue de son entretien au Foreign Office avec le ministre britannique des Affaires étrangères.

Comme on lui demandait si ce dernier et le premier ministre M. Harold Wilson, avec lequel il avait conféré auparavant, étaient d'accord avec ce point de vue, le chef du gouvernement laotien a indiqué qu'ils étaient d'accord mais que la convocation d'une nouvelle conférence de Genève dépendait également de l'acceptation des autres parties intéressées.

Nouveaux statuts du PC roumain

BUCAREST. (AFP) — Le rapport sur le projet de nouveaux statuts du parti communiste roumain a été présenté hier au 9e congrès du parti par M. Gheorghe Apostol, membre du bureau politique et premier vice-président du conseil.

Le projet proclame que le parti communiste roumain entretient des rapports de collaboration avec les partis communistes et ouvriers sur la base des principes d'égalité en droits et de non-ingérence dans les affaires intérieures.

Le parti, poursuit le projet, milite pour la cohésion du système socialiste et soutient les mouvements de libération nationale contre l'impérialisme. Il exige de ses membres qu'ils s'acquittent de façon exemplaire de leurs tâches professionnelles, politiques et civiques et sa force provient de son union avec les larges masses du peuple.

Le rapporteur a déclaré qu'il convenait de reconnaître à ceux qui se sont dignement comportés devant l'ennemi de classe un droit d'ancienneté à partir de leur entrée dans le mouvement révolutionnaire. Il a enfin souligné l'importance du point des nouveaux statuts aux termes duquel un membre du parti ne pourra désormais cumuler une fonction dirigeante permanente dans le parti et une fonction analogue dans l'Etat.

Ho Chi Minh est inquiet

SAIGON. (AFP) — Un message secret, trouvé sur le corps d'un chef de bataillon vietcong tué mercredi, demenderait, selon l'agence Vietnam Presse au comité directeur du Front de Libération du Sud Vietnam de replier ses troupes vers le nord, où, déclare ce message, "La situation est très grave".

De source américaine, on se déclare incapable de confirmer ou d'infirmer cette nouvelle : "Les seuls éléments d'information que nous avons sont de source vietnamienne", se contente-t-on de déclarer.

Le message secret trouvé sur le corps d'un chef de bataillon vietcong serait signé par Ho Chi Minh et comporterait la mention "extrêmement urgent", indique l'Agence Vietnam Presse, dont l'envoyé spécial dans la province de Phuoc Tuy, à 80 kilomètres au nord-est de Saigon, a eu le message entre les mains.

Voici la traduction de ce message secret :

"Le président Ho Chi Minh au Comité directeur du Front de Libération du Sud. Copie au président Mao Tsé Toung pour information :

"Prière au comité directeur du Front de Libération du Sud de replier ses troupes vers le Nord afin de protéger l'arrière et ses installations. Situation au Nord actuellement très grave. Destructions possibles par suite bombardement ennemi. Président Ho ordonne organiser séance d'étude concernant cet ordre."

Le chef de bataillon vietcong a été tué mercredi matin lors d'une attaque contre le chef-lieu de Xuyen Moc, province de Phuoc Tuy. Vingt-deux Vietcong auraient été tués au cours de cette attaque.

Les Vietcongs, ajoute l'Agence Vietnam Presse, ont emporté de nombreux autres tués et blessés.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
2645	Abitibi	11¾	11¼	11¼
350	Algoma	63½	63	63½
970	Alliance	9½	9¾	9½
1160	Alumin	27¾	27¾	27½
—	Alum 4¼ pr	40¼	40¼	—
300	Alcan 1pr	21¾	21¾	21¾
—	Alcan 2 pr	48¼	48	—
—	Anglo CP	26	26	—
—	AngT 265pr	53	53	—
—	AngT 290 pr	54	54	—
—	Argus	20¼	20¼	—
—	Arg 2.60pr	53½	53½	—
—	Arg 2.70pr	52¾	52¼	—
—	ArgC. Pr	13¾	13¾	—
760	Asbestos	26	25¾	25¾
—	Atl Sug	21	21	—
—	Atl S pr	100½	100½	—
105	Bq CN	69½	69½	69½
980	Bq Imp	63¾	63½	63½
400	Bq Mont	61	61	61
—	Zq N E	71¾	71¾	—
—	Bq PC	50¼	50	—
145	Bq Roy	74	73¼	73¼
—	Bq T D	61	60½	—
—	Bath P	21¼	21¼	—
—	Bath wts	11½	11½	—
820	Bell Phon	57	56¾	56¾
—	Bow Mer	51½	51½	—
250	Bow Paper	6¼	6¼	6¼
300	Brazil	6¼	6¼	6¼
350	BA OIL	30¼	30	30¼
500	BC Forest	26½	26½	26½
—	BC Phone	67½	67½	—
30680	Brineo	7¼	6¾	6¾
—	Bruck A	29½	29½	—
—	Burns Food	22½	22½	—
1350	Cal Pow	21¾	21¼	21¼
50	Can Cem	50¾	50¾	50¾
—	C Cem pr	28¾	28¾	—
—	CD Sugar	24	24	—
—	75 Can Iro	48	49	49
—	Can Mal	22¼	22¼	—
—	C Pack A	86	85½	—
—	C S L	31	31	—
—	C S L P	6¾	6¾	—
1250	C A E n	11¾	11¾	11¾
830	C Brew	9	8¾	9
75	C Brew A	47	47	47
—	C Brew B	54	54	—
—	C Br A A	15	15	—
—	C Bronz P	100¼	100	—
—	C Chem w	950	945	—
275	C I L	20½	20¼	20½
—	C I L P	50	50	—
50	CI Pow	22	22	22
125	CI Pow P	49¼	49¼	49¾
—	C Marconi	5¼	5	—
1980	C P R	58½	58¼	58¾
—	C Pfina	12¾	12¼	—
—	CPP S A	23½	23½	—
—	C Refract	18½	18½	—
—	C Vickers	20	20	—
1000	Central Del	10½	10½	10½
5000	Chemcell	16	15¾	15¾
100	Coghlin	12¼	12¼	12¼
—	Col Cell	9	9	—
—	Col Cel p	27	27	—
1620	Coglin dr	003	001	002
—	Cons Bldg	425	425	—
1135	Cons MS	40½	39¾	40
1350	Cons Paper	40¾	40½	40½
—	Cons Text	23	23	—
—	Consu Glss	10	9¾	—
—	Corby (A)	20¾	20¾	—
—	Cornation	405	405	—
—	Crain RL	25	25	—
—	Cr Cork	124	123	—
—	Cr Zell (A)	30	30	—
—	Crush Int	14¼	14¼	—
75	Denison	28¼	28¼	28¼
800	Dist Seag	34½	34¼	34¼
—	Dome Pete	17¾	17¾	—
125	D Bridge	26	26	26
—	D Corset	12½	12½	—
400	Do Fasco	25¼	25¼	25½
—	D Glass	14¾	14¾	—
—	D Lime	5¼	5¼	—
2000	D Stores	23¾	23¾	23¾
350	Domtar	18¾	18¾	18¾
500	D Text	30¾	30¾	30¾
—	Donohue	8¾	8½	—
50	Du Pont	181¾	181	181¼
—	Du Pont	82	82	—
—	Dupuis A	11	11	—
—	E Koot	25½	25½	—
—	Eddy Match	38	38	—
—	Electrolux	37½	37½	—
—	Enamel A	8½	8½	—
300	Falcon	93	94	94
10	Fam Play	24½	24½	24½
300	Fleetwood	20½	20½	20½
35	Fraser	31½	31	31½
—	Fr Pete Pr	425	425	—
—	G Dynam	45¾	45¾	—
—	GMC	104	104	—
25	GR BRCI	16½	16½	16½
—	GR BRCI Pr	50½	50½	—
—	GW Life	98½	98½	—
25	GL Paper	22½	22½	22½
—	Hdy Andy	6¾	6¾	—
500	Hawk Sidd	6	6	6
—	Ha Sidd Pr	100	100	—
25	Hollinger	26	26	26
100	Home (A)	17¼	17¼	17¼
100	Home (B)	18¾	18¾	18¾
—	Horne Pf	320	320	—
75	Hud Bay M	6¾	6¾	6¾
200	HBC	13¾	13¾	13¾
—	Husky Oil	11¾	11¾	—
—	Hus (B) Pr	53½	53½	—
353	Imp Oil	51¾	51¾	51¾
25	Imp Tob	134½	14½	14½
—	I Tob pr	6¼	6¼	—
50	Ind Accep	22¼	22¼	22¼
—	Inlnd C pr	17¾	17¾	—
—	Inland NG	9¾	9¾	—
20	INL NG2p	20	20	20
1159	Int Nickel	67¾	66¾	67
—	Int Pap	32¼	32¼	—
600	Int Util	30¾	30¾	30¾
30	Inter PL	87½	87½	87¼
—	Jamaica PS	14¼	14¼	—
—	Labatt	20	20	—
—	Laur Fin	14¼	14¼	—
—	Laur R 140	24½	24½	—
50	Laur 2.00	36	36	36
—	Laur F w	500	300	—
200	Loblaw A	9	9	9
250	Loblaw B	9	9	9
25	Loeb M	14¾	14¾	14¾
—	Mac Kinh	7¼	7¼	—
—	MacLare A	21½	21½	—
—	MacLare B	24	24	—
—	MacLean H	29¼	29¼	—
275	MB PR	26	26	26
600	Marit Elec	21	21	21
365	Marit Tel	22	22	22
750	Massey F	28¼	28	28¼
—	McAllister	6½	6¼	—
—	MPG Inv	5¾	5¾	—
—	MPG In w	260	260	—
500	Miron 6	12¾	12¾	12¾
50	Mitch R A	12½	12½	12½
—	Molson A	36	35¾	—
—	Molson B	38	38	—
—	Mtl Loco	13	13	—
—	Mtl Trust	21	21	—
150	Moore Cor	68	68	68
—	Morse R A	14	13¾	—
—	Morse R B	12½	12½	—
—	Mussens	26¼	26¼	—
—	Nat Trust	20	19¾	—
2270	Nfld Light	10½	10½	10½
1270	Noranda	45¾	45¾	45¼
650	NS LP	32¼	32	32¼
2000	Ocean Fish	8¾	8½	8¾
—	Oglivie	13¾	13¾	—
—	Oglivie Pr	36	36	—
—	Ont Steel	33¾	33¾	—
200	Pac Pete	9¾	9¾	9¾
200	Placer	21½	21½	21½
1185	Pow Corp	13¾	13	13¾
200	Price Br	39¼	39¼	39¼
—	QN Gas	10	10	—
—	QNG Pr	98½	98½	—
320	Que Phone	22	21¼	22
—	Q Ph 4¾	19¾	19¾	—
—	Reitman's	10½	10½	—
—	Rio Algom	16	15¾	—
—	Rockwell	33½	33	—
2900	Rolland A	10¾	10	10¾
—	Ronalds F	14	14	—
—	Rothmans	23¼	23¼	—
—	Russel A	21	21	—
—	St-L Cm A	38	35	—
100	St-L Cem w	17	17	17
—	St-L Crp A	102	102	—
100	Salada F	11	11	11
—	Scott LaS	13¾	13¾	—
—	Shell Can	16	16	—
500	Srell I pr	24¾	24¾	24¾
—	Sher W	38	37	—
5	SherW p	140	140	140
100	Shop Save	14¼	14¼	14¼
—	Sicard	6¾	6¾	—
775	Simpsons	27	26½	26¾
—	Soc GF	7¾	7¾	—
25	Southam	35½	35½	35¼
—	SS Steel	22	21½	—
1589	Steel Can	27¾	27½	27¾
3000	Steinbg A	42½	42½	42½
200	Texaco C	50½	50	50½
—	T Fin A	13	13	—
140	TC Corp	10	10	—
340	Tr-C Pfd	34¼	34	34¼
100	Tr Mt PL	19¾	19¾	19¾
810	Un Carbide	27¾	27	27¼
—	Viau	13	13	—
240	Walk GW	33¼	33¼	33¼
—	Weldwood	11½	11½	—
50	WCoast	16	16	16
—	Weston A	20¼	20¼	—
—	Weston B	10	10	—
—	Zeller's	18¼	18¼	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Advocate	525	525	—
—	Agnico	136	136	—
—	Ajax	10½	9½	—
—	Alpha	50	50	—
—	Alpha A	60	60	—
1000	Alscope	90	90	90
14500	Alsof	10	10	10
1000	Amg B Bel	34	34	34
—	Anthonian	7	7	—
—	Arno	4½	4½	—
4000	Augustus	33	33	33
—	Baker Talc	8	8	—
—	Band-Ore	14	14	—
—	Barvallee	5½	5	—
20000	Bateman	5	5	5
—	Beld-Cort	12	12	—
3200	Black Haw	276	275	275
4500	Black Riv	16	15	15
—	Blue Bon	335	335	—
3000	Bluewater	37	37	37
1000	Bornite	5½	5½	5½
—	Bright	78	78	—
—	B Carpets	42½	42	—
4000	Bruce Pres	12	11	11½
—	Bruneau	23	21	—
—	Burnt Hill	33	31	—
1000	Calumet	7	7	7
—	Camflo	350	345	—
1500	C Interurb	320	310	320
1500	C Magnesite	65	55	65
—	C Sec Und	210	205	—
4000	Carbec	8	8	8
—	Cartier-Que	9½	8½	—
—	Casavant	420	420	—
—	Cassiar	12	11¾	—
—	Castle Oil	16	16	—
300	Cessland	520	515	515
2500	Chemalloy	150	140	140
—	Chib Copper	6	6	—
—	Chipman	17	17	—
—	Com H M	95	95	—
—	Com O G	33	33	—
2135	Commodor	225	210	215
—	Commod w	140	130	—
1500	Cominga	11	11	11
—	C Canoram	27	26	—
—	C Div S A	125	125	—
51700	C Manitoba	64	58	64
—	C Mogador	25	24	—
500	C Monpas	6½	6½	6½
4100	C New P	19	18	18
—	C Persh	18	18	—
500	CQ Yell	5½	5½	5½
—	C Virgina	33	33	—

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3¼	1 sept.	1965	99¾	100
3	Perpétuels	1969	77	78
4½	15 déc.	1966	99¾	100¼
2¾	15 juin	1968	95¼	96¼
3¼	1 juin	1976	83½	84¼
4¼	1 sept.	1972	94	94¾
5½	1 avril	1969	101	102
4½	1 sept.	1983	90¾	91½
5½	1 oct.	1975	101¼	102
CNR	5½ 15 déc.	1971	101	102
CNR	4¼ 1 avril	1967	100	100½
CNR	5¾ 1 jan.	1985	104¼	105¼
CNR	4 1 fév.	1981	85½	86½
CNR	5 1 oct.	1987	96¼	97¼

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta	Mun 5½	1986	99¼	100½
B C	Elect 5½	1989	99½	99½
B C	Elect 3¼	1967	93½	96½
B C	Elect 3¾	1969	94½	95½
B C	Pow 5 sept	1982	92	93
B C	Elect 5¾	1977	100	101
Manit	5¾ janv.	1984	100½	101½
N B	5¼ déc.	1986	94¾	95¾
Nfld	6 fév.	1981	101	102
N S	5½ mars	1962	98½	99½
Ont	3 nov	1965	99	100
Ont Hy	5¼ nov.	1963	96½	97½
Ont Hy	4 mars	1966	99	100
Ont Hy	5¼ oct.	1984	97½	98½
Québec	4¾ juil.	1977	91	92
Québec	5¼ août	1985	94	95
Québec	5½ juin	1980	96¾	97¾
Québec	5¾ fév.	1986	99¼	100¼
Québec	6 août	1982	101½	102½
Que Hy	3½ mars	1975	84½	85½
Que Hy	5½ nov.	1985	96¼	97¼
Sask.	5½ mars	1982	98½	99½

MUNICIPALITES

Montréal	3	1973	84	85
Montréal	5½	1981	95½	96½
Ottawa	5½ 2 juil	1980	98	99
Tor Met	5½	1982	98	99
Vancouver	6	1980	101½	102½

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi	4½	1966	101	104
Brazil Tr.	4½	1971	85	90
Cdn Petrofina	4	1972	90	92
Cdn Utilities	5¾	1977	135	—
Inland Cement	4½	1976	89	—
Int Nat Gas	5½	1977	99	—
Loblaw	4¾	1976	144	—
Lob Lease Pro	5½	1978	69½	101
Pac Pete	5	1977	102	105
Shaw W&P	5½	1972	100	101
Shaw W&P	4¾	1976	93¼	94½
Shaw W&P	3½	1970	92	93
Simpson's	5½	1979	123	—
Simpson's	5	1976	106	—
TC Pipeline	5	1989	110	113
TC Pipeline	5	1968	135	—
Utd Twn El	6¼	1981	119	—
W Coast	5½ x-c	1988	103	105

INDUSTRIES

Abitibi P&P	6¼	1977	103	104
Algoma Stl	5¾	1977	96½	97½
Alum of Can	4½	1973	93	94
BA Oil	5¼	1977	96½	97½
CB Alum	5¾	1980	98¼	99¼
C Chemical	5¼	1977	100	101
C Breweries	5	1983	94½	95½
C Chemical	5¼	1951	99½	100½
C P R	5	1983	83½	84½
Cr Foncier	5½	1974	98½	99½
D Stores	5½	1976	96¼	99½
Dom Tar	5¼	1978	96¼	97¼
Dom Textile	4	1966	98	99
Imperial Oil	—	1969	93	94
Ind Accept	5¾	1982	97½	98½
Loblaw Gr	6	1977	10	103
Reynolds Al	5¾	1978	99½	101
Shell Oil	4½	1976	91½	92½
Shell Oil	5¾	1977	99½	100½
St Law Corp	5	1978	92½	93½
Simpson's	4¾	1973	98	99
Steiniger's	5¼	1972	99	100
Traders Fin	5¾	1974	97	98
Weston Geo	4¾	1971	03	96½

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel	6	1983	96½	102½
Alta Gas Tk	5¾	1985	99¼	101¾
Bell Tel	3¼	1979	83½	85½
Bell Tel	5½	1982	98½	100¾
Bell Tel	5¾	1984	100	102
Bell Tel	6c	1978	103¾	105¾
Bow Pow	3¾	1980	82	84
Braz Tract.	4¾	1970	89	—
RC Tel	5¾	1986	98	—
Calgary Pow	5¾	1982	99	—
Can Elect	4	1968	94½	—
C West NG	5¼	1982	99½	100½
Cons Gas	5¾	1984	99½	101
Cons Gas	5	1978	93½	94¾
Gt Lakes P	5¾	1977	100	102
Lakeland NG	6	1982	98	100
Marit Elect	5¾	1953	93½	100½
NFLD L & P	5½	1978	96½	—
N Ont N Gs	5¾	1982	9½	100½
Northw Ut	5¾	1988	99¼	101½
North Tel	5¼	1983	98½	—
Que Nat Gs	5¾	1985	94	96
Que Nat Gas	6	1988	98½	100½
Que Tel	5¾	1983	98½	—
TC Pipe	5.85	1987	99¼	101
Union Gas	5½	1977	97½	99½

IMMEUBLES

Brant Coach	6	1978	94½	—
Eaton R	3½	1968	93½	—
Eatons	5	1978	94	96
Steinberg	6	1984	100¼	102½
Loblaw	5½	1983	96½	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Compo.	8 Pap.
Clôture — 21 juillet	152.2	143.7	121.9	147.7	122.4
Clôture — 20 juillet	153.0	144.4	121.5	148.4	123.5
Semaine dernière	154.5	145.2	121.3	149.6	124.6
Mois dernier	162.3	149.7	124.2	156.3	131.9
Haut — 1965	174.0	161.8	138.6	166.9	147.4
Bas — 1965	153.0	144.3	120.3	148.4	123.5
Haut — 1964	166.7	153.5	134.8	160.6	150.8
Bas — 1964	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Canadian Marconi Co.	$0.05	int.	1-9	2-8
Consumers Glass Co. (ord.)	$0.05	tr.	31-8	6-8
id. id. (bon).	$0.05		31-8	6-8
Continental Can Co. (ord.) (X)	$0.60	tr.	15-9	20-8
Interprovincial Pipe Line Co.	$0.85	tr.	1-9	6-8
Meichers Distilleries Ltd (ord.)	$0.15	tr.	31-8	16-8
id. (7% Pr.)	$0.10	tr.	31-8	16-8
Tru-Wall Concrete Forming	$0.03	tr.	18-8	4-8
Standard Brands Inc (ord.)	$0.60	tr.	15-9	16-8

(X)—Augmentation de 10 cts. sur le dividende précédent

Légers déclins à Montréal et Toronto

MONTREAL — Les cours étaient généralement plus faibles dans presque tous les secteurs sur les Bourses de Montréal en matinée. L'indice composé déclne de 0.2 à 147.5. Le commerce était modérément actif.

Les actions des magasins Greenberg, inscrites ce matin à la Bourse Canadienne se sont vendues à $4.50.

Steinberg A enregistre une transaction spéciale de 3,000 actions inchangées à 42½.

Parmi les services publics, Nova Scotia Light gagne 1¼ à 32¼. Brinco gagne ½ à 7.

Les variations dans tous les autres secteurs sont légèrement fractionnaires.

Dans le secteur minier, Kofdiak Pete perd 15 cents à 2.35 et Chemalloy 10 à 2.40. Stairs perd 5 cents à 90 cents.

* * *

TORONTO — Les cours étaient plus faibles en matinée à Toronto.

L'indice industriel déclina de .33 à 157.05, un nouveau bas pour l'année 1965. Egalement en baisse à un nouveau bas, l'indice général de la Bourse, perd .27 à 147.65.

Au tableau principal et dans presque tous les secteurs, les fluctuations des cours étaient généralement fractionnaires.

Parmi les spéculatives, Radiore qui enregistra mercredi un volume de plus de 1 million d'actions, déclina de 8 cents à 66 cents sur un volume d'un peu plus de 100,000 actions.

* * *

NEW YORK—La tendance se raffermissait et les cours étaient légèrement plus élevés à New York au début de l'après-midi. Le volume des

transactions était cependant plutôt léger.

Après les premières deux heures d'activité, les gains l'emportaient légèrement sur le nombre de pertes mais toutefois l'accroissement du volume d'affaires, toujours indicateur de la présence d'acheteurs, laissait prévoir une meilleure tendance du marché.

Les automobiles étaient fermes. Ford s'éleva de ¾ de point à la suite de rapports laissant entrevoir un plus grand nombre de ventes pour la fin de juillet. Les autres grands de l'automobile étaient également fractionnairement plus élevés.

* * *

LONDRES. — Le ton est irrégulier et la tendance indéfinie à Londres aujourd'hui.

Les titres de choix faiblissent quelque peu après un début assez ferme suscité par des commandes de placement.

Les valeurs cotées en dollars sont mixtes mais les titres canadiens ont une tendance un peu plus ferme.

Le ton aux aurifères est calme mais ferme à la suite de la demande en provenance de Londres et de l'Afrique du Sud.

* * *

PARIS. — Séance de liquidation assez mitigée dans sa tendance. Tandis que le raffermissement de la veille provoque quelques rachats de vendeurs et, par voie de conséquence, de nouvelles avances, le règlement mensuel suscite aussi des dégagements d'acheteurs lassés, qui impriment finalement à la physionomie du marché une assez grande irrégularité.

Un accès de lourdeur des pétroles sahariens, à la veille du paraphe des accords franco-algériens, altère aussi une atmosphère qui aurait pu être plus uniformément satisfaisante après le redressement de la séance précédente. La liquidation se présente bien mal pour les acheteurs, sur la base des cours de clôture d'hier, les 192 valeurs françaises n'offrent que 28 mouvements de hausse par rapport aux cours de compensation de juin.

cote des grains

21-7-65

WINNIPEG

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Juil.	84½	—	—	84½
Oct.	83¼	83¾	83¼	83¼
Déc.	82	82	81¾	81¾
Mai	83	→	—	83

ORGE :

Juil.	1 27½	—	—	1 27½
Oct.	1 25	1 25½	1 25	1 25½
Déc.	—	—	—	1 23
Mai	1 25¼	1 25¼	1 25¼	1 25¼

LIN :

Juil.	3 11¼	3 13¾	3 11¼	3 11¾
Oct.	3 12½	3 13¾	3 12¼	3 12¾
Déc.	3 11¾	3 12¾	3 11¾	3 11¾
Mai	3 18	3 18½	3 17¾	3 17¾

SEIGLE :

Juil.	1 18¾	1 19¼	1 18¾	1 19¼
Oct.	1 22¼	1 22¼	1 22¼	1 22¼
Déc.	1 22¼	1 22¾	1 22	1 27
Mai	1 25¼	1 26¼	1 25¾	1 25¾

GRAINE DE COLZA :

Juil.	2 56	2 56	2 48	2 48
Nov.	2 27¾	2 29	2 20¾	2 27¼
Janv.	2 24½	2 25½	2 24¾	2 24½
Mars	2 25¾	2 26	2 25¼	2 25½

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 84½, ex 3 cw 81¼, 3 cw 81½, ex 1 fourragère 81½, 1 fourragère 80¼, 2 fourragère 74¼, fourragère mélangée 63.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang 1.56½, 3 cw 2-rang 1.23¾, 1 fourragère 1.23¾, 2 fourragère 1.21½, 3 fourragère 1.18½.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.19¼, 3 cw 1.15¾, 4 cw 1.07¼, ergoté 1.00¼, sur voie 1.10¼.

LIN : 1 cw 3.11¾, 2 cw 3.06¾, 3 cw 2.79¾, sur voie 3.11¾.

GRAINE DE COLZA : No 1 Canadian 2.48, No 2 Canadian 2.36.

Marché du lin : Prix comptant 13 cents de moins que l'option d'octobre.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Juil.	1 43¾	1 45	1 43¾	1 44¼
Sept.	1 45½	1 46	1 45	1 45¼
Déc.	1 50¼	1 50¾	1 49¾	1 50¼
Mars	1 51¾	1 52¾	1 51¾	1 52¼
Mai	1 51¾	1 52¾	1 51¾	1 52

NOUVEAU :

Juil.	1 45½	1 45½	1 44½	1 44½
Sept.	—	—	—	1 46
Déc.	1 50½	1 50½	1 50½	1 50½

MAIS :

Juil.	1 29¼	1 29¼	1 26½	1 26¾
Sep.	1 24¼	1 24¾	1 23¼	1 23½
Déc.	1 18¾	1 18¾	1 17¾	1 18½
Mars	1 21¾	1 22¼	1 21½	1 22¼
Mai	1 24½	1 24¾	1 24	1 24¼

AVOINE :

Juil.	67½	71¼	67½	70¾
Sep.	66¾	67¼	66¾	67
Déc.	69	69	68¾	68¾
Mars	70¾	71	70¾	70¾
Mai	70¼	70¼	70¼	70¼

SEIGLE :

Juil.	1 13¼	1 14½	1 13¼	1 13¼
Sep.	1 16¾	1 17¼	1 16	1 16¾
Déc.	1 21½	1 21½	1 20¾	1 20¾
Mars	1 24	1 24¼	1 23¼	1 23¾
Mai	1 24¼	1 24¾	1 23½	1 23¾

FEVES SOYA :

Juil.	2 81	2 82¾	2 73¼	2 79½
Août	2 71	2 74	2 72	2 74
Sep.	2 48½	2 50	2 48½	2 49¾
Nov.	2 42¾	2 45	2 43½	2 44¾
Jan.	2 47¼	2 48½	2 47¼	2 48¾
Mars	2 50¾	2 52¾	2 50¾	2 52¼
Mai	2 53¾	2 54¾	2 53¼	2 54¾

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 84½, ex 3 cw 81¼, 3 cw 81½, ex 1 fourragère 81¼, 1 fourragère 80¼, 2 fourragère 74¼, fourragère mélangée 63.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang 1.56½, 3 cw 2-rang 1.23¾, 1 fourragère 1.23¾, 2 fourragère 1.21½, 3 fourragère 1.18½.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.19¼, 3 cw 1.15¾, 4 cw 1.07¼, ergoté 1.00¼, sur voie 1.10¼.

LIN : 1 cw 3.11¾, 2 cw 3.06¾, 3 cw 2.79¾, sur voie 3.11¾.

GRAINE DE COLZA : No 1 Canadian 2.48, No 2 Canadian 2.36.

Marché du lin : Prix comptant 13 cents de moins que l'option d'octobre.

Bleuets : $8.00 le cageot de 16 pintes.

Pommes : McIntosh de fantaisie, $4.50 à $5; "C" $2.25 à $2.50 le minot.

Fraises : $3.25 à $4.00 le cageot de 12 chopines.

Framboises : $3.25 à $4.00 les 12 chopines.

Céleri : $1 à $1.50 la douzaine de pieds.

Betteraves : .50 à .60 la douzaine de paquets.

Brocoli : $2.75 la douzaine.

Carottes : .60 à .75 la douzaine de paquets.

Chicorée et escarolle : $1 le cageot de 16.

Choux : $1.00 à 1.25 les 18.

Choux chinois : $2.00 le cageot.

Choux-fleurs : $2.00 à $2.25 la douzaine.

Concombres : .65 à $1.10 la douzaine, suivant la qualité.

Epinards : $1 le minot, $1.50 à $1.75 les 12 cellos de 10 onces.

Courges : marrow $2.50 à $3. la douzaine.

Fèves : jaunes ou vertes $1.50 à $1.75 les 20 lbs.

Laitue : en feuilles, .75. Boston et Romaine $1.50 les 2 douzaines, Iceberg .75 à 1.00 le cageot de 18.

Navets : no 1 : $2.50 à $3.00 le sac de 50 livres .75 à .80 la douzaine.

Oignons : du printemps, .35 à .50 : la doz. de paquets.

Patates : nouvelles : $2.35 à $2.65 les 50 livres.

Persil : .35 la douzaine de paquets.

Poireaux : .50 à .70 la douzaine.

Pois verts : $3.00 à $3.50 les 20 livres.

Radis : .50 à .65 la douzaine de paquets en cellos $2 le 30 cellos de 8 onces.

Rhubarbe : .35 à .40 la douzaine grosse .75 la douzaine.

Tomates : r

A l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc

M. Jean Morin (à gauche) a été réélu président de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc lors de l'assemblée annuelle des gouverneurs. A cette occasion, MM. Gabriel Drouin (au centre) et Marcel Inkel ont accédé au conseil de direction de l'institution. L'hôpital — dont l'agrandissement est actuellement en cours — établira sous peu un fonds pour des fins de recherches scientifiques et médicales.

AVIS

DEMANDE DE SOUMISSION

Avis est par la présente donné que la municipalité Scolaire de Fabreville, comté Laval, Québec, demande des soumissions pour la construction d'une école primaire de 18 classes qui sera érigée rue Esther à Fabreville.

Les soumissionnaires peuvent obtenir les plans et devis et documents nécessaires en s'adressant à l'architecte Claude Bolduc, 1965 Bélanger est, chambre 304, Montréal, à partir du 22 juillet 1965 moyennant une dépôt de cent dollars fait à l'ordre de l'architecte.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 5 heures P.M. (H.A.E.) le lundi 16 août 1965, au bureau de la Municipalité Scolaire, 3516 rue Edgar, Fabreville et doivent porter la mention "SOUMISSION".

L'ouverture des soumissions aura lieu le même jour à 8 h. P.M. (H.A.E.) à l'école Vaillancourt à Fabreville.

La présente Municipalité scolaire n'est tenue d'accepter aucune soumission.

Municipalité
Scolaire de Fabreville,
Jacques Bourdeau, Sec.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER No: 200-542

PROJET : Fourniture et montage des fondations du Pavillon thématique, Ile Notre-Dame, Montréal, Qué.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.)

LE MARDI 3 AOUT 1965

On peut consulter les plans, devis et formules de soumission aux bureaux de l'Association des entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U., à Montréal. Les entrepreneurs en fondations sur pieux peuvent s'en procurer auprès du Service des plans de la C.C.E.U., au 24ème étage de la Place Ville Marie, ou du Service des plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
Secrétaire

24ème étage,
Place Ville Marie,
Montréal, Qué.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE L'EDUCATION
AVIS D'APPELS D'OFFRES DE PRIX
PLANS DEPOSITAIRES

Des soumissions cachetées seront reçues pour des travaux d'aménagement extérieur à l'ECOLE DE METIERS DE JACQUES-CARTIER.

Les plans et devis préparés par monsieur Douglas Harper, architecte-paysagiste, 2500, rue Bates à Montréal, peuvent être obtenus en versant une somme de cinquante dollars ($ 50), sous forme de mandat-poste ou chèque bancaire fait à l'ordre du ministre des Finances, le ou après le 19 juillet 1965 au bureau de l'architecte ci-haut mentionné. Ce dépôt n'est remis qu'à ceux qui auront soumissionné et qui auront retourné à 900, rue St-Eustache, Québec, lesdits documents en bon état avant le 24 août 1965.

Les entrepreneurs doivent faire parvenir leur soumission cachetée le ou avant le 30 juillet 1965, à 14 heures, au :

Ministère de l'Education,
Direction Générale de l'Equipement,
900, rue Saint-Eustache,
Québec, P.Q.

Pour être valables, toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances au montant de $5,000.00 ou d'un cautionnement de soumission équivalent à ce montant.

Seules les personnes, les sociétés ou les compagnies ayant leur siège social dans le Montréal métropolitain sont invitées à soumissionner.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Gilles BERGERON,
Sous-ministre adjoint.

Une "université-sanctuaire" à 6,000 pieds d'altitude

BELLUNE. — A 6,000 pieds d'altitude, sur la chaine alpine Serenissima, d'où l'on domine la vallée du Splugen, fut érigé aux premières années de cet après-guerre, sur l'initiative d'un humble prêtre lombard, Luigi Re, un sanctuaire dédié à la Vierge protectrice de l'Europe, représentée par une gigantesque statue, que des pèlerins, venus notamment des régions du Nord, vénèrent en toute saison. Dans le voisinage immédiat, à Motta di Campodolcino, toujours sur l'initiative du prêtre lombard, surgit bientôt tout un groupe de constructions bien équipées pour le tourisme et les sports d'hiver, qui est devenu le rendez-vous de jeunes sportsmen venant de toutes les parties du monde.

Pour réaliser ce centre de tourisme, le prêtre Luigi Re s'adressa à tous les gouvernements d'Europe et il en eut un concours vraiment inespéré. L'Union Soviétique envoya, elle aussi, une somme pour construire les bâtiments. Ces derniers mois a été commencée, à cette altitude, la construction d'un Auditorium qui sera le plus spacieux d'Europe.

Dans l'idée du prêtre lombard, cet auditorium devrait "offrir aux hommes de gouvernement et aux savants, aux hommes de lettres et d'action, la possibilité de se rencontrer et de discuter les problèmes de la coexistence humaine dans la paix et dans le progrès"; il s'agirait, somme toute, d'une sorte d'université consacrée à l'étude des grands problèmes de l'esprit !

Mais cette oeuvre devra être poursuivie par d'autres, car le bon prêtre Luigi Re, déjà fort avancé, s'est éteint en avril dernier. Selon ses dernières volontés, il a été enseveli à la base de la statue de Vierge d'Europe.

L'OCDE étudiera l'efficacité de l'aide aux pays sous-développés

PARIS. (AFP) — De 1955 à 1963, l'aide des pays "riches" de l'occident aux 37 pays les moins développés a triplé, mais cet accroissement a été totalement englouti par les remboursements et le réglement des intérêts des dettes extérieures des pays aidés; L'aide est passée en huit ans de 7 à 21,5 milliards de dollars.

D'où les nombreuses demandes de report d'échéances de dettes adressées par les pays débiteurs à leurs créanciers, et les efforts effectués — souvent en ordre dispersé — par les pays donateurs pour améliorer les conditions de l'aide.

Les problèmes posés à ce sujet figureront parmi ceux qui seront étudiés par les ministres ou hauts fonctionnaires des treize pays membres du comité d'aide au développement de l'OCDE, qui se réuniront jeudi et vendredi prochains au Château de la Muette, à Paris.

Une autre série de problèmes sera examinée : l'efficacité de l'aide accordée à un pays dépend de son adaptation aux besoins et des propres efforts accomplis dans ce pays pour renforcer et accélérer son développement économique.

A ce propos, un groupe de travail du comité a orienté ses études dans deux directions principales :

— Comment fournir l'aide de façon à faciliter et à encourager l'amélioration des propres efforts de développement de la part des pays bénéficiaires.

— Quels critères d'auto-développement adopter pour attribuer l'aide de façon à orienter de plus en plus vers les pays où elle sera la plus efficace.

Ainsi le groupe de travail estime que l'assistance doit être accordée surtout aux pays dont les propres efforts s'intensifient ou sont déjà satisfaisants, conformément à l'adage : "aide-toi, le ciel t'aidera".

Le comité sera saisi enfin du rapport de son président, M. Willard L. Thorp, qui analyse les activités des pays membres du comité en matière d'aide au développement et défini les principales difficultés à surmonter dans le proche avenir.

Les membres du comité sont : l'Allemagne fédérale, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, ainsi que la commission de la Communauté Economique Européenne. M. George Woods, président de la Banque Mondiale, participera également aux discussions.

Construction de 600 wagons pour le CN

WINNIPEG (PC) — Les Chemins de fer nationaux ont placé des commandes au coût probable de $8,600,000 pour 600 wagons de chemin de fer, a annoncé lundi un communiqué de la compagnie.

La Vancouver Iron and Engineering Works Ltd. s'est vue accorder un contrat pour 100 wagons de 70 tonnes qui serviront à transporter des copeaux de bois en Alberta et en Colombie-Britannique.

Hawker Siddeley Canada Ltd., de Montréal, s'est vue décerner un contrat pour 500 wagons de 70 tonnes à doubles portières.

La livraison des wagons à copeaux devra se faire en septembre et en octobre cette année tandis que celle des wagons ordinaires doit commencer en février 1966, et devra être terminée en deux mois.

Le Pakistan réagit violemment à la suspension de l'aide américaine

KARACHI. (AFP) — A la suite de la suspension momentanée de l'aide américaine, le gouverneur du Pakistan oriental, M. Monem Khan, a lancé un appel à la population du pays pour qu'elle "se dresse comme un seul homme et relève le défi" (lancé par les Américains).

Le gouverneur a approuvé les manifestations anti-américaines organisées par les étudiants. Ces manifestations ont pris de l'ampleur. M. Bhashani, président du parti national awami et leader paysan, a demandé aux organisations paysannes de participer à la "semaine contre l'impérialisme américain". Le secrétaire de la Fédération des travailleurs du Pakistan oriental a également publié une condamnation de la politique américaine. Enfin, les syndicats ont souligné l'urgence d'une lutte contre la domination américaine. Des slogans anti-américains ont été placardés dans toute la ville de Dacca.

La suspension de l'aide américaine au Pakistan a entrainé une activité diplomatique intense à Karachi. Les ambassadeurs d'URSS, de Chine et de nombreux pays occidentaux, dont la France, se sont entretenus successivement avec M. Zulfikar Ali Bhutto, ministre pakistanais des Affaires étrangères.

D'autre part, un porte-parole officiel a démenti implicitement des rumeurs selon lesquelles le Pakistan pourrait quitter le CENTO et l'OTASE. Il a déclaré que la politique étrangère pakistanaise était "un livre ouvert", sans secret, et dont le but est d'entretenir des relations amicales avec tous les pays et notamment ses voisins.

"AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE QUE LE CONTRAT EN DATE DU 19 JUILLET 1965, PAR LEQUEL LES PRODUITS V. DIONNE LTEE, A TRANSPORTE ET CEDE TOUTES SES DETTES DE LIVRE PRESENTES ET FUTURES A LA BANQUE DE MONTREAL. A TITRE DE GARANTIE, A ETE ENREGISTRE AU BUREAU DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL LE 20 JUILLET 1965 SOUS NO 1845462. BANQUE DE MONTREAL, 20 JUILLET 1965."

Nouvelle réunion des employés du port de Montréal

Les employés du port de Montréal, qui sont en grève depuis le 14 juin, se sont réunis ce matin, en assemblée générale, pour entendre un rapport des dernières séances de négociation.

Les pourparlers ont repris mardi après une rupture qui durait depuis vendredi de la semaine dernière. C'est à la demande du ministre fédéral du Travail, M. Allen Mac Eachen, qu'un conciliateur, M. C.-E. Poirier a de nouveau convoqué les parties, qui depuis, négocient jusque tard dans la nuit.

On s'attendait que les derniers pourparlers permettraient de conclure une entente sur l'épineuse question de l'ancienneté. Une fois réglé cet article, on entreprendra la discussion sur les sous-contrats, la protection contre les effets de l'automatisation, la garantie de la semaine de travail de 40 heures pour certaines catégories d'employés, et les salaires, pour ne citer que les clauses les plus litigieuses.

Contrairement à ce qui se produisait depuis le 29 juin, les deux parties sont face à face. Avant cette reprise des négociations, le conciliateur faisait la navette entre les négociateurs patronaux et syndicaux.

Les grévistes sont convaincus que leur solidarité a vaincu la résistance patronale. Ils sont fiers de constater que seulement trois d'entre eux — ils sont 1,000 — ont accepté l'invitation du gérant du port, M. Guy Beaudet, et se sont présentés au travail lundi.

Etude de l'injonction visant à l'arrêt de travaux municipaux à Ste-Marguerite

SAINT-JEROME. (C. B.)—Le juge René Durankau, de la Cour supérieure de Saint-Jérôme, entend aujourd'hui la poursuite de la preuve par les requérants d'une injonction intérimaire visant l'arrêt de certains travaux municipaux à Ste-Marguerite-du-lac-Masson. Une partie de cette preuve a été produite le 15 juillet avant que la cour ne reporte au 22 la continuation de l'injonction interlocutoire.

Cette décision a été prise afin de ne pas influencer le cours des élections municipales tenues lundi dernier, alors que le maire Richard Gauthier et trois conseillers sortants voyaient leur siège contesté par des adversaires.

L'injonction intérimaire a été réclamée le 22 juin par un contribuable, M. Pierre David, qui allègue dans sa requête que des travaux municipaux alors en cours dans le secteur de la côte Kelly seraient entachés d'irrégularités. Il a également invoqué l'invalidité du règlement qui les régissait.

La Bible vous parle

Un prophète n'est méprisé que dans sa patrie, dans sa parenté et dans sa maison. (Mc 6, 14).

Il faut gouverner la Fortune comme la santé; en jouir quand elle est bonne, prendre patience quand elle est mauvaise.

La Rochefoucauld

Commémoration du 20e anniversaire d'Hiroshima

TOKYO. (AFP) — C'est sous le signe de la désunion que le mouvement antinucléaire japonais va commémorer le vingtième anniversaire des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki.

Sous l'effet de la première bombe atomique chinoise, au sujet de laquelle les opinions s'affrontèrent, le mouvement s'était scindé en trois organisations, dont les manifestations rivales vont se succéder, de la semaine prochaine à la mi-août, à Tokyo et dans les deux villes-martyres.

Le "Conseil japonais contre la bombe atomique et la bombe à hydrogène" (animé par le parti communiste) ouvrira le feu mardi prochain par un meeting dirigé contre "l'impérialisme américain". 57 pays y seront représentés. La Chine populaire enverra une délégation de 24 personnes conduite par M. Liu-Ming-I, président de la Fédération syndicale chinoise et vice-président du comité chinois pour la paix mondiale

Le "Conseil national contre les bombes nucléaires" (d'inspiration socialiste) entend, de son côté, condamner à la fois la politique vietnamienne des Etats-Unis et les expériences nucléaires chinoises.

Enfin, le "Conseil national pour la paix et contre les armes nucléaires" (modéré, animé par le petit parti démocrate-socialiste) a fait savoir qu'il remettrait à M. Liu-Ming-I une lettre de protestation contre les expériences nucléaires chinoises.

avis de DÉCÈS

AUCLAIR (Jean-Pierre) — A Montréal, le 20 juillet 1965, à l'âge de 22 ans, est décédé Jean-Pierre Auclair, fils de feu Jean-Marie Auclair et de Georgette Lemieux, demeurant à 1120 boul. Leblanc, Duvernay. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BAYARD (Edgar) — A Montréal, le 20 juillet 1965 à l'âge de 51 ans est décédé M. Edgar Bayard, époux de Aldéa Larose. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
3359, 11e Avenue, Rosemont
à 11 h. pour se rendre à l'église St-Esprit où le service sera célébré à 11 h. 15 et de là au cimetière de Sault aux Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARE (Thérèse) — A Montréal, le 21 juillet 1965, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Thérèse Brodeur épouse de Gaston Bellemare demeurant au 8715 rue Robert, Ville St-François, Aresville. Les funérailles auront lieu lundi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLWARE (Marie Eugénie) — A Pierrefonds, le 21 juillet 1965 à l'âge de 67 ans est décédée Mme Gérald Bellware née Marie-Eugénie Bourk, demeurant à 8640 Bass Wood, Mère de Roger et Robert. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095 rue De Salaberry
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Suzanne, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISAILLON (Aimé) — A Delson, le 21 juillet 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Aimé Bisaillon, célibataire, fils de M. Aldéric Bisaillon et de Denise Morissette, demeurant à 268 Principale, Delson. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Poissant & Fils,
198, rue Principale, Delson
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Gérard) — A Sorel, le 19 juillet 1965, est décédé M. Gérard Blais, capitaine pour la Marine Industries et les branch lines, époux de Fernande Boulanger, demeurant à 28 Marché St-Laurent, à Sorel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Antoine Brunette Enrg.
75, rue Elizabeth
pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel, où le service sera célébré à 10 hrs. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLOUIN (Rodolphe) — A Montréal, le 19 juillet 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé Rodolphe Blouin, époux de Alice Soulière. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée.
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 hres, pour se rendre à l'église St-Matthieu, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULET (Maurice) — A Outremont, le 20 juillet 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé subitement le Docteur Maurice Boulet, dentiste, fils de M. et Mme J. S. Boulet, demeurant à 5647 Durocher. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest
Outremont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRANDONE (Giuseppe) — A Boston, le 21 juillet 1965 à l'âge de 28 ans est décédé M. Giuseppe Brandone, époux de Maria D'Angelo, demeurant à 8204 Viau. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils
8880 boul. St-Michel
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Pompéi où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROWN, William Andrew — A l'hôpital Général de Montréal, le 21 juillet 1965, est décédé William Andrew Brown, époux de Thérèse (Terry) Martin et père de Frances. La dépouille mortelle est exposée au
Salon funéraire Clarke
5380, rue Sherbrooke Ouest
Service funèbre à l'église St-Aloysius, samedi le 24 courant à 9 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

CAPOGRECCO (Antoinette) A Montréal, le 20 juillet 1965, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve James Capogrecco, née Antoinette Desève. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDASILARIS (Antoinette) — A Montréal, le 22 juillet 1965 à l'âge de 66 ans est décédée Mme Anthony Cardasilaris, née Antoinette Paquette, demeurant à 9170 Tolhurst. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535 boul. St-Laurent
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRETTE (Léonie) — A St-Sauveur-des-Monts, le 20 juillet 1965, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Arthur Charrette, née Léonie Clément, demeurant au Lac Millette. Les funérailles auront lieu vendredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Trudel & Hébert
214, rue Principale, à
St-Sauveur-des-Monts
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sauveur-des-Monts, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEROUX (Anseline) — A Montréal, le 22 juillet 1965, à l'âge de 78 ans est décédée Mme veuve Alexandre Cléroux, née Angélina Ménard, autrefois de Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095 rue De Salaberry
pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

CYR (Oscar) — A Montréal, le 21 juillet 1965 à l'âge de 67 ans est décédé Oscar Cyr, époux de Marie Touchette, demeurant à 1470 Mentana. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESANDRE (Evariste) — A Montréal, le 20 juillet 1965 à l'âge de 81 ans, est décédé M. Evariste Desandre, pensionnaire de la Commission de Transport de Montréal, époux en 1ères noces de Eveline Cerise et en 2es noces de feu Elisabeth Duval. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRAPEAU (Adrien) — A Montréal, le 21 juillet 1965 à l'âge de 77 ans, est décédé Adrien Drapeau époux de Aimée Mercier. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 11 hrs pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Blanche) — A St-Philippe, le 20 juillet 1965, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Eximer Dupuis née Blanche Couture, demeurant à St-Philippe. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Poissant & Fils,
St-Philippe
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Philippe où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUVAL (Gilles) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 20 juillet 1965, à l'âge de 40 ans, est décédé Gilles Duval, époux d'Anna Charest demeurant au 17A Legault autrefois de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
107 rue Ste-Anne
à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILIATRAULT (Diane) — A Verdun, le 21 juillet 1965, à l'âge de 19 ans, est décédée Diane Filiatrault, fille de M. Raoul Filiatrault et de Ann Campeau demeurant à 4340 Wellington. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.,
512 rue De l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Timothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FREDERICK (Arthur) — A l'hôpital des Vétérans, le 21 juillet 1965, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Arthur Théo. Frédérick, époux de Rose Charette. Père de Fernand, Fernande, Jean-Marc, Jacqueline et Marguerite. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence
Magnus Poirier Inc.,
10526, rue St-Laurent,
à 7 hres 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNIER (Raoul) — A Montréal, le 20 juillet 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Raoul Gagnier, pensionnaire des Shop Angus, époux de Adrienne Morin, demeurant à 2334, Pierre-Tétrault, autrefois de la rue Iberville, à Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois
8628, rue Hochelaga
à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GASKIN (Henriette) — A Montréal, le 20 juillet 1965 à l'âge de 83 ans est décédée Henriette Gaskin, épouse de feu Clarence Gaskin, mère de John Sinclair, Helen, Gladys, Stella, Gérald et 5 petits-enfants. Le service aura lieu samedi le 24 courant, à 10 heures au salon
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
et de là au Mont-Royal Crematorium. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Adolphe) — A Verdun, le 21 juillet 1965 à l'âge de 77 ans, est décédé M. Adolphe Gendron époux de Imelda Elliot demeurant à 867 rue Rielle. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la
Résidence funéraire
L. Thériault Enrg.,
512 rue De l'Eglise
à 11 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame Auxiliatrice où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

GUERIN (Jean) — A Outremont, le 20 juillet 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé Jean Guérin, conseiller financier, époux de Marguerite Morissette, demeurant à 740 Wiseman. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111 avenue Laurier ouest,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le défunt sera exposé à partir de 1 heure p.m., mercredi.

HARDING (Jacques) — A Verdun, le 21 juillet 1965, à l'âge de 18 ans, est décédé Jacques Harding, fils de M. Raymond Harding et de Monique Marchand. La dépouille mortelle est exposée au salon
L. Thériault Enrg.
512 rue De l'Eglise
Avis des funérailles plus tard.

LACAS (Alexandre) — A Montréal, le 20 juillet 1965 à l'âge de 58 ans, est décédé M. Alexandre Lacas, époux de Blanche Frereault. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.,
527 rue Ste-Hélène, Longueuil
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de St-Georges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACELLES (Honoré) — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 21 juillet 1965, à l'âge de 85 ans, 3 mois, est décédé M. Honoré Lacelles époux en 1res noces de feu Léontine Clément et en 2es noces d'Albina Clément demeurant à 9880 Georges Baril, Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Vendette,
St-Benoit-des-Deux-Montagnes
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Benoit où le service sera célébré à 10 hrs et de la au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Pierre-Lauréat) — A l'Ile Bigras, le 21 juillet 1965, à l'âge de 82 ans, est décédé Pierre-Lauréat Lachance, époux d'Alice Dubeau, demeurant 195, chemin Du Tour, Ile Bigras. Père de Mme Charles Marceau (Hélène), de Madeleine Lachance (Châles). Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée & Société Coopérative de Frais Funéraires,
2095 rue De Salaberry,
à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, (Ile Bigras), ou le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACROIX (Alphonse) — Le mercredi 21 juillet 1965, à l'Hôpital des vétérans chemin Reine-Marie, est décédé Alphonse Lacroix, époux de Elisabeth Kimpan et de feu Margaret Pelletier. Exposé au salon
Thos. Kane
5301 boul. Décarie
Service vendredi 23 juillet à 10 a.m. à l'église St-Antonin. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

LAFRANCE (Gilbert-Armand) — A Montréal, le 20 juillet 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé Gilbert-Armand Lafrance, époux de Dora Deslauriers, demeurant au 8,000 Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est,
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Joachim-de-Châteauguay lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALIBERTE (Jeanne) — A Montréal, le 21 juillet 1965, à l'âge de 63 ans, est décédée Jeanne Lavallée, épouse de feu Alfred Laliberté, sculpteur, soeur de Mme G. A. H. Trudeau, Mme J. H. Legendre, Joseph et Antoine. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340, rue St-Denis
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Salette où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Médard) — A Henryville, le 21 juillet 1965 à l'âge de 88 ans, est décédé Médard Lamoureux, époux de feu Anna Desrameau. Il laisse dans le deuil : 2 fils et belles-filles, MM. Henri (Charlotte Pellandi) et François (Thérèse St-Jean), 2 gendres et filles, MM. et Mmes Roland Lemieux (Cécile) et Louis Philippe Lanoue (Jacqueline), 2 petits-fils et 1 petite-fille, M. et Mme Marie Lamoureux (Carolyn), Hazen et Robin. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. E. Desourdy
Henryville
pour se rendre à l'église paroissiale d'Henryville où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Edmond) — A Montréal, le 19 juillet 1965 à l'âge de 44 ans, est décédé M. Edmond Larocque (originaire de Gaspé) époux de Thérèse Godin, demeurant à 2217 rue Wellington. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
H. C. Fetterly,
2035 rue Wellington,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUSSIER (Marie-Rosalie) A Montréal, le 21 juillet 1965 à l'âge de 80 ans est décédé Mme Jérémie Lussier née Marie Rosalie Carrier, demeurant à 3935 St-Jacques ouest, appt 5. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Antoinette) — A Montréal, le 21 juillet 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Paul Mathieu, née Antoinette Pépin. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10,526 rue St-Laurent
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Marie) — A Montréal, le le 19 juillet 1965, à l'âge de 93 ans, est décédée Marie Thibodeau, épouse de feu Cyprien Mathieu, demeurant à 2042 St-Hubert, mère de Mme Emmanuel Ethier (Juliette) Yvon et Léo. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier Ouest, Outremont
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENT

FORGUES — Les membres de la famille Forgues désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui, à l'occasion du décès de Mlle Marie-Reine Forgues, surv